L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 196 — QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 — Tirage en Décembre : 26,829 — VINGT PAGES

EMPIRE — 4 JOURS COMMENCANT AUJOURD'HUI

Ivan Crawford, Clark Gable, Cliff Edward, Lester Vail

— dans —

"LA PENTE"

Version française de "DANCE FOOLS DANCE"

Demain, représentation continuelle de 1.30 à 11 heures p.m.

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

On subit mieux la tyrannie que l'ironie.

L'âge mûr voit mieux en s'éloignant.

Inquiétude et remords sont inséparables.

Où il y a de la morgue il n'y a pas de plaisir.

Les démolisseurs s'attaquent aux théories.

Dorénavant l'hiver canadien sera mieux apprécié.

Cultivons quelques poires pour la soif électorale.

L'exercice de la volonté protège l'esprit et le coeur.

Pour jouer le second violon il faut aussi de la mesure.

Gandhi déteste les photographes mais il n'en manque pas un.

Jugez de l'administration municipale à la malpropreté des rues.

Pour nouer la trame d'une comédie conjugale il suffit d'un cheveu.

Pour jouer le second violon, mieux vaut ne pas connaitre la musique.

Diogène.

Exemple

Après une vie publique d'un demi-siècle, Sir George-Eulas Foster légue à sa veuve toute sa fortune, une cinquantaine de mille dollars dont une partie en assurances-vie. Voilà encore un serviteur du peuple qui a oublié de s'enrichir. Ce qui n'empêchera pas les petits communistes à prébende ou à double mouture de dire pis que pendre des hommes publics de leur pays.

A vendre

L'Hydro ontarien voudrait bien vendre un système de tramway qu'elle opère à perte à Hamilton. La ville n'en veut pas, les compagnies privées pas davantage. C'est donc un tour de force que de maintenir un service de tramway dans une ville moderne. A Québec, une entreprise privée y réussit, mais sans profit, hormis pour ses clients auxquels les taux chargés sont les moins chers des villes canadiennes.

Ce coeur

Il y a vingt ans, un chirurgien de New-York a enlevé le coeur d'un poulet. Depuis, par ses soins diligents, ce coeur continue de battre, sans autre mission que d'être un sujet d'étude pour la science humaine. Il y a longtemps que le poulet est oublié, mais on a jusqu'ici préservé en activité le plus important de ses viscères. L'exploit du savant chirurgien est admirable. Mais que pense-t-il de l'artisan qui a créé le petit moteur dont il s'est fait un jouet scientifique ?

LE COMMERCE CANADIEN EST A LA HAUSSE

Le pays a fait passer sa balance comerciale du bon côté.

RAPPORT DU 9 NOV.

$461,797,241 d'exportations contre $451,352,246 d'importations.

ENCOURAGEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 16. — Le Canada a fait passer sa balance commerciale du côté favorable jusqu'à concurrence de $10,744,995, d'après un rapport publié hier par le département du Revenu National. Depuis plusieurs mois le pays accusait un surplus d'exportations sur les importations, et l'effet cumulatif de ces surplus mensuels a été de transformer les balances défavorables des premiers mois de la présente année fiscale en une balance totale favorable.

Les exportations, pour les neuf mois, ont atteint une valeur de $461,797,142, tandis que nos importations se sont élevées à $451,352,246. A cette époque, l'an dernier, le Canada enregistrait une balance défavorable de $73,755,510. Au cours du mois de décembre, les exportations canadiennes ont représenté en valeur $53,255,476, contre $66,819,668 pour décembre 1930, tandis que nos importations ont été de $40 286,935, soit une diminution de $20,500,000 sur le total du mois de décembre 1930.

Les exportations de blé canadien le mois dernier ont presque atteint le chiffre de celles de décembre 1930 en quantité et en valeur.

Ci après- un tableau comparatif des principales commodités exportées:

	Déc. 1930	Déc. 1931
Farine de blé	$2,496,194	$1,601,083
Poisson	2,919,440	2,086,078
Fromage	634,918	447,200
Planches, etc.	2,004,720	2,153,396
Pulpe de bois	2,577,546	2,394,402
Papier - journal	12,469,546	8,299,049
Automobiles et pièces	1,672,097	145,616
Cuivre, brut	1,526,841	650,888
Nickel, brut	1,485,211	896,405

LE PROCES DE VEZINA DUBE

Les procédures se sont poursuivies hier toute la journée.—Le témoignage de Joseph Langlois qui assista au meurtre.

AJOURNEMENT

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 16.—A cinq heures et demie hier après-midi, les procédures ont été ajournées à huit heures le soir au procès de vézina Dubé, de Hereford, accusé du meurtre de Reney Malloy, de Norton Mills, meurtre commis le 11 novembre 1930, au cours d'une fusillade sur la propriété de l'accusé. Comme l'appel d'Albert St-Pierre, déjà condamné à l'échafaud pour la même affaire, doit venir en Cour d'Appel lundi, la Cour décida de tenir une séance du soir afin d'en finir avec le témoin Joseph Langlois, qui accompagnait la victime et son frère Philip lors de la tragédie le soir du 11.

Langlois est entré dans la boite à onze heures et demie hier matin et il y est resté jusque tard hier soir, répondant à un interrogatoire serré de la part de la défense. Langlois, qui demeure à Norton Mills, a déclaré que le soir du 11 les Malloy lui avaient demandé de les accompagner chez St-Pierre où ils devaient aller chercher de la boisson qu'ils avaient acheté de Devost, l'employé de St-Pierre. Cependant, c'est chez Vézina Dubé, à quelque distance de chez St-Pierre, que les jeunes gens se rendirent. Ils arrivèrent là vers onze heures et demie dans la soirée et entrèrent dans le hangar pour prendre la boisson.

Langlois a déclaré ensuite "qu'étant monté dans l'échelle pour atteindre le chassis du bâtiment, une voix qu'il reconnut pour être celle de St-Pierre lui cria: "Don't come down or I'll shoot you." J'ai alors continué à monter", dit-il, "et j'ai dit aux Malloy que St-Pierre était en bas, armé. Puis, nous avons essayé de sortir. En ouvrant les portes du hangar, Vézina Dubé était à ma gauche et St-Pierre à ma droite. Vézina a tiré deux coups de feu dans la direction des Malloy qui se sauvaient, et moi, je me suis rendu à Vézina Dubé qui m'a amené dans la maison, chez lui. Au bout de quelque temps, St-Pierre est venu me chercher en me disant: "On va aller voir s'ils sont morts." Nous avons passé près de Reney: il avait l'air mort. Puis nous avons cherché Philip, son frère, mais ne l'avons pas trouvé. Nous sommes revenus à la maison où tout le monde était sur pied et là St-Pierre m'a payé la traite et à ceux qui étaient là."

Vers la fin de l'après-midi, le témoin a subi un interrogatoire très serré de la part de la défense qui l'a mis en face des déclarations du témoin aux enquêtes précédentes et au procès de St-Pierre. A toutes ces questions, le témoin déclarait qu'il avait répondu au meilleur de sa connaissance précédemment et que certaines erreurs pouvaient être dues au fait qu'il était très énervé. A un moment donné, M. Lazure, C.R., procureur de la Couronne, s'est objecté à ces questions en prétendant que les réponses du témoin ne constituaient tpas des contradictions flagrantes, mais des variantes. Le tribunal était du même avis, mais voulant donner toute la latitude possible à la défense, il a permis les questions.

Le procès durera encore une semaine sinon davantage. La Couronne a encore plusieurs témoins à faire entendre dont Philip Malloy, frère de la victime, le principal témoin de toute l'affaire après Napoléon Devost qui n'a pas été entendu au procès de St-Pierre mais qui le sera très probablement cette fois-ci.

LE TESTAMENT DE SIR GEO. FOSTER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 16. — "A son amour profond et fidèle, à son attention loyale et constante, et à sa sympathie intelligente et toujours en éveil à l'égard de mon travail pour mon pays et pour l'Empire, je dois une dette qui ne peut être que reconnue, mais jamais remboursée convenablement."

Tel est l'hommage rendu dans le testament de Sir George Foster, décédé le 13 décembre dernier, à son épouse, Lady Foster. Ce testament, qui a été homologué hier, laisse une fortune de $58,000 qui est totalement abandonnée à la veuve. Celle-ci est aussi autorisé à disposer des documents privés et politiques du défunt "comme elle l'entendra".

M. HENRI COURSIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 16. — M. Henri Coursier, second secrétaire a la légation française ici depuis quelques années, est maintenant secrétaire commercial du gouverneur - général français du Maroc.

TEMPERATURE

Toronto, 16.—La pression est élevée dans la partie centrale du continent, tandis qu'une dépression gagne l'est par le golfe St-Laurent, amenant du vent et de la pluie dans les Maritimes et Québec. Ailleurs, belle température, modérée dans l'Ontario et froide dans l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	22s0	2s0
Aklavik	16s0	6s0
Vancouver	26	32
Calgary	6s0	20
Saskatoon	21s0	8s0
Régina	20s0	7s0
Brandon	26s0	0
Winnipeg	10s0	12
Ottawa	32	40
Toronto	34	42
Montréal	34	42
Québec	34	38
St-Jean	38	48
Halifax	38	42
Charlottetown	36	44

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: — Vents du nord-ouest, beau. Plus froid dimanche.

Bas St-Laurent:—Vents du nord-ouest, beau et plus froid.

Golfe et Côte Nord:—Gros vents du nord-ouest, bourrasques de neige, plus clair et plus froid.

Maritimes:—Gros vents du nord-ouest, bourrasques de neige, plus clair et plus froid.

LE GOUVERNEUR JOUE AU GOLF

(Serv. de la resse Canadienne)

Ottawa, 16. — Le comte de Bessborough a joué plusieurs trous, hier, sur le course du Royal Ottawa Golf Club. Le partenaire du Gouverneur - Général fut le lieutenant D.-H. Fuller, et leurs adversaires le major E. MacKenzie et Lady Moyra oPnsonby, fille de Son Excellence.

LE MERCURE COMMENCE SA DEGRINGOLADE

Tout indique la fin de la vague de chaleur qui nous a visité.

DES MALHEUREUX

Il n'y a pas que les sportsmen à qui l'hiver de 1932 fait du tort.

LES INONDATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — Le mercure a commencé à descendre, hier soir, indiquant la fin de la vague de chaleur qui a passé sur la province de Québec ces derniers jours. Au début de la soirée, le mercure marquait 31 degrés et il continuait à dégringoler.

Cette température printanière que nous avons eue en plein mois de janvier a fait du tort à la province de Québec, sous le rapport de sa réputation comme pays propice pour les amusements d'hiver. Les épreuves olympiques de ski qui devaient avoir lieu à Lucerne, cette semaine, ont été remises à la fin de la semaine prochaine. Les patinoires en plein air, les courses en raquettes, les glissades en tobaggan, enfin presque tous les sports extérieurs d'hiver ont été momentanément suspendus, faute de glace, de neige et de froid.

Chaque année, à cette époque-ci, la métropole dépense des centaines de mille dollars pour l'enlèvement de la neige, ce qui procure du travail aux chômeurs. Cette semaine, on aurait à peine pu remplir un camion.

Les occupations extérieures qui dépendent du froid et de la neige, comme la coupe de la glace sur le fleuve, la coupe du bois, etc., sont paralysées. Bien que le niveau des rivières soit exceptionnellement élevé pour l'époque, aucun dommage sérieux n'avait été signalé jusqu'à hier soir.

EN NOUVELLE-ECOSSE

Londonderry, N.-E., 16. — La menace de nouveaux dommages semblait être disparue, hier soir, dans une inondation a causé de sérieux Londonderry et Great Village, où dégâts avant hier soir. La population a même commencé à réparer les routes abîmées, les ponts ébranlés ou à moitié emportés et rétablir les lignes téléphoniques et télégraphiques abattues.

Il ne reste que très peu d'eau dans le lac en bas de Westchester Mountain où le barrage céda sous la pression et laissa se déverser un véritable torrent sur une distance de six milles, jusqu'à la baie de Cobequid, emportant deux maisons, une grange, un moulin, un pont de $20,000 et inondant plusieurs maisons et magasins. Un nommé Thomas Kaulback s'est noyé et plusieurs autres personnes ont vu la mort de près. On calcule que les dommages s'élèvent à une centaine de mille dollars.

Deux cents enfants l'ont échappé belle lorsque les eaux furieuses emportèrent une école. On a fait sauter à la dynamite tous les obstacles qui pouvaient entraver l'écoulement le plus rapide des eaux.

EMPRUNT DE 15 MILLIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — La Gazette annonce ce matin ce qui suit : "On apprend sous bonne autorité que la ville de Montréal et les principales banques canadiennes en sont venues à une entente par laquelle un emprunt de $15,000,000 sera flotté parmi le public prochainement.

On dit que les conditions de l'emprunt seront favorables. Cette nouvelle suit de près le retour d'Ottawa du maire Houde, qui a conféré avec le premier ministre Bennett au sujet de l'administration par la ville des entreprises publiques commencées pour venir en aide aux chômeurs".

REPONSE DES JAPONAIS A WASHINGTON

Tokio dit que la politique de porte ouverte sera maintenue.

EN MAUDCHOURIE

Pas d'ambitions territoriales, déclare l'ambassadeur japonais.

LA SITUATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 16. — Le ministre des Affaires Etrangères Kenkichi Yoshizawa a répondu, hier, à la note du secrétaire américain Henry L. Stimson invoquant le traité des neuf puissances dans le conflit Mandchou, en déclarant que la politique de la porte ouverte sera maintenue en Mandchourie. Cette réponse a été remise à l'ambassadeur américain Forbes par le ministre.

La note japonaise dit ce qui suit : "Le gouvernement du Japon sait qu'il peut toujours compter sur le gouvernement américain pour faire tout en son pouvoir afin de supporter les efforts japonais pour obtenir la réalisation entière, dans chacun de leurs détails, des traités de Washington et du pacte Kellogg contre la guerre. Il est heureux de recevoir cette assurance additionnelle. En ce qui concerne la politique de la porte ouverte, dont la question est soulevée par Votre Excellence, le gouvernement japonais, ainsi qu'il l'a souvent déclaré, considère cette politique comme un facteur cordial des politiques adoptées en Extrême Orient, et il ne peut que déplorer que son efficacité soit si sérieusement amoindrie par les conditions incertaines qui règnent dans toute la Chine.

"En autant qu'il peut l'assurer, la politique de la porte ouverte sera toujours maintenue en Mandchourie et dans la Chine proprement dite".

DES GARANTIES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 16. — L'ambassadeur japonais Tsuneo Matsudaira, dans une visite à Sir John Simon, secrétaire des Affaires Etrangères, a de nouveau garanti au gouvernement anglais que le Japon n'a pas d'ambitions territoriales en Mandchourie, suivant une déclaration émanée hier du Foreign Office.

LUTTES ENTRE CHINOIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Harbin, Mandchourie, 16. — (Par Glenn Babb, correspondant de la Presse Associée) Pour la première fois depuis que le Japon a occupé la Mandchourie, des soldats chinois ont lutté entre eux, à soixante milles à l'est d'ici.

Une certaine importance est donnée à cet engagement, vu que l'une des armées appartient au gouverneur provisoire Hsi Shia, de la province de Kirin, qui est installé sous les auspices du Japon, et parce que les hostilités menacent de s'étendre dans la zône du chemin de fer oriental chinois, éveillant de ce fait l'anxiété des Soviets au sujet de leurs propres intérêts.

La bataille s'est livrée pendant plusieurs jours et l'on croit de bonne source que des avions japonais ont coopéré avec les forces de Hsi au chiffre de 3,000 hommes. Des rapports chinois disent que les villes de Pinhsien, Wuchang et Yushu ont été bombardées et que les civils ont eu à en souffrir.

DEFAITE JAPONAISE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tientsin, Chine, 16. — (Par H.-V. Pennell, correspondant de la Presse Associée) Les troupes chinoises ont délogé les Japonais de la ville de Tahusham, sur le chemin de fer Peiping - Moukden, ont annoncé hier les journaux chinois, et fait une centaine de victimes dans un combat qui se poursuit encore dans le sud-ouest de la Mandchourie.

Les journaux japonais admettent avec les journaux chinois que des détachements japonais ont été forcés d'abandonner plusieurs positions qu'ils occupaient dans leur marche contre Chinchéou, et qu'ils ont laissé plusieurs morts et blessés sur le champ de bataille, dans des défaites successives depuis quelques jours.

Cinq mille réguliers et volontaires chinois ont mené des raids contre plusieurs postes japonais le long du chemin de fer depuis janvier et ont offert une résistance énergique à l'avance des Japonais dans la province de Jehol.

DIMINUTION DE SALAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, 16. — Les chemins de fer des Etats-Unis ont demandé à leurs employés syndiqués hier d'accepter une diminution de salaire de 10 p.c. pour un an, et les ouvriers en retour ont réclamé de l'aide pour leurs chômeurs.

Les négociations relatives à ces deux sujets ont commencé hier a près-midi.

HOTEL MONTCALM

161-169, rue St-Jean, Québec

Chambres confortables, $1.50 et plus

Repas, table d'hôte, $0.50.

Des prières pour le désarmement

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 16. — La Ligue des Femmes Catholiques du Canada observera le 2 février, jour de l'ouverture de la conférence internationale du désarmement, comme jour de prières spéciales et de communion pour implorer l'aide divine pour ceux qui travailleront à assurer la paix du monde.

La Ligue, qui compte 500 branches établies par tout le Canada, a fait parvenir à Genève, de concert avec son union internationale qui représente 25,000,000 femmes en 34 pays, une résolution recommandant que la conférence prenne les moyens voulus de diminuer les armements. La résolution exprime le voeu que les délégués à cette conférence "soient imbus du sens de leur responsabilité et qu'ils n'abandonnent pas leur tâche avant d'avoir décidé une importante réduction des armements".

M. BRIAND VA SE RETABLIR EN NORMANDIE

L'ancien ministre des Affaires Etrangères quitte Paris aujourd'hui.

MESSAGE DE REGRETS

De la part du chancelier Bruening. — Lord Tyrrell chez M. Laval.

UNE CONFERENCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris 16. — M. Aristide Briand quittera probablement Paris aujourd'hui pour gagner l'endroit où il prendra le repos que son médecin le Dr H. Vaquez, spécialiste du coeur, lui conseille depuis longtemps.

Piloté par son fidèle chauffeur, Julien, l'ex-ministre des Affaires Etrangères se rendra en automobile jusqu'en Normandie, à Cocherel, où il possède une ferme. Il y passera quelques jours dans le calme le plus complet.

A la veille d'abandonner le portefeuille qu'il détient depuis sept ans, M. Briand a reçu un télégramme du chancelier Teinrich Bruening, d'Allemagne.

Le premier ministre Pierre Laval, qui prend la succession de M. Briand aux Affaires Etrangères, n'est pas encore installé au Quai d'Orsay, mais il a donné hier après-midi une audience à Lord Tyrrell, ambassadeur britannique. Tous deux ont considéré d'une manière générale les relations franco-anglaises. Plus tard M. Laval reçut M. de Fleuriau, ambassadeur français à Londres, rappelé ici pour cela.

UNE TRAGEDIE A SAINT-HYACINTHE

Un enfant de 6 ans, Fernand Gadbois, fils de M. Adélard Gadbois, s'est noye jeudi matin dans la rivière Yamaska.

UN SAUVETAGE

Un autre accident mortel, le second en deux semaines, est survenu jeudi matin à St-Hyacinthe. Un enfant de 6 ans, Fernand Gadbois, s'est noyé jeudi matin dans la rivière Yamaska.

Accompagné d'un de ses frères, Réjean, et d'un petit ami, Armour Daudelin, 6 ans, le jeune Gadbois monta sur un tombereau qui effectuait le service des vidanges, malgré la défense et à l'insu du conducteur, Arthur Fleury, 17 ans. Le poids du véhicule entrainant soudain le cheval, tout l'équipage tomba à l'eau, d'une hauteur de dix pieds environ.

Fleury se ressaisit et en excellent nageur attrapa le jeune Daudelin et le ramena au rivage. Un voisin, M. Omer Desjardins, accourut à l'appel et parvint a ramener au bord le jeune Réjean Gadbois aggrippé à des branches. Mais Fernand Gadbois qui s'était lui aussi accroché à une branche vit celle-ci se rompre et disparut sous l'onde, emporté par le courant. Le corps n'a pas encore été retrouvé. Le chef Adjutor Bourgeois a dirigé une escouade de polices dans les recherches mais ces dernières ont été vaines.

Réjean Gadbois était à demi-asphyxié quand il fut tiré de l'eau et le constable Lionel Gaucher dut pratiquer la respiration artificielle durant une heure avant qu'il donna des signes de vie. Les soins furent donnés aux rescapés par le Dr J.-A. Viger qui avait été mandé d'urgence sur le théâtre de cette tragédie. Les hommes de police ont retiré de cheval de l'eau.

A cause du dégel provoqué par la douce température de ces derniers jours, le niveau de l'eau était plus élevé que d'habitude et le courant très rapide.

Au lieu de l'accident, il y avait environ 10 pieds d'eau.

Les deux jeunes Gadbois sont les fils de M. Adélard Gadbois. Les recherches se continuent.

RATIFICATION DU BILL DES 2 MILLIARDS

La Chambre des Députés des Etats-Unis a adopté le projet hier.

APRES LE SENAT

Il ne reste plus qu'à conférer sur quelques clauses divergentes.

VOTE DE 335 A 55

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 16. — Le bill de $2,000,000,000 pour la Reconstruction Corporation, la principale mesure proposée par le président Hoover pour remonter les affaires dans tout le pays, a été approuvé par la Chambre des Députés hier soir.

Déjà adoptée par le sénat, cette mesure n'est plus qu'à un pas de la Maison Blanche. Il ne reste plus qu'à conférer sur certaines clauses divergentes adoptées par les deux chambres.

Le but de ce bill est de mettre $2,000,000,000 de crédit dans les affaires pour soutenir les petites banques et autres institutions financières qui à leur tour, passeront ces argents à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

Le bill a été adopté par 335 voix contre 55.

LE TRANSPORT A SHERBROOKE

La Commission des Services Publics décide que la ville de Sherbrooke a pleinement le droit de choisir son mode de transport.

UNE ORDONNANCE

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 16. — "La Commission des Services Publics est incapable d'accorder l'une quelconque de vos deux premières demandes. Quant à à la troisième de votre requête, vous demandez de cesser l'exploitation du tramway et la ville de Sherbrooke y consent. Alors vous vous accordez sur ce point, et la Commission dispose de la requête en conséquence. De plus, la ville de Sherbrooke a pleinement le droit de choisir son propre mode de transport, par autobus ou autrement, puisqu'aucun de ses circuits ne dépasse la limite de trois milles prévue par la loi".

Telle est l'ordonnance que M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services Publics, a dictée du haut de son tribunal, hier midi, en s'adressant à M. F.-S. Rugg, de Sherbrooke, avocat de la Sherbrooke Railway & Power Co.

Cette décision réglait après dix minutes à peine de délibérations le litige du tramway que la compagnie avait porté devant la Commission. Elle a satisfait la délégation de Sherbrooke, qui se composait des échevins Ludger Forest, J.-D. Lacombe, M.-T. Armitage et Fred. Gélinas, et de M. Edouard Boisvert, avocat de la cité, et M. Antonin Deslauriers, greffier de la cité. Deux citoyens de Sherbrooke, MM. A.-C. Crépeau et A.-E. Bernard, les accompagnaient. La ville de Sherbrooke considère plusieurs propositions de compagnies d'autobus qui veulent établir un service d'autobus à Sherbrooke.

UNE AMELIORATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 16. — Une réelle amélioration dans la situation du chômage en Grande-Bretagne a été annoncée hier par le ministère du Travail. Au cours des trois premières semaines de décembre, le nombre total des chômeurs inscrits dans les registres des bureaux de placement diminua de 112,000 soit de 2,622,000 à 2,510,000. Le travail dans les mines s'est aussi amélioré. Il y aussi plus d'activité sur les docks, dans les métallurgies et dans les hôtels.

DIPHTERINE

Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche.

CONDAMNATION DE L'EPOUSE DU MAHATMA

Cinq semaines de prison à madame Gandhi. — Celle-ci proteste.

"JE RECOMMENCERAI"

La fille du président Patel sera détenue pendant 3 mois et demi.

LE BOYCOTTAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bombay, Inde, 16. (Par James-A. Mills, correspondant de la Presse Associée). — L'épouse du mahatma Gandhi, petite vieille de 60 ans, a été envoyée en prison pour six semaines, hier, pour avoir poursuivi la campagne de désobéissance civile là où son mari l'avait forcément abandonnée au moment de son arrestation.

La sentence comparativement courte qui lui a été imposée blessa sa fierté.

"Pourquoi ne m'envoyez-vous en prison que pour six semaines?", s'écria-t-elle lorsque l'un des officiels la conduisit hors de la Cour. "Voulez-vous donc me libérer si tôt pour que j'attrape des coups de bâtons avec le reste de mes compatriotes? Car je ne me tiendrai pas tranquille quand je serai libérée. Infligez-moi la même sentence que vous avez imposée à mes soeurs".

Mais le juge hocha la tête en disant:

"Ce qui est fait est fait".

Mme Gandhi ramassa sa bible hindoue et son rouet, et suivit le géôlier.

Jusqu'au moment de cette explosion de colère, elle n'avait manifesté aucune attention à l'enquête, conformément à la politique de boycottage des tribunaux adoptée par les nationalistes. Lorsque son mari fut arrêté, il y a trois semaines, elle avait demandé à être incarcérée avec lui, mais la police ne se rendit pas à cette requête, se contentant de la prévenir de ne pas violer la loi.

Le tribunal a imposé hier une sentence de trois mois et demi de prison avec travaux forcés et une amende de cent roupies à Maniben Patel, fille du président du congrès nationaliste actuellement en prison, pour avoir participé à une réunion illégale.

Deux autres chefs du mouvement nationaliste ont également reçu leur ssentences.

Les nationalistes, qui étaient tranquilles depuis quelque temps, ont commencé à imprimer hier leur propre journal, recommandant aux gens de boycotter les trois comités de la conférence de la Table Ronde qui sont en route de Londres pour l'Inde afin d'y poursuivre le travail de la conférence.

Une organisation de garçons prône partout le boycottage des marchandises britanniques. Sales et presque nus, ces garçons parcourent les rues en criant "Le gouvernement de Gandhi est proche! Boycottons les marchandises britanniques".

FONDS DE $150,000

Toronto, 16.—D'après les rapports reçus à date, mais encore bien incomplets, les souscriptions au fonds national d'urgence atteignent actuellement $150,000, a déclaré hier soir M. Norman Sommerville, C.R., président du conseil central et du comité exécutif de la Société Canadienne de la Croix Rouge qui, à la demande du premier ministre R.-B. Bennett, a accepté d'agir comme agence de collection des souscriptions.

"Les contributions rentrent chaque jour", a ajouté M. Sommerville. "Le besoin est très grand. Actuellement il nous faut au moins $200,000 mais de nouvelles demandes nous parviennent chaque jour, et si cela se maintient nous aurons besoin d'au moins $500,000".

M. Sommerville a ajouté que la liste des souscriptions sera ouverte jusqu'à la mi-février.

PACTE DE NON-AGRESSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 16. — Alexandre Trojanowski, ambassadeur russe au Japon, a interrogé le premier ministre japonais relativement à la possibilité d'un pacte de non-agression entre la Russie et le Japon, a annoncé hier l'agence Tass.

LES INONDATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Glendora, Miss., 16. — La Croix-Rouge estime que 30,000 personnes ont été chassées de leurs habitations dans la region inondée du Mississipi, et que les dommages s'élèvent à un chiffre élevé. On calcule qu'il faudrait immédiatement $100,000 pour soulager les cas les plus pressants.

ZAHARIAS VAINQUEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 6. — Georges Zaharias a gagné hier soir contre Paul Harper.

COLLISION DE DEUX NAVIRES SUR L'OCEAN

L'accident s'est produit hier au large de New-London, Conn.

PAS DE PERTE DE VIE

Pendant près d'une heure la confusion règne sur le littoral.

ECHANGE DE MESSAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 16. — Quelque part au large de New London, Conn., deux navires regagnaient lentement la côte, hier soir, après être venus en collision. L'un était le destroyer Herndon, du service côtier, qui avait un grand trou béant dans sa chaufferie avant, et l'autre le charbonnier Lemuel Burrows, qui le frappa au milieu du brouillard, au commencement de l'après-midi.

Le Herndon a 85 hommes à bord, tandis que l'équipage du Lumuel Burrows est de 38 hommes. Les deux navires procédaient à cinq noeuds à l'heure environ dans la direction de New London, Conn. Le Herndon est remorqué par l'arrière par le Lumuel Burrows.

Pendant 54 minutes après la collision, la confusion régna sur le littoral. Les postes de radio firent silence, tandis que l'air était sillonné de messages provenant surtout du Burrows. Le premier message, un S. O. S. rapide, fut lancé par le Herndon à 12.40 p.m. C'est alors que les postes de radio suspendirent leurs programmes. Finalement le Burrows, après quelques messages demandant du secours, annonça qu'il avait établi liaison avec le Herndon et qu'il le remorquait vers le rivage.

UN MONTREALAIS TROP AMBITIEUX

Un inconnu s'installe dans le bureau de M. Houde, à l'hôtel de ville, et se proclame le nouveau maire de Montréal.

IL REPART AUSSITOT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16.—L'homme qui voulait à tout prix être maire de Montréal était bien disposé, sans aucun doute, à se mettre au travail et à prendre le contrôle des affaires civiques, mais il lui fut dit très poliment que M. Camillien Houde ne tenait pas à grossir "subito presto" les rangs des chomeurs.

Benjamin Fineman entra inopinément, hier, dans le bureau du maire à l'hôtel de ville, appela le commis préposé à la réception des visiteurs par son propre nom, enleva son chapeau, son paletot et ses guêtres, suspendit le tout à une patère et déclara à l'employé quelque peu surpris:

"Je suis le nouveau maire de Montréal."

Lorsque le secrétaire de M. Houde s'enquit de ce qui se passait, Fineman répondit: — "Vous ne le savez pas? Eh! bien, je suis le nouveau maire de Montréal."

Il fallait toute la rhétorique du secrétaire, du commis, du garde de corps spécial du maire et d'un constable pour faire comprendre à l'individu qu'il faisait erreur. Fineman déclara: — "Mon unique ambition est d'être le maire de Montréal." Puis il prit ses nippes et ses claques et sortit tranquillement du bureau du maire, Gros-Jean comme devant.

UNE EXECUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Barrie, Ont., 16. — Thomas Wesley Campbell, 55 ans, a été pendu à bonne heure ce matin pour le meurtre de son père, William Campbell, qui fut tué à Alliston, Ont., l'automne dernier. Campbell a été pendu dans le hangar à charbon de la prison, en présence d'une vingtaine d'hommes et de plusieurs femmes qui firent des crises lorsque la porte de bois du hangar s'ouvrit. Un policier en uniforme revolver au poing dut les faire reculer.

LA LUTTE

JIM LONDOS GAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Détroit, 16. — Jim Londos, champion mondial, a défait Mike Romano par deux chutes consécutives. Londos pesait 200, Romano 205.

LE HOCKEY

Canado-Américaine	
Providence	4
New-York	3
Les Banques	
Montréal	1
Royale	5
Unies	2
Can. Nationale	6
La Nationale	
Parties remises	

LEVIS DISPOSE D'UNE EMISSION A 96.5 p. c.

La Corporation des Prêts de Québec achète les débentures de la ville de Lévis, $30,000, remboursables en 30 ans, au taux de 5 1-2 p. c. — Une passe d'armes au conseil. — Les finances de la ville. — Rapport du chef P.-A. Guay.

112 INCENDIES EN 1931

Le conseil de ville de Lévis a tenu hier soir une séance très importante. Son Honneur le maire, le docteur Joseph Leblond, présidait. Tous les échevins étaient également présents.

La principale question débattue a été celle de l'émission de débentures au montant de $30,000. Cette émission est faite au taux de 5½ % et remboursable dans trente ans, la ville gardant la faculté de la racheter dans dix ans.

La plus haute soumission est celle de la Corporation des Prêts de Québec qui a offert 96½%. Le taux de 96½% avait été antérieurement fixé par le département des affaires municipales à la demande du Conseil de Ville. Il y a eu d'autres soumissions, mais elles variaient entre 92 et 95%. Il a été alors proposé par l'échevin Larochelle, secondé par l'échevin Michaud que la ville vende de gré à gré l'émission de $30,000 à 96½, les obligations étant à 5½% et remboursables dans trente ans. Les échevins Brochu et Durant votèrent contre la motion. L'échevin Durant prétendit alors qu'on aurait pu vendre à meilleur prix au comptoir. Une autre motion a été proposée et adoptée pour que le conseil accepte la soumission de la Commission des Prêts de Québec. Les échevins Brochu et Durant s'y opposèrent.

M. le maire LeBlond a ensuite annoncé que les travaux d'aqueduc à Lévis commenceront au début de la semaine prochaine. Ces travaux emploieront une quarantaine d'hommes. Les ouvriers seront divisés en deux groupes afin de partager l'ouvrage et favoriser plus d'employés.

Le conseil de ville a pris connaissance d'une lettre des autorités de l'Hôtel - Dieu demandant la remise de $200 qui lui sont octroyés annuellement. Les membres du conseil ont reçu également une lettre de remerciements de Son Excellence Monsignor Villeneuve, le nouvel archevêque le Québec pour le message de félicitations et de voeux qu'ils lui avaient adressé.

Le chef P.-A. Guay a ensuite soumis le rapport des activités de l'année pour le département du feu et celui de la police. Au cours de l'année qui vient de se terminer il y a eu 138 arrestations, 95% des prisonniers étaient des étrangers. En 1931 il y a eu 112 feux dans les limites de la cité de Lévis.

A la fin de la séance le conseil a répondu aux interpellations posées par les échevins Durant et Brochu à la dernière séance.

Quelle est la dette totale de la ville de Lévis au 31 décembre 1931 ? (Emprunt de la traverse compris)

R. — $1,171,100.

Q. — Quelle est la dette de la ville à la Banque ?

R. — $193,093.50.

Q. — Quels sont les arrérages de taxes au 31 décembre ?

R. — $67.334.

Q. — Quel est le montant des intérêts et fonds d'amortissements ?

R. — $104,163.68.

Q. — Quel est le prix de location du C. N. R. ?

R. — $180.

Q. — Quel est le budget du 1er janvier au 31 décembre de l'année 1931 ?

R. — $235,000.

Q. — Quel est le total de perception de taxes du 1er mai 1931 au 30 avril 1932.

R. — $197,000.

Q. — Combien de "man hold" ont été fabriqués à la fonderie St-Anselme ? Si oui, quel prix a été payé.

R. — Six "man hold" ont été fait à St-Anselme à raison de $6.53 chacun et meilleur marché qu'à la Fonderie de Lévis.

Sur cette dernière question il y a eu discussion soulevée par les échevins Durant et Brochu qui demandèrent que ces travaux soient exécutés à Lévis par les contribuables de Lévis.

La séance s'est ensuite ajournée vers 9 heures 30.

INTERESSANTE SOIREE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Un grand succès a couronné l'organisation de la grande conférence donnée par M. le commandeur Rodolphe Bédard, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand et président général de la société des Artisans Canadiens-Français, et qui a eu lieu jeudi soir dernier dans la salle paroissiale à l'école des Frères Maristes, Lévis.

L'assistance faisait salle comble et se composait d'environ 600 personnes. La conférence, les discours et le programme musical ainsi que la fine comédie furent religieusement écoutés et l'auditoire a joui durant deux longues heures de cette intéressante soirée de famille.

Au premier rang, on remarquait: B. Bernard Bernier, président des Artisans Canadiens-Français, succursale No 1 de Lévis, M. le commandeur Rodolphe Bédard, président général de cette société et conférencier de la soirée, M. le curé J.-E. Carrier, de Notre-Dame de Lévis, M. l'abbé Ernest Arsenault, vicaire, le R. P. Laperrière, supérieur du Patronage de Lévis, M. l'abbé Gédéon Montminy, du collège de Lévis, M. Télesphore Brassard, 1er vice-président général de la société des Artisans, M. J.-A.-K. Laflamme, secrétaire de la succursale de Lévis, et plusieurs autres.

Le conférencier, M. Bédard traita longuement de la société dont il est le dévoué président depuis de nombreuses années. Il stimula avec appoint le zèle des Artisans lévisiens en vue d'une campagne de recrutement. Un gros travail sera fait, dit-il, par la société dans Lévis.

Les autres orateurs furent M. le curé Carrier, de N.-D. de Lévis, et M. le notaire T. Brassard, de la société des Artisans.

Au cours de la soirée, deux prix de présence furent tirés dans l'assemblée. Le prix des dames fut gagné par mademoiselle Hallé, rue St-Georges, et celui des hommes par M. Emile Giguère, rue Fraser, Lévis.

Nous donnons ci-après le programme de cette intéressante soirée:

CONFERENCE-CONCERT
—organisée par—
LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS
succursale, Lévis, No 1
JEUDI, LE 14 JANVIER 1932
PROGRAMME

1—Ouverture (duo de piano) Une journée à Vienne
Mlles G. Roy et G. Guimont
2—Chant: Les Semailles
M. Edouard Coulome
3—Adresse de bienvenue
M. Bernard Bernier,
président de la succursale de Lévis
4—Conférence
M. Rodolphe Bédard,
Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand
Président général de la Société des Artisans Canadiens-Français
5—Violon Komm'susser Tod
Mlle Simone Michaud
Au piano, Mlle Jeannine Michaud
6—Allocution
M. l'abbé J.-E. Carrier
Curé de Notre-Dame de Lévis
7—Allocution, par d'autres personnes
8—Comédie: Un mariage au téléphone
MM. Emile Giguère et Albert Dumontier

DEMAIN, INITIATION CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Demain, 17 janvier, sera un grand jour d'anniversaire pour les membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et principalement pour ceux qui seront initiés et ceux qui franchiront des degrés. La fête débutera par une grand'messe solennelle qui sera chantée à 10 h., dans la chapelle des congréganistes, par M. l'abbé Marie-Louis Belleau, du collège de Lévis. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Charles Gosselin, aumônier du cercle Notre-Dame des Chevaliers de Colomb.

On se rendra à l'église en grand défilé. Pour ce faire, M. le Grand-Chevalier Elzéar Déry, fait appel à tous les membres et principalement aux nouveaux pour qu'ils se rendent vers 9 h. à leurs quartiers généraux, 97 côte du Passage. Tous les candidats et membres actifs, sans exception devront être présents. Le défilé partira des quartiers généraux vers 9 h. 45 pour la chapelle des congréganistes. Le drapeau de l'Ordre sera fièrement arboré en tête du défilé. Après la cérémonie religieuse à Notre-Dame, la fête des Chevaliers de Colomb se continuera à Québec, comme on pourra le voir dans le programme ci-après publié:

PROGRAMME

1. — Départ des salles, Côte du Passage, à 9 heures 40, pour assister à la messe en la chapelle de la Congrégation à 10 heures a. m. (Notes. — Pour membres et candidats du Conseil seulement).

11. — Les degrés seront conférés dans les salles du Conseil Laval, 113 rue Fleury, Québec, (entre les rues Laliberté et de l'Eglise), aux heures suivantes.

a) — A 1 heure 30 : premier degré.

b) — A 3 heures p. m. ; 2ème degré.

c) — A 8 heures p. m. ; 3ème degré.

L. J. Fortin, Secrétaire-Archiviste
J. Elzéar Déry, Grand Sec.-Archiviste

LES AFFAIRES MUNICIPALES A LAUZON

Jeudi soir dernier, à l'Hôtel de Ville de Lauzon, à 8 heures, a été tenue la dernière assemblée du Conseil Municipal avant l'élection qui aura lieu au début de février prochain.

Etaient présents : M. le maire J.-Aurèle Dorval, MM. les échevins Ernest Roy, Emile Samson, J.-E. Paré, Hormisdas Couillard, Eudore Poirier et Almanzor Létourneau.

Après avoir siégé en comité général jusqu'à 10 heures, le conseil discuta quelques questions qui se présentèrent au cours de l'assemblée.

Le Conseil prit connaissance de l'homologation du rôle d'évaluation et de perception des taxes. Par lettre, le secrétaire des Municipalités informa le Conseil de la prochaine convention des municipalités qui aura lieu à Winnipeg au cours de l'année.

Le conseil prit ensuite connaissance d'un rapport fourni par M. l'avocat Pelletier relativement à la collection des arrérages de taxes. La somme produite est de $293.28.

M. Smith, de la Commission du Havre, informait le conseil du consentement de la Commission, pour la vente d'un terrain situé près de l'usine de filtration à raison de $1,-500.

Une réclamation de la part d'un jeune homme est ensuite soumise. Ce dernier réclame la somme de $20.00 pour avoir déchiré un pardessus en tombant sur un trottoir mal entretenu. La question fut laissée en suspens.

Avant que la séance ne s'ajournât, MM. les membres du Conseil firent leurs adieux et adressèrent des remerciements aux officiers municipaux pour la bonne administration. Des félicitations furent spécialement offertes à M. Herménégilde Bourassa qui est à l'emploi de la ville depuis au-delà de 50 ans. On remercia également son fils M. Lévi Bourassa, trésorier, ainsi que MM. Ernest Dion et Joseph Guay, respectivement Chef de police et surintendant des chemins.

La séance fut ensuite levée à 10 heures 45.

INCENDIE A LAUZON

N'eut été la prompte intervention de la brigade de Lauzon on aurait aujourd'hui à enregistrer un grave incendie dans les limites de la municipalité de Lauzon.

Jeudi soir, vers 9 heures 30, M. Edouard Ouellet, propriétaire à Lauzon, était à travailler dans le sous-bassement de sa résidence lorsque soudain il sentit l'odeur de la fumée. Vivement il monta à que le feu faisait rage dans une chambre.

La brigade de Lauzon sous les ordres du chef Dion et avec un jet d'eau lutta ferme contre l'élément qui menaçait de destruction tout l'édifice. Les flammes furent enrayées et le propriétaire s'en tirera avec de graves dommages en majeure partie par l'eau, le feu et la fumée.

OBSEQUES DE Mme ADELARD BROCHU

Mardi matin le 29 décembre, à 9 heures, en l'église Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe-Lévis, ont eu lieu les funérailles de dame veuve Adélard Brochu, née Délima Dominique, décédée le 26 décembre à l'âge de 54 ans et trois mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gédéon Montminy, du Collège de Lévis, cousin de la défunte. On remarquait dans le choeur M. le curé Alex. Rochette, de Pointe-Lévis.

Les porteurs étaient: la croix, M. Wilfrid Bouchard; MM. Louis Couture, Théophile Sirois, Alfred Boutin, Eugène Harpe.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, MM. Georges Brochu, de Trois-Rivières, et Lucien Brochu; son père, M. J.-B. Dominique; ses frères, MM. J.-R. Dominique et Xavier Dominique; ses beaux-frères, MM. Arthur Brochu, Jos. Brochu, Joseph Therrien, de Limoilou, Pierre Hallé, de St-David, L.-O. Dion, André Brochu, Nap. Brochu; ses neveux, MM. Roméo Dominique, Lévi Brochu, Joseph Dominique, Donat Brochu, Léo Brochu, Maurice et Charles Hallé, de St-David, Philippe, Maurice et Paul Therrien, de Limoilou, Roger Dion, André Pineault, A. Turgeon.

Parmi ceux qui avaient pris place dans le cortège on remarquait M. le maire F.-X. Hallé, de St-David, MM. H. Carrier, P. Bolduc, Philippe Letellier, Victor Ringuet, Gérard Bouchard, J. Samson, Arthur Carrier, J. Lebrun, F. Mercier, J. Guillemette, C. Lamontagne, J. Bernier, M. Bernier, Alex. Lacroix, L. Lacroix, Ed. Massé, H. Morency, Alex. Letellier, F. Couture, P. Gosselin, T. Joly, Alf. Carrier, Edg. Lamontagne, J. Belleau, P.-E. Michaud, E. Boutin, Alf. Ruel, J.-B. Dubé, M. Lizotte, Art. Haince, Léon Carrier, Paul Côté, R. Haince, R. Robin, P. Bourget, A. Bourget, G. Lagacé, G. Lemieux, J.-R. Lemieux, C. Boutin, Joseph Boutin, H. Couture, C. Métivier, Elz. Lebel, G. Guay et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La petite maîtrise de la chapelle Ste-Jeanne d'Arc rendit la messe des morts en grégorien. Des soli furent rendus par MM. Henri Nadeau et Paul-Henri Lizotte. M. Eugène Harpe touchait l'orgue.

Après les funérailles les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

La famille en deuil remercie tous ceux qui lui ont exprimé leur sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance à la messe, etc.

ON CHOISIRA LE CANDIDAT OU LES CANDIDATS

Une grande assemblée des contribuables de la ville de Lauzon sera tenue demain après-midi, à 2 heures 30, à l'Hôtel de Ville de Lauzon. Tous les électeurs se réuniront pour choisir les candidats aux prochaines élections municipales.

Cependant tout laisse croire que M. J.-A. Dorval, maire actuel, se présentera de nouveau et n'aura pas d'opposition et qu'il serait, dès lundi prochain, élu par acclamation.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les élections municipales à Lauzon auront lieu le 3 février prochain. Deux échevins ont déjà accepté de briguer de nouveau les suffrages. Ce sont MM. les échevins Ednest Roy et Déziel Couture.

FUNERAILLES CET APRES-MIDI

Cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Lauzon, auront lieu les funérailles du jeune Bourget, fils de M. et Mme J.-Aimé Bourget, de Lauzon, décédé hier matin à la résidence de ses parents à l'âge de 8 mois.

Nos sympathies à la famille en deuil.

A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

L'ambulance de M. Laval-Ed. Fortier, de Lévis, a transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis hier matin M. Georges Masson, employé de la Traverse de Lévis Ltée. M. Masson souffre de pneumonie. Il résidait chez M. Allyre Poulin, rue Déziel. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

NOTES PERSONNELLES

Mademoiselle Laurette Lahaye est retournée au couvent de St-Gervais après avoir passé les vacances des fêtes chez des parents à Bienville.

—M. et Mme J.-O. Bouchard, de Bienville, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-B. Boulanger, à La Durantaye.

—M. Joseph Lebel et son fils, M. Elzéar Lebel, de Lévis, sont allés ces jours derniers assister aux funérailles de M. Alphonse Lebel, à l'Ile-aux-Grues.

DRYDEN PAPER CO.

Montréal, 16. — A l'assemblée annuelle des actionnaires de Dryden Paper Company, tenue avant hier, M. J.-H.-A. Acer, président, a déclaré que les affaires ne paraissent pas s'améliorer mais que la compagnie pourra probablement défrayer les services des intérêts, sur les obligations en 1932; ce service demande une somme de $90.000.

La compagnie a fait des efforts pour élargir son marché de sacs à farine en papier, mais est entravée par la vive concurrence résultant du dénivellement des prix du coton et du jute; toute hausse du coton et du jute serait grandement à l'avantage de la compagnie. Celle-ci cherche à implanter chez les raffineries de sucre de la côte du Pacifique l'usage des sacs de papier, mais le taux élevé du fret constitue un obstacle.

MUTUAL LIFE ASS.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 16. — La Mutual Life Association a rapporté pour 1931 un revenu total de $27,800,583. comparativement à $25,883,721. durant 1930. Le surplus des revenus pour 1931 a été de $5,463,680.

On vieillit faute de soins!.

Pour rester jeune et belle, soyez fidèle à la Crème Simon dont le succès mondial vous garantit l'incontestable efficacité.

Ni sèche, ni grasse, mais onctueuse à souhait, elle adoucit, assouplit la peau et donne au teint la fraîcheur veloutée de la jeunesse.

CREME SIMON

bien observer le mode d'emploi

La figure couverte de Comédons et de boutons. Soulagé par Cuticura.

"Ma figure était couverte de comédons et de boutons. Les boutons étaient durs, gros et rouges, et démangeaient et brûlaient. Ils s'infectaient et formaient des gales quand je les grattais. Ils étaient par plaques et durèrent environ trois mois.

"Je commençai à faire usage du Savon et de l'nguent Cuticura et je fus surpris de voir les résultats. Je continuai à m'en servir et dans environ deux mois je fus parfaitement rétabli." (Signé) Theodore Stonehouse, Springhill, Nouvelle-Ecosse.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P
Fréd. Dorion, B.A., LL.L
Noël Dorion, B.A. LL. L

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM
4087 THE PROPRIETORS

Pour Boston - La Nouvelle Angleterre et New York

Dép. Québec	4.10 p.m.	
Ar. Manchester	6.38 a.m.	
" Lowell	*7.23	"
" Boston	*8.05	"
" Springfield	7.52	"
Ar. New York	*11.50	"

Tous les jours.
Tous les jours lundi excepté.

Wagons-lits directs (8 Sec. Salon et Compartiment) Québec et Boston.

Wagons Salons - Restaurants Québec et Sherbrooke; Wagons lits directs (12 Sections et Salon) Sherbrooke et New York.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser au bureau des billets de la ville du Pacifique Canadien-Québec Central, 10, 30 rue St. Jean, Tél. 2-3055; Chateau Frontenac, Tél. 2-1441; Gare du Palais, Tél. 4-3865; ou écrire à F. J. O'Connell, Agent de District, Service des Voyageurs, 30 rue St. Jean, Québec, Qué.

QUEBEC CENTRAL

SEMAINE
-:- DES -:-
ACHETEURS
-:- A -:-
Québec
--- DU -:-
29 Février au 5 Mars 1932

Sous les auspices du Magazine d'Organisation Commerciale et Industrielle "LES AFFAIRES", une nouvelle "Semaine des Acheteurs" est organisée pour la semaine du 29 février au 5 mars 1932

Elle coïncidera avec l'Exposition Annuelle de l'Automobile

Les marchands de la campagne qui voudront prendre avantage des offres spéciales qui leur seront faites à cette occasion peuvent se procurer plus de détails en s'adressant à

Raoul Renault
552-554, PREMIERE AVENUE
Téléphone 4-4802 QUEBEC

Pour vos Commandes de FLEURS
VOYEZ
JAMES BOURASSA
174, St-Georges, Villemay, Lévis. — Tél. : 437
Près du terminus des tramways
SERVICE PROMPT ET COURTOIS — PRIX MODERES

LAVAL FORTIER LTEE
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
La seule ambulance de la Rive Sud employée pour le transport des malades.
Corbillards autos et à chevaux.
48, Ave BEGIN, LEVIS Tél. : 57

REPARATION DE POELES. Nous réparons poêles et fournaises de toutes sortes. J.-L. GOSSELIN, vendeur des poêles "Bélanger". Nos 29-35, Côte du Passage, Lévis, Tél. 1017.

Vos Yeux Sont en Sécurité sous mes Soins. J.-A. McCLURE, O.D. Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

JALMA-la-DOUBLE

par

PAUL D'IVOI

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris (France).

No 35

—Puis, de réclamer la saisie du sautoir en question.

—Bien entoré.

—Et la mise en demeure de ces aventuriers d'avoir à prouver que l'une des péronne'les qui les accompagnent est bien la descendante de Mourad.

Du coup, M. Barnajou leva les bras au ciel :

—Vé !... voilà qui est bien imaginé !

—De la sorte...

—S'ils fournissent la preuve, on leur remet les diamants avec des excuses.

—C'est cela même. Tandis que s'ils se renferment dans cette histoire, ce conte, comme vous le qualifiez vous-même tout à l'heure...

—Un conte à dormir debout! clama le fougueux commissaire, enchanté de voir clair dans l'affaire.

—Sinon à dormir, acheva Yerba, d'un ton cauteleux, du moins à être mis à l'ombre en un bocal bien clos, où ils auraient tout loisir de rêver aux dangers d'une imagination trop audacieuse.

Les interlocuteurs ponctuèrent la réflexion d'un éclat de rire.

—Eh bien ! donc, reprit M. Barnajou, quand son hilarité se fut un peu calmée, je reçois votre plainte et nous allons procéder immédiatement.

—Mon maître est généreux, modula le colonel entre haut et bas, et je ne manquerai pas de lui faire valoir votre bienveillance, votre empressement à servir ses intérêts.

—Ne parlons pas de cela, mon colonel !

—J'exprime ma gratitude, monsieur le commissaire.

—Et j'en suis touché, croyez-le bien. Certes, un père de famille, je dis père, parce qu'il peut me venir des enfants un jour ou l'autre, un père de famille, donc, doit songer à l'avenir de ses pauvres petits.

Et, s'attendrissant :

—Ils ne doivent pas connaître les luttes, les difficultés auxquelles tant de citoyens succombent.

Se grisant de ses paroles, M. Barnajou, avec cette prodigieuse faculté du terroir, de transformer le rêve en réalité, en arrivait à se figurer qu'il était le chef d'une famille nombreuse.

Ce fut avec les larmes aux yeux qu'il poursuivit :

—Car on les aimes, ces pauvres pitchouns, c'est le sang de mon sang, mon bon monsieur, la veine de ma veine... et dame ! l'aisance pour eux, c'est ma constante préoccupation.

Mais il se redressa noblement pour dire :

—Toutefois, cela ne saurait influencer mon sentiment du devoir. Vous pouvez me donner tout ce que vous voudrez, je l'accepterai amicalement, je vous le promets. Mais si je n'étais convaincu de votre bon droit, je me récuserais. Jamais les présents d'Artaxerxès ne brouilleraient la conscience d'un commissaire marseillais.

Puis, soudain calmé, il trempa la plume dans l'encrier, traça dans l'air quelques arabesques au-dessus d'une feuille de papier blanc, innocente manoeuvre à laquelle se livrent certains mortels avant d'écrire, et la voix devenue grave, la face figée, le regard autoritaire :

—Vé donc, vous portez plainte contre?...

—Alcide Malarie...

—. . . la . . . rie, répéta Barnajou.

—Et Jean-Paul Renaud.

—C'est écrit !

—Subsidiairement, j'incrimine de complicité deux jeunes filles, dont l'état civil n'est pas démontré, et que nous sommes obligés de désigner sous ces appellations :

"Jalma, dite Ahmed.

"Jalma, dite Asiz.

Où perche ce joli monde? interrogea le commissaire.

Dans l'accent, dans les paroles, vibrait la certitude de la culpabilité. Le policier, impressionné par le titre et les promesses du plaignant, avait, dès ce moment, perdu toute impartialité.

—Où perche ce quatuor ? redit-il.

—Sur le boulevard même du Jardin-Zoologique.

—Des voisins, alors ! Tant mieux, cela évitera les courses prolongées... Quelle adresse ?...

—Maison Moranson.

—Hein ? En face... le magasin de produits pharmaceutiques ?

Et avec une sorte de timidité :

—M. Moranson n'est pas inculpé... Je me porte garant d'elui... C'est le plus honnête homme de Marseille... c'est le plus honnête... comme moi-même.

Yerba l'apaisa.

—Non ! non ! monsieur le commissaire. M. Moranson a simplement loué à ces voyageurs, arrivés à Marseille, il y a huit jours, un petit appartement où résident les jeunes filles, avec deux garçonnets qui les servent.

—Ah! bon... une location, pitchoun, c'est du commerce licite !

—Quant aux aventuriers, ils ont pris deux chambre à l'hôtel; mais leurs bagages ont été transportés à l'appartement.

Barnajou opiniait de la tête, tout en cernant amoureusement sa signature d'un paraphe compliqué.

Et cette importante occupation terminée, il appela d'une voix de stentor :

—Eh Cassius !

Le secrétaire du commissariat se précipita aussitôt dans le bureau.

—Patron !

—Quatre hommes en observation aux environs de la maison Moranson.

—J'y vais...

—Puis vous reviendrez me prendre.

Et le secrétaire, Cassius de son nom, étant sorti, M. Barnajou se tourna vers le colonel.

—Dans dix minutes, je serai en face des inculpés... Vous ne tenez sans doute pas à m'accompagner ?

—Ma foi... monsieur le commissaire, étant donnée ma situation officielle...

—Je le pensais, je le pensais... Où vous ferai-je connaître les résultats de l'enquête ?

—Hôtel Cosmopolitan, sur la Cannebière.

—Bien !

Yerba s'était levé.

Avec une déférence marquée, le commissaire le reconduisit jusqu'à la porte, ce qui donna aux agents guettant sa sortie une crâne idée du personnage qui avait rendu visite au patron.

Une fois dehors, Yerba s'éloigna en flâneur, mais quiconque eût pu marcher auprès de lui sans attirer son attention l'eût entendu murmurer :

—Ils n'en sortiront pas. Avec l'aide de Mourad, ils se sont joués d'Abdul. Je les punis et je rends au sultan les diamants arrachés à sa générosité.

Comme on le voit, le colonel, plus exigeant dans son zèle que son souverain lui-même, se préparait à venger l'injure imaginaire faite à ce dernier.

Ainsi que trop souvent dans sa vie, Adbul-Hamid allait porter la responsabilité de manoeuvres non autorisées par lui.

Et celui qui le compromettait ainsi était un dévoué, le seul peut-être dans son entourage de courtisans !

De ce fait, on peut juger des autres.

CHAPITRE XXIV

Détresse de coeur

Au premier étage de la maison Moranson, Renaud et Malarie déjeunaient en face des deux Jalma.

Le matin même, les jeunes gens s'étaient abouchés avec un bijoutier des allées de Meilhan, et celui-ci avait poussé des cris d'admiration à la vue du sautoir. Il avait demandé huit jours pour s'entendre avec un de ses confrères et réunir la somme de quatre millions cinquante sept mille francs, à laquelle il avait évalué le joyau.

—C'était, avait-il dit, un prix de bloc.

Sans nul doute, le rusé négociant avait reconnu qu'il pourrait tirer de l'affaire un bénéfice sérieux.

Jalma la mélancolique avait écouté, d'un air détaché, le récit de la discussion avec le marchand, puis, un rayonnement dans ses grands yeux :

—Donc, murmura-t-elle, c'est une fortune de deux millions pour chacune de nous.

—Deux millions vingt-huit mille cinq cents francs, rectifia Malarie.

—Est-ce que l'on peut vivre en France avec cela ? demanda la jeune fille.

A cette question naïve, montrant une sainte ignorance des choses d'argent, Jean-Paul joignit les mains.

Mais Alcide répondit :

—On peut même être très heureux.

—Ah! tant mieux ! ripostèrent joyeusement les deux soeurs.

—Cela vous fait plaisir ? reprit Malarie.

—Un plaisir énorme, répliqua doucement celle qu'aimait Renaud... car, la vie assurée, nous allons pouvoir nous occuper d'une chose plus importante.

—Laquelle donc ?

—Notre mariage.

Un lourd silence suivit ces paroles.

Jean-Paul avait tressailli, une pâleur soudaine avait envahi son visage.

—Qu'avez-vous ? demanda la jeune fille, d'une voix inquiète.

Il balbutia :

—J'ai que, depuis notre arrivée à Marseille, je tremble à la pensée de cette minute.

—Vous tremblez ?

—Oui, Jalma... J'ai pour vous une tendresse si profonde, si vraie qu'une épouvante me prend en songeant que je puis démériter dans votre esprit, descendre du piédestal où votre amour m'a élevé.

—Démériter ? répéta-t-elle, avec stupeur.

Tout son être disait le désarroi, toute sa personne implorait une explication.

—Ah ! continua Renaud, si j'étais certain que vous êtes la fille du pauvre Ahmed ?

—Qu'est-ce que cela changerait ?

L'accent de la charmante créature s'était fait presque acerbe. Dans les paroles de celui qu'elle considérait comme son fiancé, elle avait senti passer une tristesse, une menace pour son bonheur.

Et elle redressait la tête, prête à le défendre contre tout et contre tous.

Mais, avec effort, Jean-Paul reprit :

—Hélas ! je n'en suis pas, je n'en serai jamais certain !

—Qu'importe ?...

Il interrompit l'exclamation du geste, et une douleur infinie dans le regard :

—Vous êtes peut-être fille d'Asiz, vous êtes la descendante de toute une lignée de souverains.

—Je croyais, fit-elle nerveusement, qu'à Yildiz, vous aviez reconnu combien les rois sont plus malheureux que les autres hommes.

Il secoua tristement la tête :

—Plus malheureux, oui... mais plus haut. La foudre frappe le chêne plutôt que le brin d'herbe. Vous êtes une enfant!... Qui pourrait percer les ténèbres de l'avenir? Quel sort vous est réservé ?

—Le bonheur avec vous. Le désespoir sans vous !

Il lui prit les mains et les baisa dévotieusement.

—Oui, vous parlez ainsi aujourd'hui.

—Je parlerai ainsi toujours.

—N'affirmez pas, Jalma. Vous ne savez rien de la vie. Chaque jour écoulé vous apportera sa part de cette science ardue...

—Et m'apprendra... ?

—Que le monde, vous voyant belle, riche, et sans doute de noble origine, pensera que j'ai été un "malin", que j'ai su faire *la bonne affaire*.

—Le monde sera méchant, voilà tout.

"Pour moi, je ne douterai jamais de celui qui a risqué sa vie pour arracher à la mort une petite paysanne inconnue.

—Ou une petite princesse ignorée.

Jean-Paul se laissa glisser aux genoux de l'adorable créature :

—Oh ! ne parlez plus. Je vous aime, mon coeur se déchire à vous parler ainsi; mais l'honneur commande...

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité—
Les maisons d'affaires qui ont le mieux réussi se sont toujours servies d'une publicité sincère et bien faite.

65ième ANNEE No 196 — QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

MGR VILLENEUVE ARRIVERA A QUEBEC LE 24 FEVRIER, A 2 H. P.M.

Mgr E.-C. Laflamme, P. D., Vicaire Capitulaire, est revenu hier après-midi de Gravelbourg et a confirmé le message de la Presse Canadienne annonçant pour le 24 février l'intronisation du nouvel archevêque de Québec. — S. E. Mgr Villeneuve arrivera le même jour, à 2 h. p. m., et sera reçu à la gare par les sommités du monde religieux et civil de la vieille capitale. — Une réunion du Chapitre Métropolitain suivra immédiatement et l'intronisation aura lieu le soir, à 8 heures.

A LA CATHEDRALE

Mgr E.-C. Laflamme, P. D., Vicaire Capitulaire de l'archidiocèse de Québec, est revenu hier après-midi de Gravelbourg, Sask., où il était allé conférer avec Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archevêque-élu de Québec, sur les détails de la prise de possession du siège archiépiscopal. Mgr Laflamme a confirmé, à son retour, la nouvelle que nous annonçait la Presse Canadienne, au début de la semaine, à l'effet que Mgr Villeneuve a choisi le 24 février comme date de son intronisation dans la Basilique de Québec.

Mgr Laflamme avait quitté Québec le 6 janvier dernier et, après trois jours de chemin de fer, il atteignait Gravelbourg le 9. Le but de son voyage, nous le disons plus haut, était de discuter avec Mgr l'Archevêque-élu la date et les détails de la cérémonie d'intronisation. Mgr Laflamme passa une couple de jours à Gravelbourg, qu'il trouva aux prises avec un hiver rigoureux. Il visita les communautés religieuses de cette petite ville de l'ouest, et put constater jusqu'à quel point le clergé et les fidèles de ce diocèse lointain regrettent le départ de leur premier et sympathique Evêque. Mgr Laflamme se rembarquait mardi pour son long voyage de retour, et à 3 heures hier apres-midi, il rentrait au palais archiépiscopal de Québec.

Son Excellence Mgr Villeneuve s'arrêtera probablement quelques jours à Ottawa, dans son voyage vers Québec. Notre nouvel Archevêque arrivera ici le 24 février, à 2 heures de l'après-midi, par le Pacifique Canadien. Il sera reçu à la gare par les sommités du monde religieux et civil de la vieille capitale, et se dirigera immédiatement vers l'Archevêché. Un peu après son retour, suivant une formalité généralement suivie, Mgr Villeneuve rassemblera le Chapitre Métropolitain et lui fera connaitre la bulle papale le nommant Archevêque de Québec.

La cérémonie de l'intronisation aura lieu le soir de ce même jour, à 8 heures, dans la Basilique. Il est probable que le programme, sauf pour quelques détails, sera le même que lors de l'intronisation de feu le Cardinal Rouleau. Le programme de la cérémonie, en ce cas, comportera la lecture de la bulle du haut de la chaire, la présentation des voeux du clergé, lecture d'une adresse de bienvenue au nom de la cité de Québec, puis réponse de Son Excellence Mgr Villeneuve. A l'intronisation du Cardinal Rouleau, M. le chanoine Maguire avait aussi formulé les souhaits du clergé et des fidèles de langue anglaise. La cérémonie, qui aura débuté par le défilé des Archevêques, des Evêques et autres dignitaires ecclésiastiques présents, se terminera par un Salut solennel du Saint-Sacrement.

Les détails complets de l'intronisation de Mgr Villeneuve ne tarderont pas à être connus, maintenant que Mgr Laflamme est de retour.

UNE SEMAINE ACTIVE A LA LEGISLATURE

Plusieurs projets de loi étudiés à la courte séance du vendredi.

A L'ASSEMBLEE

Le Conseil Législatif a déployé beaucoup d'activité depuis mardi.

GROUPE D'ELITE

(PAR EDMOND CHASSE)

La Chambre a tenu sa courte séance du vendredi matin et a adopté quelques projets de loi, dont l'un du Premier Ministre pour porter le salaire du juge de la Cour des Jeunes Délinquants à Montréal de $3,000 à $5,000.

Les députés ont quitté le Palais législatif à midi pour ne revenir que lundi soir à 8 heures 30.

Hier après-midi, le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence de l'hon. M. L.-A. Taschereau et a tenu une longue séance, au cours de laquelle le major C.-G. Power, C.R., député de Québec-Sud, a été reçu et a passé près d'une heure en compagnie des membres du cabinet.

La présence du major Power a fort intrigué les journalistes qui étaient dans l'antichambre de la salle du conseil des ministres. On se demandait même si le député de Québec-Sud, qui est organisateur-en-chef libéral, n'était pas entré pour de bon dans le cabinet provincial. M. le docteur Alfred Morisset, greffier du Conseil Exécutif, fut interrogé, mais c'est en vain que l'on pose des questions à cet homme discret.

A 4 heures 30, le major Power sortit. Il fut entouré par les journalistes mais impossible de lui arracher une seule parole. Il ne distribua que des sourires et des poignées de mains.

Après la séance du cabinet, en sortant de la salle avec l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, le Premier Ministre tira les choses au clair. Il déclara que le major Power était venu proposer au gouvernement un plan pour établir des colons sur des terres situées dans de vieilles paroisses et très propres à la culture.

L'hon. M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, grand apôtre du retour à la terre, étudiera le projet du major Power.

Le cabinet a aussi reçu une délégation de Chicoutimi, présentée par le député de la ville, M. Gustave Deliste, qui a demandé de l'encouragement au retour à la terre.

L'hon. M. LaFerté continuera les négociations avec la délégation.

Le Conseil Législatif a eu une semaine très intéressante et nous tenons à signaler la belle activité des membres de la Haute Chambre, qui forment un groupe de législateurs d'élite sous la présidence de l'hon. M. Jacob Nicol.

Le Président Jacob Nicol est un digne successeur de l'honorable Adélard Turgeon, qui fut pendant plus de vingt ans l'honneur du Conseil Législatif. L'hon. M. Nicol, qui garde les plus belles traditions de la Haute Assemblée, a des collaborateurs d'expérience dans les deux ministres sans portefeuille, l'hon. M. Narcisse Pérodeau, le leader, et l'hon. M. George Bryson, et il s'entend avec l'hon. sénateur Thomas Chapais comme jadis le Président Turgeon et l'honorable J.-L. Perron. Toutes les suggestions de l'éminent sénateur-conseiller (l'hon. M. Chapais est membre des deux Chambres) sont prises en sérieuse considération, surtout au comité, où le véritable travail se fait. Les conseillers ont siégé un soir de cette semaine jusqu'à 11 heures et demie, pour étudier le bill de Montréal. Ce soir-là, l'hon. M. Nicol et l'hon. M. Chapais dirigeaient pratiquement les débats ensemble.

Parmi les plus assidus conseillers, qui répondent à toutes les convocations de M. le greffier R.-A. Benoit, mentionnons l'hon. M. W.-G. Power, l'hon. M. John-Hall Kelly, un maître dans la procédure, l'hon. M. P.-R. du Tremblay, l'hon. M. Georges-A. Simard, l'hon. M. J.-E. Roberge, l'hon. M. E. Thériault, l'hon. Dr E. Choquette, l'hon. Dr A.-V. Roy, l'hon. Frank Carrel, etc., sans oublier l'hon. Dr Jean Girouard, qui n'a pas manqué une séance cette semaine malgré ses 75 ans, et l'hon. M. Né-

(Suite à la page 4)

L'ASSEMBLEE DE L'HOPITAL LAVAL

Réélection du bureau de direction. — M. Léon-T. Des Rivières remplace feu le notaire Tessier. — Rapport du Dr Desmeules.

STATISTIQUES

Les directeurs de l'hôpital Laval ont tenu leur réunion annuelle, hier après-midi, au bureau de M. le magistrat en chef Ferdinand Roy, au Palais de Justice.

Le principal rapport présenté au cours de l'assemblée a été celui de M. le Dr Roland Desmeules, assistant-surintendant médical de l'hôpital. Ce rapport est très intéressant.

On y relève d'abord les chiffres suivants. Au cours de l'année, 598 patients ont été admis à l'hôpital: 243 hommes, 269 femmes et 86 enfants. On a traité 958 malades, soit un total de 146,365 jours. 479 malades sont sortis au cours de l'année: 89 sont décédés et le 31 décembre dernier, il restait 390 patients.

Voici quelles étaient les conditions physiques des malades admis au cours de l'année:

Tuberculose pulmonaire: 1er stage, 135; 2e stage, 163; 3e stage, 169; tuberculose osseuse et autres, 48; non tuberculeux, 84.

Conditions physiques à la sortie: apparemment guéris, 92; évolution arrêtée, 61; améliorés, 240; non améliorés, 86.

M. le Dr Desmeules termine son rapport par les remarques suivantes:

"En septembre dernier, nous eûmes le regret de voir disparaitre le docteur Arthur Simard. Chirurgien en chef de l'hôpital Laval pendant plusieurs années, il apporta à nos malades le grand bénéfice de son dévouement et d'un esprit clinique remarquable. Il est vivement regretté par le personnel médical et hospitalier de notre maison.

"C'est à l'influence et à l'initiative du docteur Arthur Rousseau que nous devons la venue à l'hôpital Laval du professeur Emile Sergent. Pendant un mois, nous avons bénéficié du contact immédiat et de l'enseignement clinique de ce grand maitre de la médecine française. Nos malades profitèrent aussi largement du séjour parmi nous du professeur Sergent.

"Répondant aimablement à l'invitation de notre surintendant, le professeur Archibald nous honora de sa visite et nous fit bénéficier de sa très grande expérience en chirurgie thoracique".

Roland DESMEULES, M.D.,
Assistant-surintendant.

A la suite de ce rapport, on discuta quelques questions concernant le fonctionnement de l'hôpital. On procéda finalement à l'élection des officiers. M. Léon-T. des Rivières fut élu pour remplacer feu le notaire Cyrille Tessier. Tous les autres officiers ont été réélus. Le bureau de direction est donc formé comme suit:

Président, l'honorable M. L.-A. Taschereau, vice-président, l'honorable M. Gerald Power; secrétaire, M. le juge Ferdinand Roy; directeurs, Mgr Camille Roy, P.A., M. le Dr Arthur Rousseau, M. J.-H. Fortier et M. Léon-T. des Rivières.

JUGEMENTS DE SIR FRANCOIS

Renvoi de l'action dans la cause de Morissette vs Lacoursière.—Jugement pour $330 dans celle de Doré vs Beaulieu.

REMARQUES DU TRIBUNAL

Sir François Lemieux a rendu jugement hier dans la cause de Morissette contre le notaire Lacoursière. Morissette avait confié un montant d'argent au défendeur pour régler ses affaires. Il prétendit par la suite que le notaire avait payé des montants qui n'étaient pas dus. Sir François, après avoir analysé la preuve, déclare que l'action n'est fondée ni en droit ni en faits. L'action est donc rejetée avec frais et dépens.

Un autre jugement a été rendu, par le juge en chef, dans la cause de Doré vs Beaulieu. Le demandeur réclamait $784 de dommages. Un jour qu'il passait sur la route de Québec-Ouest, les enfants du défendeur avaient laissé un vieux pneu dans le chemin. Lorsque M. Doré arriva avec son auto il ne vit pas l'obstacle. Le pneu fit déraper la machine et celle-ci donna sur un poteau.

Le défendeur nia sa responsabilité. Il déclara que ses enfants—âgés de 9 et 7 ans — étaient bien élevés mais qu'il ne pouvait les surveiller continuellement. Il fut prouvé, cependant, que les bambins jouaient ainsi très souvent dans la rue et même devant la résidence de leurs parents. "Cet amusement", déclare Sir François, "constitue un danger et une nuisance pour les automobiles, et les parents ne devraient pas le tolérer."

Le tribunal déclare donc le défendeur responsable de l'accident et le condamne à payer $330 de dommages au demandeur.

A SILLERY

Les statistiques du dernier recensement qui vient d'être fait dans la paroisse de Sillery font voir qu'il y a actuellement 385 familles. Le chiffre total de la population est de 2,072 âmes dont 1,884 catholiques et 188 protestants. Les communiants sont au nombre de 1,563 et les non-communiants de 321.

VIVE PASSE D'ARMES HIER AU CONSEIL

M. Tremblay attaque et le maire Lavigueur se défend.

LA MUNICIPALISATION

A propos du bill du Quebec Power. — Plusieurs rapports sont adoptés.

L'EXPOSITION

La séance du conseil de ville, hier soir, la première de 1932, a été marquée par une nouvelle passe-d'armes entre le maire Lavigueur et son principal adversaire à l'hôtel de ville, l'échevin E.-A. Tremblay. Le représentant de Belvédère a provoqué lui-même cet incident, en posant au maire quelques questions en rapport avec le bill de la cité de Québec et celui du Quebec Power, et en rappelant une conversation qu'il a prétendu avoir eue avec notre premier magistrat le 4 janvier dernier, dans le bureau de celui-ci, au sujet de ces deux projets de loi.

Le duel a été bref mais excitant. Le maire Lavigueur a nié catégoriquement ce que son collègue avait avancé, mais l'échevin Tremblay, en dépit des rappels à l'ordre, a continué son discours, qu'il avait eu la précaution d'écrire. Cet incident excepté, la séance a été des plus terne.

L'échevin Tremblay se leva immédiatement après la lecture des rapports du comité administratif. Comme il ne pouvait prononcer son discours en invoquant une question de privilège, il proposa, secondé par l'échevin Noreau, que le conseil s'ajournât. Des protestations s'élevèrent immédiatement de quelques sièges, et certains échevins réclamèrent tout de suite le vote.

"Je ne désire pas que le conseil s'ajourne", expliqua l'échevin Tremblay, "mais je fais cette motion comme me le permettent les règlements du conseil, afin de pouvoir dire ce que j'ai à dire".

L'échevin Bouchard souleva alors un point d'ordre, mais le maire donna raison à l'échevin Tremblay, en s'appuyant sur l'article 34 des règlements du conseil qui décrète "qu'une motion d'ajournement est toujours dans l'ordre". Le représentant de Belvédère prit ensuite la parole.

L'échevin Tremblay commença par demander au maire de lui expliquer comment il se faisait que le bill du Quebec Power semble avoir préséance sur celui de Québec, bien qu'il ait été déposé au Parlement trois ou quatre semaines après. Il déclara avoir appris que l'étude du bill de Québec ne se ferait que le 19 ou le 21, et il affirma que ce retard lui paraissait étrange et serait de nature à déprécier le travail de la Commission spéciale d'enquête sur les taux d'électricité.

Jusque là, le maire avait écouté attentivement les paroles de son collègue. Mais l'échevin Tremblay le fit bondir peu après de son siège, par ces paroles :

L'échevin TREMBLAY : "M. le maire, vous vous rappelez sans doute les déclarations que vous faisiez, le 4 janvier, dans votre bureau, en présence de plusieurs échevins, alors que je vous demandais : "M. le maire, le bill de Québec, qu'est-ce qu'on en dit ?" et que vous me répondiez: "Tout est réglé, nous n'aurons pas le pouvoir de municipaliser".

Le maire LAVIGUEUR : "M. Tremblay, je vous rappelle à l'ordre. Vous n'avez pas le droit de faire ces insinuations. Jamais je n'ai prononcé de telles paroles".

L'échvin TREMBLAY : "Ce que je dis là, c'est la vérité. Plusieurs échevins étaient présents dans votre bureau, ce jour-là, et peuvent en témoigner".

Le maire LAVIGUEUR. : "Je suis bien content de savoir que vous êtes avec nous, maintenant, sur la question des taux de l'électricité. Quant à moi, il y a longtemps que le public connait mes opinions, à ce sujet".

L'échevin TREMBLAY : "Je vous posais à la même date une autre question, savoir : "Et le Quebec Power", et vous me répondiez : "Tout est réglé".

Le maire LAVIGUEUR : "Ce sont encore des insinuations, et je vais prendre les moyens de vous rappeler à l'ordre, M. Tremblay. C'est moi qui préside le conseil, ici".

L'échevin TREMBLAY : "M. le maire, maintenant que le bill du Quebec Power est passé en deuxième lecture depuis hier soir, et que le bill de Québec n'a subi qu'une seule lecture à la Chambre, j'ai réfléchi et je réfléchis encore, me demandant comment il se fait que vous, M. le maire, vous faisiez une déclaration catégorique sur le sort du bill du Quebec Power et celui de la cité".

L'échevin Tremblay termina en disant :

"N'est-on pas en droit, M. le maire, de se demander, pour employer une vieille expression anglaise assez amusante : Y a-t-il un nègre qui se cache dans la pile de planches ?"

Le maire Lavigueur répondit brièvement à l'échevin Tremblay.

Le maire : "Cette prétendue entrevue dans mon bureau n'a jamais eu lieu. D'ailleurs, le public sait

(Suite à la page 4)

BEAU TRAVAIL DU COMITE DE SECOURS

Fondée depuis trois mois à peine, cette association a déjà obtenu de magnifiques résultats. — $6,373 pour les pauvres.

LA DISTRIBUTION

Malgré que l'hiver ne soit pas très rigoureux, il y a quand même beaucoup de misère en ville. Si la température est douce, l'absence de neige prive un grand nombre d'hommes de travail. Le chômage continue ses ravages. Aussi, les associations de charité, qui s'occupent de soulager la misère ont-elles beaucoup à faire. Au nombre de ces organisations se trouve le Comité de Secours, dont nous voulons parler, aujourd'hui.

Fondée depuis trois mois à peine, cette association a déjà remporté un résultat magnifique. Des sous-comités ont été établis dans chaque paroisse. Des dames charitables s'occupent de recueillir les offrandes et, sous la direction du comité central, distribuent des secours à ceux qui en ont besoin. Le comité travaille en coopération avec la Société St-Vincent de Paul, à laquelle il a déjà remis une somme de $3,100 depuis le début de la saison.

Voici des chiffres intéressants qui démontrent bien le travail accompli. On a distribué, à date:

2,627 pièces de vêtements neufs;
412 pièces de vêtements usagés;
854 paires de chaussures;
854 paires de caoutchouc;
740 verges de matériel pour vêtements;
62 livres de laine;
300 livres de viande;
900 livres de pain.

Les déboursés faits jusqu'ici sont répartis comme suit:

Donné à la St-Vincent de Paul	$3,100
Distribué en vêtements	2,638
Distribué par le comité lui-même	558
Payé pour du pain	28
Pour les lits additionnels aux refuges de nuit	48
TOTAL	$6,373

Un sous-comité spécial s'occupe de la distribution des remèdes et de procurer les soins d'urgence aux malades. Un autre voit à trouver de l'emploi aux femmes et aux jeunes filles. Soixante-dix d'entre elles ont déjà obtenu de l'emploi, grâce à ce comité.

Le Comité de Secours fait donc appel à tous les citoyens charitables pour lui aider à secourir les pauvres de Québec.

DIMANCHE AU RADIO

C'est demain après-midi, de 4 à 5 h., qu'aura lieu, au poste CHRC, la première heure de radio de L'Action Catholique. Deux brèves causeries seront données par M. le commandeur C.-J. Magnan et par M. le commandeur Jules Dorion, directeur de L'Action Catholique.

Le programme musical sera exécuté par la chorale paroissiale de Notre-Dame de Jacques-Cartier. Il y aura aussi une pièce d'orgue.

La partie musicale de cette heure radiophonique sera exécuté à l'orgue de l'église Jacques-Cartier et c'est au studio du poste CHRC que seront prononcées les causeries. On a terminé les installations à l'église de Jacques-Cartier et les expériences qui ont été faites ont donné des résultats satisfaisants. C'est la maison Lagueux & Darveau qui solde les frais de cette heure.

A BOSTON ET A PHILADELPHIE

Le ministère de la Voirie prendra part à deux expositions touristiques et sportives du 7 au 14 et du 21 au 28 février.

NOMBREUX EXHIBITS

M. Arthur Bergeron, secrétaire du ministère de la Voirie et des Mines, agissant actuellement comme sous-ministre, nous a annoncé que le ministère de l'honorable M. Perrault prendrait part à deux expositions touristiques et sportives aux Etats-Unis dans le courant du mois de février. La première sera tenue à Boston du 7 au 14 février et la seconde du 21 au 28 février.

Ce n'est pas la première fois que le ministère de la Voirie de Québec prend part à ces expositions annuelles. L'an dernier à Boston les représentants québecois enregistrèrent dans une seule journée la présence de 50,000 visiteurs.

"Nous aurons à Boston et à Philadelphie", nous dit M. Bergeron, "des exhibits très variés où nous exposerons tous les genres de spécimens de la faune québecoise. Nous distribuerons là des milliers et des milliers de pamphlets vantant les attraits de la province de Québec au point de vue de la chasse et de la pêche.

"Nous sommes à expédier actuellement des spécimens d'orignaux, chevreuils, caribous, chats sauvages, hibous, aigles, perdrix, renards et trente-six sortes d'oiseaux, ainsi qu'une dizaine d'espèces des poissons de nos lacs et rivières."

On est d'avis au ministère de la Voirie que cette propagande nous vaut beaucoup au point de vue touristique. Les bons effets de cette propagande ont d'ailleurs été démontrés de façon indubitable.

LES GRANDES ROUTES RESTENT OUVERTES

"Les grandes routes sont ouvertes actuellement comme on été", nous a dit hier M. J.-E. Renaud, secrétaire - trésorier du Club Automobile de Québec, qui ajoutait : "Il ne faut pas pour cela prendre le beurre à poignée. Si la plupart des grandes routes sont ouvertes, il n'en est pas ainsi pour toutes les routes régionales. Certains automobilistes ont manifesté l'intention de se rendre à La Malbaie, à La Tuque, etc. On est aussi bien de n'y pas songer. Que l'on se contente de voyager de Lévis à la Rivière du Loup, ou plus bas, de Québec à Montréal, de Lévis jusque dans la Beauce, à Sherbrooke, où ailleurs, mais que l'on se confine à ces grandes artères. Autrement, gare ! Et surtout, que l'on n'oublie pas ses chaines, excepté peut-être sur la route Québec-Montréal !

MORT SUBITE DE MGR D.-A. MORISSETTE

Le vénéré curé de St-Joseph de Beauce est décédé hier après-midi.

A L'AGE DE 66 ANS

Mgr Morisset avait été professeur à l'Université et curé à St-Victor.

UN HOMME D'OEUVRES

De St-Joseph de Beauce, où il a dispensé les vingt dernières années de son ministère si intensément actif, nous est parvenue, hier soir, la nouvelle de la mort de Mgr D.-A. Morissette, P.D.

Le vénérable vieillard a succombé en moins d'une demi-heure à l'aggravation d'un mal qui le minait depuis quelques années déjà, mais contre lequel il avait réagi jusqu'ici avec une grande énergie, refusant obstinément de se soumettre au repos qui eût pu prolonger ses jours.

Le vaillant soldat du Christ et de l'Eglise romaine est tombé au champ d'honneur. Hier matin, il avait célébré la sainte messe et vaqué à ses occupations coutumières. Il était absorbé dans la lecture du bréviaire, à deux heures de l'après-midi, lorsqu'il s'affaissa, privé de connaissance. Son organisme déjà affaibli par une forte lésion cardiaque ne devait pas résister à une nouvelle crise. Mgr Morissette expirait à deux heures et vingt, après avoir reçu les derniers sacrements des mains de son vicaire, M. l'abbé Joseph Hudon.

La population de St-Joseph de Beauce pleure la disparition du prêtre de sainteté proverbiale qui s'est dévoué pendant de si longues années au salut des âmes et à l'administration de la cure paroissiale. Le monde, habituellement bien peu prodigue de ses louanges à l'égard des vivants, a accordé à Mgr Morissette l'honneur d'un éloge sans exception.

Cette reconnaissance publique souvent manifestée de sa haute valeur et ses mérites vrais cadrait bien mal avec la modestie dont l'humble curé aimait entourer son action apostolique. Elle n'en était pas moins unanime. Educateur éclairé, prêtre d'une piété profonde, ami du pauvre et protecteur de l'indigence, administrateur et organisateur émérite, Mgr Morissette était dans la vie privée un causeur charmant, un collaborateur estimé pour ses belles qualités du coeur et de l'esprit, un confrère serviable, un hôte d'une affabilité et d'une urbanité insurpassable.

Réglant les heures de son existence sur l'accomplissement intégral de ses devoirs de pasteur, cet ecclésiastique distingué fut l'instigateur ou le protecteur de maintes oeuvres fertiles au cours de son long ministère. Nous ne faisons qu'énumérer la participation qu'il prit à la fondation du séminaire des Vocations Tardives de St-Victor de Tring, la collaboration accordée à l'organisation du congrès eucharistique de St-Joseph en 1928, l'aide fournie à l'orphelinat de St-Joseph, la fondation de ligues de jeunes gens qu'il avait tant à coeur, et, dans l'administra-

(Suite à la page 4)

LES ASSISES A LA RIVIERE DU LOUP

Philippe St-Pierre plaide coupable à l'accusation portée contre lui.— La sentence de Lapointe sera rendue lundi.

AUTRES PROCES

La Cour Criminelle, qui siège actuellement à Rivière-du-Loup, n'a eu qu'une courte séance hier avant-midi. La seule cause sur le rôle était celle de Philippe St-Pierre, lequel est accusé d'actes de grossière indécence. St-Pierre a plaidé coupable à cette accusation. Son procureur, M. Alexandre Michaud, C.R., a imploré pour lui la clémence de la Cour. L'hon. juge Walsh a ajourné la sentence à la fin du terme. La sentence d'Alexandre Lapointe, trouvé coupable de manslaughter, jeudi, est ajournée à lundi.

La Cour est maintenant ajournée à lundi. Les grands jurés étudieront aujourd'hui la cause de Ludger Beaulieu. Beaulieu est accusé de libelle diffamatoire. Si les grands jurés déclarent cette accusation fondée, le procès s'instruira lundi.

La Cour devrait siéger encore toute la semaine prochaine.

LES PREMIERS PERMIS

Le premier permis de construction depuis le commencement de l'année 1932 vient d'être délivré par le département municipal des travaux publics. Il s'agit d'un permis de $10,000 accordé à M. J.-R. Guay pour la construction d'une maison sur l'avenue Maisonneuve. Deux autres permis de moindre importance ont été accordés à la suite du premier: $1,200 à M. Eudore Caron, pour travaux de restauration, rue Vallières, et $400 à Mme Vve E. Bédard pour réparations à sa maison, au coin des rues Aqueduc et Morin.

PRESIDENCE A M. LE DR A. ROUSSEAU

La Société médicale des Hôpitaux Universitaires vient d'être fondée à Québec. — La première assemblée hier soir.

INTERESSANTS RAPPORTS

Concourant dans le triple but de grouper les médecins qui participent au même enseignement, aider au progrès scientifiques et établir des relations étroites avec les universités tant anglaises que françaises des villes étrangères, un groupe de professeurs éminents de l'Université Laval vient de jeter les bases d'une association qui portera le nom de Société médicale des Hôpitaux Universitaires. L'association, comme son nom l'indique, sera ouverte aux médecins et chirurgiens des hôpitaux de Laval et sa constitution est modelée sur celle de la Société médicale de Paris.

M. le doyen Arthur Rousseau est devenu président de la Société médicale, lors de l'élection du conseil de direction. L'un des initiateurs du projet lui-même, M. le Dr Rousseau aura comme collaborateurs M. le Dr Jos. Guérard, vice-président; M. le Dr Rolland Desmeules, secrétaire, et M. le Dr DesRochers, trésorier.

Une première séance, tenue hier soir, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, a présenté un intérêt marquant par suite des travaux de MM. les docteurs Joseph Guérard, J.-B. Jobin, Gaumond, Paul Garneau, Rosaire Potvin, André Simard et Raymond D'Auteuil.

Il a été décidé que l'association tiendra une séance le premier vendredi de chaque mois, une autre le troisième vendredi. L'association, nous l'indiquons plus haut, se mettra en rapport intime avec les sociétés identiques des villes étrangères, particulièrement avec celles du McGill et de l'Université de Montréal.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Courte séance hier midi sous la présidence de l'hon. M. Jacob Nicol. —Quelques bills subissent leur 3e lecture.

AJOURNEMENT AU 19

Le Conseil législatif a tenue une brève séance hier midi sous la présidence de l'honorable M. Jacob Nicol. Les quelques bills suivants ont été adoptés en troisième lecture:

Loi ratifiant le contrat passé entre le gouvernement de la province de Québec et les Soeurs Servantes du Coeur Immaculée de Marie concernant l'administration de la prison du district de Québec pour les personnes du sexe féminin;

Loi concernant "The Verdun Protestant Hospital";

Loi modifiant l'article 6 de la Loi des syndicats professionnels;

Loi concernant les salaires et gages des ouvriers et journaliers employés aux travaux entrepris pour remédier au chômage;

Loi modifiant l'article 24 de la Loi des compagnies de Québec.

Après l'adoption de ces bills le Conseil s'est ajourné à mardi le 19 courant à trois heures et demie de l'après-midi.

L'Association des directeurs de funérailles de la Province de Québec présente cette année encore un bill à la Législature pour se faire reconnaitre comme corps, et fermer ainsi la porte à ceux qui ne voudront pas en faire partie.

BEAU PROJET D'ASSISTANCE AUX COLONS

Le gouvernement achèterait les lots et les terres abandonnées.

CHOIX A FAIRE

Des experts feraient enquête. — Des contrats avec les colons.

MESURE PROCHAINE

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, à l'issue d'une séance du cabinet qu'il venait de présider hier après-midi, a déclaré aux journalistes: "Nous avons étudié un projet pour établir des colons sur des terres et des lots abandonnés.

"Nous avons aussi préparé ce qu'il nous reste à faire d'ici à la fin de la session. A part de cela, rien de nouveau."

La question de l'établissement des colons est considérée, avec raison, comme très importante par le gouvernement. Aussi, ce que l'on a étudié hier après-midi, c'est un projet de loi du ministère de la Colonisation. Ce projet, tel qu'élaboré, prévoit à l'achat par le gouvernement de terres et de lots patentés que les municipalités ont acquis pour le palement des taxes. Il y a d'excellentes terres cultivables qui tombent dans cette catégorie dans les paroisses du comté de L'Islet et pratiquement dans toutes les paroisses sur la rive sud, dans le bas du fleuve.

Le gouvernement, toutefois, n'acquerrait pas ces terres à l'aveuglette. C'est pourquoi des experts du ministère de la Colonisation ou de celui de l'Agriculture, ce qui est plus vraisemblable, seraient chargés de faire enquête au préalable sur chacune des terres à acquérir.

Cette mesure gouvernementale, du ressort du ministère de la Colonisation, aiderait énormément les familles urbaines qui ne cessent, par ces temps de crise, de regretter l'erreur qu'elles ont faite un jour d'abandonner la terre. Mais cette mesure aura un autre effet excellent: elle permettra aux municipalités de retirer de la monnaie courante pour les terres jusqu'ici infructueuses qu'elles auront ainsi vendues au gouvernement; de plus, leur évaluation sera élevée du fait que toutes leurs terres seront en culture. Ainsi toutes les parties intéressées y trouveront leur profit.

Quant à ce qui est du remboursement au gouvernement par le nouveau cultivateur, il sera effectué, croyons-nous, par des palements à différents intervalles, tel que prévu dans le contrat.

Voilà ce que nous savons de l'important nouveau projet de loi que nos ministres ont étudié hier après-midi et qui ne tardera pas à être soumis à la Chambre.

L'honorable M. LaFerté, sans vouloir faire lui-même aucune déclaration, nous a laissé entendre que tout serait prêt pour la semaine prochaine.

Le major "Chubby" Power a rencontré les ministres au cours de leur réunion. L'hon. M. Taschereau nous a dit que c'était à propos du projet de loi dont il est question plus haut, mais le major lui-même n'a pas voulu préciser devant notre représentant le but de sa visite.

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

SPÉCIAUX AUJOURD'HUI
AU DEPARTEMENT DES
Médecines Brevetées et Articles de Toilette

Vous pouvez épargner plusieurs dollars en achetant dans ce département. Venez vous renseigner sur les prix de quantités de choses dont vous avez besoin pour la maison.

EN VENTE AUJOURD'HUI ET LES JOURS SUIVANTS
Tant qu'il y en aura

Petits chiens en porcelaine remplis de sels à bain. Rég. 50c pour . . 25c
Bouteilles genre "Thermos" Régulier $1.00 pour 49c
Sets de brosses militaires en ébène naturel. Rég. $5.00 pour 2.50
Sets le brosse militaire, bonne qualité. Régulier $2.50 pour 1.00
Parfums "Lioret", Régulier $1.00 pour 45c
Parfums "St-Cyr", Régulier $1.00 pour 42c
Set de parfums français "Devanchy". $5.00 pour 2.50
Parfumeuses de tous genres de . . . . . 45c à 5.00
Savon Français (à la rose) 6 pour 25c
Compact double, naturel et Rachel. $1.25 pour 75c
Coton absorbant, paquets 1 liv. Rég. 75c Spécial pour cette vente 34c
Nouveauté en savon Français, Régulier 50c pour 25c

Premier Plancher -- Gauche

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 16 JANVIER

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Nous avons déjà félicité les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale de leurs excellentes opérations pendant l'année difficile qui vient de se terminer. Si le volume des affaires de cette belle institution canadienne-française a légèrement fléchi, sa position s'est encore sensiblement renforcée. Ses espèces liquides et ses effets immédiatement réalisables représentent près de 58 pour cent de son actif, et cet actif lui-même est de près de $3,000,000.00 de plus qu'il n'était l'année précédente. Cette vigilance n'a pas uniquement servi les intérêts de la banque, mais aussi ceux de ses clients. C'est ainsi que des banquiers doivent exercer leur prudence pour le plus grand bien d'une société. D'une lecture hâtive du rapport de M. Beaudry Leman, directeur-gérant de la Banque Canadienne Nationale, nous signalerons un seul point important, en attendant d'en faire une analyse plus complète. Cet observateur attentif signale, comme l'une des causes de la baisse actuelle du dollar canadien l'abus des emprunts canadiens, publics ou privés, sur le marché étranger. Avec les ressources pécuniaires du pays, toutes les bonnes entreprises peuvent trouver ici les fonds dont elles ont besoin au compte du capital. Ce fait est démontré par le succès du dernier emprunt national, plus que largement souscrit, en moins de dix jours, par l'épargne canadienne. L'avis est bon à suivre. Dans le cours des prochains douze mois, nos grandes administrations publiques auront besoin de crédit. Qu'elles incluent dans leurs demandes de soumission la condition de remboursement à l'échéance en dollars canadiens. Cette précaution les mettra complètement à l'abri des fluctuations du papier-monnaie, de même qu'elle contribuera à protéger nos devises canadiennes contre les influences défavorables qui s'exercent, en temps de crise, sur le marché de l'argent.

DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La rumeur a couru que le gouvernement fédéral songeait à réduire les traitements des fonctionnaires, comme l'ont fait plusieurs administrations provinciales, notamment celle de l'Ontario. Nous ignorons quelles sont les intentions de M. Bennett à ce sujet, mais une déclaration récente de M. Taschereau a calmé, du moins pour cette année, les inquiétudes de son personnel québecois. L'actualité de ce problème nous amène à rappeler que l'on a tort d'assimiler le traitement d'un fonctionnaire au salaire de l'employé d'une administration privée ou aux gages de l'ouvrier industriel. Dans la catégorie des salariés d'un gouvernement entre les juges et magistrats, les ministres, les hauts fonctionnaires, les petits fonctionnaires, les employés surnuméraires, et une armée de journaliers payés à l'heure ou à la journée. L'on convient généralement que, pour les responsabilités assumées, les qualifications nécessaires, les sacrifices auxquels ils ont tenus, les juges, les magistrats, les ministres, les hauts fonctionnaires et les experts d'un gouvernement ne sont pas payés trop cher. Au contraire, on entend souvent soutenir que la modicité des traitements nuit au recrutement de ces dignes serviteurs publics. Chez les petits fonctionnaires, les traitements ne sont pas très intéressants, mais, par contre, leurs fonctions ne sont pas très difficiles à remplir. A la condition de fonctionnaire sont attachés certains avantages et certains désavantages: les employés permanents ont la continuité de l'emploi, le droit à une pension de retraite, des heures de travail limitées, des vacances et des congés appréciables; mais ils ne peuvent compter sur l'influence du nombre ni sur le syndicalisme pour obtenir des améliorations à leur sort, encore moins des augmentations de salaires dans les périodes d'inflation. On se le rappelle, pendant la guerre, les fonctionnaires, tant fédéraux que provinciaux, étaient dans une position pécuniaire bien inférieure à celle des ouvriers à gages. Il découle de tous ces faits et de ces considérations que le traitement des fonctionnaires ne doit pas être revisé à la baisse ou taxé, à moins de raisons très graves. Cependant, les gouvernements peuvent économiser sur les frais d'administration, avec le temps, en limitant le nombre des fonctionnaires au besoin strict des services. C'est à cette conclusion juste qu'en arrive la plupart des économistes qui ont étudié cette question. Elle justifie la bienveillante sagesse de M. Taschereau à l'égard des milliers de fonctionnaires provinciaux qui relèvent de son gouvernement.

UNE QUESTION DU "TEMPS"

Sous ce titre l'"Osservatore Romano" a publié les lignes suivantes, dont nous avons donné le résumé:

Le "Temps" du 1er décembre, en une correspondance télégraphique de Rome, relève que l'"Osservatore" a "fait le 10 septembre, un éloge dithyrambique du discours prononcé à Genève par l'hon. Grandi en faveur du désarmement"; que ses lecteurs ont ensuite cherché en vain un résumé quelconque de la thèse française; que nous avons laissé passer sous silence jusqu'au discours que le cardinal Bourne a prononcé à Londres sur le désarmement et l'Eglise catholique.

C'est pourquoi le correspondant se demande:

"L'"Osservatore Romano" est-il un journal italien ou le journal de la Cité du Vatican, c'est-à-dire d'un Etat qui se dit libre, indépendant et souverain? Un certain nombre de ses lecteurs voudraient être éclairés à cet égard".

Il est facile d'observer qu'à cet égard, ce "certain nombre de nos lecteurs" se réduit à un: au correspondant romain du "Temps". Mais précisément parce qu'en écrivant dans son journal, il crée à sa manière l'opinion de ses lecteurs, il est indubitable que ses lecteurs à la lecture de la correspondance romaine en question du 1er décembre, se seront posé le grave problème, l'angoissante énigme de l'informateur romain: "L'Osservatore" est-il un journal italien?"

Aussi est-ce aux lecteurs du "Temps", non, certes, aux nôtres, que nous répondons: Le 10 septembre, l'"Osservatore Romano" publiait une information de Genève comportant un résumé, d'environ une colonne du discours de l'hon. Grandi. L'éloge dithyrambique consistait en ces mots de l'information: "Le discours du ministre italien Grandi a été suivi par l'assemblée avec le plus grand intérêt, et il a été interprété comme une introduction à de prochaines négociations politiques, l'orateur ayant touché les problèmes les plus importants qui réclament l'attention de la Société des Nations: les réparations, les dettes internationales, le désarmement. Dans les cercles voisins de la délégation française, le discours est considéré comme un appel à la thèse française de la sécurité".

Le 13 septembre, l'"Osservatore Romano" publiait une autre information de Genève comportant un résumé du discours de M. Briand, sur plus d'une colonne, discours où était exposée la thèse française. Cette information s'achevait par ces réflexions:

"L'hon. M. Briand, chef de la délégation française, a prononcé le discours si attendu, où il a fait preuve de ses qualités oratoires bien connues. L'intérêt qui s'attache toujours à tout grand discours de l'éminent homme d'Etat, était aiguisé par le désir de connaître sa pensée spécialement au sujet de la proposition de l'hon. Grandi". Et à propos de l'appel final de l'orateur l'information concluait ainsi:

"Paroles qui font toujours plaisir, même si elles ne sont pas neuves, spécialement dans la bouche de M. Briand".

Finalement, l'"Osservatore", après avoir donné le 27 novembre la nouvelle de la réunion de Londres, le soir du 1er décembre, revenait sur le sujet précisément pour publier les paroles prononcées par l'Eme Cardinal Bourne en cette occasion.

Après quoi, nous ne doutons pas qu'un certain nombre au moins, de lecteurs du journal parisien se demanderont: "Le correspondant romain du "Temps" est-il un homme sérieux?"

—De la Croix.

LES TRESORS DE MOUKDEN

Au premier rang des "victimes" de l'occupation japonaise en Mandchourie, le "Sunday Times" cite:

Le maréchal Tchang-Su-Lian et son bras droit le général Tan-Sou-Lin, dont la conquête japonaise ruinerait les importantes propriétés. Les biens que possède le premier s'élèvent à 80 millions de dollars, tandis que la fortune de Tan-Tou-Lin, gagnée dans le commerce de l'opium, se monterait à 10 millions de dollars.

Tous deux ont dû laisser leurs grandes richesses en Mandchourie. Tan-Sou-Lin avait été très éprouvé il y a quelques années par le krach d'une banque importante. Depuis lors, il conservait toute sa fortune en or, en argent et en pierres précieuses, dans les caves de son palais de Moukden.

La plus grande part de la fortune de Tchang-Su-Lin consiste en lingots d'or, recueillis par son père le maréchal Tchang-Sut-Ling, et augmentée par le fils.

Ces lingots, enfouis dans les caves de son palais de Moukden, sont évalués à 32 millions de dollars.

Bon vieux temps

(De *L'Evénement*, 15 Janv. 1872).

LES CAUSERIES DU DIMANCHE

(*Par A.-B. ROUTHIER*)

Huitième et dernière lettre à l'auteur

Mon cher M. Basile,

Je viens vous faire mes adieux.

J'en suis marri, mais que voulez-vous, c'est la loi d'ici bas: il n'y a point de bons amis qui ne se quittent.

Je me souviendrai longtemps, croyez-moi, M. Basile, des joyeux moments que vous m'avez procurés; et je suis convaincu que, de votre côté, vous n'oublierez jamais les petites attentions que j'ai eues pour vous. Je veux même y mettre le comble en vous donnant, comme souvenir de moi, quelques petits conseils qui me sont suggérés par l'intérêt que je vous porte, et que je vous prie de mettre en pratique, si vous voulez éviter de nouveaux désagréments.

Ces petits conseils, les voici, M. Basile:

1.—Prenez garde au péché d'orgueil qui consiste à se croire beaucoup meilleur que les autres; et méditez quelquefois sur cette belle parole de St-Paul: "Je suis le dernier d'entre mes frères!"

2.—Souvenez-vous de l'axiôme: "Quand on demeure dans une maison de verre, on ne doit pas jeter de pierres chez son voisin". Ce qui veut dire que, lorsqu'on a dans sa réputation certains accrocs peu enviables, il est très imprudent d'essayer à déchirer celle des autres.

3.—Rappelez-vous que le ciel est fait pour tout le monde, et que c'est être égoïste que de vouloir l'accaparer pour soi tout seul; que ce métier-là est dangereux, car en voulant fermer la porte du paradis au nez même des grands dignitaires de l'Eglise, on risque de s'en faire donner sur les doigts et d'être remis à sa place.

4.—Avant de parler au nom de la religion, commencez par en étudier les doctrines les plus élémentaires; et au lieu de réprimander les autres pour leur insubordination, commencez par vous soumettre vous-même aux autorités de votre diocèse, et cessez de leur dicter une ligne de conduite à votre guise.

5.—N'accusez pas les autres d'irréligion, sous prétexte qu'ils ont politiquement différé d'opinion avec certains membres du clergé, de peur qu'on ne vous rappelle que vous avez écrit des articles de journaux censurant nos autorités religieuses; que vous avez ouvertement accusé votre Archevêque de faire des confessions à l'esprit du mal; que vous vous êtes, tout dernièrement encore, insurgé publiquement contre une de ses décisions, et qu'enfin, vous faites parti d'un certain cercle *d'illuminés* qui viennent de publier à Montréal un ignoble pamphlet, où les sommités religieuses du pays sont représentées comme agissant sous l'influence directe de l'Enfer.

6.—N'offrez jamais votre affidavit pour prouver que vous n'avez jamais écrit de lettres anonymes. Vous êtes assez avocat pour savoir qu'un accusé n'est jamais admis à testifier dans sa propre cause. Et puis tout le monde sait qu'un homme qui écrit des lettres anonymes, est capable de le nier sous serment. Le révérend M. Patry s'occupe probablement assez peu de vous pour faire semblant d'accepter vos dénégations assermentées; mais le public est beaucoup plus sévère, lui!

7.—Quand vous aurez jamais à justifier les écrits cyniques et saugrenus de M. Veuillot n'invoquez jamais la Bible, de peur qu'on ne vous défie de traduire en langue vulgaire, le cantique des cantiques de Salomon, l'origine des Moabites et des Ammonites, les aventures galantes du patriarche Judas, l'histoire d'Oalla et d'Ooliba, quelques passages des prophéties d'Ezéchiel, etc., etc.

8.—Quand vous discuterez avec un adversaire ne tronquez jamais ses phrases et ne défigurez jamais ses idées, dans le but de faire penser du mal de lui ou de son style. Ce petit moyen es rop puéril pour un homme sérieux, et pas assez honnête pour un saint homme. En recourant à de semblables artifices, vous prouvez à tout le monde que vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

9.—Si jamais vous changez de lieu de résidence, ne le faites pas dans le dessein que vous me communiquiez à moi-même, en quittant Québec, celui d'aller spéculer sur la *bêtise humaine;* car ce genre de spéculation pourrait encore produire ailleurs ce qu'il a produit à Kamouraska, une *basiliophobie* chronique et incurable dont les symptômes se manifestent d'une manière si désagréable pour l'odorat des passants.

10.—Je vous conseillerais aussi, M. Basile, de ne jamais dire que tous ceux qui vous détestent à Kamouraska sont de la *canaille;* d'abord c'est bien prétentieux, et ensuite, vous nous donnez par là une trop triste idée de ce charmant village où vous auriez bien du mal à trouver deux amis.

(A suivre)

UNE SEMAINE ACTIVE A LA LEGISLATURE

(Suite de la page 3)

mèse Garneau, toujours ponctuel à 84 ans.

La séance du vendredi est ouverte à 11 h. 20.

M. le Vice-Président Irénée Vautrin est au fauteuil.

Le Premier Ministre présente un bill intitulé "loi modifiant la loi des salaires de certains officiers de justice".

M. Maurice DUPLESSIS. — "Explain."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, le but du projet est de porter de $3,000 à $5,000 le salaire du juge de la Cour Juvénile à Montréal. M. le juge J.-O. Lacroix, qui cumulait les fonctions de juge des Sessions et de président du tribunal des Jeunes Délinquants (Cour Juvénile) a résigné ces dernières fonctions pour se consacrer à la Cour des Sessions. M. L.-P. Caisse a été nommé à sa place à la Cour Juvénile."

Adopté.

La Chambre en comité plénier (M. Lucien Dugas au fauteuil) adopte les projets suivants:

Loi annexant un certain territoire à la municipalité de Ste-Monique, dans le comté de Lac St-Jean-Est.—M. Fillion (Lac St-Jean).

Loi détachant certains lots de la division d'enregistrement et du comté de Beauce et les annexant à la division d'enregistrement et au comté de Dorchester.—M. Giguère.

Le Premier Ministre propose la 2e lecture de son projet amendant la loi des licences.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Comme je l'ai dit l'autre jour, il s'agit de réglementer les bureaux d'informations et les chalets situés le long des routes. Nous voulons aussi empêcher la sollicitation auprès des touristes, à l'entrée des villes. Comme le bill pourra provoquer de l'opposition, je propose qu'il soit référé au comité des Bills Publics."

Le bill est lu une 2e fois et la motion du Premier Ministre est adoptée sur division.

L'hon. M. TASCHEREAU—"L'hon. député de Trois-Rivières est-il prêt pour l'étude du bill de la ville de Trois-Rivières?"

M. DUPLESSIS.—"Non, pas aujourd'hui."

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).—"Vous voulez que nous l'ajournions à cinq jours?" (rires)

M. DUPLESSIS.—"Oui."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Très bien." (rires)

Le projet de loi du Premier Ministre relatif à la vente des effets déposés chez les buandiers est lu une deuxième fois et référé au comité des Bills Publics.

A midi, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi soir à 8 h. 30.

VIVE PASSE D'ARMES HIER AU CONSEIL

(Suite de la page 3)

que lorsque j'ai des confidences à faire, ce n'est pas à l'échevin Tremblay que je les fais. J'ai reconstitué le comité des amendements à la charte, qui avait été dissous on sait dans quel but..."

L'échevin TREMBLAY : "Dites-le, M. le maire".

Le maire : "J'ai reconstitué le comité des amendements à la charte pour permettre à la ville de demander le pouvoir de municipalisation. Mardi prochain, je serai à mon poste, comme toujours et je ne me servirai pas de faux-fuyants, comme font quelques-uns".

L'échevin Bertrand se leva ensuite pour dire que le bill du Quebec Power serait discuté en même temps que celui de la cité de Québec, et que les représentants de la ville pourraient alors faire valoir leurs points de vue.

Et l'incident fut clos.

La séance se continua. Tous les rapports du comité administratif furent ratifiés. Ces rapports comportaient les recommandations suivantes:

Octrois de $5,000 au Secrétariat des familles pour secours directs;

Permis à G. Gendron d'installer une station de service à gazoline dans la remise des tramways de la rue St-Jean, à condition de faire une refection de la partie de la bâtisse qu'il emploiera;

Contrats pour chaines de granite à Ignace Bilodeau;

Paiement à Alb. Béchard d'un montant de $79.00 pour travaux à l'exposition;

Contrat à M. Alcide Blanchette pour enlèvement de la neige;

Au temps des interpellations, l'échevin Samson demanda si le rapport annuel de la Commission de l'exposition serait présenté bientôt.

"Je demande cela", dit l'échevin Samson, "car plusieurs marchands de la basse-ville se plaignent de n'avoir pas encore été payés par la Commission de l'exposition pour ce qu'ils lui ont vendu".

"Le rapport de l'exposition ne tardera pas", répondit le maire.

L'échevin Emond interpela à son tour le maire au sujet des comptes payés par les citoyens du quartier Saint-Roch pour l'enlèvement de la neige. Citant le cas des citoyens de Limoilou qui ont été remboursés par la ville, suivant un jugement du Recorder des Rivières, parce que les comptes qu'ils avaient déjà payés étaient, trop élevés, l'échevin Emond demanda si les propriétaires de Saint-Roch, qui ont soldé des comptes qu'ils trouvent exhorbitants, seraient traités sur le même pied.

"Le remboursement a été fait, dans le cas des citoyens de Limoilou", pour l'enlèvement de la neige durant l'hiver de 1929-30", répondit le maire, "et en vertu d'un jugement du Recorder qui ne s'applique qu'à ces cas. Si d'autres citoyens veulent obtenir un remboursement, il faudra qu'ils s'adressent à la Cour du Recorder ou que le comité administratif prenne une décision à cet effet".

Le maire conseille à l'échevin Emond de soulever la question au comité.

A neuf heures et quart, le conseil s'ajournait au vendredi, 29 janvier.

Quelques lettres furent lues par le greffier, au début de la séance. Madame P. J. Côté remerciait le conseil du témoignage de sympathie qu'elle en a reçu à l'occasion de la mort de son mari. La ville d'Edmonton demandait à Québec de s'associer à une proposition qu'elle a faite, en faveur de la tenue d'un congrès économique, au Canada, en rapport avec le chômage. Le Conseil fédéré enfin, se déclarait opposé à l'élection du maire par le conseil.

MORT SUBITE DE MGR D.-A. MORISSETTE

(Suite de la page 3)

tion de sa dernière cure, la restauration de l'église et du presbytère. en 1928, la construction d'un nouveau cimetière paroissial.

Né le 20 juillet 1865 et fils de feu M. Dominique Morissette, de St-Charles de Bellechasse, décédé il y a une quinzaine d'années, Mgr Dominique-Alfred Morissette avait été ordonné prêtre le 3 mai 1890, après de brillantes études classiques et théologiques au séminaire de Québec.

Professeur de Chimie à l'Université Laval, puis vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec, il fonda à ce dernier endroit une ligue catholique de jeunes gens. Après neuf ans de ministère, il devint curé de St-Victor de Tring où il demeura huit ans. Il y fut le collaborateur de M. le chanoine Bernier dans la fondation du séminaire des Vocations Tardives. Curé de St-Joseph de Beauce, en 1911, il devint l'un des principaux organisateurs du congrès eucharistique de 1928. C'est à cette date qu'il restaura l'église et le presbytère. Dix ans auparavant, il avait fait construire un nouveau cimetière paroissial.

Prédicateur d'une grande éloquence, Mgr Morissette participa à l'instruction de plusieurs retraites et son concours précieux était grandement recherché.

Il est décédé à l'âge de 66 ans et 6 mois, laissant dans le deuil, parmi les membres de sa famille deux frères, M. Joseph Morissette, notre concitoyen de la rue Bonsonneuve, M. Edouard Morissette, de Montréal; un beau-frère, M. David Therrien, de St-Charles de Bellechasse; des nièces et neveux: la Rvde Soeur Rose du Sacré-Coeur, des RR. SS. de la Providence, Mme Jean-Thomas Perron, épouse de notre confrère de L'Action Catholique, MM. Eugène Bérubé et Jos.-Alf. Morissette, du Soleil, M. Arthur Therrien, professeur à Montréal.

Les funérailles de Mgr Morissette auront lieu, mardi matin, à 10 h. en l'église de St-Joseph, avec l'arrivée du convoi du Québec Central. La translation des restes mortels exposés au presbytère se fera, la veille à l'église paroissiale et l'inhumation leur sera donnée dans un caveau de la nef centrale.

Nous offrons aux membres de la famille en deuil, comme à la population de St-Joseph, l'expression de notre vive condoléance.

Le Problème de l'Electricité à Québec

Coûts comparés

L'ELECTRICITE à domicile coûte-t-elle trop cher à Québec? Telle est la question posée et étudiée présentement dans cet article. On nous a suggéré Hamilton et Sherbrooke, une ville ontarienne et une ville québecoise où les services électriques sont municipalisés, comme points de comparaison du coût des services électriques fournis par la Cie "Quebec Power".

Les comparaisons ne sont pas parfaites, parce que les conditions ne sont jamais identiques. Tout de même, elles sont un moyen utile de renseigner le public intéressé. Seul un jury d'experts pourraient traiter mathématiquement un tel problème, en vérifiant tous les faits, en supputant le prix de production, le coût de distribution, en appréciant l'efficacité des services, et, ultimement, les prix payés par les clients. C'est pour cette raison qu'il existe des tribunaux fédéraux ou provinciaux chargés, en cas de conflits, de contrôler les taux des services d'utilité publique, en Canada.

Prenant d'abord Hamilton comme point de comparaison avec Québec, posons premièrement quelques données essentielles du problème qui nous occupe. Ces deux villes ont à peu près des populations égales. La Cité de Hamilton achète son électricité au prix coûtant et elle est censée la distribuer sans profit à sa clientèle locale. Hamilton s'approvisionne d'électricité à Niagara, où, à cause de l'énorme débit de la fameuse cataracte, le coût de production est réduit au minimum.

A Québec, l'électricité est en partie produite et en partie achetée par la Cie "Quebec Power", qui la distribue à une clientèle locale et régionale. Sa clientèle est dispersée sur un immense territoire, partant de Rivière-du-Loup et allant jusqu'à Chaudière, sur la rive sud du St-Laurent, et, sur la rive nord, partant de St-Tite-des-Caps et allant jusqu'à Champigny, près Québec. Le territoire ainsi desservi par la Compagnie couvre une superficie de 2,000 milles carrés. Six usines génératrices, fournissent près de 75% du volume d'électricité distribuée par la Cie "Quebec Power".

Ces différences notées, voici, résumées dans un tableau comparatif, les autres données essentielles du problème qui nous occupe: On y verra (*a*) quel est le total des clients et le nombre des domiciles usant des services électriques, à Hamilton et à Québec respectivement; (*b*) quel est le prix minimum par mois à Hamilton et à Québec; (*c*) quel est le débit moyen par domicile, en kilowatt-heures, à Hamilton et à Québec.

(*a*) H....46,728 clients, 32,309 à dom;
Q....27,295 " 22,150 "

(*b*) H....minimum mensuel.....$0.75....
Q.... " .....$0.70....

(*c*) H....débit mensuel moyen....142 Kwh
Q.... " " " ....44 "

Les chiffres de ce tableau permettent donc de constater: (*a*) que la Cité de Hamilton compte approximativement 19,000 clients de plus que toute la clientèle urbaine de la Cie "Quebec Power"; (en effet, la ville d'Hamilton à elle seule a plus de clients que la Cie "Quebec Power" sur tout son vaste territoire); que le nombre des domiciles usant des services électriques, à Hamilton, est de 50% plus élevé qu'à Québec; (*b*) que la charge minima du client québecois est de 5 sous moins élevée, par mois, que dans la Cité de Hamilton; (*c*) que la consommation moyenne d'électricité à domicile, à Québec, est trois fois moins considérable qu'elle ne l'est à Hamilton.

En conclusion, l'on peut résumer cette comparaison dans la formule précise que voici: "Avec des avantages appréciables dans le coût de revient, la facilité de distribution, les frais d'entretien de son système de transmission, l'exemption de tout impôt fédéral ou provincial, le volume des ventes, le commerce municipal de l'électricité à Hamilton coûte un peu moins cher qu'à Québec. On a maintes fois prétendu que les taux de l'électricité sont de 300% plus élevés à Québec qu'à Hamilton. La comparaison suivante reduit cette affirmation à néant: Pour les 44 kilowatt-heures de la consommation mensuelle moyenne, à Québec, la facture est de $1.88; à Hamilton, cette même quantité de 44 kilowatt-heures coûterait $1.39. Présentée en pourcentage, cette différence est donc de 26% et non de 300%."

L'observateur impartial réalisera de lui-même que le commerce de la Cie "Quebec Power" s'améliorerait immédiatement, à son profit et au profit de ses clients à domicile, si certaines conditions qui existent à Hamilton existaient aussi à Québec, comme, par exemple: (1) Par l'augmentation du nombre des clients que la compagnie dessert à domicile; (2) Si la consommation moyenne d'électricité à Québec était triplée, (3) Si la Cie "Quebec Power", au compte de son commerce électricité, n'avait plus à payer en taxes fédérales, provinciales et municipales, une somme annuelle de près de $212,212.52.

Comme gage de ce que nous affirmons ci-dessus, rappelons que, en dépit de la situation précaire dont elle a hérité, en 1923, la Cie "Quebec Power" a déjà sensiblement amélioré ses services et réduit ses taux. Pour ce qui touche à l'électricité consommée à domicile, le coût en est de 45% moins élevé qu'il ne l'était à Québec, avant l'opération des services d'utilité publique par la Cie "Quebec Power". Durant le même laps de temps, pour le même service, les taux du système municipal de Hamilton ont augmenté de 48% (Cette gradation ascendante des taux d'électricité à Hamilton est calculée sur la base suivante: pour le client moyen dont le domicile représente une surface de 1000 pieds carrés, avec plus de 2,000 watts en service, consumant 44 kilowatt-heures par mois.)

Les taux de l'électricité tendent donc à baisser rapidement à Québec, mais ils tendent à augmenter à Hamilton.

La Cie "QUEBEC POWER"

NOUVELLE INDUSTRIE

Un syndicat composé en majorité de paroissiens de Valley Jonction vient de se former dans le but d'ouvrir une manufacture de chaussures dans cette localité. Une réunion des membres du nouveau syndicat sera tenue sous peu pour décider où sera construit le nouvel établissement et quel sera son nom commercial dès qu'il commencera à opérer.

Ceux qui sont en charge de l'organisation de la nouvelle industrie sont MM. Alfred Rousseau, propriétaire du Manoir Bilodeau, président J.-L. Cliche, propriétaire du garage de Valley Jonction, vice-président et J.-A. Tardif, de Québec, gérant.

UNE ORDONNANCE

Une ordonnance a été rendue hier à la Commission des Services Publics, dans l'affaire de la Ville de Beauceville-Est contre le ministère de la Voirie. Un pont avait été construit sur la Chaudière. Les travaux d'approche obligèrent l'entrepreneur à amasser de la terre sur un canal d'égoût. Ce canal se trouva bouché. La municipalité réclama $1,611 de dommages, tandis que le ministère de la Voirie offrait $1,200. Ces offres sont déclarées suffisantes.

8 MOIS DE PRISON

Un nommé Armand Allard, 25 ans, de Sillery, a été condamné à 8 mois de prison, hier, par M. le juge Arthur Fitzpatrick. Allard avait plaidé coupable à l'occusation d'avoir volé $250 à M. Noel Trottier, garagiste. Cet accusé en était à sa seconde offense. M. le juge Fitzpatrick l'a bien averti que s'il revenait jamais devant le Tribunal, il serait condamné au pénitencier.

Carnet Mondain

NOTRE CARNET

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, est attendu à Québec ce matin. L'honorable M. Dupré, qui est l'un des délégués du Canada à la conférence mondiale du désarmement à Genève, quittera Québec pour New-York, jeudi prochain, le vingt et un, avec madame Dupré. Le Solliciteur-Général et madame Dupré s'embarqueront le lendemain, vendredi, à bord de l'"Europa", à destination du Havre.

L'honorable M. et madame Joseph-Edouard Perrault, qui ont passé la semaine à Québec, sont partis hier soir pour Arthabaska et sont attendus de nouveau en ville, lundi soir.

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, a reçu à déjeuner, mercredi, au café du Parlement, en l'honneur de l'honorable juge Lyman-P. Duff, président, et des membres de la Commission Royale du transport. Les invités de l'honorable M. Nicol étaient: l'honorable juge Duff, Lord Ashfield, de Londres, l'honorable M. L.-A. Taschereau, l'honorable M. Ernest Lapointe, Sir Joseph Flavelle, de Toronto, Sir Georges Garneau, le Dr J.-C. Webster, de Shediac, N.-B., M. L.-F. Loree, de New-York, M. Beaudry Leman, de Montréal, le lieutenant-colonel St-G. Greble, M. Hume Blake, l'honorable M. Frank Carrel, l'honorable M. W.-G. Power, M. Aimé Geoffrion, C.R., M. Charles Lanctôt, C.R., M. R.-A. Benoit, M. Thomas Vien, C.R., M. A. Moxon, M. Beatty Roberts, M. Henri Gagnon.

Lady Turner, qui a passé quelques semaines à Québec, est retournée à Toronto, hier.

L'honorable M. Georges-A. Simard, M.C.L., est retourné hier à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec.

L'honorable M. Raoul Grothé, M. C.L., qui a passé quelques jours à Québec, est aussi retourné à Montréal, hier.

Madame Jacob Nicol a reçu de trois à six, jeudi, aux appartements de la présidence du Conseil Législatif.

L'honorable M. Médéric Martin, M.C.L., est reparti hier pour Montréal.

Madame A.-M. Tessier a reçu intimement à une partie de bridge et à l'heure du thé, mercredi, à ses appartements, au Claridge.

Madame Robert Laurier recevait à l'heure du thé, ces jours derniers, à Ottawa, en l'honneur de madame Edouard Garneau, de Montréal, et de madame J. Shehyn, de Québec.

Madame Donat Gendron a donné une magnifique réception, mercredi, à l'heure du thé, en l'honneur de sa jeune fille, Thérèse, débutante de la saison. Madame J.-Arthur Larue, madame Georges Parent, madame Alfred Jolicoeur et madame Henri Coulombe servaient le thé et les glaces. Les salons et la salle du thé étaient décorés de roses et d'oeillets.

Madame René LeMoine recevra à un thé dansant, de cinq à huit heures, aujourd'hui, au Château Frontenac, en l'honneur de sa jeune fille, Pauline, débutante.

Madame H.-W. McKenna a reçu, jeudi, à une partie de bridge et à l'heure du thé, au Château Frontenac. Madame J.-E. Turcot, madame Paul Malouin, madame H.-C.-G. Mariotti, mademoiselle Ursula Byrne et mademoiselle Helen Byrne servaient le thé et le café.

Mademoiselle Madeleine Duclos a reçu, hier soir, à la résidence de ses parents, M. et madame Henri Duclos, avenue de la Tour, en l'honneur de mademoiselle Pauline Duclos, de Montréal.

M. et madame Auguste Drolet annoncent la naissance d'un fils, né le douze janvier.

Mademoiselle Idola Saint-Jean, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, cette semaine.

Madame J.-D. Houde, de Sainte-Croix de Lotbinière, ainsi que mesdemoiselles Houde sont maintenant rendues à Montréal et occupent des appartements, sur l'avenue Prud'homme, Notre-Dame de Grâce.

Madame (Dr) Bernier, de la rue St-Cyrille, a reçu, lundi, en l'honneur de sa cousine, madame LeSieur, de Yamachiche.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 16. — Un dîner auquel leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough assisteront sera offert, lundi soir prochain, par Lady Allan, avant le récital de danse qui sera donné au théâtre St-Denis, par Harald Kreutzberg et les artistes de sa troupe. Les autres invités seront: l'honorable M. L.-A. Taschereau, l'honorable M. et madame Athanase David, l'honorable Marguerite Shaughnessy, l'honorable madame Gordon Ives, le lieutenant D.-H. Fuller, R.N., A.D.C., M. et madame Jackson Dodds, M. et madame Fred Perry et M. le docteur et madame J.-L. Todd.

M. et madame H.-E. Vautelet se sont embarqués à New-York à bord de l'"Empress of Australia" pour une croisière aux Indes Occidentales.

Mademoiselle Gilberte Garneau, de Lotbinière, est actuellement en ville, l'invitée de M. et madame Charles Langelier, du Queen Mary Road.

Madame Harry Peck et mesdemoiselles Peck, d'Ottawa, passent l'hiver aux Bermudes.

Madame C. Themins donnera une partie de cartes, le mercredi vingt janvier, dans les salles des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne, pour les Filles d'Isabelle, du cercle Santa-Maria.

C.-A. GAUCHER

appareils pour difformités, ceintures abdominales, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
84, rue St-Valier.
Tél. 2-0908.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 16. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough ont reçu à dîner, jeudi, à Rideau Hall.

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough recevront les invités à la réception qui sera donnée à la Galerie Nationale, le jeudi soir, vingt et un janvier.

Son Excellence la Comtesse de Bessborough partira pour l'Angleterre à la fin de février.

L'honorable madame Cairine Wilson a reçu à l'heure du thé, hier après-midi.

Madame Garneau, de Montréal, qui passe quelque temps avec son fils, le lieutenant-colonel Gérard Garneau, a reçu, jeudi, à un déjeuner de vingt couverts au Château Laurier.

M. et madame Lucien de Bury, de Montréal, passeront la fin de semaine avec madame F.-A. Anglin.

Madame Charles Camsell a reçu à une partie de bridge, mercredi après-midi, en l'honneur de madame Harold Cornish, de Toronto.

LES CANADIENS EN EUROPE

(Spécial à L'Evénement)

Paris. — Le ministre du Canada et madame Philippe Roy ont reçu, dans leur appartement du 55 avenue Foch, le dimanche, trois janvier, et recevront tous les premiers dimanches de chaque mois jusqu'au cinq juin inclus.

Le ministre plénipotentiaire de Siam a rendu visite au ministre du Canada, le vingt-huit décembre, à la légation du Canada.

M. A. Reid Taylor, le compositeur canadien était souffrant depuis trois semaines au manoir Rignancourt, Seine-et-Oise. Il est maintenant en convalescence.

Madame Yvonne Pricur, de Québec, après un séjour de trois semaines à Paris, est repartie pour le Canada.

M. Alain Grandbois, qui achève des études de droit à Paris, s'est embarqué pour le Canada à bord du "Rochambeau".

M. Jean Désy, conseiller à la légation, a passé quelques jours dans le midi, et est rentré à Paris le premier janvier.

Madame L.-J. Slater, de Toronto, après un séjour de deux mois à Paris, est partie pour Palma, Majorque.

M. Arthur LeBlanc, le violoniste canadien réputé, a donné le vingt décembre à l'hôtel Lutitia, devant le Students and Artists Club, un concert, avec le concours de madame Saint-Coeur, soprano, de Boston. Ils étaient accompagnés au piano par Luigi Campolieti, du conservatoire de Milan.

Les Petits Chanteurs de la Croix de Bois, qui ont eu au Canada un très légitime succès, sont rentrés récemment à Paris.

Mademoiselle Bourassa, de passage à Paris, compte de sendre bientôt en Palestine.

M. et madame H. Bray, de Québec, sont actuellement à Nice et sont descendus au Majestic.

Se sont inscrits à la légation du Canada: M. L.-B. Dakin, Paris; M. Philip Haley, Kentville, N.-S., hôtel Chatham; M. et madame Letemps, Montréal, hôtel Monsigny; M. A.-L. Regamey, Paris; M. J. Smith, London, hôtel Scribe; Soeur M.-St-Albert, Archambault; M. André Lapipe, Paris; M. et madame G.-B. Riddehough, Vancouver, Hôtel Minerve.

TONIQUE
"Anchor"
LE VRAI TONIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE

Rendez service à votre père ou à votre mère en leur donnant une bouteille de "TONIQUE ANCHOR".

Voulez-vous rendre les couleurs à votre jeune fille? Donnez-lui du "TONIQUE ANCHOR".

Voulez-vous des enfants en santé? Donnez-leur du "TONIQUE ANCHOR".

Ce tonique, surnommé à juste titre **l'ancre du salut**, est un puissant rénovateur du sang et fortifie les os. Ce qu'il a fait pour d'autres, pourquoi ne le ferait-il pas pour vous?

Nous avons des milliers de certificats, garantis authentiques.
Se vend aussi sous forme de Pilules. En vente dans toutes les pharmacies et les magasins généraux.

W. BRUNET & CIE PHARMACIENS
139, ST-JOSEPH, QUEBEC

CYRILLE DUQUET LIMITÉE
20%
sur quelques lignes de
MONTRES - BRACELETS
pour Dames et Messieurs
CADEAUX pour BRIDGE 50 c. plus
Surveillez nos vitrines de fin-de-semaine
NOUS FERMONS à 6 HRS Le SAMEDI
3 rue St-Jean - Québec
Le plus vieux magasin de bijouterie à Québec
BIJOUTIERS

ELANCEMENTS

et douleurs facilement soulagés

L'Aspirin vous soulagera sans danger et en un rien de temps. Vous n'avez qu'à avaler une pastille dans un peu d'eau. La douleur cesse.

C'est aussi facile que cela de se débarrasser d'un mal de dents, d'un mal de tête provenant de n'importe quelle cause. Les douleurs musculaires dues au rhumatisme, le lumbago; les rhumes et les efforts sont facilement surmontés. Ces douleurs inexplicables que les femmes ressentent peuvent être soulagées instantanément de la même manière.

La manière moderne de soulager une douleur, c'est avec de l'Aspirin. C'est la manière approuvée par les médecins modernes. Ils savent que l'Aspirin est sans danger—qu'elle ne peut faire de mal. Elle ne déprime pas le coeur.

Vous trouverez toujours de l'Aspirin dans n'importe quelle pharmacie, et si vous lisez les directions éprouvées et les suivez, vous obtiendrez toujours du soulagement. Si vous n'oubliez pas les pastilles d'Aspirin, vous vous éviterez bien des souffrances inutiles. Assurez-vous que ce qu'on vous vend est bien la véritable Aspirin et n'acceptez pas de succédané.

(L'Aspirin est fabriquée au Canada)

Ce qu'on porte à New-York

No 3396.—Joli petit modèle parisien pour la fillette. Patron fourni pour 8, 10, 12 et 14 ans. Pour 8 ans il faut 2 3-8 de tissu de 39 pouces et 5-8 de 35 pouces pour la garniture.

No 3348.—Combinaison-jupon épousant la forme du corps — tout à fait l'article pour porter avec les nouvelles robes. Patron fourni en grandeurs 14, 16, 18 et 20 aans, 36, 38 et 40 pouces de buste. Pour 16 ans, il faut 2 3-8 verges de tissude 35 pouces et 1 1-2 de dentelle.

No 3203.—Un intéressant modèle de robe à peplum dont le corsage peut être fait de tissu différent de celui de la jupe. Le patron est fourni en grandeurs 15, 16, 18 et 20 ans, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 16 ans il faut 2 1-4 verges de tissu de 39 pouces pour la blouse, et 2 verges de même largeur pour la jupe.

Adressez votre commande au Département des Patrons, L'Evénement, Québec, mentionnant le numéro du patron et la grandeur désirée.

Prix de chaque patron: 20c. Envoyer timbres ou bon postal.

No.....Grandeur.....

Nom .....

Adresse .....

.....

CAP-SANTE

Feu Mlle Olivine Leclerc. — Les funérailles de Mlle Olivine Leclerc, décédée à Cap Santé, le 2 janvier dernier, à l'âge de 16 ans et 9 mois ont eu lieu le 5 courant, en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

C'est M. l'abbé Nap. Pouliot, curé de la paroisse, qui a fait la levée du corps et chanté le service.

Portait la croix, Mlle Rose-Alma Lavallée, accompagnée de son frère, M. Ludger Lavallée. La couronne était portée par Mlle Marie-Ange Godin. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. A. Lavallée, E. Godin, J.-B. Bertrand, Emile Hardy.

Conduisaient le deuil: le père de la défunte, M. Georges Leclerc; ses frères, MM. Emilien et André Leclerc; son parrain, M. Joseph Germain, de Donnacona.

On remarquait aussi: MM. Henri-Paul Hardy, Théophile Pagé, Gaudiose Pagé, Les Ecureuils, Joseph Leclerc, Pierre Fiset, J.-P. Germain, P. Leclerc, Arsène Germain, Donnacona, Eugène Leclerc, de St-Léonard, Alfred Brousseau, Geo.-H. Leclerc, de Pont-Rouge, Alfred Chénard, de St-Basile, Hercule Leclerc, Samuel Leclerc, de Portneuf, etc.

La direction des funérailles avait été confiée à M. A. Bertrand.

Offrandes de couronnes: MM. A. Godin et Ulric Delisle.

Bouquets spirituels et marques de sympathies: Les familles de MM. Hercule Leclerc, H. P. Hardy, J. Toussaint, M. Latulippe, Alphonse Dupont, Emile Mottard, Omer Leclerc, Victor Leclerc, Arthur Godin, Lucien Doré, Edouard Paquin, Ernest St-Jean, Edmond Paquin, T. Pagé, Arthur Leclerc, Rosaire Piché, Eugène Leclerc, U. Delisle, G. Pagé, J. Leclerc, A. Piché, D. Descarreaux, Emile Hardy, A. Marcotte, J.-P. Germain, Joseph Germain, J.-B. Bertrand, Miles Blanche Lesage, M. Veilleux, Germaine Hardy, Simone Lavallée.

La famille de M. Georges Leclerc offre à tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathies dans ce deuil cruel, un sincère remerciement.

—Papa, il faut avaser à descendre. (**Buen Humor**, Madrid).

CLARENDON HOTEL
Tous les Dimanches Soirs
DINER CONCERT
TABLE D'HOTE à $1.00
Orchestre
C. DONATELLI
Violoniste autrefois du Château Frontenac
Bières et Vins
Pour Réservations
Tél. 2-3629

TRENTE ANS DE MARIAGE

M. et madame Thomas Vanasse, de Louiseville, célèbrent leurs noces de perles. — Démonstration à leur résidence.

UNE JOLIE FETE

Lundi, le 4 au soir, un surprise-party était organisé pour fêter les noces de perles (30 ans) de M. et madame Thomas Vanasse, de Louiseville. A cette occasion, une démonstration intime eut lieu à leur résidence, pour leur offrir les hommages de leurs parents et de leurs amis.

M. Paul Trahan, avocat, des Trois-Rivières, lut une touchante adresse dont la rédaction avait été confiée aux Dames Ursulines des Trois-Rivières. En résumé, ce document proclamait les jubilaires des modèles de vie distinguée et bien remplie.

M. Thomas Vanasse, n'ayant été prévenu qu'une heure à l'avance, répondit brièvement, sous le coup de l'émotion. Il eut néanmoins des termes justes et bien sentis.

Mademoiselle Aline Legris, fillette de M. le docteur A. Legris, présenta à madame Vanasse une superbe gerbe de trente roses "american beauty", symbolisant les trente années écoulées. Ces roses furent par la suite destinées à fleurir les invités.

M. Marcel Garneau, régistrateur du comté d'Arthabaska, présenta ensuite aux deux jubilaires une coutellerie complète, marque "Paris", aux lignes et au dessin de l'art moderne, cadeau des familles Garlépy et Vanasse, ainsi que des amis de ces deux familles. L'inscription 1092-1932 figure sur une plaque de cuivrée avec le mot "janvier".

Mgr C.-N. Gariépy, ex-Recteur de l'Université Laval, adressa ensuite la parole. Avec un tact parfait, il souligna l'intéressante carrière des jubilaires, leur succès croissant et mit en relief leur charité discrète envers les pauvres et leur activité désintéressée à leur trouver de l'emploi.

Il termina en disant qu'il était responsable de ce mariage, puisqu'il avait uni les deux époux, il y a trente ans. "Je suis heureux", dit-il, en riant, "de constater que ce mariage a bien tourné".

L'on servit ensuite les vins et les tables de cartes se formèrent.

A minuit, on fit servir un lunch succulent dont la confection avait été confiée à la maison Kerhulu.

Les organisateurs de cette manifestation intime et élégante étaient M. Paul Trahan et M. Paul Vanasse, avocats, des Trois-Rivières.

Les Religieuses du Précieux-Sang, de St-Hyacinthe, avaient fait parvenir, pour cette occasion, un joli travail à la peinture avec le chiffre "30". M. et madame Ernest Kirouac, de Québec, ont fait parvenir aux jubilaires une magnifique coupe à vin en cuivre.

Ont contribué au succès de cette réunion, soit par leur souscription, soit par leur présence: Mgr C.-N. Gariépy, de Québec, l'honorable juge Arthur Trahan et madame Trahan, de Nicolet, M. le chanoine Panneton, M. et madame Arthur Gariépy, de Montréal, M. et madame O. Vanasse, de Montréal, madame Ed. Gagnon, de Château Richer, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles de la province, et madame Magnan, M. et madame C.-E Caron, des Trois-Rivières, M. et madame Pierre Prémont, de Québec, M. et madame Th. Caron, de Syracuse, N. Y., M. et madame E Kirouac, de Québec, M. L.-Jos Theasdale, député du comté de Maskinongé, Son Honneur le maire Marin et madame Martin, M. l'abbé Philippe Normand, chancelier du diocèse, M. l'abbé Donat Baril, curé du St-Sacrement des Trois-Rivières, M. l'abbé Gilbert Lemieux, curé de St-Joachim, Montmorency, le directeur du Collège Commercial de Louiseville, M. et madame J.-D. Chenard, de Berthierville, M. et madame Laurent Mesnard, de Berthierville, M. et madame J.-P. Grimard, de Yamachiche, M. et madame Albert Garceau, de Louiseville, M. Clovis Caron, régistrateur, et madame Caron, M. Maurice Goudreault, avocat, et madame Goudreault, de Montréal, M. E. Gaudet, avocat, de Waterloo, M. Jean-Louis Marchand, avocat, des Trois-Rivières, M. Paul Trahan, avocat, M. Marcel Garneau, régistrateur, d'Arthabaska, M. Carpentier et M. J.-A Laprès, gérants des ventes à la Canada Cement Company, Montréal, M. Harold Traylen, gérant des ventes à la National Brick Company, Montréal, M. J.-A. Pinatel, chimiste à l'Associated Textile of Canada Limited, et plusieurs autres.

M. Paul Vanasse recevait les invités.

Grand Euchre à Ste-Foy

Les 19 et 20 janv. prochain, aura lieu en la salle paroissiale de Ste-Foy, à 8 heures p.m., un grand euchre au profit de l'Eglise. Une bonne comédie sera au programme de ces deux soirées. Un service spécial de l'Autobus Quebec Ste-Foy est offert gratuitement pour ces deux soirs. L'autobus partira de Québec, place Montcalm à 7.45 hrs p.m., et reviendra après le euchre. Venez en foule.

INVERNESS CO.

Va-et-vient. — M. Aimé Daigle, employé de Mme R.-J. McKenzie, est de retour après avoir passé les fêtes à Ste-Emélie.

—M. Sylva Tétreault, de Knowlton, passa quelques jours chez son frère, M. G. Tetreault.

—M. Alcide Savoie et son fils, M. Alfred Savoie, de Manseau, étaient de passage visitant des parents et amis.

—Mlles Aurore Simonneau et Irène Paradis sont de retour dans leur famille, ayant passé un mois chez les Soeurs Cinq Plaies, à Ottawa.

—M. Stanislas Pouliot est dans sa famille à Ste-Germaine.

—Mlle Doris Hébert, passa quelques jours à Plessisville, visitant des amis.

—Mme Nap. Morneau et Mlle Louise Desjardins après avoir passé le temps des fêtes Ste-Hélène de Kamouraska, sont de retour dans leur demeure.

—M. Alcide Boulanger, de Plessisville, est actuellement employé chez M. John McCammon, marchand.

Nos malades. — M. Odilon Pomerleau est gravement malade.

—M. Odilon Roy est parti pour l'Hôtel-Dieu de Québec, pour subir une opération.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces malades.

UN LONG SOMMEIL REMET BEBE DE BONNE HUMEUR

"Notre bébé nous éveillait plusieurs fois la nuit avant que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria, après l'avoir sevré", disait une mère de l'Iowa. "Il se remit à dormir profondément dès la première nuit et il parut et se sentit beaucoup mieux." Les spécialistes en maladies des enfants s'accordent à recommander le Castoria Fletcher; et des millions de mères savent comment cette préparation purement végétale et inoffensive soulage les enfants de la colique, de la constipation, des rhumes, de la diarrhée, etc. La signature Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe du véritable Castoria. Evitez les contrefaçons.

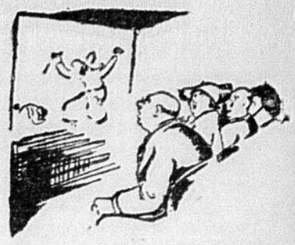

—Aimez-vous les films muets?
—Oui, merci. (**Vart Hem**, Stockholm).

HOTEL ST-LOUIS
Sous la Direction de
HOTEL St-URSULE
M. G. TAYLOR Prop.
DIMANCHE SOIR
DINER
TABLE D'HOTE A .75
Musique par
LE TRIO ST-LOUIS
Sous la Direction
R. HANSEN
Bières et Vins
Pour Réservations
TELEPHONE 2-4550
MAITRE D'HOTEL

-AVIS-

Le magasin de M. JOS. PAQUET, Horloger, Bijoutier, Graveur, Spécialités: Diamants, situé à 43½ rue St-Joseph, coin Grant, qui a eu à subir de gros dommages lors de l'incendie de lundi dernier, est fermé temporairement pour y faire les réparations nécessaires. Notre nombreuse clientèle voudra bien s'adresser à notre magasin temporaire que nous avons ouvert à 73 rue Grant, coin Boulevard des Fossés.

JOS. PAQUET
HORLOGER - BIJOUTIER - GRAVEUR
73 GRANT, Coin Boul. des Fossés

MARCHE DUROCHER, Enr.
102 Durocher -:- Tél.: 3-1179

LARD frais, la livre	.10	LARD salé, la livre	.12
BOEUF à soupe,	.05 à .08	SAUCISSE, 2 livres pour	.25
STEAK dans la ronde	.18	JAMBON cuit, la livre	.30
STEAK filet ou surlonge	.15	BOUDIN rouge, plarines, etc.	

VENDREDI et SAMEDI COMPTANT SEULEMENT
18 livres de BOEUF avec ROASTBEEF pour $100
LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

EN VENTE AUJOURD'HUI
Nouvelles ROBES
Jolies, élégantes et tout à fait irrésistibles

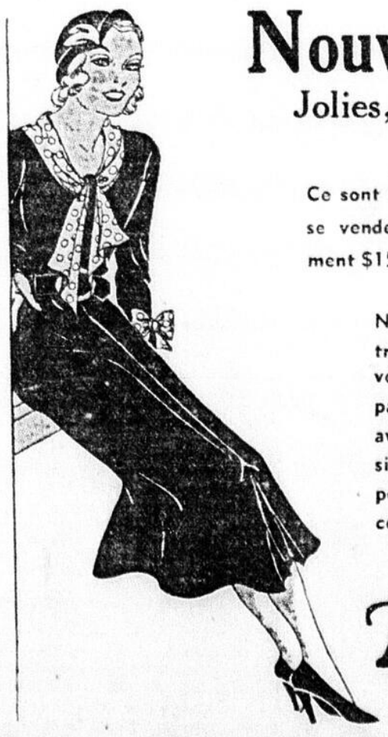

Ce sont des Robes qui se vendent régulièrement $15.
$11.95
Nouvelles, de la première à la dernière—traduisant les nouveaux styles, les nouveaux contrastes de couleurs, nouveaux patrons imprimés, en crêpe-soie. Nous avons acheté ce lot moyennant concession de prix, ce qui est la seule raison pourquoi nous pouvons vous les offrir à ce bas prix de $11.95.
Grandeurs dans le lot: 14 à 44
Holt Renfrew & Co Limited

La tendance est irrégulière à Montréal.- Le blé stationnaire.-Assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale

LE TON A ETE FERME EN COULISSE A NEW YORK.- LA LIVRE STERLING AU PALIER DE NOVEMBRE DERNIER

N. Y. RACHETE SES PERTES EN FIN DE SEANCE

Un ralliement survenu durant la dernière heure a permis au marché de racheter la plupart de ses pertes.

J. I. CASE

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 16.—(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée).—Wall Street ne s'est pas laissé décourager par un recul d'un à trois points au début de la séance et il a été supporté par de nouveaux achats en fin de séance. Les gains contrebalançaient les pertes en clôture bien qu'il y eut une certaine irrégularité. Les nouveaux adeptes de la hausse trouvaient cependant que le ton vigoureux de la semaine avait été maintenu. New-York Central a dirigé l'avance dans le compartiment des chemins de fer. Tous les gains enregistrés durant la séance n'ont pas été conservés toutefois dans ce compartiment. Les stocks d'instruments aratoires ont été forts sous la direction de Case et de Harvester. Les utilités publiques ont avancé durant le ralliement. Cependant, American Telephone a hésité durant les dernières minutes et ce stock perdit finalement 1 1-2 point. U. S. Steel, qui avait reculé d'un point, a terminé en mieux de 3-4 point. Les titres de tabac ont été plus tranquilles.

La livre sterling a continué à avancer, établissant son meilleur cours touché depuis la fin de novembre. Deux revues commerciales importantes ont émis des opinions contradictoires au sujet de la tendance actuelle des affaires. Dun's rapporte que les achats se sont "développés d'une façon continue" sur certains marchés primaires et il anticipe une plus grande activité durant les prochaines semaines à cause d'une réduction dans les inventaires. Par contre, Gradstreet prétend que jusqu'à présent en 1932 les affaires "n'ont pas donné grand signe de vie". Ce dernier service ajoute que les marchands de détail ont réussi à faire de bonnes ventes de liquidation mais "que le public n'a pas répondu avec enthousiasme et avec moins d'empressement que l'an dernier". Les grandes industries ne se sont pas beaucoup améliorées. 633 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. 257 ont avancé, 236 ont reculé et 140 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1932:

	Ind. 50	C f 20	Uti. 20	Total 90
Hier . . .	68.7	39.8	106.0	70.8
Av.-hier .	68.8	39.7	105.2	70.7
Sem. pas..	66.2	35.7	103.3	68.0
Mois passé	63.3	33.2	96.4	64.5
1931 . . .	110.1	97.5	159.3	122.8
1929 . . .	205.8	133.6	196.8	192.4
1927 . . .	107.5	107.8	103.5	106.9
Haut 1932.	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1932 .	58.0	30.3	92.7	60.0
Haut 1931.	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930 .	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929.	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929 .	141.3	117.7	156.3	140.2

LA BARCLAYS BANK LIMITED

Les ressources totales de la Barclays Bank Limited se chiffraient à $1,812,688,060 le 31 décembre 1931.

LE BILAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — La Barclays Bank Limited qui est l'une des plus grandes institutions banquaires des Iles Britanniques et dont la Barclays Bank (Canada) est une subsidiaire vient de rendre son bilan public pour l'année finissant le 31 décembre 1931. Les chiffres du bilan ont été reçus par cablogramme à la succursale de la Banque située à 44 Beaver, New-York, et ils ne manquent pas d'intérêt. Pour les fins de comparaisons, les chiffres ont été compilés en dollars à la parité du change, soit à $4.86 2-3 par livre sterling.

Les ressources totales de la Banque se chiffrent à $1,812,688,060. (372,470,200 livres sterling) et les dépôts s'élèvent au total de $1,633,083,678. (335,565,188 livres sterling). Comparativement à l'année précédente, les dépôts représentent une diminution d'environ $65,000,000. (13,700,000 livres sterling). Le capital et le fonds de réserve se chiffrent au même montant d'environ $127,000,000. (26,108,217 livres sterling). L'actif inscrit au bilan démontre que l'argent en mains et à la Banque d'Angleterre ainsi que les balances avec les autres banques britanniques et les chèques en collection se chiffrent à peu près au même montant. Les placements ont démontré une légère augmentation et se chiffrent maintenant à $275,273,301. (56,564,021 livres sterling). Il y a là dessus, à peu près $260,000,000. (53,376,725 livres sterling) en valeurs ou en montants garantis par le gouvernement britannique. Tous les placements sont calculés au prix du marché ou plus bas que le prix du marché. Le chiffre des avances aux clients et aux autres comptes s'élève à $938,028,462. (172,197,653 livres sterling). Ce chiffre représente environ 50 pour cent des dépôts de la banque.

L'EMISSION SE VEND

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — Le syndicat qui a acheté l'émission d'obligations de $5,062,000 du Nouveau-Brunswick, 5 1-2p.c., 20 ans, rapporte que les souscriptions dépassent actuellement $4,000,000. On croit que l'émission aura été entièrement souscrite au début de la semaine prochaine. 50 p.c. de l'émission a été placé dans l'Ontario et la balance dans le Québec et les Maritimes.

57EME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

La Banque Canadienne Nationale a tenu son assemblée à Montréal. — L'actif s'établit à $150,210,246.00.

POSITION LIQUIDE

Montréal, 16. — La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le vendredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Beique, la 57e assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1931, révèle une situation tout à fait satisfaisante, en dépit de la dépression économique.

Le compte des profits et pertes fait ressortir à $1,001,040 les bénéfices nets de l'exercice, en regard de $1,024,702 en 1930. Les dépôts forment une somme de $116,417,589, marquant une diminution d'un peu plus de trois millions par rapport à la même date de l'année précédente. Les dépôts courants ont été affectés, naturellement, par la contraction des affaires. Les dépôts d'épargne, qui s'élèvent à environ $89,500,000, à rapprocher de $91,100,000 à la fin de l'exercice antérieur, n'ont fléchi qu'au mois de novembre, à cause de la souscription du public à l'Emprunt National; en août, septembre et octobre, ils étaient en augmentation relativement au 29 novembre 1930. L'actif de la Banque accusant un accroissement de près de trois millions, s'établit à $150,210,246. L'actif liquide s'élève à $16,358,381. L'actif immédiatement réalisable, qui se chiffre par $78,264,984 en regard de $72,751,566 l'an dernier, représente 67.78 pour cent du passif envers le public, contre 54.98 fin novembre 1930. Les prêts courants et escomptes forment un total de $63,560,303, à rapprocher de $66,424,823 à la clôture de l'exercice antérieur. Cette diminution de $2,864,595 est la conséquence du ralentissement de l'activité économique. Les placements de la Banque se chiffrent par $42,151,838, en augmentation de $8,889,604 depuis un an.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et J.-H. Fortier, sir J.-Geo Garneau, MM. A.-A. Larocque, Chs Laurendeau, C.R., et Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance M. Leo -G. Ryan et l'hon. J.-M. Wilson.

New - York, 16. — Le sucre brut a baissé de deux points à 3.14 cents la livre hier. Le sucre fin granulé a été offert au même prix de 4.20 cents la livre.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Gypsum Lime & Alabastine

Le volume des ventes de Gypsum Lime & Alabastine (Canada) Limited a diminué d'environ 30 p.c. durant l'année dernière. Comme les rapports n'ont pas encore été reçus par la compagnie pour toutes ses agences, cela prendra deux ou trois semaines de plus avant que les directeurs ne soient en mesure de déterminer quels ont été les résultats définitifs de 1931. On rapporte toutefois que les revenus de l'an dernier ont été suffisants pour couvrir les charges d'intérêts sur les obligations, la dépréciation complète et qu'il est resté une petite balance pour le stock commun. Les résultats auraient encore été meilleurs si les affaires n'avaient pas diminué fortement durant le dernier trimestre de l'année dernière. A venir jusqu'à ce temps-là, la compagnie avait réalisé des profits qui se comparaient favorablement avec ceux de l'année précédente. Durant l'année finissant le 31 décembre 1930, Gypsum Lime & Aalabastine avait gagné ces profits nets de $798,382. Il était resté alors une balance de 68 cents par action commune sur un capital de 450,876 actions.

Abitibi Power & Paper

L'Abitibi Power & Paper Company poursuit sa politique de réaliser en argent les inventaires de bois considérables qu'elle possède dans ses différents moulins du Canada et de ne pas faire de nouveau bois avant que les affaires ne se soient relevées ou encore que la chose ne soit devenue nécessaire pour exécuter les contrats actuels. C'est pour cela qu'elle fermera l'usine de la Manitoba Paper Co. à Pine Falls, Man., au mois d'avril ou au mois de mai lorsque les stocks actuels de bois auront été employés. Le 11 janvier, la compagnie a commencé ses opérations au moulin de Fort William et elles seront probablement continuées même après la fermeture de l'usine de la Manitoba Paper Company L'Abitibi Power & Paper a assez de bois pour poursuivre ses opérations jusque tard dans la prochaine saison. A la fin de 1930, les inventaires apparaissaient à l'actif pour un montant de plus de $15,000,000 et le principal montant du passif comprenait un montant de $4,500,000 pour les emprunts bancaires. Ces emprunts aux banques ont été considérablement réduits depuis que la compagnie a adopté la politique mentionnée.

Paiements de Halifax

Le Financial Times rapporte qu'il se présente une situation intéressante par suite du paiement de l'intérêt sur les obligations de la ville de Halifax. Cette ville a à peu près 5 émissions d'obligations dans le public. Deux de ces émissions empruntées il y a longtemps sont payables en argent canadien ou à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à Boston, E.-N. Halifax prétend que cela signifie que l'intérêt est payable sur ces émissions en argent canadien et elle a l'intention de faire les paiements de cette façon. Comme les termes sont plus équivoques pour une autre des émissions d'obligations de la ville il va falloir obtenir une opinion légale avant de procéder. Les deux autres émissions sont payables en fonds américains. L'intérêt de la situation réside surtout en ce sens que plusieurs municipalités canadiennes et provinces canadiennes ont emprunté dans le passé sur obligations remboursables en argent canadien ou à une succursale de banque dans une ville américaine. Il y a deux équivoques au sujet du paiement en fonds canadiens ou en fonds américains, et comme la prime sur l'argent américain est très élevée, il ne fait pas de doute que plusieurs emprunteurs profiteront de l'ambiguité des termes pour effectuer leurs paiements en argent canadien seulement.

Steel of Canada

L'élection de Ross-H. McMaster, président de Steel Company of Canada, comme directeur de la Dominion Bridge est significative étant donné que l'escompte sur les fonds canadien a fait diriger les commandes que la Dominion Bridge accordait à la United States Steel Corporation autrefois vers la Steel Company of Canada. La nomination du président McMaster comme directeur de la Dominion Bridge soulève la question de savoir si la Steel of Canada continuera à approvisionner la Dominion Bridge lorsque la devise canadienne sera revenue au pair. On dit que les commandes étaient données aux Etats-Unis parce qu'il est impossible de se procurer au Canada les grandeurs requises, mais on croit qu'un arrangement quelconque a été conclu à ce sujet.

Rapports trimestriels

La Bourse de Toronto demande à toutes les compagnies qui ont fait inscrire leurs stocks sur cette Bourse de fournir des rapports trimestriels durant l'année 1932. La lettre qui a été envoyée aux compagnies est datée du 12 janvier 1932 et elle est signée par le président, le colonel Geo.-G. Mitchell.

Ventes d'obligations

La maison A.-E. Ames & Company Limited rapporte que le seul emprunt sur obligations contracté durant le mois de janvier 1932 à venir jusqu'au 11 a été celui de la province du Nouveau-Brunswick au total de $5,062,000. Ces obligations à 5 1-2 p.c. d'intérêt et remboursables dans vingt ans ont été achetées par un gros syndicat de maisons de banque et elles sont offertes dans le public au prix de 97 pour rapporter 5.75 p. c. Le même bulletin de la maison A.-E. Ames & Company Limited rapporte qu'une émission de $8,000 d'obligations de la municipalité de Mille Iles, P.Q., 5 p.c., série 1051, a été faite à vente privée au prix de 100. Cette offre a été faite durant le mois de décembre 1931.

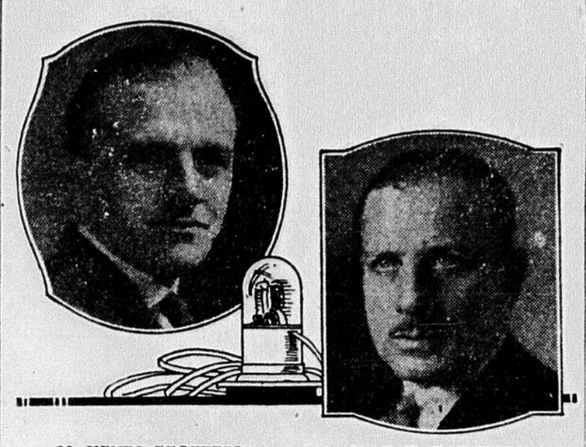

M. HENRI GEOFFRION M. G.-H. RAINVILLE

M. Henri Geoffrion, de la maison Geoffrion & Cie, et M. G.-H. Rainville, de la maison Bruneau q Rainville, qui font partie de la nouvelle maison qui porte le nom de Geoffrion & Rainville.

COUVERTURE-OR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 16. — Le Canada détenait de l'or pour une valeur de $66,900,143. à la fin de l'année 1931 si l'on en croit le rapport qui a été fourni hier par le Département de la Finance. Cela représente un montant de $2,740,209. de plus que la somme requise en vertu des statust pour protéger la circulation des billets du Dominion et les dépôts des banqués d'épargne du gouvernement. Les billets du Dominion en circulation ont diminué à la fin de décembre par rapport au mois précédent. Le total était de $174,390,411. le 31 décembre 1931 au lieu de $197,262,035. le 30 novembre. La vaeur de l'or détenu par Ottawa était de $71,051,033. à la fin de février 1931.

TRAMWAY DE SHERBROOKE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — La Commission des Services Publics de Québec a accordé hier la permission formelle à la Sherbrooke Railway and Power Company de suspendre les services de tramway et d'autobus dans la ville de Sherbrooke par suite d'un déficit d'opérations de $22,000. pour l'année 1931. L'ordonnance de la Commission était signée par M. Adrien Beaudry, C. R., président, A.-W.-G. MacAlister, C. R., vice-président, et Alexandre Larivière, Commissaire. La ville de Sherbrooke s'était opposée à la pétition de la compagnie pour suspendre les services et elle avait demandé à la Commission de suspendre la franchise du tramway et du service d'autobus, ce qui lui fut refusé.

NOTES BREVES

Il s'est produit un léger ralliement sur la Bourse de New York durant la séance d'hier après - midi. Les pertes subies durant la séance du matin ont été effacées.

Pacifique Canadien et McColl Frontenac ont été les vedettes du marché local.

Le blé canadien est demeuré à peu près stationnaire tandis que le blé américain a enrégistré une légère avance, hier.

Le nombre des chômeurs en Italie était de 982,000 à la fin de 1931 ce qui représente une augmentation de 104,000 sur le mois précédent.

McIntyre Porcupine a déclaré son dividende régulier.

Houston Oil a déclaré un dividende semi - annuel de 37 1-2 cents sur le stock privilégié au lieu de 75 cents.

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENU PAR FILS PRIVES DE LOGAN & BRYAN, QUEBEC).

L'emprunt de $20 millions du gouvernement de Cuba consenti par la Chase National Bank et qui devenait échu le 13 janvier a été prolongé de 30 jours.

Les prêts aux courtiers de la New York Federal Reserve Bank durant la semaine du 13 janvier ont diminué de $5 millions au total de $563 millions, un nouveau bas.

La commission du Federal Trade a transmis son rapport au Congrès en rapport avec son enquête sur les chaines de magasins et elle n'a pas fait de conclusion ou de recommandation.

Le Vossische Zeitung rapporte que le comité des banquiers étrangers a consenti à renouveler les crédits à court terme de l'Allemagne s'élevant à environ $4,400,000,000. sur le paiement de $25 millions.

Le volume quotidien de crédit en Bank durant la semaine du 13 janvier a été rapporté par les banques faisant partie de la Federal Reserve au total de $3 887,000,000. ce qui représente une diminution de $46 millions sur la semaine précédente et une augmentation de $172 millions sur la semaine correspondante de 1931. La proportion de la Federal Reserve Bank de New-York était de 67.6 pour cent au lieu de 62.7 pour cent durant la semaine précédente. La proportion du Federal Reserve System était de 66.9 au lieu de 65.5 pour cent. Le taux d'escompte de la New York Federal Reserve est demeuré à 3 1-2 pour cent.

APPEL DE 20 P. C.

Montréal, 16. — Les directeurs du chemin de fer Quebec, Saguenay and Chibougamau ont fait un appel à tous les détenteurs des actions privilégiées du capital stock de la compagnie pour le versement de 20 pour cent, ou de $20. par action, en rapport avec le stock détenu. L'appel est payable le 1er février 1932.

DIVIDENDES

Banque de Toronto, 3 pour cent, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

McIntyre Porcupine Mines Limited, 5 p.c., payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 1er février.

LETTRES DE FERMETURE

PAR LOGAN & BRYAN

LOGAN & BRYAN. -- La Bourse n'a pas réalisé de nouvelle avance aujourd'hui mais elle était tout de même vigoureuse en coulisse. Plusieurs mouvements irréguliers ont été enrégistrés durant la séance du matin et des changements fractionnaires ont été réalisés en clôture. La faction survenu au début de l'après-midi parut raffermir la condition technique car un beau ralliement se produisit durant la dernière heure. Les indices ont fermé à peu près au même palier que la veille. Les titres de chemins de fer ont été les plus vigoureux. New York Central a été particulièrement en vedette. Cela provient probablement de ce que les négociations ont été entamées de nouveau au sujet d'une réduction dans les gages et que l'on s'attend à un règlement favorable. International Combustion a été fort et plus particulièrement le stock privilégié. Il n'y avait pas de nouvelle à ce sujet, mais le mouvement semblait provenir d'un plan de réorganisation définitif qui serait sous considération. On se rappelle que depuis quelque temps il est question que Westinghouse Electric s'intéresse à Combustion. On a su de Washington que la journée toute entière serait consacrée à l'étude du bill connu sous le nom de Reconstruction Finance Corporation. Les rapports du salon-automobile de New-York sont toujours encourageants et l'assistance au salon est plus considérable que l'an passé. On rapporte une plus grande activité également dans les fabriques de chaussures de la Nouvelle-Angleterre, et la demande est meilleure pour la lignes à prix plus élevés.

PAR GEORGRION & CIE

NEW YORK NEWS BUREAU. -- La coulisse était assez solide sur le marché aujourd'hui. Quelques gains intéressants ont été enregistrés par certains stocks. J. I. Case a été principalement fort et Worthington Pump a touché 23. Westinghouse a fermé à son cours maximum de la séance. Les chemins de fer ont perdu une partie de leurs gains de la séance. New York Central ferma à 36 toutefois en mieux de 1 3-8. Les autres titres actifs dans ce compartiment furent Chicago Northwest, Illinois Central, Southern Pacific et Northern Pacific. Western Union n'a pas été affecté défavorablement par son dernier rapport peu favorable. Le stock a fermé en mieux d'un point à 43 1-2.

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & CO. -- Le marché a démontré encore aujourd'hui son habileté à absorber des ventes et à avancer quand même. Tant que cela se continuera, il pourra progresser, mais il n'y aurait pas lieu de s'étonner maintenant s'il survenait un recul.

EMISSION DE LEVIS

Le Conseil de la Ville de Lévis a accordé hier soir une émission d'obligations au total de $30,000. à la Corporation de Prêts de Québec pour le prix de 96 1-2. Les obligations rapportent 5 1-2 pour cent d'intérêt et sont remboursables dans trente ans mais la ville de Lévis s'est réservée le droit de les racheter dans dix ans si elle le juge à propos.

EN PAGE 19

Voir autres nouvelles financières en page 19.

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié, Liquidateur de Faillites.
126, St-Pierre. Québec

WINNIPEG A FERME SANS CHANGEMENT

Les cours du blé canadien ont été stationnaires, hier. — Chicago avance un peu.—Nouvelle baisse du beurre.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 16. — Les cours du blé sont demeurés inchangés à Winnipeg. La faiblesse de l'ouverture a été rachetée plus tard par des ventes rares et l'influence de la vigueur de Chicago. Les options de mai ont fermé à 62 1-2 et les options de juillet à 63 1-2 tandis que les options d'octobre qui ont fait leur première apparition ont fermé à 65. Les fortes expéditions de blé australien qui ont eu un mauvais effet sur les prix de Liverpool ont également affecté Winnipeg. Les ventes pour le commerce d'exportation étaient peu importantes. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	62 à 62¼	62⅜	61⅞	62½
Juil	63¼ à ⅛	63⅜	62¾	63½
Oct	64¾	65	64⅜	65
AVOINES:				
Mai	32¼	32¾	32¼	32¾
Juil	32⅜	33	32⅜	33
ORGE:				
Mai	40½	41¼	40½	41¼
Juil				40⅛
Oct	41	..	..	41
LIN:				
Mai	101½	103¾	101½	102⅜
Juil	101½	102¼	101½	102¼
SEIGLE:				
Mai	45⅞ à ¾	46½	45¾	46½
Juil	46¼	47	46¼	46

A CHICAGO

Chicago, 16. — Le marché des céréales a été stimulé par la vigueur des stocks de Bourse en fin de séance, à Chicago. Les ordres à l'achat étaient nombreux en fermeture. Le blé a haussé d'une cent environ par rapport à son cours minimum de la veille. Les options du blé ont fermé en mieux de 1-4 à 5-8 cent, celles du mais et des avoines en mieux de 1-8 à 3-8 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en perte de 5 cents. Voiles prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mar	54⅜ à ½	55	54⅛	55
		55⅛		¼
Mai	53 à 56⅛	56¾	55¾	56⅜
				⅜
Juil	55⅛	56	54¾	55⅞
				56
Sept	56⅞	57½	56¼	57⅜
			⅜	½
MAIS:				
Mar	37⅜	38⅛	37⅜	38
				½
Mai	39½ à ⅝	39⅞	39⅛	39⅞
Juil	41	41⅜	40⅝	41⅜
Sep	41	42¼	41⅝	42¼
AVOINES:				
Mai	25⅛ à ⅝	26	25⅜	26
			½	
Juil	25	25¼	24⅞	25¼
		⅜	25	⅜
SEIGLE:				
Mai	45⅜	45⅞	45	45⅞
Juil	45½	46⅛	45¼	46⅛

MARCHES DIVERS

Montréal, 16. — Les prix du beurre ont continué à fléchir hier. Les autres produits n'ont pas changé de prix. Le beurre a reculé d'un quart de cent à 20 1-2 et 20 3-4 cents la livre. Les prix du beurre n'ont pas changé dans le commerce de détail. Les arrivages ont été de 39 boites. Les oeufs frais extras de la Colombie Britannique se vendant en wagons ont perdu une cent à 29-30. Les oeufs frais extras de l'Ontario se vendant en wagons ont également perdu une cent à 27-28. Les arrivages d'oeufs ont été de 609 caisses.

INTERETS EN COLOMBIE

New York, 16. — Si l'on en croit le Colombian Cable & Air Mail Weekly Service, la question du service des dettes étrangères des banques hypothécaires de la Colombie, ainsi que des départements et des municipalités de ce pays n'est pas encore réglée. Il appert que les banques hypothécaires ne veulent pas consentir à l'arrangement suivant lequel des certificats seraient émis pour payer les intérêts sur la dette étrangère à la place de l'argent. La ville de Bogota, le département de Bolita, le département de Barranquilla et quelques autres prétendent qu'attendu qu'ils peuvent effectuer leurs paiements d'intérêt en argent, ils ne veulent pas adopter le paiement proposé en certificats parce que cela affecterait leur crédit à l'étranger. Le plan que l'on étudie actuellement consiste dans l'émission de certificats portant six pour cent d'intérêt pour payer l'intérêt sur les obligations. Les certificats en question seraient valables pour 18 mois avec privilège de les prolonger pour dix huit mois de plus si nécessaire.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 16. — Le dollar canadien a fermé en mieux de 5-8 cent au cours de 84 5-8 hier sur le marché du change de New York après avoir ouvert à 84 1-4. La livre sterling a gagné 2 cents au cours de $3.48 1-2 après avoir ouvert à $3.50.. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.1210 tandis que les fonds américains ont coté une prime de 18 1-4 p.c. en fermeture.

IRREGULARITE SUR LA PETITE BOURSE

British American Oil et International Utilities B ont gagné 1-2 point chacun. — Imperial Oil, Int. Petroleum reculent.

LES MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — La petite Bourse de Montréal a été irrégulière hier et le volume des transactions a diminué. British American Oil a fermé à 10 1-2 et International Utilities B à 2 1-2 avec des gains respectifs de 1-2 point. Distillers Seagram a avancé de 3-8 point et 6 1-8. Service Station a perdu 3-8 point à 6 1-2 tandis que Hiram Walker a reculé le 1-4 point à 3 1-4. Des pertes de 1-8 point chacune ont été subies par Imperial Oil à 10 1-4 et par International Petroleum à 11 1-4.

Dans le compartiment des stocks miniers, Wright Hargreaves a gagné 23 cents au cours de $2.90 et Siscoe a gagné une cent au cours de 52 cents. Moss a fermé à 39 cents en perte de 1-2 cent tandis que Noranda a fermé inchangé à $16.75.

EXPORTATIONS DE BLE EN DECEMBRE

Les exportations canadiennes de blé ont été de 22,355,975 boisseaux durant le mois de décembre dernier.

AUTRES CEREALES

Ottawa, Ont., 16. — Les exportations canadiennes de blé se sont chiffrées durant le mois de décembre 1931 au total de 22,355,975 boisseaux représentant une valeur de $14,009,343. alors qu'elles avaient été de 22,230,397 boisseaux pour une valeur de $14,241,020. durant décembre 1930. On peut voir par ces chiffres que le blé s'est vendu durant décembre à un prix légèrement inférieur seulement à celui qu'il cotait durant le mois correspondant de 1930. Durant les cinq mois finissant le 31 décembre 1930, les exportations canadiennes de blé ont été de 128,688,877 boisseaux pour une valeur de $100,005,675. comparativement à 94 978,086 boisseaux pour une valeur de $56,983,970. durant la période de cinq mois finissant le 31 décembre 1931. Les exportations canadiennes de farine de blé se sont chiffrées à 451,310 barils pour une valeur de $1,601,083. durant décembre 1931 au lieu de 601,894 barils pour une valeur de $2,496,194. durant décembre 1930. Durant les cinq mois finissant avec décembre 1931, les exportations canadiennes de farine de blé ont été de 2,564,999 barils pour une valeur de $8,798,239. au lieu de 3,569 438 barils pour une valeur de $16 155,725. durant la même période de l'année 1930.

Le Canada a exporté 2,205,976 boisseaux d'orge pour une valeur de $963,531 durant décembre 1931 au lieu de 734.693 boisseaux pour une valeur de $213,241. durant décembre 1930. Durant la période de cinq mois finissant le 31 décembre 1931, les exportations canadiennes d'orge ont été de 7.601,591 boisseaux pour une valeur de $3,307.604. au lieu de 2,536,043 boisseaux pour une valeur de $779.058. durant la même période de 1930. Le Canada a exporté 1 232,261 boisseaux d'avoines pour une valeur de $419,773. durant décembre 1931 au lieu de 666,166 boisseaux pour une valeur de $182,810. durant décembre 1930. Durant les cinq mois finissant avec décembre 1931, les exportations canadiennes d'avoines ont été de 5,127,043 boisseaux pour une valeur de $1,809,855. au lieu de 1,771,599 boisseaux pour une valeur de $593,459 durant la même période de 1930.

Les exportations canadiennes de seigle se sont chiffrées à 1.249,981 boisseaux pour une valeur de $559,996. durant décembre 1931 alors qu'elles avaient été de 626,614 boisseaux durant le mois de décembre 1930. Durant la période de cinq mois finissant avec décembre 1931, les exportations canadiennes de seigle ont été de 2,692,662 boisseaux pour une valeur de $1,205,497. alors qu'elles avaient été de 1,109,355 boisseaux pour une valeur de $412,191. durant la période correspondante de 1930.

BRAZILIAN ET C. P. R. ONT ETE PLUS VIGOUREUX

Brazilian a fermé à 13 1-8 et Pacifique Canadien à 18 3-4. — McColl Frontenac enrégistre un virement de 1,300 parts.

LES RESTRICTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — La tendance a été irrégulière à Montréal dans les prix des stocks, hier. Pacifique Canadien et Brazilian Traction se sont montrés fermes tandis qu'International Nickel et Consolidated Smelters ont été plus faibles. Les réalisations de bénéfices enrégistrées durant la séance du matin ont eu pour effet de réduire les gains, mais un ralliement survenu durant l'après-midi a remis le marché sur le même palier. Sept stocks ont avancé et huit ont reculé durant le cours d'une séance qui a été moins active que la veille.

McColl Frontenac qui avait absorbé 2,000 ventes avant-hier à son cours minimum fixé à 9 7-8 a trouvé moyen de gagner 3-8 point hier pour fermer à 10 1-4 avec un virement de 1,300 parts. Brazilian Traction qui vient de déclarer un dividende en argent de 25 cents a gagné 1-8 point à 13 1-8. Pacifique Canadien toucha 18 3-4 en mieux de 3-4 point. Abitibi a gagné 1-8 point à 3, B. C. Packers a gagné 1-8 point à 1 3-8 tandis que le stock B a reculé de 6 cents à 75 cents. Consolidated Smelters a reculé de 1 1-4 point à 69 3-4, Nickel a perdu 1-4 point à 10 1-4 et General Steel Wares a gagné 1-4 point à 2 1-2.

Les ventes se sont chiffrées à 8.081 actions comparativement à 10 425 actions la veille et à 17,867 actions durant la séance correspondante de 1931. Sur le marché des obligations, les Montreal Tramways A ont gagné 3-4 point à 79 1-2 tandis que les Bons de la Victoires 1937 ont perdu 30 cents à $104.40 et que les obligations de remboursement 1943 ont perdu 25 cents à $96.25. Les ventes d'obligations ont été de $18,900. La livre sterling a fermé à $4,1210 et les fonds des Etats Unis ont coté une prime de 18 1-4 pour cent.

On a annoncé qu'à partir de mardi prochain, les cours minima seront enlevés à Montréal sur les stocks suivants : Canadian Cottons privilégié, Charles Gurd, privilégié, McColl Frontenac, Mitchell privilégié, Ottawa Traction et Tooke Brothers ordinaire et privilégié. A la même date, les prix minima seront baissés sur certains titres comme suit : B. C. Power de 26 à 24, Canadian Wire and Cable A de 61 à 65, le titre B, de 20 3-4 à 18, Mitchell de 40 à 35 et Vian Biscuit privilégié de 83 à 75.

RAPPORT DE BRADSTREET

Les correspondants de l'agence Bradstreet rapportent que les ventes de détail, principalement dans les merceries, marquent le commerce d'après les Fêtes, et que les résultats de ces ventes sont très satisfaisants. Les ventes de vêtements d'hiver ont souffert toutefois des conditions exceptionnelles de la température. Les prix de la plupart des produits agricoles ne sont pas satisfaisants de sorte qu'une accélération du commerce de détail dans les districts ruraux sera sans nul doute retardée. Il semble que les épiciers en gros de la ville de Québec ont maintenu leurs chiffres d'affaires durant l'année 1931. Dans le commerce de gros, le volume diminué des marchandises sèches a rendu difficile les ajoutés au surplus. La ferronnerie en gros et les lignes connexes ont démontré une contraction dans le volume et la collection des clients est plutôt lente. Les dernières expéditions de grain américain via Québec, par chemin de fer, pour être exportées via Saint John, N. B. ont été plus considérables que d'ordinaire.

Présentation du nouveau modèle Sterling
SMITH - CORONA

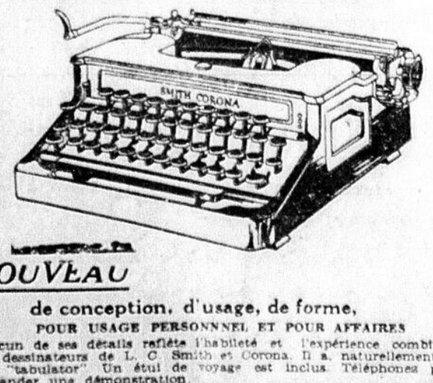

NOUVEAU
de conception, d'usage, de forme,
POUR USAGE PERSONNNEL ET POUR AFFAIRES
Chacun de ses détails reflète l'habileté et l'expérience combinées des dessinateurs de L. C. Smith et Corona. Il a, naturellement, la clef "tabulator" Un étui de voyage est inclus. Téléphonez pour demander une démonstration.
QUEBEC TYPEWRITER EXCHANGE Enr.
J.-E. VEZINA, Prop.
Téléphone 2-3551 44, CÔTE DE LA MONTAGNE.

BARRY & McMANAMY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la petite Bourse de Montréal.
72, Rue SAINT-PIERRE, QUEBEC.
Téléphone *2-7006

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIÉS
Spécialité : Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Tél. 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R
NOEL BELLEAU, C.R.
GABRIEL BELLEAU, LL.L.
LAVAL FORTIER, LL.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

urnis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 15 JANVIER 1932 Ventes : 8,031 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
25	Abitibi	3	3	3	3
55	Atlantic Sugar pfd	92	92	92	92
	B				
21	Bell Telephone	119	119	119	119
10	B C Packers	11¼	11¼	11¼	11¼
74	Brazilian	13	13⅛	13	13⅛
	C				
38	Can Cement	6½	6½	6½	6½
00	Do pfd	61¾	62	61¾	62
66	Can Car	7	7	7	7
5	Can Gen Elec pfd	56	56	56	56
40	Can Ind Alcohol	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
00	Do B	.75	.75	.75	.75
82	Can Pac Ry	17⅞	18¼	17⅝	18¼
5	Cockshutt Plow	5	5	5	5
93	Con Smelting	69¾	69¾	69¾	69¾
	D				
2	Dom Bridge	27	27	27	27
25	Dom Steel & Coal B	2	2	2	2
16	Dom Textile	63¼	63¼	63¼	63¼
	F				
75	Fraser	1	1	1	1
	G				
25	Gen Steel Wares	2½	2½	2½	2½

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	H				
5	Ham Bridge	7	7	7	7
100	Howard Smith pfd	27	27	27	27
	I				
245	Int Nickel	10¼	10¼	10¼	10¼
	M				
130	Massey Harris	4	4	4	4
1370	McColl Front	9⅞	10¼	9⅞	10¼
120	Mont Power	38	38	38	38
	N				
95	Nat Steel Car	10	10	10	10
	S				
5	St Law Corp	.80	.80	.80	.80
	V				
50	Viau Biscuit	11	11	10½	10½
	Obligations du Gouvernement:				
6000	Victory Loan 1937	104.50	104.50	104.40	104.40
300	Renewal 1932	99.90	99.90	99.90	99.90
9000	Refunding 1943	96.25	96.25	96.25	96.25
1100	Service 1936	97.00	97.00	97.00	97.00
	Obligations:				
1500	Mont Tram A	79½	79½	79½	79½
1000	Do B	79¾	79¾	79¾	79¾

urnis par Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York, etc., Château Frontenac, Québec, Téls: 2-2750 et 2-2751.

aux de l'argent à vue à 2 1-2 cent

SEANCE DU 15 JANVIER 1931 Ventes : 2,500,000 actions environ

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
00	Abitibi ABI	2½	2¾	2¼	2¾
00	Adams Exp. AE	5⅝	5⅝	5½	5½
00	Air Reduction ADN	54½	54¾	53¼	54
00	Alaska Juneau JU	13	13¼	13	13¼
00	Alld Chemical ACD	73½	73¾	71⅜	73½
00	Alls Chalmers AH	12⅛	13⅜	12	13⅜
00	Alleghany Corp. AYY	3	3	2⅞	3
00	American Can AO	65	65¼	63½	64⅝
00	Am. Car & F. AF	7⅞	8	7½	8
00	Am. & For. P. AFW.	8⅜	9	8⅜	8
00	Am. Loco ALO	8¼	8¼	8	8
00	Am. M. & F. AFX	22	22¼	22	22
00	Am. Radiator ADT	7⅞	8	7½	8
00	Am. Smelting AR	17¼	17½	16⅜	16⅞
00	Am. T. & T. IT	124	124	121¾	122¼
00	Am. Tobacco B AT.B	77¼	78¼	76½	78
00	Am. Water W. AWW.	31	32	30¾	32
00	Anaconda Copper C	11⅜	11¾	11⅜	11⅜
00	Ass. D. Gds DG	7⅜	8¼	7⅜	8¼
00	Atchison Ry A	92¾	92¾	89	91⅜
00	Atl. Refining AH	10¼	10⅜	10	10⅜
00	Auburn Auto AAC	147¼	149½	143¾	147½
	B				
00	Baldwin Loco B	7⅝	8	7⅝	8
00	Balt. & Ohio BO	20⅜	21	20	20¾
00	Barnsdall A BDL	5¼	5½	5	5½
00	Bendix Aviat. BEX	18½	18½	17¾	18⅜
00	Best & Co. BST	24	24	23¼	23½
00	Bethleem Steel BS	22½	22½	21¾	22⅜
00	Borg. Warner BGW	11¼	11¾	11	11¼
00	Briggs Mfg BGI	9¼	9⅜	9	9⅜
00	Bklyn M. T. BMT	35¼	37⅛	35¾	37⅜
00	Burroughs Ad. BGH.	12½	12⅝	12⅛	12⅝
00	Byers A. M. ABY	15⅛	15¼	14⅞	15⅛
	C				
00	Cal. Packing CFF	9⅜	9½	9⅜	9½
00	Canada Dry DGL	13	13	12½	12½
00	Canadian Pacific CP.	15	15⅜	15	15⅜
00	Case J. I. CTM	38¼	41¾	37½	41⅛
00	Cerro de Pasco CDP.	14	14⅜	13¾	14
00	Ches. & Ohio CO	30¾	30¾	29⅝	30⅜
00	Chic. M. & St. P. ST	3	3⅛	2⅞	2⅞
00	Chrysler K	15¼	15⅞	14½	15⅞
00	Coca-Cola KO	112	112⅛	110¾	112⅛
00	Columbia Gas CG	14⅜	14⅞	14⅜	14¾
00	Com. Solvents CV	9	9⅛	9	9⅛
00	Com. & South. CW	4⅜	4⅜	4½	4⅜
00	Congoleum CQG	9¼	9⅜	9¼	9⅜
00	Cons. Gas G	63⅞	64⅜	62¾	64⅛
00	Cont. Can CH	36½	36½	36	36½
00	Cont. Products CPG	45¼	45⅜	44	44
00	Crucible Steel XA	21⅜	22¼	21	22¼
00	Curtis Wright CWZ	1⅜	1¾	1⅜	1¾
	D				
00	Drug Inc. DRU	54½	54½	53¾	54
00	Davison Chem. D	5⅛	5¼	5⅛	5¼
00	Dom. Stores DOS	15	15	15	15
00	Dupont de Nem. DD	56⅜	57	55⅛	56¼
	E				
00	Eastman Kod. EK	85½	86¼	83⅜	86
00	Elec. Auto Lite ELO	30¾	30⅞	29⅛	30
00	Electric P. & L. EL	13⅛	13¼	12½	13⅛
00	Electric & Mus. EMI	3⅝	3⅝	3⅜	3⅝
00	Erie E	9⅜	9½	9	9½
	& F				
00	Fox Film A. F	4⅞	4⅞	4½	4¾
00	Freeport Texas FT	19½	19½	19⅛	19⅛
	G				
00	Gen. Asphalt AS	14	15⅛	14	15⅜
00	General Cable GGN	2½	2⅝	2⅛	2⅛
00	Gen. Electric GL	25¾	25¾	25⅛	25⅝
00	General Foods GF	35⅞	35⅞	35½	35¾
00	General Gas GGS	2⅛	2¼	2⅛	2¼
00	Gen. Motors GM	23¾	24	23⅜	23⅞
00	Gen. Ry Signal GRS	24⅜	26¼	24⅞	26¼
00	General Theatre GTE	1⅛	1⅛	1	1
00	Gillette Safety GIL	13½	13⅝	13⅛	13⅛
00	Gold Dust GK	18¾	18⅞	18¼	18¾
00	Goodrich Tire GG	5	5	5	5
00	Goodyear Tire GOR	16⅛	16¾	15⅞	16¾
00	Grigsby Grunow GGZ	1½	1½	1½	1½
	H				
00	Houston Oil HO	22¼	22¼	21	22
00	Hudson Motors HMT	11⅜	11⅜	11	11
00	Hupp Motors H	5	5¼	4⅞	5
	I				
00	Int. Harvester HR	25½	28¼	25½	28¼
00	Int. Hy. Elec. A IPH.	11	11	10⅞	11
00	Int. Nickel N	8¾	8⅞	8⅝	8¾
00	Int. Paper C IP.C	¾	¾	¾	¾
00	Interboro IRT	8½	9¾	8½	9½
00	Int. Tel. & T. IT	10⅝	10¾	10⅛	10⅝
	J				
00	Johns Manville JMP	23¼	23¾	22½	23⅛
	K				
00	Kans. City S. KSU	12	12¾	12	12⅜
00	Julius Kayser JKS	8	8¼	8	8¼
00	Kelvinator KLV	8¼	8½	8¼	8½

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
5,300	Kennecott KN	12⅝	12⅝	12⅛	12⅛
14,700	Kreuger & T. KRT	7⅛	7⅛	6¾	6¾
400	Kroger Groc'y KR	15	15⅛	14¾	15
	L				
1,900	Lambert So. LAM	55⅞	55⅞	54⅜	54½
5,000	Loew's Inc. LW	30⅞	30⅞	29½	30
100	Loose Wiles LO	35	35	35	35
9,000	Lorllard Tob. LOR	14⅝	14⅝	14	14¼
	M				
400	Mack Trucks MQ	16	16	15½	15¾
3,500	McKeespt T. P. MV	51¾	52½	51	52¼
900	Mex. Seaboard MSX.	8⅜	8⅝	8¼	8⅜
3,500	Missouri Pac. MOP	9½	9¾	9	9½
2,900	Mo. Kan. & T. KT	7⅛	7⅛	6¾	7
13,900	Montgom. Ward M	9⅜	10⅛	9½	9⅞
	N				
3,500	Nash Motors NSS	18⅜	18⅝	17⅞	18¼
5,700	Nat. Bellas H. NBH	¾	¾	⅝	¾
1,300	Nat. Biscuit BI	43¼	43⅜	42⅝	43
100	Nat. Cash R. NCR	10	11¼	9¼	11¼
15,300	Nat. Dairy NPT	25¾	25⅞	25	25⅜
100	Nat. Lead LT	90	90	90	90
2,600	Nat. P. & L. NPL	15⅛	15⅛	14⅝	15
100,700	N. Y. Central CN	34⅞	36½	33⅞	36
29,600	N. Y. New Haven V	29¼	30⅜	28	29⅝
2,200	Noranda Mines NML	14	14¼	13¾	14
1,200	Norf. & W. NFK	126	130	126	129
9,000	North Am. NA	35⅞	36¼	35¼	36¼
13,400	Northern Pac. NP	22⅜	22¾	21	22¾
	O				
800	Otis Steel OST	4¼	4¼	4	4¼
	P				
1,300	Pac. Gas & E. PCG	35½	35¾	35½	35¾
3,900	Packard Mot. PAK	5	5⅛	4¾	4⅞
19,000	Paramount PX	10¾	10⅞	10⅛	10⅝
100	Penick & Fd PFK	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛
14,600	Penn. RR PA	22¼	22⅝	21⅞	22⅜
1,900	Philipps Pete P	5¼	5⅜	5⅛	5⅛
300	Poor & Co. POR	4¼	4¼	4¼	4¼
6,800	Pub. S. N. J. PUB	57½	57⅝	56½	57¼
4,900	Pullman Inc. PU	24⅜	24⅝	23½	24⅜
1,500	Pure Oil PUY	5	5⅛	4¾	5
2,600	Purity Bakeries PTY	13¾	13¾	13	13⅝
	R				
22,900	Radio Corp. R	8½	8⅝	8⅛	8⅝
1,800	Radio Keith RKO	6	6⅜	6	6⅜
200	Reading RDG	41	42	41	42
400	Real Silk RSH	3	3	3	3
600	Reming. R. RR	2⅝	3	2	2
600	Reo Motor RY	3⅜	3⅛	2⅞	3
3,600	Republic St. RSC	5⅞	6	5⅝	6
4,800	Reynolds Tob. RJRB	40	40	39½	39½
1,800	Royal Dutch RD	16⅜	16⅝	16⅛	16⅜
	S				
100	St. Jos. Lead JO	9½	9½	9½	9½
1,700	S. L. San Fra. FN	6¼	6¼	6⅛	6¼
2,800	Sears Roeb. S	35¾	35¾	35	35½
900	Simmons Co. SIM	8⅞	9⅛	8⅞	9⅛
6,500	Sinclair Oil SC	6⅛	6⅛	5¾	6
4,900	Socony Vacuum SOV	10⅜	10⅜	10	10
17,600	Southern Pac. SX	36	37⅛	34½	36¾
2,700	Southern Ry SZ	12	12⅜	11	12⅜
6,700	Stand. Brands SB	13½	13½	13	13½
2,300	Stand. G. & E. SG	32⅜	32⅝	31½	32⅝
2,500	Stand. Oil of C. SCD	25½	26½	25⅞	26⅛
7,300	Standard Oil N. J. J	29⅜	29⅞	29	29⅛
3,600	Stone & Webster SW	13¼	13½	12⅝	13½
1,200	Studebaker STU	12½	12½	11¾	12½
	T				
7,000	Texas Corp. TX	13⅜	13½	12¾	12¾
2,300	Texas Gulf Sul. TG	25⅛	25⅛	24⅜	25⅛
3,700	Timken Rol. B. TKR	22	22¼	21¼	22
	U				
800	Underwood Ell. UNX	20½	20½	19⅜	19⅜
10,000	Union Carbide UN	33¼	33½	32¾	33⅜
8,600	Union Pacific UP	85	85	82¾	83½
34,100	United Air Craft UAF	13⅜	14¾	13⅛	14¾
1,400	United Cigar S. UC	1½	1⅝	1½	1⅝
34,800	United Corp. U	10⅛	10½	9⅞	10⅜
1,700	United Fruit UF	24½	25	24¼	25
6,900	United Gas I. UGI	19⅜	20¼	19½	20⅛
7,400	U. S. Ind. Alc. UD	28½	29⅜	28¼	29
3,900	U. S. Pipe & Fry CJ	13⅜	13⅞	12¾	13¾
1,400	U. S. Realty UZ	7⅛	7½	7⅛	7½
2,600	U. S. Rubber RU	5	5	4¼	4⅝
91,300	U. S. Steel X	45	45⅝	43⅝	45¼
	V				
2,900	Vanadium VA	15¼	16	15	15⅞
4,000	Vulcan Detinning VX	28½	28¾	28	28
	W				
4,700	Warner Bros. P. WB	3⅞	4	3¾	3⅞
3,300	Western Union W	43	44¼	42¾	43¾
38,000	Westing. Elec. WX	29¾	30¼	28⅜	30
200	Willys Overl. OV	2¾	2¾	2¾	2¾
7,100	Woolworth Z	43⅛	44	42¾	44
8,200	Worth. Pump WPU	20½	23¼	20⅜	23
	Y				
500	Yellow Truck "B" YC	4⅝	4⅝	4½	4⅝

57ème assemblée générale annuelle

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif, qui est en augmentation, s'établit à $150,210,246

Les dépôts s'élèvent à $116,417,589

Les bénéfices nets se chiffrent par $1,001,940

Grande liquidité de l'actif

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le vendredi 15 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, la 57ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président, l'hon. F.-L. Béique, a invité le gérant général, M. Beaudry Leman, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

Le relevé des opérations de la Banque Canadienne Nationale, que nous venons de vous exposer, révèle une situation satisfaisante, compte tenu des conditions économiques au Canada et à l'étranger. Il est peut-être opportun de passer brièvement en revue les résultats du dernier exercice de notre institution et les principaux événements qui ont influé, au cours de l'année dernière, sur la marche des affaires au pays et à l'extérieur.

LES BENEFICES NETS

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à $1,001,940 les bénéfices nets de l'exercice clôturé le 30 novembre 1931, en regard de $1,024,702 au cours de l'exercice antérieur. Cette diminution de $22,762, soit environ 2.2 pour cent, s'explique par la réduction du volume des affaires et, par conséquent, des opérations de banque. Les bénéfices de l'exercice sont l'équivalent de 14.31 pour cent du capital, à rapprocher de 14.64 en 1930, et représentent 7.07 pour cent du capital et de la réserve, contre 7.25 l'année précédente.

LES DEPOTS

Les dépôts forment une somme de $116,417,589. Les dépôts ne portant pas intérêt, qui se sont à peu près maintenus, se chiffrent par $18,325,996, et les dépôts portant intérêt, en diminution de $3,280,690, s'élèvent à $98,091,593. Les dépôts d'épargne proprement dits, qui constituent en chiffres ronds un total de $89,500,000, à rapprocher de $91,100,000 à la fin de l'exercice précédent, ont subi en novembre une contraction attribuable à la souscription du public au grand emprunt intérieur de l'Etat. La preuve en est qu'en août, septembre et octobre 1931, ils étaient plus élevés qu'au 29 novembre 1930.

ACTIF DE LA BANQUE

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à $150,210,246, accusant une augmentation de $2,966,114 relativement à l'exercice antérieur. L'actif liquide se chiffre par $16,358,381, contre $21,227,299 il y a un an. L'actif disponible, ou immédiatement réalisable, s'élève à $78,264,984, à rapprocher de $72,721,566 au 29 novembre 1930. Le rapport de l'actif disponible au passif envers le public s'est relevé, d'une année à l'autre, de 54.98 à 57.78 pour cent.

LES PRETS COURANTS ET ESCOMPTES

La somme des prêts courants et escomptes, déduction faite des créances irrécouvrables ou douteuses et des provisions destinées à parer à l'imprévu, s'établit au 30 novembre 1931 à $63,560,303, en regard de $66,424,828 à la clôture de l'exercice précédent. Si cette contraction de $2,864,525 s'explique par le ralentissement des affaires et la baisse générale des prix, sa faible importance — soit environ 4.30 pour cent — n'en indique pas moins que, dans notre pays, l'activité économique n'a pas fléchi aussi profondément qu'on aurait pu le redouter dans les circonstances.

LES BUREAUX DE LA BANQUE

Au cours du dernier exercice, la Banque Canadienne Nationale a ouvert une succursale à Montréal (1141, rue Bélanger) et des agences à Ste-Cécile de Masham, comté de Hull, et à Greenfield Park, comté de Chambly. Elle a fermé sa succursale de Dollard, Sask. et ses agences à Cyrville, Ont., à Val Marie, Sask., à St-Pierre Baptiste, comté de Mégantic, et au Cap Chat, comté de Gaspé. Elle a transformé en succursale son agence de St-Marc des Carrières, comté de Portneuf, et transformé en agence sa succursale de Vernon, Ont. Elle tient maintenant à la disposition du public 272 succursales, dont 231 sont concentrées dans la province de Québec, et 318 agences, dont 300 se trouvent dans cette province, soit 590 bureaux, sans compter sa filiale de Paris, la Banque Canadienne Nationale (France).

La Banque Canadienne Nationale (France) s'est installée récemment dans son nouvel immeuble, situé au centre de Paris, 37, rue Caumartin. Ses bureaux modernes et spacieux, ses divers services et son personnel expérimenté offrent tous les avantages désirables aux Français et aux Canadiens désireux d'effectuer directement entre la France et le Canada des opérations de banque ou de placement,

LE PERSONNEL

Il est agréable aux administrateurs de la Banque Canadienne Nationale de reconnaître que le dévouement éclairé du personnel de notre institution a beaucoup contribué aux résultats que nous venons d'exposer. Les difficultés qu'ont connues toutes les entreprises au cours de l'année écoulée ont alourdi d'autant la tâche de chacun, et le personnel s'en est acquitté d'une façon digne d'éloge. Le conseil d'administration désire féliciter tout particulièrement ceux qui, en suivant des cours de perfectionnement ou en s'imposant un travail personnel assidu, s'efforcent d'augmenter leur compétence professionnelle et l'utilité de leurs services.

LA SITUATION GENERALE

La crise économique dont souffre le Canada, bien qu'elle y soit moins grave que dans la plupart des autres pays, a suivi son cours en 1931. L'agriculture, qui tient une si grande place dans notre économie nationale, continue d'être affectée à la fois par l'avilissement des prix et par le fléchissement de la demande mondiale. Toutes les branches de l'industrie, sauf l'extraction de l'or qui connaît une remarquable activité, doivent encore travailler au ralenti afin de proportionner leurs rendements à la capacité d'achat momentanément restreinte des marchés. D'où chômage, diminution des disponibilités de la population rurale et urbaine, ralentissent général du commerce intérieur et extérieur, des transports et des opérations de banque.

Le Canada ne saurait soustraire à la solidarité qui unit toutes les nations, qu'elles le veuillent ou non. Il est d'autant plus sensible aux influences extérieures, que sa population relativement peu nombreuse laisse disponible pour l'exportation une large part de sa production. Il y a lieu de remarquer en outre que nos principaux produits d'exportation, denrées agricoles et matières premières, sont ceux dont la production emploie le plus grand nombre de travailleurs, et que ce sont aussi ceux qui subissent la baisse la plus profonde. L'amélioration de la situation économique de notre pays dépend donc, dans une large mesure, de l'assainissement du monde.

La lecture des journaux et revues est peut-être susceptible de créer l'impression que le monde est aujourd'hui en plus mauvaise posture qu'il n'était il y a un an. Il n'en est rien, croyons-nous. Ce qui peut faire illusion à ce sujet, c'est que de nombreux et graves problèmes, longtemps laissés en suspens, se posent à présent avec une urgence telle, qu'elle n'autorise plus ni compromis ni atermoiement, mais exige impérieusement une solution. La vérité, semble-t-il, c'est que la situation internationale est parvenue à un point de son évolution où les grandes nations seront contraintes de prendre, à bref délai et à quelque prix que ce soit, les initiatives qui apparaissent maintenant aux yeux de tous comme indispensables au rétablissement de l'équilibre économique mondial.

LES CAUSES LOINTAINES

La présente situation tient à de multiples causes politiques, économiques et financières, les unes lointaines, les autres récentes, dont il n'est peut-être pas inutile de retracer brièvement les grandes lignes afin d'en mieux montrer les conséquences. Plus de treize ans après la conclusion de la paix, la Grande Guerre n'est pas encore liquidée. Dettes et réparations ont fait l'objet de nombreuses négociations dont aucune n'a jamais eu un caractère définitif. Le seul moyen sûr et pratique dont disposaient les Etats débiteurs pour s'acquitter envers leurs créanciers étrangers, c'était évidemment l'exportation de marchandises. Or la guerre a été suivie d'une vague de nationalisme économique qui a suscité partout des entraves aux échanges. Plusieurs pays ont voulu s'industrialiser rapidement afin de fournir du travail aux hommes démobilisés et de reconstituer la fortune nationale. Ils ont élevé, dans cette intention, des barrières douanières parfois infranchissables. Les pays déjà industrialisés, et dont quelques-uns avaient développé leur outillage pendant les hostilités, recoururent à leur tour au relèvement des droits de douane, en vue de protéger leurs marchés contre la concurrence de pays étrangers disposant d'une main-d'oeuvre moins bien rétribuée. Circonstance aggravante, la plupart des gouvernements demandaient en même temps au tarif fiscal une partie des ressources dont ils avaient besoin pour solder des dépenses publiques sans cesse croissantes.

De 1914 à 1918 de nombreux pays avaient donné une grande extension à leurs exploitations agricoles et industrielles, afin de répondre aux besoins anormaux du temps de guerre. Après l'armistice, lorsque les anciens combattants furent réintégrés dans la vie économique et que les Etats nouveaux, créés ou reconstitués par le traité de Versailles, se mirent résolument au travail, la production mondiale de la plupart des matières de grande consommation, pour ne rien dire des objets fabriqués, atteignit bientôt un volume très considérable. Loin de trouver une contre-partie dans un accroissement de la demande, cette augmentation de l'offre coïncida avec les événements qui se sont produits en Russie et en Asie, et qui ont en grande partie écarté du marché international de sept à huit cents millions d'êtres humains, qui comptaient en temps normal — selon M. Georges Blondel — pour environ 30 pour cent dans les échanges mondiaux.

LES CAUSES RECENTES

Après la crise de 1921, dont la leçon ne semble guère avoir été profitable, le monde connut une reprise générale des affaires qui aboutit, en 1928-1929, à la période d'inflation et de spéculation que l'on connaît, et qui devait avoir les conséquences qui se font encore sentir. Nous n'éprouvons aucun vain plaisir à rappeler aujourd'hui que nous avions prévu ces conséquences, du moins en ce qui concerne notre pays. Mais, puisque en certains milieux on prétend encore en faire porter aux banques canadiennes une partie de la responsabilité qu'il nous soit permis de citer un court passage du rapport annuel du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, qui était soumis aux actionnaires de notre institution il y a exactement trois ans, c'est-à-dire le 15 janvier 1929:

"Dès le mois de janvier 1928 — lisons-nous dans ce rapport — les banques canadiennes, dans leurs rapports annuels, mettaient le public en garde contre les excès de la spéculation, particulièrement lorsqu'ils font assumer aux épargnants des engagements au-delà de leurs moyens. Ces avis, qui ont été renouvelés cette année, devraient être d'autant mieux accueillis qu'ils paraissent aujourd'hui plus opportuns que jamais et qu'ils sont tient à un certain nombre d'autres causes, telles que la contraction en volume et en valeur de nos exportations vers les Etats-Unis, la suspension de nos emprunts à New-York et le retrait de capitaux étrangers placés au Canada, pour ne rien dire de la crise de confiance qui sévit dans le pays voisin et qui s'est parfois manifestée au détriment des institutions américaines elles-mêmes. Le rétablissement de notre change s'effectuera par degré au fur et à mesure que s'améliorera un ensemble de conditions échappant en grande partie, à notre volonté.

L'AVENIR

Si le retour d'un état économique plus normal dans notre pays ne dépend pas uniquement de nous-mêmes, nous pouvons néanmoins préparer et même hâter la reprise des affaires, au lieu de l'attendre passivement. Ce qui s'impose avant tout, c'est une oeuvre d'assainissement financier. Bien que nous ne nous soyons pas laissé entraîner aussi loin que d'autres dans cette cette voie, nous avons commis, nous aussi, des abus de crédit. La facilité de l'argent, en période de prospérité, a incité un grand nombre de corps publics et de sociétés à négocier des emprunts qui n'étaient pas tous justifiables ou dont le produit n'a pas toujours été affecté à des fins judicieuses. Il importe que chacun ne recoure désormais au crédit que dans la stricte mesure de ses besoins essentiels. L'Etat, les provinces et les municipalités doivent se préoccuper avant tout de proportionner leurs dépenses à leurs revenus, d'équilibrer leurs budgets et d'amortir leurs dettes en grevant le moins possible les contribuables. Les chefs d'entreprise et même les simples particuliers ne sauraient mieux faire que de pratiquer l'antique vertu d'économie de se constituer des réponses. Tout le monde devrait enfin se faire un devoir d'apporter à sa tâche, quelle qu'elle soit, son plus consciencieux effort, parce qu'il est plus nécessaire que jamais de proportionner le rendement du travail à sa rémunération.

Le Canada a été moins atteint que la plupart des autres régions de la terre par la tourmente qui balaie le monde depuis plus de deux ans. Il convient d'en rendre grâces à la Providence. L'équilibre qui règne entre la production agricole et la production industrielle donne à l'économie canadienne une grande force de résistance. Nos ressources naturelles, immenses réservoirs de richesses réelles, n'ont rien perdu de leur valeur intrinsèque. Notre armature financière est intacte. Tout justifie donc la plus entière confiance dans les brillantes destinées de notre pays.

LA CRISE FINANCIERE

Lorsque la dépression économique vint contracter le rendement des impôts et la matière imposable elle-même, les budgets de plusieurs Etats accusèrent des déficits d'autant plus importants, qu'ils étaient déjà lourdement obérés par de grandes entreprises de travaux publics, l'application de nombreuses lois sociales et des subventions de toute nature. Les créanciers de ces Etats ou de leurs nationaux s'en alarmèrent. Au mois de mai 1931 la suspension des paiements d'une banque autrichienne déclencha la crise de confiance. Au cours du printemps les prêteurs étrangers tentèrent de faire rentrer brusquement une grande partie des placements à court terme qu'ils avaient faits en Allemagne et qu'on a évalués à une dizaine de milliards de marks. Le moratoire Hoover, au mois de juin, amena une détente, mais l'amélioration fut de courte durée. Dès le début de juillet une importante banque allemande dût suspendre ses paiements et la situation de l'Allemagne empira rapidement. D'autres pays, en Europe et ailleurs, se trouvaient aussi en mauvaise posture. Le marché de Londres, dont les ramifications s'étendent à tous les continents, ne tarda pas à ressentir le contre-coup de ces perturbations. Les capitaux à court terme, qui y avaient afflué au printemps, furent l'objet de retraits en massifs au cours de l'été, que la Banque d'Angleterre dût exporter une quantité d'or qui réduisit ses réserves d'environ 20 pour cent pendant les trois dernières semaines de juillet. Elle ne put maintenir la livre au pair, malgré ses importants avoirs à l'étranger, qui ne présentaient pas la liquidité nécessaire, et malgré les crédits que lui consentirent la Federal Reserve Bank de New-York et la Banque de France. Aussi, comme chacun sait, le 21 septembre, la Banque d'Angleterre abandonnait-elle la convertibilité en or de ses billets. Cette mesure, bien qu'elle ne fût pas sans exemple en Grande-Bretagne, généralisa en l'aggravant la crise de confiance. Il se produisit une véritable ruée vers l'or, chacun voulant échanger à tout prix contre du métal précieux les titres qu'il détenait, quels qu'ils fussent. Le marché international des valeurs mobilières en subit un rude choc, dont il n'est pas encore complètement remis.

LE DOLLAR CANADIEN

La dépréciation de la livre sterling provoqua une forte baisse de notre change sur New-York. Le Canada applique ses créances en livres provenant de l'excédent de ses exportations vers l'Angleterre à la compensation de ses dettes en dollars résultant de son excédent d'importations des Etats-Unis. Le fléchissement du cours de la livre réduit d'autant ses moyens de règlement à New-York.

En temps normal, un pays rectifie le cours de son change en expédiant de l'or sur le marché où la balance de ses comptes internationaux présente un solde déficitaire. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Le Canada, qui n'a pas encore accumulé assez de capitaux pour mettre lui-même en valeur toutes ses ressources, n'est pas un marché financier international. Avant de prétendre satisfaire aux demandes d'or du monde entier, il se devait de défendre sa monnaie et sa situation financière. Il n'effectue momentanément des envois de métal précieux que lorsqu'il s'agit d'acquitter des créances payables en or à l'étranger. Les créances de cette nature, qui pèsent lourdement sur notre change, se sont du reste multipliées plus que de raison depuis quelques années. Des corps publics et des sociétés avalent pris l'habitude d'emprunter à New-York ou d'émettre des titres payables en fonds américains. Tous

Page féminine

VIVIANE et MERLIN L'ENCHANTEUR

UNE dépêche d'Arromanches, France, annonce que l'Académicien, dont je vous citais les beaux vers l'autre samedi : Charles Le Goffic, a découvert, dans un des coins les plus arides, sauvages et désolés de la côte bretonne, le tombeau de Merlin l'Enchanteur.

C'est assurément nature! que ce héros de rêve, oublié depuis longtemps par le commun des mortels qui s'abreuveraient pourtant volontiers à la fontaine de Jouvence, ait été trouvé par un poète; eux seuls, ont gardé souvenance de Viviane, la charmeuse, la séduisante magicienne dont la silhouette se détache si merveilleusement dans le miroir celtique.

Pour mes jeunes lecteurs et lectrices qui aiment les vieilles légendes, je rappellerai — quel luxe pour ma plume, qui puisera dans les récits d'antan, les infinis murmures entendus au pays des enchantements féériques! — Je rappellerai, donc que Merlin ou Myrdhinn, en celtique, était un vieux, vieux savant qui passait sa vie à faire des recherches de toutes sortes. Il avait fini par tout trouver excepté l'amour : comme si le petit dieu se cachait à ceux qui aiment; c'est donc que ce beau Merlin n'aimait pas, qu'en pensez-vous mes jeunes amis ? Toujours est-il qu'il était à mille lieues du bonheur ce pauvre Merlin; car, pas d'amour, pas de bonheur ! . . . Il s'aventura à recommencer la route de la vie par un autre chemin. Il me semble le voir, l'entendre nous dire :

—Je me transformai en jeune écolier, je quittai la ville pour vivre en face de la nature, l'admirer avec mes yeux limpides et vifs, c'est alors que j'aperçus Viviane l'incomparable, mon coeur tressautait dans ma poitrine et je m'épris follement de sa merveilleuse beauté qui m'attirait.

Viviane l'aima, elle aussi à première vue : "love at first sight !" Plus il s'approchait, plus elle se troublait en admirant cet enchanteur qui magnifiait tout sur son passage. La forêt devenait un jardin de délices où les jours s'écoulaient plus vite que des instants. Par Merlin, elle comprit la vie, le monde, la réalité; et, par Viviane, Merlin connut et trouva ce que jusqu'alors il avait cherché en vain, l'amour et le bonheur qui contiennent et dépassent disait-il, la vie, le monde, la réalité . . . Et Merlin l'enchanteur à son tour était enchanté. Cependant, il quittait souvent son amie, mille choses le rappelaient hors du jardin de joie, la cour du roi Arthur le tentait et le retenait loin de Viviane. Elle s'en désolait et voulut s'attacher ce vieil enfant; elle eut même l'audace de le rendre complice du prodige et lui demanda si gentiment de l'aider, que Merlin lui révéla le secret capable de l'enchaîner. Et doucement, si doucement qu'il s'en aperçut à peine, le volage se laissa entraîner, et caressante, si enjoleuse qu'il n'y prit garde, sa tendre amie le fit entrer en rêve. Et jamais plus Merlin ne la quittait, le jardin de Viviane le retenait prisonnier d'amour.

Voilà la légende du vieux savant Merlin et de Viviane qui sut rester toujours jeune, aimante et fidèle. Son secret est moins impénétrable qu'on ne le croit : il se cache dans les trésors de l'amour, les délices familiales, le vol lent et heureux d'une vie bien ordonnée, vertueuse, ne craignant ni l'avenir, ni la mort puisqu'elle n'est après tout qu'"une petite porte basse et sombre, si basse que l'homme y passe couché, si sombre, si envahie par l'obscurité que ses yeux se ferment comme pour une longue nuit, pour un rêve prolongé; mais la porte s'ouvre sur des horizons sans limites; une fois franchie, l'homme se réveille, il vit encore et pour toujours".

Et l'Imitation a bien raison de nous assurer que "la vie n'est pas la Vie !"

Berthe d'IBERVILLE.

PETIT COURRIER

ROLLON— Quel joli talent; brillant artiste! Votre carte est en bonne place dans mon album, elle y restera et je vous remercie bien vite d'avoir eu la douce pensée de lui confier vos voeux et vos souhaits.

MYOSOTIS. — Votre visite m'est agréable! Vous êtes heureuse, puissiez-vous l'être toujours, c'est mon souhait. Renée Vivien est le pseudonyme d'une poétesse française morte jeune qui avait un joli talent lyrique. Vous verrez sa biographie dans la page Littéraire en suivant avec attention notre journal.

MARGUERITE DES PRES. — Vos voeux se sont-ils réalisés. Je l'espère bien et j'unis mes prières aux vôtres afin que vous soyez exaucés. Votre description prouve qu'on a pour vous une grande affection, jusqu'à la Reine qui vous gâte! c'est ravissant!

CHI-LO-SA.—Est-elle assez jolie votre amicale pensée. Merci! Et la belle image de la Vierge avec son cher enfant Jésus comme je l'aime vous saviez mon amour de prédilection pour Notre Dame et je prise doublement le don et la pensée.

Merci! Merci! J'ai su ce que contenait le treizième bas de Noel. Ah!" la bonne surprise pour notre délicieuse amie! Aussi, en a-t-elle été charmée, et Bambino! Votre beau papier est dans le casier des beaux souvenirs de mon microscopique secrétaire. Peint! il est à peindre! merci et re-merci!

CLEO.— Mon jeune courriériste a eu une lumineuse pensée, je vous reconnaitrai quand vous me croiserez sur la route à l'avenir. Vos voeux se réaliseront parce qu'ils sont inspiré par une prière! Je vous souhaite la santé et la persévérance pour atteindre l'idéal que vous poursuivez si généreusement. Vous êtes toujours attendu anxieusement à la page et aux, Voix amies, ne l'oubliez pas!

AYME.— Vous reconnaitrez-vous j'abrège votre trop long pseudo et je vous baptise de ce joli nom de plume qui n'a pas chez-nous de titulaire. Vous dites: "Chère Madame ou mademoiselle, ne sachant pas exactement" qui est au bout du fil n'est-ce pas; a ors j'éclaire ma chandelle et je vous prie de m'appeler: Madame; et en effet vous l'aviez constaté en parcourant "Au seuil de l'an neuf." alors, c'est parfait. Vous êtes le très bienvenu au Courrier et aux Voix Amies où l'on s'amuse ferme en peu de lignes comme vous aurez occasion de le constater. "Short and sweet!" à l'anglaise qui ne s'attarde pas aux longues et prolixes épitres: courte et bonne! Voilà! en bon français, la devise du Saint Evêque de Genève a cours chez-nous, vous voyez! A tous et à toutes je fais la même réponse, sauf votre amicale pensée et de ce fait bonheur! C'est ce qu'à tous je souhaite de tout coeur, Aymé".

Avec ce passe-port vous entrez, sans conditions aux Voix amies, les yeux fermés.

UNE ABONNEE.— Votre lettre a fait le tour de la Province avant de m'arriver, de là mon long retard à vous répondre. Je crois que l'époque la plus fatigante de notre sollicitude a pris fin et de ce chef, il me semble que vous êtes assez bien rétribuée, surtout s'ils sont en bonne santé et que vous ayez pour eux, madame l'attachement si doux que l'on porte aux petits et qui fera un grand vide dans votre coeur quand vous ne les aurez plus avec vous. Votre confiance m'honore et je vous remercie de me laisser sentir que ma petite p ume de femme fait du bien, non seulement-ici, autour de moi, mais au large et que nos lecteurs éloignés, même, sont heureux de pouvoir, en toute confiance, venir à moi. Merci!

NIQUETTE.— Merci de votre jolie carte et des souhaits charmants. Vos communiqués sont passés aux voix amies.

ETOILE MYSTERIEUSE.— J'ai eu le plaisir de rencontrer une de vos payses le Jour des Rois. Nous avons parlé de votre belle paroisse et des intellectuels de cette localité qui vous compte au premier rang. Mes remerciements pour vos souhaits de bonne année.

PRINCESSE MYSTERE.— Vos souhaits se réalisent insensiblement, merci! Qu'il en soit de même pour vous. Avec plaisir je me rendrai à votre désir mais n'allez pas où vous dites, je n'y suis jamais vous entendrez une voix prochainement, qui vous éclairera. Soyez patiente: tout vient à point, vous savez bien!

ETINCELLE. — Quelle gracieuse idée et comme je vous remercie de la si belle carte qui a fait l'admiration de mon entourage enthousiaste. Merci.

LOYSETTE— Je ne change qu'une syllabe et vous avez un pseudo unique. Ces autres sont retenus depuis longtemps. Quand vous l'aurez accepté, vous écrirez deux ou trois lignes, pas plus- au Voix Amies.

BRINDILLE— Votre joli souvenir m'arrive et je vous remercie petite artiste délicate. L'aimée a mis ses bottes de sept lieues, elle se hâte comme si nous courions après elle! quand, tout bonnement, nous sommes inclinés à lui dire: "pas si vite, petite"! Et que brodez - vous de bon? J'aime les bonnes nouvelles, il ne faut m'annoncer que des jours ensoleillés et gais. Bonjour!

JEUNE BRUNETTE. — Mlle tendres chose a ma gentille amie et beaucoup de bonheur pendant l'année. Il m'est impossible de me rendre à votre demande, je le regrette mais on ne me le permet. Plus tard, put-être après tout il me semble que vous êtes plus libre sans cela. Vous me comprenez n'est-ce pas? C'est l'important. Bonjour!

VIOLETTE— Votre gracieux souhait m'a plu et je suis votre obligée depuis. Que de charmantes pensées m'a apporté le renouvellement de l'année! Ce m'est une joie et une consolation, car je n'oublie personne, vous auriez tort d'en douter. Je ne connais pas ce club. C'est la première fois que j'en entends parler. Causez m'en, voulez-vous? Quel est son esprit Sa devise, qui recrute-t-il etc., je souhaite que vous rencontriez la Fortune qui se balade tous les jours, sur sa roue à côté de vous dit-on, qu'elle remplisse nos escarcelles, la mienne menace ruine, aussi!

LUNE D'ARGENT. — Votre jolie écriture m'a fait sourire je vous pensais perdue, lune d'argent! mais heureusement, il n'en était rien! Vous serez toujours la bien venue à la page et aux Voix amies n'en doutez pas! Bonne année!

REGINE — Avez-vous reçu le message télégraphique? Je n'avais pas oublié votre biographie mais il m'a fallu aller voir ce savant Bethléem, qui va vous renseigner parfaitement, comme lui seul sait le faire.

Ernest Psichari né en 1883, petit fils de Renan, quitta ses études pour entrer dans l'artillerie coloniale, visita le Congo, participa à la campagne de Mauritanie, et fut tué en Belgique au début de la grande guerre. Il a successivement publié: Terres de soleil et de sommeil (descriptions de la vie au désert; reflexions psychologiques qui marquent la première période d'une crise qui aboutira à la conversion: L'appel des armes (belles pages sur le devoir militaire); et surtout "Le voyage du centurion (roman inachevé où il décrit les étapes de sa conversion dans des pages profondément édifiantes), complété par "Les voix qui crient dans le désert".

Voilà le bel éloge que fait de lui le savant abbé, dans son étude sur les Romans Honnêtes. Avec mes salutations je vous prie de croire en mes sentiments de sincère admiration.

MARIETTE.—Mais cette Société est canadienne, madame, elle a été fondée en notre pays, il y a une cinquantaine d'années, il me semble, attendez une minute que je me renseigne et vous donne la date précise. Exactement et textuellement, voici le paragraphe qui la concerne dans le "Précis d'Histoire Littéraire" de la Littérature Canadienne, complié et publié, en 1928, par les Soeurs de Ste-Anne. "La Société Royale, fondée en 1882, par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada, a pour but d'encourager et de grouper ceux qui se livrent aux lettres, à l'histoire et aux sciences. Cette Société comprend quatre sections : la littérature française, l'histoire, l'archéologie, la sociologie; la littérature anglaise, l'histoire, etc.; les mathématiques, la physique et la chimie, la géologie et la biologie". Comme vous pouvez le constater, la littérature anglaise seulement est mentionnée; espérons que la nôtre est incluse dans les "etc." A la France, sans doute, était réservée la tâche de juger et de récompenser les oeuvres canadiennes-françaises, puisque c'est la langue française que nous parlons. Un bon nombre de Canadiens français et même de Canadiennes françaises en ont la preuve. Quant à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui vint dans la Nouvelle France fonder une filiale de son ordre : les Ursulines, c'est une religieuse "morte en odeur de sainteté", disent ses biographes, et c'est bien elle qui a écrit pour ses jeunes novices l'"Ecole Chrétienne". Elle a été mariée et avait eu un fils, dom Claude Martin, qui a laissé une belle vie de sa sainte mère. Les écrits ascétiques de cette sainte femme lui ont valu le nom de la Thérèse du Canada. Le pape Léon XIII l'a déclarée vénérable, espérons, avec ses filles du monastère de notre ville, que Pie XI l'élèvera sur les autels.

REJANE. — Il y a longtemps, bien longtemps que vous attendez votre tour, et vous devez dire : elle m'oublie. Jamais de la vie, et si vous aviez l'oreille fine, fine, vous m'entendriez chanter : "lui ya longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai !. . . Enfin, je suis à vous et nous allons, tout de suite, puisque votre fête enfantine est pour la mi-carnaval, entrer dans votre jolie salle où le goûter sera servi autour de la grande table ovale que vous pouvez, certainement, surveiller vous-même, comme vous en avez l'intention. La fête durera de 4 à 7 heures environ. Vous pouvez organiser des petits jeux, des rondes, des danses même, car les enfants dansent, très gracieusement, le menuet, la gavotte, le bon vieux cotillon si entraînant et les lanciers qui reviennent de mode. Les enfants de la maison ne doivent pas oublier que les jeunes invités sont leurs hôtes; ils doivent satisfaire leur plaisir et les amuser suivant leurs goûts avant de songer à leurs mêmes. Ils leur laisseront le meilleur rôlé dans les jeux, les meilleurs fruits, les bonbons de choix, et s'occupent particulièrement des petites filles timides qui n'osent s'avancer. Après la fête, il est entendu que les jeunes invités remercieront, au moment du départ, la bonne hôtesse qui les a amusés. Un enfant bien élevé n'est jamais bavard, il se présente sans effronterie ni fausse honte; il met en pratique le vieux dicton qu'il entend souvent : "little boys must be seen but not heard !" some little boys would do well to remember it also; in order to avoid the maniarage would be better perhaps — of educating mother. L'enfant grossier devient si vite un goujat. Je sais que la discipline, même la plus élémentaire, semble sévère et qu'elle n'a d'efficace que sur les coeurs bien nés; tout de même, quand on l'observe ainsi qu'on le doit, si elle ne change rien aux dispositions, elle procure la satisfaction du devoir accompli. Ce qui n'est pas un mince mérite, vous le savez comme moi, mieux peut-être, il y a si longtemps que mes devoirs sont d'une autre nature.

GLORIA. — Votre découverte est épatante. Qui se douterait que le camphre eût cette vertu d'enrayer la grippe. Nous savions déjà qu'il était un emollient aux propriétés adoucissantes et calmantes et que les pharmaciens le vendent sous forme d'esprit et sous forme d'huile. Pour votre information et celle de ceux que les médicaments intéressent, je dirai comment un Esculape ami de ma famille s'y prend pour diluer l'huile de camphre, et c'est si simple ! Il fait tout bonnement fondre du camphre dans l'huile d'olive. Cette huile, ainsi camphrée, est un remède éprouvé dans les cas de rhumatisme et de souffrances dorsales, et aide calme les grandes douleurs causées par la goutte et d'autres tuméfactions; quant à l'esprit de camphre, on l'obtient en dissolvant du camphre, gros comme une noisette, dans l'alcool. Il ne sert qu'à l'usage externe, aux frictions dans les contusions, les rhumatismes, les spasmes; et ainsi que nous l'écrit Gloria, il envoie au loin les souris, les rats, exterminie les demoiselles puces et leurs horribles soeurs, les effroyables punaises. Bon à savoir, surtout à l'heure des déménagements. Nous voutons-nous des remerciements à notre courrièriste bien avisée qui a le bon esprit de nous instruire sur la vertu de l'alcool camphré.

JEANNOT. — Quelle belle visite ! Prenez le fauteuil, s'il vous plait. Il est confortable, vous y serez à l'aise pour nous entretenir du sujet qui vous tient au coeur. Allez, nous sommes tout yeux... et tout oreilles... A mes lectrices je présente Jeannot, qui me prie de lui laisser l'espace voulu pour vous raconter, mesdemoiselles, une anecdote qui vous mettra en garde contre... Contre qui, dites-vous ? Vous allez voir. La parole ou la plume est à Jeannot : "Un comédien, actrices, un comédien étranger s'entend, les nôtres ne sont pas de ce calibre, Kyrie Belleur — vous voyez bien que ce n'est pas de chez nous ! — célèbre par sa beauté plus que par son talent, s'intitule l'homme le plus chéri des femmes en Amérique — lisons Etats-Unis, il n'y a qu'elles qui se font appeler Américaines, les cotes, grâce à Dieu, sont des Canadiennes. Il trouve ses dires en divulguant ses succès auprès de la gent féminine, et si on l'en croit, dans l'espace de six années, il n'a pas reçu moins de 3,000 déclarations, et toutes contenant, plus ou moins, l'offre matrimoniale. Pour éclairer ces belles et les évincer, si faire se peut, il vient d'adresser à différents journaux d'outre quarante-cinquième, la lettre ci-contre; elle est adressée **"à qui de droit"** : Vous voulez me marier, moi qui le suis si bien! — je croyais qu'il allait chanter! "moi qui suis si bien chez nous !" mais l'air diffère; ah ! je suivrais bien votre conseil si je ne l'étais déjà : ma femme, une belle Anglaise, je ne vous dis que cela ! habite Londres. Thread needle street, j'imagine ! En outre, je suis secrétairement fiancé à une jeune fille de l'aristocratie britannique, et j'ai abandonné une grande dame, sans compter mon union avec une artiste australienne que j'ai dû laisser en route, une promesse de mariage que j'ai faite à une héritière de Chicago, un procès que m'intente une Bostonnaise que j'ai trahie, et deux amies intimes qui ont un hôtel à Paris m'attendent prochainement. Ceci établi, je m'engage à faire ce que vous voudrez pourvu que vous me protégiez contre leurs revolvers... et leurs revolver...ades"; Si ce "would be" mormon s'aventure dans nos côtes, celle d'Abraham ou une autre, sans crampons, il se passera ses douze paires de côtes bien sûr, et nous rirons de lui à nous tenir les... côtes. Jeannot, rirez-vous avec nous ?

BERTHE D'IBERVILLE.

AUSSI ÉLANCÉ QU'À 20 ANS

Encore Alerte et Actif à 55 ans

"Depuis les trois dernières années, je prends chaque matin la petite dose de Sels Kruschen. Je ne m'en passerais jamais à la maison. Je souffrais de constipation et d'hémorroïdes mais maintenant j'en suis libéré. J'ai 55 ans et suis aussi élancé qu'à 20 ans. Comme j'ai une famille et un père invalide à ma charge je dois travailler très fort. Je dirai toujours que c'est Kruschen qui me tient en forme."—M.S.

Il n'y a rien comme le labeur ardu et l'activité pour se défaire de la graisse superflue. La plupart des gens n'ont pas l'énergie nécessaire. C'est alors que Kruschen vient à la rescousse.

Après que vous aurez eu votre provision quotidienne de Kruschen, le matin, pendant une couple de semaines, vous obtiendrez "cette sensation que procure Kruschen", universellement connu.

Un besoin d'activité remplira tout votre être—votre vieux fauteuil ne vous tentera plus après votre journée de travail.

Vous vous sentirez rajeuni—quelle joyeuse sensation—vous aimerez faire de longues marches, prendre part aux jeux et votre travail cessera d'être un fardeau et deviendra un plaisir.

Salon de Beauté "Claridge"

Le plus moderne à Québec

Mme J. de V. LETARTE, Prop.

Ondulations — Coupe de cheveux — Manicure — Shampoo — Soins de la peau — Ondulations "Marcel" et à l'eau et "Le Permanent".

220 *Grande-Allée*, 150 *Turnbull*, 125 *La Tour*

Tél. 4-4005 **Appartement 1o**

VOIX AMIES

AVIS

Ainsi qu'il avait été convenu le jour où nous avons inauguré cette rubrique des "Voix Amies", qu'il soit bien entendu que l'on ne doit pas écrire plus de deux ou trois lignes. Celles, ou ceux, qui enverront des communiqués plus longs auront le regret de ne pas les retrouver en cette colonne. Si on écoutait certains d'entre vous — et non des plus épistoliers ! — tout le journal n'y suffirait plus. Qu'on veuille bien prendre en considération le désir des autorités.

LA DIRECTRICE.

—o—

A MADAME BERTHE

Souhaits affectueux pour l'an nouveau.

A GOUTTE D'EAU

Je vous approuve, mais cela ne m'a pas empêché, samedi soir dernier, de constater qu'il était aussi facile de laisser choir une Goutte d'Eau sur la patinoire, que de l'avaler. J'étais témoin. Vous ne m'en voulez pas, s'pas ? So long.

A PETIT BIJOU

Où donc vous cachez-vous ? Comme il y a longtemps que je vous ai lue. Si je vous disais que moi aussi j'aime la musique, surtout la musique populaire, viendriez-vous me donner un concert ? Vite, accourez, j'attends votre réponse. Gai bonjour.

A PRINCESSE MYSTERE

Vous voilà découverte, princesse, et j'ai eu une folle envie de vous baiser la main. Non, je laisse ce soin à M. le Marquis, dont vous avez fait la rencontre, dimanche dernier. Avez-vous deviné qui l'accompagnait ? Non, sans doute ; alors, vite courez au pseudo et donnez-m'en des nouvelles. How do you like Cherry Blossoms ? Moi c'est mon chocolat favori. Me reviendrez-vous bientôt ?

A MIZZI

A quand la prochaine partie, cette fois, O...ri...gi...na...le y sera, et peut-être aurons-nous le plaisir d'y rencontrer d'autres courriéristes, que je devine nombreuses. So long, petite Mizzi.

A JULIETTE

Venir vous jaser ? J'accepte avec plaisir; moi je suis un peu ti...mi...de. Dites-moi, patinez-vous ? Et où ? C'est mon sport favori; j'aime aussi la lecture, correspondance et la radio. Et vous ? Suis-je trop indiscrète ? A bientôt.

A BRINDILLE

Est-ce à K..., dites-moi; tout comme vous, charmante Brindille, j'aime la correspondance. Comme il me ferait plaisir d'avoir une lettre de vous ? Cela vous plait-il ? Je suis anxieuse. Amitiés.

A TOUS ET A TOUTES

Je souhaite Joie, Santé, Bonheur pour la nouvelle année.

PERLE.

—o—

A MADAME BERTHE

Je suis encore sous le charme et la joie que vous m'avez causés. Quel honneur !... Reviendrez-vous ? Oui, j'espère; alors, je vous attends prochainement. Doux baiser, et mon sincère souvenir.

A GOUTTE D'EAU

Je ne sais... Ce qu'il y a de certain, j'étais seule lors du fameux téléphone. Je n'ai pas eu le plaisir de causer puisque de suite vous m'avez mis en communication avec notre Fée Rose. Cela suffit-il à rassurer ma petite Goutte d'Eau ? Venez me le dire.

A JEUNE BRUNETTE

Certain. Melle Marguerite accepte de causer, et votre bonne amitié aussi; enfin tout ce que vous voudrez lui prodiguer. Meilleurs souhaits pour l'année nouvelle. N'oubliez pas que j'ai hâte de vous lire.

A BRINDILLE

Moi aussi, je suis heureuse d'être votre amie, n'en doutez pas. J'ai reçu votre bonne lettre, vous êtes une charmante Marguerite. Merci de tout, et bientôt je causerai longuement.

A ANET

Votre billet "L'amitié" est bien vrai; c'est ainsi qu'est la mienne pour vous, chère Anet. Bonne et heureuse année, voilà mes voeux.

A VAL D'OR

Autant que vos "amies nouvelles" je jouirais de connaitre Val d'Or. Tous mes regrets, ma petite, de vous avoir peiné, mais c'était involontaire. Si vous me connaissiez vous me pardonneriez ma vivacité. Soyez indulgente et croyez en mon amitié toujours vraie.

A CHI-LO-SA

Oh ! non, plus de reproches, je t'aime trop pour ça, tu le sais bien; je voulais rire, ah, ah, ah Quand tu liras ce billet, nous aurons passé d'agréables heures ensemble et goûté de délicieuses friandises, s'pas. Malgré que tu taquines, en disant... tu sais quoi... ça m'est égal, j'y retourne et je resterai bientôt. En attendant, doux baisers, et viens me voir et croquer les délicieux chocolats.

A DE DRIOT

Et moi de même, en vous offrant mes souhaits de Bonne et Heureuse Année. Trop de mystère entoure votre pseudo, et je ne puis vous deviner. Je fais bien des choses le travail... Mes heures libres sont minimes. Et vous, que faites-vous ? Vous paraissez intime avec mon amie Brindille. Venez causer. Une douce pensée.

A FROU-FROU

Impossible de refuser un si gentil Frou-Frou. Je vous accorde une large place. Vous serez toujours reçue à bras ouverts quand le coeur vous dira de venir auprès de moi.

A PRINCESSE MYSTERE

Le temps me manque pour causer comme j'avais promis. Soyez patiente, ça viendra, car je sais qu'une chose promise est due. Heureuse année, aimable Princesse. Un souvenir amical.

A M. E. MOY

Que devenez-vous ? Avez-vous donc oublié ?

A FAVIANNE

C'est étrange, mais le 26 novembre, je n'ai vu aucun communiqué; mais j'ai bien lu ce dernier. Oui, elles parlent quelquefois. Voulez-vous que je dise : Un peu, beaucoup, tendrement... Bonne année, gentille Favianne, et venez souvent près de moi, si vous voulez bien. Un sourire.

A ANNE DES BOIS

Mes meilleures pensées. Je voudrais vous lire longuement. Un bécot en passant.

A PAULE ROLANDE

Etes-vous partie dans la planète céleste ? Aucune nouvelle. Grand merci de votre délicate attention. Mes voeux de Bonne Année, et ma reconnaissance.

A COEUR ISOLE

Je n'y comprends rien; cette feuille s'est égarée sans doute; je regrette. C'était avec l'intention de vous plaire. Merci du baiser; le mien en retour, qui n'est pas moins doux. J'aime tout mais encore plus distraire un petit Coeur Isolé. Venez à moi.

A MIZZI

Trop jolie, votre appréciation, petite Mizzi; je suis une ordinaire Marguerite des Prés; mais m'aimerez-vous pareil, dites? .

A YO YO

Tiens, une nouvelle amie. Mais oui venez vous réchauffer, et certain nous formerons un trio de M... Mais bientôt ce sera plutôt une gerbe, car les Marguerite augmentent. Comptant toutes celles que je connais, cela formera un bouquet qui sera pour notre Reine, si elle veut bien l'accepter. Bonjour.

A PETIT BIJOU

Merci du compliment et je dis : rien ne me plait comme un Bijou; bien entendu je parle de notre Petit Bijou de la page. Bons baisers.

A FEE ROSE

Quand aurai-je le plaisir de te lire? Affections.

A TOUS ET A TOUTES

Bonne et Heureuse Année Bienvenue à celles qui veulent causer avec moi.

A MARGOT

Merci de ta bonne missive et de tout ce qu'elle contenait. Bientôt du recevras la mienne. Sincère amitié de celle qui pense à toi.

MARGUERITE DES PRES.

—o—

A MADAME BERTHE

Salutations respectueuses et affectueux souvenir.

A GOUTTE D'EAU

J'ai trouvé, mais trop tard. Depuis le 19 décembre, j'ai beaucoup de difficulté à suivre le courrier, c'est pourquoi, ayant lu votre billet que le 30 je n'ai pu vous trouver, chère petite Goutte d'Eau. La température n'a pas été très favorable, ces jours derniers, hein? Ah ! les importunes "gouttes d'eau". Avez-vous déjà lu : "les Gouttes d'Eau" ,par J. Grisé ? Un bécot et sourire.

A AMICA

Je suis allée si près de vous sans vous bonjourer... ah ! si j'avais su et j'avais pu vous découvrir ! Ne vous faites pas tant mystérieux a un attrait irrésistible pour moi. Où vous cachez-vous, princesse ? Quels sont vos goûts ? Naturellement, vous devez aimer ce qui est beau et grand; votre château doit être vaste et renfermer de riches trésors, s'pas ? Mais n'y manquerait-il pas un rayon de soleil ? Si oui, dites à votre soeur Anne, et dans une tendre caresse elle laissera s'échapper des chauds rayons qui illuminent ses bois.

A TOUTES

Plusieurs parmi vous ont peut-être eu l'amabilité de me saluer. Alors, ayant été privée de lire vos charmants billets, je vous souris à toutes et seral plus fidèle à l'avenir. Une chaude caresse et une affectueuse pensée de

ANNE DES BOIS.

A PERLE

Pas bien loin de chez moi, alors; tout comme vous j'aime ces agréables passe-temps, mais pour le moment, le patin a ma préférence et je vous assure que je m'en donne à coeur joie. Viendrez-vous ? Je la V...un de ces soirs ? J'en serais heureuse.

A PAULE ROLANDE

Notre pensée s'est croisée, ma chère amie, c'est dire... chut ! ne me remerciez pas de si peu, je l'ai fait avec un gros gros plaisir. Avec tout ça, c'est moi qui vous suis redevable, et de beaucoup; vous le saurez quand vous lirez ceci. Affectueuses pensées.

A ROLLON, HUGUETTE, AMI SINCERE, BOUTON DE ROSE, FERNANDE

Venez, il y a encore de la place. Ne dit-on pas souvent que les derniers seront les premiers ? Alors... Amitiés.

A ANNE DES BOIS

Peut-être, car quelquefois le pseudo n'a pas seulement l'avantage de cacher une personnalité; souvent il la trahit. Y aviez-vous déjà pensé ?

A GOUTTE D'EAU

Votre billet ne sent que la taquinerie; je l'ai bien deviné, ma petite, et je souris encore au souvenir évoqué par vous, et ne l'oublierai pas, tant il me fut agréable.

A SUZON

Moi non plus d'y être entrée. Avez-vous passé de belles fêtes ? Je n'en doute pas, vous devez certainement regretter de les voir déjà terminées; et le carnaval est si court !

A PETITE MARQUISE

Nous avons un marquis; il nous fallait une... raison de plus pour que vous soyez la bienvenue ici, petite. Si cela vous suffit, revenez.

A BRINDILLE

Je n'aime que deux saisons : l'été et l'hiver. Je déteste le printemps avec ses pluies, l'automne avec ses vents et ses journées sans soleil. N'ai-je pas raison ?

A JEUNE BRUNETTE

C'est bien moi en chair et en os; non, non, quelle erreur ! Je voulais dire que je pensais seulement. Car faut bien se contenter de ça, n'est-ce pas ? Je l'ai déjà; c'était votre amitié. Gageons que vous me croyiez très exigente ? Venez me le dire.

A MIZZI

Que vous gardiez mon amitié, je le veux bien; mais de grâce, remettez-moi ma main; sans ça je ne pourrai plus vous écrire et je serais la première à le regretter.

A PETIT BIJOU

J'ai changé d'idée, car maintenant je l'adore, et vous avez deviné le pourquoi. C'est la faute du sport. Les manchons ne me disent rien, n'étant pas frileuse des mains. Revenez-nous plus souvent, mon cher Bijou.

A AMICA

Merci du tout. Je n'en doute pas et voudrais pouvoir accepter, mais... Ah oui, il y a toujours cet ennuyeux mais... J'essayerai tout de même.

A COLOMBE AMOUREUSE

Il en aura toujours pour vous, gentille amoureuse. Ne trouvez-vous pas l'hiver trop rigoureux pour une frêle Colombe ?

A ANET

Merci de vos souhaits. En retour, soyez heureuse. Il y a très longtemps que je n'ai pas lu; je puis tout de même vous dire que ma préférence va aux livres de poésies. Ce qui m'occupe le plus dans le moment, c'est le patin. Pratiquez-vous ce sport ?

A GALDEREZ DE NOCLARE

Mais pas du tout; donc, voici où se cache ma charmante correspondante : Chaource (Aube). Connaissez-vous ? J'ai hâte de savoir et vous souris bien affectueusement en attendant.

A ESPAGNOLA

Ce mystère est ce "moi", dont on n'aime guère à parler, vêtu à la "Princesse". Voilà tout ce que je puis vous dire. Sans rancune, mle. Affectionna.

A YO YO

Brrr ! vous êtes très susceptible, mademoiselle. Avoir douté un seul instant que vous auriez si sottement interprété la plaisanterie que j'ai voulu faire je n'aurais pas perdu une minute à vous l'écrire.

A GOUTTE D'EAU

Y a pas de quoi. Je ne l'ai pas essayé n'ayant jamais été dans cet état; quelle chanceuse je suis, hein ? Ah ! ah !

A CLEO

Pour une surprise, vraiment. c'en fut une belle. Cependant, je suis confuse de n'avoir fait que balbutier; je me demande encore si vous m'avez bien comprise; plus que cela j'ai été même jusqu'à oublier de vous inviter à revenir. Puisque vous en connaissez la "vote", vous me ferez un gros plaisir, n'en doutez pas. Je vous assure que cette fois je serai "d'aplomb". Donc au plaisir et merci d'avoir pensé à

PRINCESSE MYSTERE.

—o—

A PRINCESSE MYSTERE

Non, chère Princesse, vous n'y êtes pas... mais vous approchez du but... Cherchez encore Meilleurs souhaits à l'occasion du Nouvel An.

AU MARQUIS DE MONTCALM

Ce que je pense ?... Ah ! ah ! petit indiscret... Je vous le dirai dans mon prochain billet. De ce temps-ci, le patin, la correspondance et la lecture occupent tous mes moments libres. Et vous, que faites-vous et où demeurez-vous ? Quel est votre sport favori ? Amitiés.

A GALDEREZ DE NOCLARE

Bonjour, petite Française. Vous m'acceptez pour amie, dites ?... car vous savez, je suis, depuis trois ans, en correspondance avec une gentille Parisienne, et vous êtes, je n'en doute pas très charmante si vous lui ressemblez. Venez vite me causer.

A AMI SINCERE

Vraiment, vous aimez mon pseudo ? Eh bien, venez m'entretenir longuement de tout ce que vous aimez. Je vous attends.

A MIZZI

Quel charmant pseudo vous avez, gentille Mizzi. Quelles sont vos occupations journalières et qu'aimez-vous en fait de distractions ? Meilleure pensée.

A FROU-FROU, GOUTTE D'EAU, CHILO-SA, CLAUDETTE, L'AIGLON, CLEO, BRINDILLE, GHISLAINE DU VAL, A TOUS LES AMIS ET AMIES.

Je vous prie d'accepter mes voeux de Bonne et Heureuse Année.

NIQUETTE.

—o—

A MADAME BERTHE

A vous, chère, madame, mes meilleurs vous pour 1932.

A ROMEO

Qu'en dites-vous, d'une nouvelle amie ? J'espère le savoir dans le prochain courrier.

A GOUTTE D'EAU

Mais oui, ma chère, permettez-moi de vous appeler ainsi, vous semblez si gentille que j'accepte de grand coeur votre offre, car vous me serez un guide bien précieux.

A BRUNETTE

Merci de votre doux baiser de bienvenue; j'en suis heureuse ,croyez-le, et je viens à vous de grand coeur, car je m'aperçois que ma place est toute prête près de vous. Parlez-moi un peu de vous.

A MIZZI

Que vous êtes gentille, petite Mizzi, je viens, je cours même, vous semblez si affectueuse, que je suis certaine que vous me rendrez heureuse.

PETITE MARQUISE.

—o—

A COLOMBE AMOUREUSE

Bonjour, ma bonne soeurette. N'est-ce pas que je puis vous nommer ainsi ? Il me semble que ce titre vous va si bien... et puis... en ce soir pluvieux et terne, je veux respirer un coeur aimant et tendre. C'est auprès de vous que je viens chercher ce que mon âme désire. Le trouverai-je ? Bons baisers.

A PERLE

Quel joli nom ! Venez.

A MARGOT

Je crois savoir où se cache la Margot aux yeux noirs. Dans la petite ville si sur le St-F... J'ai une excellente amie qui vous aime bien, vous savez... Bye bye, chérie. Vite. je vous attends.

A PETIT BIJOU

"Je vous aime", c'est court, mais ça dit beaucoup. Me voulez-vous pour amie ?

A MIZZI

Vous demandez l'affection de Margot; voulez-vous aussi la mienne ?

A VAL D'OR

Puisque vous m'acceptez si gentiment, je me hâte de me rendre à votre appel. Merci Que de bien vous apportez à mon coeur parfois souffrant ! Vous me chanteriez une jolie romance, et... en fermant les yeux je laisserai mon âme s'envoler dans un Val d'Or... un Val Fleuri... un Val d'Affection...

A COEUR ISOLE

Vous m'intéressez... venez causer. Sourires.

A JULIETTE

Mon pseudonyme, en effet, est bien adapté à ma petite personne. Je suis naturellement rieuse, et par-dessus tout affectueuse et tendre. Toujours je vous recevrai avec plaisir. Aimez-vous beaucoup la correspondance ?

A HUGUETTE

J'ai une adorable petite cousine blonde, avec de grands yeux bleus... qui porte le même nom que vous. Dites, lui ressemblez-vous ? Douce caresse.

A ROLLON

Bienvenue, cher duc. Si vous saviez comme je vous admire, ô noble pirate... et puis je peux aussi vous aimer. Venez donc causer avec une Brunette aux yeux rieurs... si vous aimez ça... Un amical bonjour et meilleurs voeux de Bonne et Sainte année. Soyez heureux.

A TOUS ET A TOUTES

Joie et Bonheur en 1932 .Aff

QUEBEC ARTISTIQUE

ORGANE

de

L'Association des Chanteurs de Québec

MONSIEUR ALPHONSE DESILETS :—

La première conférence publique qui sera donnée en 1932, sous les auspices de l'Association des Chanteurs de Québec sera une des plus intéressantes de l'année.

M. Alphonse Désilets, président de la Société des poètes, membre et directeur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, poète et auteur bien connu à Québec et dans toute la Province sera le conférencier de l'Association ds Chanteurs, lundi le 18 janvier. La conférence aura lieu dans la Salle Paroissiale de St-Dominique, Grande-Allée, qui a été gracieusement prêtée par le R. P. Martin, le dévoué curé.

M. Alphonse Désilets parlera d'un sujet particulièrement intéressant qui ne manquera pas d'attirer tous ceux qui suivent le mouvement artistique dans notre ville Il traitera de la "Poésie vis-à-vis de la Musique".

Excellent conférencier, causeur intéressant et spirituel, littérateur distingué, poète, M. Désilets a toutes les qualités et tous les dons qui nous assurent un régal artistique.

Le Chanteuses du Rosaire dirigées par Mlle Stella Lafleur interpréteront au cours de cette soirée artistique plusieurs pièces de la plus belle musique. M. Oscar Paquet, barytcn et M. J.-L. Vézina, basse, seront aussi au programme.

M. Paul Rainville, récemment nommé assistant-conservateur du Musée Provincial, et déjà bien connu dans le monde artistique de Québec, remercia le conférencier qui sera présenté par M. J.-M. Lachance, président de l'Association des Chanteurs de Québec.

Tous les membres de l'Association et tous les Québecois sont cordialement invités à assister à cette soirée.

Nous recevons d'un des membres de l'Association qui ne demeure pas dans le district de Québec, un article que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt.

Il ne s'attaque à personne, c'est une "constatation" toute générale...

LE DIRECTEUR.

LES CHANTS DE NOEL :—

S'il est un fait qui prête à de curieuses observations et à d'étranges constatations, c'est bien l'exécution des chants à la messe de minuit.

On ne nous en voudra pas, sans doute, de faire, sur ce point, quelques remarques qui peuvent s'appliquer, malheureusement, à plusieurs paroisses rurales, quelquefois même, de la ville.

Voyons d'abord le choix de la messe.

Il va sans dire qu'à moins d'empêchements insurmontables, on exécute une messe en parties.

Pour cela il n'y a que des compliments à faire. D'autant plus que dans la préparation de cette messe, on met un zèle qui mérite toutes les louanges.

Mais où se révèlent la mesure, le jugement.... artistique des Directeurs ou dirigeants c'est dans le choix de cette messe.

Très souvent nous entendons des compositions beaucoup trop savantes pour la grande partie des chantres et, de plus, d'une tonalité bien au-dessus de leur capacité vocale. Y aurait-il des exercices pendant deux ou trois mois que ces chants ne seraient pas encore exécutés avec les nuances ni l'ensemble exigés pour de telles compositions. Sans compter que des voix qui se forcent pour atteindre des notes au-dessus de leur régistre normal ne produisent rien d'agréable, rien de digne, pour ne pas dire davantage...

Ne vaudrait-il pas mieux choisir des messes plus simples quand on a affaire à un groupe de capacité moyenne ? des messes d'une tonalité moins élevée quand les véritables ténors font défaut ? Il faut se rappeler que des morceaux simples, exécutés convenablement sont beaucoup plus beaux que des beaux morceaux, mal chantés. Ne forçons point notre talent.... c'est une vieille vérité toujours d'actualité.

Il y a aussi le choix des solistes... Question très délicate mais qu'il importe, tout de même, d'aborder courageusement.

Là encore, et surtout, se révèlent le bon goût, les connaissances véritables, la compétence du Maitre de Chapelle. Car ce titre ne devrait pas aller sans, au moins, la connaissance des notions élémentaires de la technique vocale.

Il est vrai que les Maitres de Chapelle n'ont pas toujours à choisir parmi des célébrités mais encore. faudrait-il faire intervenir, comme facteur déterminant, les véritables notions du beau et du bon. Il est indiscutable que, trop souvent, on se base, pour choisir les solistes, uniquement sur le volume de la voix sans tenir compte de la qualité. Le volume est déjà une qualité, j'en conviens—heureux celui qui la possède—mais, est-il besoin de le dire, ce n'est pas la principale qualité, et une voix puissante, mal posée, trop ouverte, etc., présente des défauts plus accentués qu'une petite voix. C'est clair, et il me semble, logique.

C'est cette absence de bon goût ou de véritables connaissances chez maints Directeurs, qui nous vaut d'entendre, dans les églises, des voix qui ne devraient se faire entendre qu'au fond des bois.

Certains chantres font penser à ce que l'on entend parfois, au loin, dans les champs. quand un bon fermier, absolument dépourvu de toute culture vocale, s'en va au travail, derrière ses boeufs et chante pour se distraire. La voix est gutturale, forcée, nasillarde, traînante, les attaques se font en-dessous, etc. Et dire que ces solistes sont choisis par des Directeurs censés respectueux du lieu où ils sont et de l'assistance qui écoute. Trouvent-ils ces voix belles ? Il est presqu'impossible de le croire. Pourquoi ne corrigerait-on pas de telles voix quand on veut leur faire rendre des sol ?

A moins que l'on ne possède pas, sol-même, la technique vocale; que l'on ne sache pas distinguer entre des sons bien nuancés et des sons trop ouverts ; que l'on ne connaisse pas si une voix est posée ou si elle ne l'est pas ; que l'on ne compte pour rien l'émission, l'articulation, la prononciation, en un mot, la culture de la voix...Autant de petits détails qui ont leur importance, n'est-ce pas? il est difficile de bien classer et c'est là peut-être la cause de tout...

Nos Maitres de Chapelle, nos Directeurs de chorale sont, dans une certaine mesure, les dirigeants de l'éducation vocale dans une paroisse. et la perfection des chants à l'église est, en grande partie, le reflet de leurs connaissances de l'art du chant—qu'il ne faut pas confondre avec le solfège. Il conviendrait de mettre à profit toutes les occasions de se perfectionner de ce côté-là afin d'être des propagateurs du beau et du bon, par le chant, et de contribuer, en même temps, à notre bon renom, d'abord, puis au développement du véritable sens artistique chez nos compatriotes.

CHRONIQUE DU CINEMA : —

1.—"Marius" :—

C'est une pièce de Marcel Pagnol, l'auteur de "Topaze" que nous avons applaudi sur la scène même du Capitol.

"Marius" est une des belles pièces de l'auteur. In terprétée d'une manière remarquable par la troupe qui l'avait jouée au théâtre de Paris, elle a été filmée sous la direction de Marcel Pagnol. C'est donc une véritable pièce de comédie française que nous entendons et non pas seulement un film que nous voyons au Capitol au début de la semaine...

"A Marseille, dans une rue toute proche du Port, une clientèle pittoresque afflue dans le petit bar tenu par César (RAIMU) que son fils, Marius (PIERRE FRESNAY), seconde de temps à autre. A la terrasse, Honorine (ALIDA ROUFFE) et sa fille Fanny (ORANE DEMAZIS) ont achalandé un petit éventaire où elles vendent des huitres et des coquillages. Fanny, qui a grandi aux côtés de Marius éprouve pour lui un sentiment très tendre.

Elle ne lui est d'ailleurs pas indifférente; bien loin de là. Mais un désir plus impérieux le domine : c'est le goût de l'aventure, de la mer et des grands voyages. Les récits merveilleux dont Piquoiseau (MIHALESCO), vieux marin retraité, a bercé son enfance, le hantent constamment.

Fanny s'inquiète et s'irrite des mystérieux conciliabules qui réunissent très souvent Marius et Piquoiseau. Tout cela ne cacherait-il pas un projet de départ ? Si si Marius l'aime véritablement, pourquoi tarde-t-il a se déclarer ?

Pour en avoir le coeur net, elle tente d'éveiller sa jalousie en écoutant les déclarations passionnées de Panisse (CHAPPIN), un riche veuf qui veut l'épouser, bien qu'il ait trente ans de plus qu'elle. Marius furieux, jette à la porte le pauvre Panisse tout décontenancé et les reproches qu'il adresse à Fanny marquent bien clairement qu'elle ne lui est pas indifférente. Il lui avoue son amour, sans lui cacher ce désir d'aventures et de voyages qui le hante sans trêve et qui lui semble le seul obstacle à leur mariage..."

Et, l'histoire se poursuit avec intérêt jusqu'à un dénouement qui est bien de l'époque...

Raimu, le fameux acteur français y joue le premier rôle. Son interprétation artistique et sa mimique étrange et bien vivante ne manque pas de faire de ce film un de ceux qu'il ne faut pas manquer si l'on veut bien suivre le mouvement du théâtre français et du film français...

2.—"Le Chanteur inconnu" : —

Voilà le film attendu depuis longtemps à Québec, qui présentera au public le fameux ténor, Lucien Muratone. C'est le théâtre Canadien qui déroule, cette semaine, ce beau film.

L'histoire est simple et toute arrangée pour permettre au ténor Muratono de faire valoir ses belles qualités d'artiste chanteur et d'acteur.

Un chanteur a perdu la mémoire... un jour, il entend un morceau de gramophone. Il connaissait le chant et subitement le termine lui-même... Un impressario l'entend, le fait chanter et exploite ce malade... A un concert sa femme, qui le croyait mort, reconnait la voix de son mari...

Lucien Muratore a fait ses études musicales et vocales au Conservatoire de Marseille et au Conservatoire de Paris. Il chanta à l'Opéra. Il fit de longues tournées en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Muratore est bien secondé par Simone Cerdan, Jean Max, Jim Gerald, etc.

C'est un film de Tourjanski et de M. Diamant Berger.

La compagnie Asso a réalisé ce film...

L. L.

— o —

"MELODIES DU REVE" : —

Sous ce titre, le poste C. H. R. C. irradie toutes les semaines, une demi-heure de musique, à laquelle prennent part deux de nos artistes locaux et membres actifs de l'Association des Chanteurs de Québec. Les pièces vocales et instrumentales qu'on y donne, bien appropriées et bien choisies nous plaisent tout particulièrement; et nous ne doutons pas que le public connaisseur, apprécie à sa juste valeur, cette union du chant, de la poésie et de la musique, qui dénote chez les artistes de ce programme, le bon goût. Nos félicitations au directeur du poste pour cette heureuse initiative.

A. M. V.,
Directrice de l'Ass. des Chanteurs de Québec.

— o —

Mlle MARIAN ANDERSON : —

Le "Club Musical des Dames" présentait mardi, le 12 janvier, au public québecois une chanteuse intéressante.

Mlle Marian Anderson possède une jolie voix de "contralto" au timbre assez riche et agréable. Sa voix d'une belle étendue a de la souplesse et l'artiste la conduit avec maîtrise.

Mlle Anderson a donné un beau programme et un programme varié. Elle a chanté en français, en anglais et en italien...

Les chansons d'inspiration nègre ont plu. Le rythme étrange, la vie et l'entrain ont été bien rendus par Mlle Marian Anderson.

PRINCEVILLE

—M. l'abbé Alcide Pellerin, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, Mme A. Bruley, Mlle V. Pellerin de Nicolet, ont passé les fêtes chez M. L. Pellerin.

—M. l'abbé Hector Paradis, vicaire, est allé visiter ses parents à Warwick.

—M. l'abbé Eugène Samson, ptre, professeur au Séminaire de Mont-Laurier, M. Paul Samson et ses enfants, Jules et Roger, de Laurierville, M. l'avocat et Mme Charles Samson, de Coaticook, M. Antonio Samson, E. E. M., de l'Université de Montréal, M. Jean Samson, du Séminaire de Ste-Thérèse, étaient chez leurs parents, M. Léon Samson à l'occasion des fêtes.

—M. Jean Feeney, étudiant aux hautes études commerciales de Montréal, a visité son père le notaire B. Feeney.

—M. et Mme Fernand Dehearne et leurs enfants, Michel et Jean, de Montréal, ont passé le premier de l'an chez chez le Dr P.-A. Brassard.

—M. et Mme Emile Blais, leurs fils, Roger, M. et Mme Gilles Blais, de Montréal, M. Louis Rousseau et Mlles Antoinette et Alice Rousseau, de Lava.-sur-le-lac ont visité chez M. Joseph Rousseau.

—M. Bernard Bélanger, de Québec, M. et Mme Léon Pellerin et leurs enfants, de Victoriaville, Benoit et Ernest Bélanger, du Collège d'Arthabaska, ont passé les fêtes chez M. Emile Bélanger.

—M. l'abbé Roméo Rivard, de Valcourt, M. Gérard Rivard, de Ste-Anne de la Pocatière, sont retournés après avoir visité leurs parents.

—M. l'abbé Rober Dorval, de St-Raymond, Mlle Blanche Dorval, de Québec, ont passé le premier de l'an chez M. C.-G. Dorval.

—Le Dr et Mme J.-O. Roger, M. et Mme J.-E. Lacerte, M. et Mme Alexandre Sévigny, de Plessisville, M. et Mme D.-R. Nadeau, de Victoriaville, sont de passage chez Mme G.-P. Nadeau,

—Mme Adolphe Thibodeau, d'Arthabaska, a visité notre localité.

—Etaient dans leur famille pour les fêtes: Mlle Jacqueline Fréchette, MM. Paul Fréchette, Roger Beaudet, Robert Rochette, Gérard et Charles Sylvain, Hermann et Richard Lasonde, Germain, Jean-Louis et Rolland Nadeau, Maurice Thiboutot et Jean-Paul Rousseau.

—M. et Mme J.-A.-C. Bordeleau, de Sherbrooke, sont en promenade chez M. Alphonse Bordeleau.

—M. et Mme Alcide Tialbot, Mles Talbot, Mlles Talbot, de Ste-Elizabeth, M. René Constant, du Séminaire de Sherbrooke, sont dans les familles Constant et Talbot.

—Mme Georges Bettez est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Gabrie le Bernier, de Québec, est dans sa famille pour les fêtes.

—M. F.-E. Poitras, de Victoriaville, a visité des amis ici.

—Mmes Emile Poirier et Ernest Leblanc, de Buckingham, ont visité leur père, M. Joseph Thibault, Mlle Simonne Blais, son frère, Jean-Paul, de Montréal, ont passé les rois chez leur grand père, M. Joseph Rousseau.

—M. et Mme Ludger Jutras, de Plessisville, est allé dans les familles Lachance au premier de l'an.

—M. et Mme Hubert Bélanger et leurs enfants, de Victoriaville, ont visité M. Gustave Côté, étudiant à l'Ecole Normale Jacques Cartier de Montréal, a passé Noël chez ses parents.

—M. Renaud Girouard, de Québec, et M. Maurice Girouard, de Victoriaville, sont en vacances chez leur mère, Mme Hervé Girouard.

—Mlle Claire Marcelle Lachance du Couvent de Daveluyville, en vacances chez ses parents.

—M. François-Xavier Lacroix a été élu marguillier en remplaçant M. Joseph Turgeon sortant de charge.

VAL BRILLANT

Va-et-vient. — M. et Mme A. Vaillancourt, de Sayabec, étaient à Val Brillant, dimanche dernier, chez leurs parents.

—Mme Louis St-Pierre, de St-Moïse, était de passage à Val Brillant, au Jour de l'An, chez ses parents.

—M. et Mme François Pelletier, de Rimouski, étaient à Val Brillant, au Jour de l'An, chez leurs parents.

—M. Ludger Thibeault ,de Sayabec, était à Val Brillant, dans le temps des fêtes chez ses parents.

—M. Alfred Plante et sa soeur, Mlle Anne-Marie Plante, de Val Brillant, étaient de passage au Lac au Saumon, ces jours derniers.

—Mme Ed. Miller, de Lac au Saumon, était de passage à Val Brillant, dimanche chez sa soeur, Mme E. Pelletier.

—Mme Paul Tremblay, de Sayabec, était à Val Brillant à l'occasion des fêtes.

—M. Eustache Deroy, de Val Brillant, était de passage à Amqui, ces jours derniers par affaires.

—M. N.-A. Dionne, représentant de L'Evénement, était de passage à Val Brillant, ces jours derniers.

—M. et Mme A. Boulanger, de Luceville, étaient de passage à Val Brillant dans le temps des fêtes.

—M. et Mme Jos. Barr, de Lac au Saumon, sont de passage à Val Brillant chez leurs parents et amis.

—M. le vicaire A. Couillard, de Val Brillant, est de retour d'un voyage à la Rivière-du-Loup.

Malade.—M. l'abbé J.-D. Michaud, de Val Brillant, est parti pour l'hôpital pour quelque temps.

Il doit subir un traitement. Souhaitons-lui de grand coeur un prompt rétablissement.

LE RETOUR A LA TERRE

ECONOMIE ET TRAVAIL. — SEULS REMEDES A LA CRISE ACTUELLE.

La situation actuelle est critique, il n'y aura pas trop de l'union de toutes les classes de la société, de toutes les bonnes volontés pour solutionner le problème.

N'es-ce pas vers la terre qu'il faut tourner ses regards dans les moments de détresse. ne reste-t-elle pas la BONNE MERE NOURRICIERE, celle sur laquelle on peut toujours compter.

Il faut bien admettre que dans la période de dépression que nous subissons, et que le monde entier subit, il n'est pas possible d'espérer qu'elle enrichisse ceux qui l'exploitent, mais il faut reconnaitre qu'elle les nourrit, eux et leurs familles.

C'est un avantage très appréciable, si l'on considère que présentement beaucoup de travailleurs sont obligés de reclamer des secours directs pour assurer leur existence matérielle et celle de ceux dont ils ont la charge.

Malgré la bonne volonté des Sociétés de Bienfaisance, malgré l'aide privée, malgré tous les secours provenant de diverses sources, il faut bien reconnaitre qu'il existe à l'heure actuelle, beaucoup de foyers où l'on souffre et pourtant, nous ne sommes qu'au début de la mauvaise saison.

Pour remédier à ces maux, causés par une large part par la désertion des campagnes, il faut rechercher le remède dans la cause elle-même; il faut retourner à la terre, le salut est là.

On nous dira peut-être, à quoi bon, puisque les cultivateurs eux-mêmes souffrent de la mévente de leurs produits, qu'ils se plaignent de l'impossibilité de faire face à leurs engagements, et que plusieurs seront peut-être obligés d'abandonner leurs terres.

A ceci nous répondrons, franchement, il est vrai que la situation de l'agriculture n'est pas florissante, elle est due à plusieurs causes et la principale est que le pouvoir d'achat des consommateurs est diminué dans une grande proportion par suite du chômage et le jour où le réajustement se fera entre les populations urbaines et rurales, le jour où l'équilibre sera rétabli, les produits du sol pourront se vendre à un prix normal et la prospérité agricole renaitra.

En attendant ce jour que nous espérons prochain, nous sera-t-il permis de faire remarquer à nouveau que, malgré la dureté des temps, les cultivateurs et leurs familles sont assurés de l'existence matérielle, du chauffage et autres nécessités de la vie. Peut-on en dire autant dans les villes ?

Ajoutons à cela la question morale, et malheureusement trop souvent immorale tel qu'elle se présente dans les villes.

A côté de beaucoup de résignés qui souffrent en silence, qui espèrent des jours meilleurs et qui restent dans le droit chemin, ne faut-il pas admettre qu'il en est d'autres en qui germent les ferments de révolte et que s'ils se contiennent encore, n'attendent qu'une occasion propice pour se mettre en marge de la Société et se joindre à ceux-là qui, pêcheurs en eau trouble, ne visent qu'au chambardement sans se soucier des résultats de leur campagne révolutionnaire.

C'est par le retour à la terre que l'on rénovera le monde, c'est en donnant à ceux qui l'ont quittée dans un moment de découragement, entraînés souvent vers les villes par leurs jeunes gens qui croyaient y trouver le bonheur, que l'on rendra à notre Pays la prospérité et la tranquilité.

Il ne faudrait pas cependant pécher par excès de confiance et de zèle et renvoyer au sol tous ceux qui sont disposés à y retourner dans un moment de découragement et qui seraient inaptes à jouer un rôle utile dans l'avenir; l'erreur serait faussement résolue, tout serait à refaire.

Qu'il s'agisse de vieilles terres abandonnées, qu'il s'agisse de colonisation, il faut la cohésion dans les efforts et que ces efforts soient soutenus; on doit trouver dans les villes assez de gens qui aiment la terre, qui connaissent ses besoins et qui savent comment la faire produire, sans être obligé d'accepter d'emblée tous ceux que le découragement incite à faire une expérience, comme un pis aller avec le secret espoir de revenir au plus tôt dans les villes.

A qui s'adresser

Combien de chômeurs pourraient, au printemps, prendre un lot de terre et le défricher. Des centaines de vaillants et courageux colons ont réussi en peu d'années à se créer une situation indépendante dans nos régions de colonisation. Que l'on visite l'Abitibi, pour ne parler que de cette belle région, et l'on y trouvera un grand nombre de familles qui sont arrivées pauvres et qui sont aujourd'hui propriétaires de belles fermes valant de $10,000 à $15,000.

On a vu il y a quelques années une pauvre veuve partir pour Amos, dans l'Abitibi, avec ses garçons et n'ayant pour toute richesse que son courage et après sept à huit ans devenir propriétaire de trois grandes fermes qui sont évaluées aujourd'hui à une cinquantaine de mille piastres pour les trois. Quel colon courageux, avec ses garçons, ne pourrait en faire autant ?

Ecrivez au Ministère de la Colonisation à Québec et demandez le "Guide du colon", pour y faire le choix d'une région de colonisation.

Il existe à Montréal un bureau de colonisation qui pourra donner des renseignements et distribuer le "Guide du colon". Il existe même, un Comité Permanent de Colonisation qui étudie le problème sous toutes ses faces, les hommes de valeur qui le composent sont mus par les meilleurs sentiments, ils savent ce qu'ils veulent et ils le veulent fermement. La décongestion des villes s'Impose, le retour à la terre est le seul moyen d'y arriver, c'est donc dans la masse des sans-travail qu'il faut chercher les sujets les plus aptes à faire de bons cultivateurs et c'est en leur venant en aide tout de suite et en les guidant dans la voie des bonnes résolutions que l'on pourra, dès le printemps prochain, rendre à la terre un contingent imposant d'hommes qui travailleront fermement au succès de l'agriculture.

En retournant dans nos campagnes, ils laisseront la place libre aux autres dans les usines, dans les manufactures et ceux-ci en y trouvant de l'emploi, redeviendront les acheteurs naturels et heureux des produits du sol, et l'équilibre sera alors rétabli.

Il faut que le mouvement réussisse, le salut est là, mais pour que tout soit parfait, la coordination des efforts est nécessaire et l'étude de la situation est indispensable. Il ne s'agit pas de changer le mal de place, ce qu'il faut, c'est le guérir.

A l'oeuvre donc, et haut les coeurs.

Le Ministère de la Colonisation à Québec fait de grands efforts pour établir nos compatriotes sur des terres neuves en notre province. Il encourage les nouveaux colons en payant des primes de défrichement, de résidence et de premier labour. De plus, il donne des grains de semence aux colons par l'entremise des curés des paroisses de colonisation.

Nous le repétons, demandez le "Guide du colon", il vous sera envoyé gratuitement. Dans cette publication, se trouvent tous les renseignements sur la colonisation qu'un colon peut désirer.

CERTIFICATS DE COLONS

En vertu d'un privilège accordé par les chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien, le Ministère de la colonisation peut émettre des certificats de colons qui donnent droit d'acheter des billets de passage à prix réduits. Les colons seuls qui vont visiter ou s'établir sur des terres ont droit à ces certificats.

Pour tous renseignements sur la colonisation, envois de brochures, demandes de certificats, adressez-vous à l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Parlement, Québec.

ST-LAZARE

Funérailles. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Ludger Marceau, survenu subitement le soir du Jour de l'An. Cette mort jette dans le deuil une famille bien connue de notre paroisse. M. Marceau était un homme de devoir, possédant l'estime de tous. Son départ laisse un vide profond au sein de sa famille. Il était âgé de 59 ans. Lui survivent, son épouse (née Malvina Boyer) et six fils, MM. Joseph, Albert, Paul, Léonard, Marc et Alyre Marceau; quatre filles, Mlles Alma, Antoinette, Bernadette et Cécile Marceau.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 5 janvier. La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Georges Bilodeau, cousin du défunt.

Le corbillard était conduit par M. Eugène Marceau, de St-Magloire. La croix, portée par M. François Labrecque, de Québec. Les porteurs étaient MM. Joseph et Alphonse Marceau, Ed Brochu et Joseph Larochelle, tous neveux du defunt.

Dans l'assistance, on remarquait toute sa famille; ses deux frères, MM. Charles et Joseph Marceau, de St-Magloire; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Octave Royer, Mme Joseph Roy, de St-Nérée; ses nièces, Mme Auguste Giroux, Mme Wilfrid Fournier, de Québec; ses oncles et tantes, M. et Mme Alphonse Bilodeau, M. et Mme Noël Bilodeau, M. et Mme Pierre Laflamme, de Ste-Claire; MM. Cyrille Lapierre, Joseph Bilodeau, André Mercier; ses cousins et cousines, M. et Mme Fortunat Bilodeau, M. et Mme Louis Bilodeau, M. et Mme Joseph Bilodeau, M. et Mme Ernest Aubin, M. et Mme Misaël Mercier, M. et Mme Alfred Labrecque, M. et Mme Roméo Bilodeau, M. et Mme Théophile Dion, de Honfleur, M. et Mme Pierre Leblond, M. Arthur Beaulé, de Québec, M. Joseph Mercier, de St-Magloire, M. Isidore Corriveau, M. Hormisdas Royer, de St-Nérée, M. France Turgeon, M. Ernest Labrecque, MM. Anselme et Ovide Vallières, Mlle Marie Vallières, de Honfleur, Mlle Eva Leblond, M. Léonard Leblond, de St-Charles, M. A. Laflamme, de Ste-Claire, M. Philippe Beaudoin, de Québec, MM. Napoléon et Antonin Bilodeau, Edouard Aubin, Mlles Joséphine, Hénédine et Philomène Bilodeau, MM. Wilfrid Fournier, Adélard Mercier, mme Alphonse Bilodeau, Mme Vve Joseph Laverdière, M. Joseph Asselin et sa famille M. et Mme Joseph Laverdière, MM. Emile, Eudore, Sauveur et Jean-Marie Laverdière, M. et Mme Adélard Bélanger, Mlles Alvina-Marie Bélanger, Thérèse et Madeleine Laverdière, M. Joseph Leblond, Mme Jean Couture, MM. Thomas et Narcisse Larochelle, Jérôme et Louis Breton, Louis et Eugène Labonté, Cyrille Côté, M. et Mme Joseph Godbout, MM. Joseph Côté, Joseph Lavertu, Joseph Garant, Mme Joseph Goulet, MM. Joseph, Gérard et Désiré Chabot, Joseph Chabot, Marcel Chabot, Mme France Aubé, Mlle Cécile Aubé ,MM. Marcel Trahan, François Labbé, de St-Gervais, Joseph Lamontagne, Louis et Cléophas Marceau, Darie Lamontagne, Roméo Roy, de St-Anselme, Aurèle Beaulieu, de St-Gervais, Joseph, Raoul et Alphonse Larochelle, Alphonse Dion de Honfleur, Jean Dion, Eugène Dumas, Narcisse Mercier, Jules et Sauveur Dion, Ludger Bernier, Joseph Fradette, Baptiste Chabot Adélard Aubé, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

La famille du regretté M. Marceau offre ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par l'envoi d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, lettres, etc., ou par leur présence aux funérailles, lui ont témoigné des marques de sympathie.

La qualité prime tout

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

257-F

LES PROGRAMMES DE RADIO

(Suite de la page 15)

AU POSTE WEAF

A 9 h. 45 dimanche soir, Olga Albani, soprano; le quatuor des Revelers; James Melton et Lewis James, ténors; Phil Dewey, baryton; Wilfrid Glenn, basse, et un orchestre sous la direction de Frank Black, seront entendus au poste WEAF, dans le programme dont détail suit :

A Tree in the Park, de "Peggy Ann".
Orchestre et Revelers
Ploddin' Along. . . . . .
Les Revelers
Habanera, de "Carmen". . . . .Bizet
Olga Albani, soprano
Sweet and Low. . . . . .
Les Revelers
With a Song in my Heart, de "Spring is Here". . . . . .
Orchestre et Revelers
Danny Deever. . . . . Damrosch
Phil Dewey
In a Little Spanish Town. . . .Wayne
Les Revelers
Sélections de "The Merry Widow" . . . . . .Lehar
Ensemble

CONCERT SLUMBER

A 9 h. 45 dimanche soir, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

ERNEST HUTCHESON

A 10 h. 30 dimanche soir, Ernest Hutcheson, pianiste, et un orchestre de concert seront entendus au poste WABC dans le programme ci-dessous :

Concerto en ré mineur. . . . .Mozart
Second mouvement : Romance . . .
Ernest Hutcheson et orchestre
Pastorale. . . . . .Scarlatti
Capriccio. . . . . .Scarlatti
Capriccio en si mineur. . . .Brahms
Ernest Hutcheson
Concerto en si. . . . .Tschaikowsky
Finale. . . . . .
Ernest Hutcheson et orchestre

DAVID NOVALIS

A 11 h. dimanche soir, David Novalis, violoniste, et Henrietta Schumann, pianiste, seront entendus, au poste WJZ, dans le programme ci-dessous :

Tempo Di Menuetta. .Pugnani-Kreisler
Grenadine. . . . . .Nin
Valse. . . . . .Chopin
Aria. . . . . .Bach

GEORGE SHACKLEY

A 11 h. 30 dimanche soir, George Shackley dirigera, au poste WOR, le programme dont voici le détail :

Slumber Boat. . . . . .Gaynor
Ah, Moon of My Delight. . . .Lehmann
Songs My Mother Taught Me. .Dvorak
Diane. . . . . .Rappee
Slumber Boat. . . . . .Gaynor
In the Gloaming. . . . . .
Berceuse. . . . . .Townsend
De Sandman. . . . . .Protheroe
Blanket Bay. . . . . .Von Tilzer

JESSE CRAWFORD

A 11 h. 30 dimanche soir, Jesse Crawford, organiste, sera entendu au poste WEAF, dans un programme choisi.

L'HEURE CATHOLIQUE

L'irradiation de la série des Heures Catholiques de Québec, par le poste CHRC, commencera demain, dimanche, le 17 courant, de 4 à 5 h. de l'après-midi. L'irradiation se fera directement de l'église de Jacques-Cartier, dont les grandes orgues donneront un cachet encore plus imposant au chant des diverses chorales qui se suivront aux microphones de CHRC.

Des causeries seront aussi données, chaque dimanche, au cours de ces Heures Catholiques, qui ont été rendues possibles par courtoisie de la maison Lagueux & Darveau, courtiers en obligations.

LUNDI

AU POSTE CHRC

LUNDI

9.00 a. m. — La Teintarrerie Française.
9.30 a. m. — Ma Normandie.
10.00 a. m. — L'Heure Ensoleillée.
11.00 a. m. — La Teinturerie Dorchester.
11.30 a. m. — Programme Paguy - Lépinay.
12.00 p. m. — L'Heure quotidienne Robitaille.
1.00 p. m. — Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p. m. — Les demandes spéciales.

C. ROBITAILLE Enrg

Programme de la Maison C. Robitaille, Enrg., qui sera transmis par le poste CHRC à 12.00 heures ce midi, lundi.

1. —Piano — Duo:
Québecoise. . . . . G. Lavigne
Mme Berthe Roy et Mlle Germaine Lavigne.
2. — Chant:
Innamorata. . . . . .Merchetti
Mlle Carmel Drolet.
3. — Piano:
Feux Follets. . . . .MacDowell
Mlle Valentine Rousseau
4. — Chant:
Souhaits. . . . . .Peyrla
Mlle Marcelle Pothier.
5. — Piano:
Etude. . . . . .Pirani
Mlle Isabelle Powers.
6. — Chant:
Si j'avais vos Ailes. .Messager
Mlle Agathe Tremblay.
7. — Piano:
Drifting. . . . . .Priml
Mlle Anita Vachon.
8. — Chant:
Mon Coeur s'ouvre à ta Voix. Extrait de Samson & Dalila . . . . . .Saint-Saens
Mlle Jeanne Doré.
"AMOS' N'ANDY"

A 7 heures, ce soir, lundi, "Amos n'Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

LAWRENCE TIBBETT

A 8 heures 30 ce soir lundi, Lawrence Tibbett, baryton; l'orchestre de William Merrigan Daly; un quatuor masculin; Jack Parker et Frank Luther, ténors; Darrell Woodyard, basse et William Donaldson, accompagnateur, seront entendus au poste WEAF, dans un programme choisi.

AU POSTE WABC

A 9 heures 45 ce soir lundi, le poste WABC transmettra le programme varié dont voici le détail:

Strike Up the Band . . . . .Gershwin
Who Is Sylvia? . . . . . .Schubert
Beetle and Flower . . . . . .Volgt
The Long Day Closes . . . . .Sullivan
Viking Song . . . . . .Coleridge-Taylor

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir lundi, Ludwig Laurier, dirigera au poste WJZ, le programme régulier, du Concert Slumber.

TOSCHA SEIDEL

A 11 heures 15 ce soir lundi, Toscha Seidel, violoniste, sera entendu au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

Concerto en mi mineur . . . .Nordini
1er Mouvement: Allegro
Toscha Seidel et Orchestre
Intermezzo de "Goyescas" . Granados
Orchestre

GEORGE SHACKLEY

A 11 heures 30 ce soir lundi, George Shackley, dirigera au poste WOR, le programme dont voici le détail:

Slumber Boat. . . . . Gaynor
Wee Fiddle Moon . . . . . Hoffmeister
Beauty's Eyes . . . . . Tosti
When My Dreamboat Sails . . . . . Brooks
Slumber Boat . . . . . Gaynor
Sleepy Town . . . . . Hahn
Air pour la corde de sol . . . . . Bach
Neath the Southern Moon . . . . . Herbert
Blanket Bay . . . . . Von Tilzer

TITO CORAL

A 11 heures 30 ce soir lundi, Tito Coral, baryton, du Sud Américain, sera entendu au poste WJZ, dans un programme choisi.

JESSE CRAWFORD

A 11 heures 30 ce soir lundi, Jesse Crawford, organiste, présentera au poste WEAF, un récital choisi.

LEW WHITE

A 11 heures 45 ce soir lundi, Lew White, présentera au poste WJZ, un récital d'orgue composé de pièces de choix.

ST-EPHREM, BEAUCE

Va-et-vient. — MM. les abbés Bonenfant, de St-Damase, Lemieux, de Lévis, Lavoie, de St-Flavien, Nadeau, de Québec, Deslauriers, de St-Anges, Faucher, de St-Victor, sont de passage ici, à l'occasion des funérailles du Dr D. Roy.

—Egalement de passage ici, à cette même occasion: Mlles Laurét Rancourt et Monique Doyon, Cyrille Pomerleau, E. E. M., Charles-Eugène Rancourt, de St-Victor, Gérard Lacourcière, avocat de Mégantic, le Dr Beaudin, de St-Georges, le Dr Nadeau, de Québec.

—Mlle Isabelle Fraser, de Québec, est l'hôte de sa mère, Mme Isaac Poulin.

—Mlle Liliane Ouellet est retournée au Lac Magog après avoir passé les fêtes dans sa famille.

—M. et Mme F.-X. Nolet et Mme Paré, de Somersworth, sont de passage ici l'occasion des funérailles du Dr D. Roy.

—M. Edouard Moffet, de Donnacona, visitait son père, M. Georges Moffat, récemment.

—M. le notaire Ernest Labreeque, de Québec, est de passage chez M. et Mme Jos. Cloutier.

—Mlle Yvonne Fortin est de retour d'une promenade d'un mois à Lewiston, Manchester et Westbrook.

HISTOIRE DU CANADA.—No 196

John Graves Simcoe.

Trois bataillons ont porté le nom de "The Queen's Rangers". Le premier fut organisé par les "loyalistes' en 1776 et prit part à toute la guerre de la Révolution américaine. Il fut fameux par sa réputation de bravoure et d'endurance. Son commandant était le colonel Simcoe.

Le second bataillon de 'Queen's Rangers", nommé ainsi en l'honneur du corps organisé par Simcoe, fut formé en Angleterre, vint au Canada et fut licencié en 1802. Le troisième fut un régiment de milices formé à Toronto sous le commandement du colonel Samuel Jarvis. Tous les hommes des trois bataillons étaient ou devinrent des Canadiens.

Quelques-uns des exploits de Simcoe et de ses Rangers pourraient facilement être comparés à ceux des Croisés tant ils montrèrent de foi et de bravoure dans la défense de la cause loyaliste. Le rêve de Simcoe, à la fin de la guerre, était de fonder une colonie avec l'aide de ses soldats.

Ce pl

LAMBTON, P. Q.

Obsèques de M. Zéphirin Gendron.—Un touchant hommage fut rendu en l'église de Lambton, à la mémoire de M. Zéphirin Gendron, décédé le 30 décembre, 1931, à l'âge de 7 ans et 11 mois.

Le deuil était conduit par MM Henri Gendron, Josaphat Gendron, Edouard Gendron, M. et Mme Horace Baldwin, de Montpelier, Mme A. Leblanc, MM. Adrien, Roland, P.-E. Gendron, MM. Jos. Amédée, Léger Gendron, de St-Samuel, MM. U. LeBlanc, Augustin LeBlanc, Adjutor LeBlanc, Félix Gendron, Ernest Gendron, de Sherbrooke, M. et Mme Francis, Georges, Alfred, Arthur H Gendron, M. et Mme Aimé Ruel, Mlles Simone, Cécile, Jeanne, Laure, Marcelle, Jeannette, Madeleine, Clothilde, Gilberte Gendron, Gilberte, Rita et Thérèse LeBlanc et plusieurs autres parents et amis.

Il y eut nombreuses offrandes de sympathies, et nombreux bouquets spirituels offerts à la famille éprouvée.

Le défunt laisse pour le pleurer, ses fils, Henri de Montpelier, Josaphat de Sherbrooke, Edouard de Lambton, sa soeur, Mme Augustin LeBlanc de Stratford, et plusieurs petits enfants.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

—La mort vient d'enlever à l'affection des siens, Jeannine Bureau, fille de feu J.-B. Bureau et de Mme Bureau (Alexandrine Gousse).

Mlle Bureau est décédée le 7 janvier à l'âge de 15 ans et 10 mois.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Vital-de-Lambton, le 8 janvier à 9 hrs, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

M. l'abbé Turgeon, vicaire de Lambton, a fait la levée du corps et chanté le service. Mlle T. Gagnon touchait l'orgue. Mlles Jacqueline Chouinard, Anita et Françoise Gagnon, chantèrent le de profundis de Dumas. Mlle Françoise Gagnon, chanta "Vierge Sainte", de Missa.

La bannière des enfants de Marie du couvent, suivie des enfants de Marie compagnes de la défunte, précédait le cortège funèbre et était portée par MM. Gabriel et Hector Couture. Tenaient les rubans, Juliette Bureau, Lucienne Drapeau, Madeleine Jacob, Germaine LeBlanc.

Portait la croix: M. Aimery Roy accompagné de Laura Bureau.

Portait le corps: MM. Clément Rodrigue, Philippe Bédard, Arthur Bureau, Jean Blanchet, Albert Roy, Gaetan Blanchet.

Les porteuses d'honneur étaient: Mlles Gabrielle Drapeau, Eméréntienne Gaulin, Jeanne Roy, Monique Godbout, Aline Quirion, Claire Gagnon.

La quête fut faite par Mlles Eméréntienne Garant et Cécile Lapointe.

Offrandes de messes.—M. et Mme Honoré Gousse, de St-Victor, Mlle Dorlida Bureau, de Beauceville, MM et Mmes E. Gauthier, Rock Island, Rosario LeBel, Scott, Josaphat Bureau, La Tuque, J.-G. Sylvestre, Lévis, Nazaire Groleau, St-Joseph, W. Jolicoeur, St-Evariste, J.-E.-A. Roger, Mégantic, L.-A. Grondin, Beauceville, J.-A. Lortie, Québec, M. et Mme Lévesque, St-Samuel, M. le Dr Jules Chouinard, Lambton, Mme J.-A. Samson, Lambton, Mme Johnny Bélanger, Lambton, M. et Mme J. Rodrigue, Lambton, M. et Mme J. Roy, Lambton, Mlles F.-Y.-A. Laure Gagnon, Lambton, Mlle A. Grondin, Beauceville, Mlles M.-A. et M. Boiduc, Mlle Georgette Roger, Mégantic, Mlle Simone Devost, Sherbrooke, Mlle Lucille Bernard, Beauceville, M. Gaston Grondin.

Bouquets spirituels.—Personnel du couvent, les élèves de musique du couvent, la famille J.-C. Sylvestre, Bienville, la famille Adolphe Gagnon, Lambton, la famille Josaphat Lapointe, Lambton, la famille Philémon Bureau, la famille Georges Boudreau, La Tuque, la famille Alphonse Robert, Lambton, la famille J.-L. Blanchet, Lambton, la famille Eugène Gagnon, Lambton, M. et Mme Arthur Bégin, Bienville, M. et Mme L.-P. Pouliot, Bienville, M. et Mme Pamphile Bureau, Lambton, Mme et Mlles Audet, Lambton, Mlle Julie Bureau, Lambton, Mlles Marcelle et M.-Laure Guertin, Lambton, Mlles Véronique et Jeanne Roy, Lambton, Mlles Fernande Mercier, Lamton, Aline Quirion, Lambton, M et Mme Alfred Fortier, Bristol, Connecticut, M. le notaire et Mme J.-W. Gilbert, St-Evariste.

Messages de sympathies.—La famille John Boudreau, La Tuque, la famille A. Langelier, St-Victor, la famille N. Lacroix, Sherbrooke, M. et Mme Georges Boudreou, La Tuque, M. et Mme Georges Tessier, Lévis, M. G.-A. Chocoine, Québec, M. J.-E. Roberge, Québec, M. J.-E. Doyon, St-Victor, M. et Mme G. Picard, La Tuque, M. l'abbé Aderville, du Séminaire de Québec, Rév. SS. du Sacré-Coeur, de Sherbrooke, et celle de Newport, la famille Emile Bureau, Louis Gagnon, J.-E. Guertin, Philias Gagnon, Amédée Bureau, la famille Urbain Drapeau, Cléophas Quirion, J.-A. Godbout, Philibert Audet, H.-L. Morin, Arthur Gaulin, Odilon Roy, Cyrille Baillargeon, Mégantic, Jean Rancourt, St-Victor, J. Plante, St-Victor, Siméon Breton, St-Victor, X. Nadeau, Shenley, C.-H. Dion, St-Anselme, N. Brousseau, Courcelles, MM. et Mmes Edmond Bureau, H.-L. Gagnon, Alphonse Vallée, H.-Ls. Roy, Moïse Devost, J.-A. Bédard, Valmore Devost, A. Zaor, B. Badro, Laurent Bélanger, Antonio Langlois, Valmore Larose, Antonio Roy, Ernest Bureau, Courcelles, J.-E.-R. Pagé, Courcelles, J. Bolduc, St-Victor, Donat Bureau, Coaticook, Robert Fortin, La Tuque, L. Jacob, St-Samuel, Mlle Mary Langlois, Mme et Mlle Devost, Mme J.-L. Dancose, St-Evariste, Le Cercle des Fermières, Mme Dorilas Roy, St-Ephrem, Mme V.-D. Gonther, Daaquam, Mlle Germaine Porier, Shenley, Mme Rock C. Dupuis, Scott, Mlle Rose-Ina Dallaire, Ste-Rose, Mlle Reina Bureau, Marguerite Roy, Rachel Blais, Cécile Doyon, St-Victor, Mlles Champagne, Shenley, Mlle Cécile Savoie, Thetford, M. Gosselin, Québec, Yvonne Blais, Shenley, Laura Bureau, M.-Ange Royer, Mégantic, Rachel Rodrigue, Beauceville, Madame Simone Samaon, Bienville, MM. Arthur et Armand Bureau, Aimery et Philippe Roy, René Chaput, Québec, Cyrille Pomerleau, E.-E.-M. St-Victor, C.-E. Dallaire, Paul Fortier, Bienville.

Statistiques.—A Lambton, il y eut cette année, 63 naissances, 1 mariages, 22 sépultures dont 15 grandes et 7 petites.

M. Elie Bédard a été nommé marguiller, il remplace M. le notaire J.-E. Guertin.

Va-et-vient.—A l'occasion des fêtes, sont venus dans leur famille, Mlle Alma Bureau, de Montréal, M Philippe Bureau, de Montréal, M. Adrien Larose, Mlles Cécile et Rachel Larose, de Québec, Mlle Blanche Bureau, de Shenley, Mlle Jeanne Gagnon, de Sillery, Jean-Marie Blanchet, de l'Académie Commerciale, Québec, MM. Irenée Gagnon, Paul Guertin, du collège de Lévis, Fernand Gagnon, du collège Ste-Anne de la Pocatière, Mlles Aimée Samson, Jeannette Hallée, de Montréal, M. l'abbé Serville Bureau, du Séminaire de Québec, Mlle Orilda Bureau, de Beauceville, MM. Jacques Bureau, Charles Gagnon et P. Roy, du collège de Beauceville, Mlle Charlotte Chouinard, de Québec, M. Lorenzo Bureau de Trois-Rivières, M. l'abbé Rodrigue, du Sémianire de St-Victor, M. Omer Devost, de Derby Line, Mlle M.-Anna Bureau, de Québec, M. Odilon Couture, de Lewiston, Mlle Adrienne Carrier, de Mégantic, M. Benoit Gagnon, de Beauceville, Mlle Béatrice Bureau, de Mégantic, Mlles Gérarda et Imelda Couture, de Sprinhill, Mlle Rose-Aimée Gaulin, institutrice à St-Léon.

Nos malades.—M. Cyrille Bureau, est parti pour l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a dû subir une opération.

—Mme Wellie Gagné, est à l'Hôpital de Sherbrooke, où elle a été transportée d'un gende, pour subir une grave opération pour appendicite.

—Mme Adjutor Roy, est atteinte d'une grave maladie, qui met de l'inquiétude dans la population du village de Lambton.

Espérons que Dieu daignera la guérir et la laisser à l'affection de son mari et de ses 8 enfants en bas âge.

Nous formons des voeux pour la guérison de ces malades.

ST-BRUNO

Baptêmes. — Le 30 décembre, fut baptisé, Joseph, Emile, Julien, fils de M. et Mme Ths-Ls Monger, (née Anna Boily). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Monger.

—Le 5 janvier, fut baptisé, Joseph, Ange, Bruno, fils de M. et Mme Henry Monger, (née Eugénie Harvey). Parrain, M. Georges-Henri Monger; marraine, Mlle Marie-Ange Monger, frère et soeur de l'enfant.

—Le 6 janvier, était baptisé, Joseph, Paul, Emile, fils de M et Mme David Simard, (née Anne-Marie Monger). Parrain et marraine, M. et Mme Francis Simard.

Mariages. — Le 4 janvier, à 8 hrs, M. le curé Léon Pelletier bénissait le mariage de Mlle Germaine Tremblay, fille de M. et Mme I. Tremblay, avec M. René Tremblay, fils de M. et Mme François Tremblay, de St-Bruno.

—Le 4 janvier, à 9 heures, M. l'abbé Eugène Tremblay bénissait le mariage de Mlle Juliana Monger, fille de M. et Mme Emile Monger avec M. Ls-Joseph Desbiens, fils de M. et Mme T.-Ls Desbiens, de St-Bruno.

A ces nouveaux époux vont nos meilleurs voeux de bonheur.

Nouveau marguillier. — M. Henri Dallaire a été choisi marguillier pour remplacer M. I. Tremblay sortant de charge.

Statistiques. — Il y eut en l'année 1931: 53 naissances, 8 mariages, 14 sépultures, dont 5 d'adultes.

Service anniversaire. — Le 2 janvier fut chanté le service anniversaire de feu Edmond Thibault. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Eugène Tremblay. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

Bénédiction des enfants. — Le 6 janvier, à 2 heures 30 de l'après-midi, M. le curé Léon Pelletier réunissait tous les petits enfants pour les bénir. Le choeur de chant de Noël fit entendre ses plus beaux cantiques: Ca Bergers, durant la procession de l'Enfant-Jésus; solo, Mlle Marie Marthe Cté; durant la bénédiction des enfants, Il est né le Divin Enfant, fut chanté par Mlles Albertine Larouche et Marie-Jeanne Tremblay.

M. le curé adressa quelques paroles. Puis "Nouvelle Agréable", soli fut interprété par Mlle Alice Gagnon.

Et M. le curé fit baiser l'Enfant Dieu à tous les petits.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Très Saint Sacrement.

Va-et-vient. — M. et Mme Léon-Paul Côté sont allés à St-Nazaire.

—M. et Mme Léonidas Simard, de St-Joseph d'Alma, étaient chez leur père, M. Siméon Simard, le premier janvier.

—Mlles Thérèse et Rolande Homel, de St-Gédéon, étaient à St-Bruno, récemment.

—Mme Vve Achille Tremblay, de Roberval, et Mlles Gilberte et A. Tremblay sont venues chez Mme Vve Thomas Pearson, le premier janvier.

—M. et Mme Léonce Thivierge, de St-Charles, étaient parmi nous, ces jours derniers.

—M. et Mme Chs-Eug. Pearson, de Péribonka, étaient ici, la semaine dernière.

—M. et Mme A. Gagné et M. Joseph Gagné, de St-Charles, étaient à St-Bruno, chez des parents, dimanche, le 3 janvier.

—La correspondante de St-Bruno, souhaite à tous les lecteurs de L'Evénement une année de bonheur et de prospérité.

ST-FLAVIEN

Retraite. — M. l'abbé Bélanger, missionnaire diocésain, est venu prêcher une retraite aux jeunes filles, puis jeunes gens de la paroisse, du 20 au 24 décembre dernier.

Fête. — Dimanche, le 27 décembre dernier, on célébrait la fête de saint Flavien, patron de la paroisse. M. le curé Ed. Lavoie a chanté la grand'messe, assisté de MM. les abbés Bélanger, comme diacre, et F.-X. Leclerc, comme sous-diacre. Le sermon fut donné par M. l'abbé Bélanger.

En visite. — Mme Rosaire Delisle, de New-York, et ses enfants, qui étaient en promenade ici, chez M. Télesphore Fréchette, père de Mme Delisle, sont retournés à New-York le Jour de Noël.

Mariage. — Le 23 décembre dernier a eu lieu le mariage de M. Louis Jacques, veuf de feu Rébecca Bergeron, avec Mme Alphonse Côté veuve de feu Alphonse Côté. Les mariés sont allés faire leur voyage de noces à Toronto, où ils ont rendu visite à M. et Mme Alphonse Baron, fille de Mme Alphonse Côté.

Va et vient. — M. le curé Ed. Lavoie est allé aux funérailles de son ami, le Dr Roy, qui ont eu lieu à St-Ephrem, le 2 janvier dernier.

—M. le vicaire F.-X. Leclerc est allé passer le Jour de l'An dans sa famille, à St-Jean Port Joli.

—M. l'abbé Louis-F. Lemay, vicaire à St-Anselme, a passé les premiers jours de l'année chez sa mère, Mme Alfred Gagnon.

—M. l'abbé François Olivier, vicaire à Wottonville, est venu passer le temps des fêtes dans sa famille, M. et Mme B. Olivier.

—M. l'abbé J.-A. Moreau a visité son oncle M. Philéas Moreau, à l'occasion des fêtes.

—Mlle Léontine Bergeron, employée au magasin de M. Michel, à Wottonville, est venue visiter sa mère, dernièrement.

M. J.-A. LaRue, gérant à la Banque Provinciale à Drummondville, est venu visiter ses parents au Jour de l'An, le Dr et Mme Eug. LaRue.

—M. J.-A. Ratté, agent de la Great-West, était chez ses parents, M. et Mme L.-L. Ratté, ces jours derniers.

—M. et Mme J. Therrien (née Luvanie Bergeron), de Central Falls, R.-I., étaient en visite chez M. Honoré Bergeron, dans le temps des fêtes.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 6924.

DANS LA COUR SUPERIEURE

SENNEVILLE, demandeur.

Vs

MICHAUD, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus par encan public en vertu d'un Vendition! Exponas, à la résidence du dit défendeur, au No 156 de Rue, en la cité de Québec, le vingt-sixième jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 set de Chesterfield, 1 gramophone Victor, 1 set de salle à manger, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 15 janvier 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Québec Power,
Québec.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 24324.

LETOURNEAU, demandeur.

Vs

DANDREMONT-GINGRAS défendeurs.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence de la dite défenderesse, No 70, rue St-Dominique, en la cité de Québec, le vingt-cinquième jour de janvier 1932, à deux heures de l'après-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 radio Philco, 1 set en rotin, 1 glacière, 1 lampe électrique pour lecture etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 15 janvier 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Québec Power,
Québec.

Le Pontiac 1932

"Le Chef des Valeurs"

EST MAINTENANT A QUEBEC

Venez le voir dans les Salons de la

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO. LTD

279 rue St-Joseph

les nouveaux distributeurs autorisés de la

GENERAL MOTORS

Vous aimerez à remarquer cette merveille de l'industrie.....

40 NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS :

Carrosseries "Fisher" merveilleuse,

Transmission synchromisé silencieuse avec roulement libre contrôlé,

Chassis isolé à 47 points différents par des coussins en caoutchouc,

Empattement prolongé à 114 pouces, etc., etc...

Le public est cordialement invité

AUX SALON DE LA

Quebec Motor Sales & Supply Co.

LIMITED

279 rue St-Joseph, - Québec

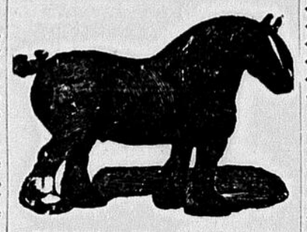

CHEVAUX à VENDRE

Nous venons de recevoir un char de chevaux pesant de 1,100 à 1,500 livres, de voiture et d'ouvrage, venant des fermes de l'Ontario. Nous les vendons au plus bas prix du marché avec garantie par papier. Une visite est sollicitée. **BISSON & GIROUX**, coin Aqueduc et Ste-Thérèse.

AVIS aux INTERESSES

Je viens de recevoir un lot de 75 belles vaches laitières, que j'ai choisies moi-même sur les fermes de l'Ontario. Plusieurs de ces animaux donnent de 70 à 85 livres de lait par jour et pèsent entre quatorze et dix-sept cents livres. C'est un des plus beaux troupeaux qu'il soit donné de voir. Les prix sont extrêmement bas, si l'on considère la valeur de ces animaux que vous êtes invités à venir voir.

S'adresser à

ART. TARDIF

1216, RUE ST-VALIER, Tél. 7605

Chevaux à Vendre

Nous venons de recevoir un char de beaux chevaux d'Ontario.

Beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario, à vendre. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.

Visitez notre écurie pour vous en convaincre.

HENRI BLOUIN

234, KIROUAC

Coin St-Sauveur, Québec

Tél. : 3-2638

AVIS

La reprise des exercices annuels de la 5ème Division des Signaleurs aura lieu lundi soir, le 18, à 8 heures, au Manège Militaire.

Par ordre.
LE COMITE REGIMENTAIRE

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir un beau char de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur ou pour la selle à des prix réellement bas.

S'adresser à

F.-M. BERNIER

1055, Rue St-Valier, Québec.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,

COUR SUPERIEURE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
LA SUCCESSION VACANTE DE FEU LOUIS BOIVIN

En son vivant entrepreneur menuisier, 202, Rue Richelieu, Québec.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 27 JANVIER, 1932 à 2 heures P.M., sera vendu par encan public, en détail, sur les lieux au No 202 de la rue Richelieu, Québec, tout l'actif de cette succession vacante.

A.--Stock de bois et outillage divers, machineries pour travailler le bois, moteurs, etc., etc., le tout inventarié à $1,258.85
(Tout pour être vendu en détail)

B.--Ameublement de bureau, comprenant safe, filière, pupitre, clavigraphe, etc., inventarié à 100.00
(Pour être vendu en détail)

G.--Tout le roulant, comprenant divers, voitures hiver et été, etc., inventarié à . . 145.00

Tous les item plus haut mentionnés seront vendus en détail et au plus haut enchérisseur.

La copie de l'inventaire des divers item plus haut mentionnés peut être examinée en tout temps aux bureaux du soussigné.

Les divers item plus haut mentionnés pourront être examinés sur les lieux au No 202 rue Richelieu, le matin de la vente, le 27 janvier, 1932.

Conditions de paiements : argent comptant.

Québec, le 14 janvier, 1932.

Jos. Marmette,
Curateur.

Bureaux:
Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
QUEBEC PAINT & VARNISH CO. LTD
Marchands,
25, rue Charest,
Québec, Qué.,
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 26 JANVIER 1932 à 11 heures a.m., sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, Cote de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit :

Item A : Le fonds de commerce	$ 456.23	
Ameublement	30.25	
		486.48
Item B : Un pupitre en chêne et chaise		22.00
Item C : Un clavigraphe Underwood		35.00
Item D : Un pupitre à clavigraphe et chaise		14.00
Item E : Une filière en bois, 3 tiroirs		5.00

L'item A sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et les entrepôts seront ouverts pour inspection, le mardi, 26 janvier prochain, le matin avant la vente, ou sur demande spéciale.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, le 15 janvier 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

Bureaux:
147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No. 20449

COUR SUPERIEURE

LEGARE LTEE,
demanderesse.

vs

ALFRED GAULIN,
défendeur.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de FIERI FACIAS de BONIS, aura lieu, en vertu du dit Bref, le vingt-cinquième jour de janvier 1932, à deux heures de l'après-midi, aux entrepots de la Cie Demanderesse, situés au No. 273, rue St-Paul, à Québec. Les dits meubles et effets consistant en un piano automatique Doherty et son banc. Pour être vendu argent comptant.

Québec, janvier le 16, 1932.

ARTHUR LECLERC,
H. C. S.

LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de
HENRI SIMARD,
Entrepreneur,
Québec, Qué
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que **VENDREDI, LE 29 JANVIER 1932,** à 11 heures a.m., sera vendu, par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, l'actif de cette faillite, comme suit :

A.—Un immeuble situé à la jonction des rues Caron, Prince-Edouard et Lallemand, à Québec, connu comme étant les lots numéros cent vingt et cent vingt-et-un (120-121) du cadastre pour le quartier St-Roch de la cité de Québec, avec bâtisses dessus construites, et dépendances.

B.—Un escalier tournant. . . . $ 75.00
C.—Une fournaise "Daisy" . . . 50.00
D.—Matériaux de construction divers. 548.65

Tous ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres et inventaires peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Les item A, B, D seront visibles sur les lieux, jeudi, le 28 janvier 1932, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

L'item C sera visible chez Terreau & Racine.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716-717) du C. P. C. et à l'article quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite et équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 29 décembre 1931.

GAGNON & CLOUTIER,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

VENTE A L'ENCAN
SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
J.-ACHILLE GAGNE,
Marchand,
Amqui, Qué.,
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que **MERCREDI, LE 20 JANVIER 1932,** à 11 heures a.m., sera vendu à nos bureaux : 80, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire, comme suit :

A—Fonds de commerce consistant en :
Marchandises sèches. . . . . $ 466.75
Epicerie. 327.63
Pharmacie. 15.00
$ 809.38
Ameublement du magasin . . 14.95
$ 824.33

B.—Une balance Toledo. . . . 125.00
C.—Crédits. 70.70
D.—Balance due sur vente de terre située à St-Edmond du Lac-au-Saumon, garantie par obligation. 900.00
E.—Les droits du débiteur en vertu d'un bail emphythéotique sur trois terrains situés dans le village d'Amqui, faisant partie du lot connu et désigné sous le No 1 du cadastre officiel de la Seigneurie Lac Matapédia, premier rang ouest, paroisse St-Benoit Joseph Labre, Amqui, avec bâtisses dessus construites, sujet à une rente annuelle de $30.00.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A et C et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire, la liste des crédits et titres sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 19 janvier 1932, pour inspection.

Conditions de paiement : Argent comptant.

LEGENDRE & JOBIN,
Syndics.

Bureaux : 80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Can. Nationale,
Québec, ce 7 janvier 1932.

L.-J.-A. Demers & Cie, Encanteurs.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
JOSEPH-PETRUS PAQUET,
Cultivateur,
St-Raymond,
Co. Portneuf, Qué.,
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que **MARDI, LE 9 FEVRIER 1932,** à 11 heures a.m., seront vendus par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Raymond, Co. Portneuf, Qué., les immeubles de cette faillite comme suit, savoir :

Item 1.—Une terre située en la paroisse de St-Raymond de Portneuf, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quinze (595) du cadastre officiel du comté de Portneuf pour la paroisse de Ste-Catherine, avec bâtisses et dépendances.

Item 2.—Une terre située en la paroisse de St-Raymond de Portneuf, connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent trente-trois (433) du cadastre officiel du comté de Portneuf, pour la paroisse de St-Raymond, avec bâtisses et dépendances.

Item 3.—Une terre située en la paroisse de St-Raymond de Portneuf, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593) du cadastre officiel de Ste-Catherine, avec bâtisses et dépendances.

Item 4.—Une terre située en la paroisse de St-Raymond de Portneuf, connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent trente-deux (432) du cadastre officiel du comté de Portneuf pour la paroisse de St-Raymond, avec bâtisses et dépendances.

Item 5.—Une terre située en la paroisse de St-Raymond de Portneuf, connue et désignée comme étant la partie nord du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quinze (595) du cadastre officiel du comté de Portneuf pour la paroisse de Ste-Catherine, avec bâtisses et dépendances.

Les lots et partie de lot désignés sous les numéro 1, 3 et 5 ont été annexés à la paroisse de St-Raymond le 2 juin 1926 (les acheteurs des lots désignés sous les numéros 2 et 4 devront pourvoir aux rentes seigneuriales au 1er novembre 1931).

Ces cinq item seront vendus séparément au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45 de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente par le chérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Avis est aussi donné que l'actif suivant sera vendu à la place d'affaires du cédant, mardi, le neuf février 1932, à 2 heures de l'après-midi, savoir :

Item A : Un roulant de ferme; Item B : la récolte de foin, de grain, etc.; Item C : Le Bétail.

Chacun de ces item sera vendu en bloc au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire des item A, B, C sera visible à nos bureaux en aucun temps et sur les lieux, le jour de la vente.

Conditions de paiement : Argent comptant.

POMERLEAU & BASTIEN,
Syndics Autorisés.

Bureaux : Chambres 214-215,
Edifice Banque Can. Nationale,
71, rue St-Pierre, Québec, Qué.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Moko, le Magicien, présenta au roi de Pingolie des joyaux merveilleux et des objets rares comme il ne s'en était jamais vu encore ! Mais toutes ces choses ne plaisaient que médiocrement à Jules ! !

Soudain Moko s'approcha de Jules tenant à la main sa baguette magique. L'instant d'après une pluie de jouets de toutes sortes s'abattait sur lui et Rosette. Ceci eut pour effet de changer radicalement l'opinion que Jules avait eu jusqu'à ce moment du magicien !

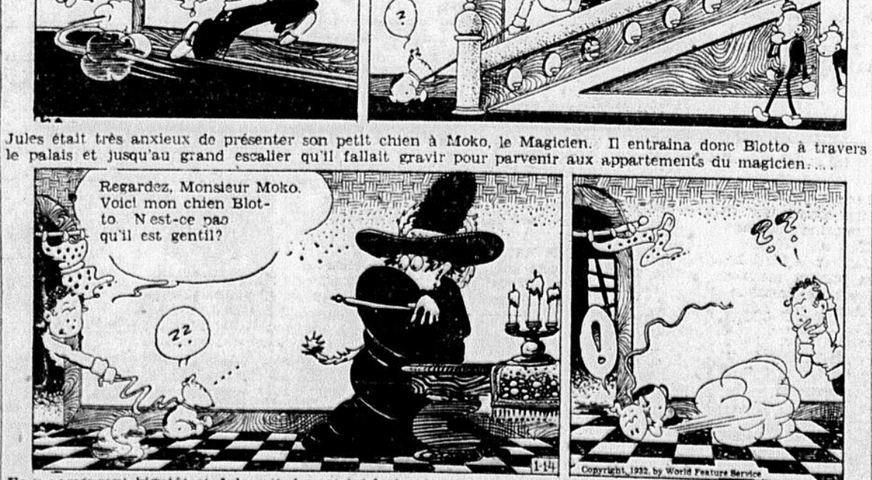

Jules était très anxieux de présenter son petit chien à Moko, le Magicien. Il entraina donc Blotto à travers le palais et jusqu'au grand escalier qu'il fallait gravir pour parvenir aux appartements du magicien.....

Ils y parvinrent bientôt et Jules vit devant lui la haute et sombre stature du mystérieux Moko, le grand magicien ! Mais, à la grande surprise de Jules, Blotto parut ne pas aimer du tout le magicien, car il prit la fuite à une vitesse folle ! !

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

LA PUBLICITE---
Posez-vous cette question : Les maisons qui dépensent des fortunes en publicité le font-elles sans la certitude d'obtenir d'excellents résultats ?

65ième ANNEE No 196 — QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE GULF STREAM CAUSE DU CHANGEMENT DE LA TEMPERATURE

Le Wall Street Journal rapporte l'opinion des quartiers-généraux du service côtier américain: les courants chauds du Gulf Stream, l'absence de banquises durant la dernière saison et un faible courant du Labrador seraient cause de l'hiver extraordinaire que nous avons. — Il peut survenir du froid mais le printemps serait quand même hâtif et chaud. — Pluie et grésil hier à Québec. — On cueille des pensées le 15 janvier dans le jardin du presbytère de Ste-Catherine de Portneuf. — Une partie de balle au camp à Lauzon.

LE BEL ESSOR DE LA LIGUE DE SECURITE

L'assemblée annuelle a eu lieu hier midi au Château Frontenac.

INTERESSANTS RAPPORTS

Revue des oeuvres accomplies en 1931. — Projets pour 1932.

M. DUBAR EST REELU

M. P.-H. DUBAR

La Ligue de Sécurité, section de Québec, a réuni ses officiers et membres à un lunch hier midi, au Château Frontenac, à l'occasion de son assemblée annuelle. Le rapport du président, le rapport du secrétaire et les élections générales étaient au programme de cette réunion. M. Paul - H. Dubar a été réélu président de la Ligue par acclamation, de même que tous les officiers dont les noms suivent: vice-président, M. George Russell; secrétaire, M. Paul-E. Plante, trésorier, honoraire, M. V. Châteauvert; comité de circulation, M. L.-O. Morency, président; Comité de sécurité publique, M. Evan Turner, président, assisté de M. Lucien Borne; comité exécutif: MM. Paul-H. Dubar, président local, le lt.-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie ; Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la Province: Geo. Russell, V. Châteauvert, L.-O. Morency, Evan Turner, A. L. Wade, A. G. Penny, président de la Chambre de Commerce, et le lt.-colonel Oscar Gilbert.

Voici, in extenso, l'intéressant rapport présenté par le président local, M. P.-H. Dubar:

L'année qui vient de se terminer nous a paru bien courte pour tout le travail que nous avions à accomplir, mais nous pouvons, je crois, déclarer en toute conscience que nous avons fait de grands pas en avant en 1932.

Notre dévoué secrétaire va nous donner tout à l'heure un rapport détaillé de nos activités et je ne m'étendrai donc pas sur ce sujet, mais je tiens à souligner d'abord l'importance du travail préliminaire accompli par nos prédécesseurs immédiats; ils ont jeté les bases et établi les fondations d'une oeuvre solide; notre travail a été beaucoup facilité par leurs premiers efforts.

Je dois aussi remercier les éminents personnages qui nous ont accordé leur patronage et leur influence. Nous avons hautement apprécié l'appui des autorités provinciales et municipales ainsi que la coopération des organisations soeurs, et des dames qui ont bien voulu nous prêter leur concours, tant pour organiser des diners-causeries que pour parler à la radio, etc.

Enfin, et dans ce cas, les derniers ne sont pas les moindres, nous devons une grosse dette de reconnaissance à la Presse dont la coopération loyale et infatigable a beaucoup facilité notre travail en nous aidant à faire comprendre au public québecois les améliorations que nous nous efforçons d'apporter aux différents services qui touchent à la sécurité.

En 1931, la Section de Québec de la Ligue de Sécurité a fait ses premiers pas, grâce aux contributions de temps et d'argent d'un groupe relativement peu nombreux d'hommes dévoués sans arrière pensée aux intérêts de leur ville et de leurs concitoyens. En 1932, nous allons marcher; nous avons avec nous l'opinion publique, la plus grande force qui existe au monde, parce que nous travaillons dans l'intérêt de tous, riches ou pauvres, éminents ou humbles. Les accidents coûtent cher, et tout ce qui peut-être fait pour les éviter dans notre ville augmente le bonheur de chacun et réduit la taxe qu'il faut toujours finir par payer pour le gaspillage, que ce soit de vies humaines, ou de biens matériels. Chaque fois qu'un accident se produit, c'est vous et moi qui en faisons les frais, indirectement. C'est pourquoi, dans notre oeuvre de prévention, nous méritons l'appui des corps publics et de toute la population.

Cette année nous nous promettons de faire encore plus. Notre organisation se perfectionne de jour en jour et nous allons pouvoir étendre nos activités.

Nous avons déjà fait un arrangement avec la compagnie Williams Thomas pour une série d'affiches sur des panneaux-réclame.

Vous pouvez en admirer un dès aujourd'hui aux coins de la rue Ste-Geneviève et la Côte d'Abraham.

Nous travaillons en ce moment à l'élaboration d'un programme de conférences de sécurité à la radio.

Nous voulons étendre le système de boulevards et de zones de sécurité, et enfin nous allons marcher de l'avant avec nos projets pour les écoliers.

Naturellement, avec l'aide de la

(Suite à la page 14)

UN CHAUFFEUR QUI L'ECHAPPE BELLE

M. Thomassin était au volant d'un lourd camion qui reste suspendu au-dessus de la rivière Etchemin, près de St-Romuald.

GROS ACCIDENT

Le chauffeur d'un camion de la Shell Oil Company, M. Thomassin, se souviendra toujours de l'aventure qui lui est survenue, hier, et qui a failli se terminer pour lui par une mort tragique.

M. Thomassin s'en revenait de St-Romuald à Lévis, au volant du camion qui contenait une forte cargaison de gazoline. En arrivant au haut de la "côte à Bennett", dont la pente était assez raide et qui est en ce moment couverte de glace, par suite des pluies récentes, le chauffeur appliqua les freins et mit sa voiture en compression. Il n'était pas rendu au milieu de la côte, que les roues du camion dérapèrent. Malgré tous les efforts du chauffeur pour retenir le lourd camion sur la route, celui-ci fit demi-tour et la partie d'en arrière alla arracher le garde-fou qui longe la côte, du côté de la rivière Etchemin. Les roues d'en arrière et les trois-quarts du camion restèrent suspendus au-dessus de la rivière Etchemin, à une hauteur d'environ 25 pieds, cependant que les roues d'avant demeurèrent sur le chemin.

M. Thomassin fit preuve de beaucoup de sang-froid en cette circonstance. Au lieu de sauter en bas du camion lorsqu'il vit celui-ci tourner, il chercha à reprendre le contrôle de l'automobile, et ne quitta son siège que lorsqu'il constata qu'il était impuissant à la ramener sur la route. Le camion resta ainsi suspendu au-dessus de la rivière, dans une position telle qu'il semblait à tout moment, devoir tomber.

Hier soir, la remorqueuse du garage Berthelot alla chercher le camion et le ramena à Québec. Il a subi de graves avaries. Cet accident on le conçoit, a causé une vive émotion, sur les lieux.

L'HISTOIRE DU VOL DE RENARDS

Un des accusés plaide coupable et l'autre subit son enquête hier en Cour des Sessions de la Paix.

LES TEMOIGNAGES

La cause des deux jeunes gens de Ste-Anne de Beaupré accusé d'avoir volé des renards à la renardière de M. Cleophas Lachance, s'est instruite hier après-midi devant M. le juge L.-G. Demers. L'accusé Camille Gaudreau a plaidé coupable. Sa sentence sera prononcée jeudi prochain. Gendreau fut ensuite le principal témoin dans la cause de l'autre prévenu, Ulderic St-Hilaire, lequel a plaidé non coupable. Gendreau a raconté qu'une nuit du mois de décembre, lui et St-Hilaire s'étaient rendus à la renardière de M. Lachance, à Rivière-aux-Chiens. Ils connaissaient les lieux d'avance. En peu de temps, toujours d'après le témoignage de Gendreau, ils empoignèrent une vingtaine de renards et les emplièrent dans leurs voitures. Les deux individus se rendirent un peu plus loin et procédèrent à une autre opération. Les renards furent tués et plumés. Quelques jours plus tard, ils se rendirent chez des gens de l'endroit pour vendre ces fourrures. Ils les vendirent $8 la peau.

Trois autres témoins furent entendus. Ils déclarèrent que les accusés s'étaient rendus chez eux leur vendre ces fourrures. Celles-ci, cependant, ne furent pas livrées, les prévenus ayant été arrêtés auparavant.

Cette cause se continue ce matin. C'est M. Va'more Bienvenue, C.R., qui occupe pour la Couronne.

UNE RESOLUTION

"Le Club Mercier a appris avec douleur le décès de madame Homère Fauteux, soeur de l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts et patron du club, et mère de M. le docteur Gaspard Fauteux, M.P.P.

"En conséquence, les membres du Club Mercier prient l'honorable Honoré Mercier et M. le docteur Fauteux de bien vouloir accepter leurs condoléances les plus sincères pour eux et leur famille.

"Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable Honoré Mercier et à M. le docteur G. Fauteux et aussi aux journaux pour publication."

Vraie copie.

Henri-Paul Drouin,
Secrétaire.

MALLES ETRANGERES

Les courriers européens seront expédiés comme suit dans le cours de la semaine finissant le 23 janvier 1932:

Janvier le 20, 9 heures p.m.—Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Europa", via New-York.

Janvier le 21, 2 heures p.m.—Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Montcalm", via St-Jean, N.-B.

Janvier le 22, 2 heures p.m.—Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Montcalm", via Halifax.

Janvier le 23, 9 heures p.m.—Lettres et journaux pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Antonia", via Halifax.

J.-G. DAGNEAU,
Directeur de la Poste.

IMPORTANTE SAISIE DANS TEMISCOUATA

Un alambic d'une capacité de 200 gallons par jour est découvert.

A N.-D. DU LAC

Les agents de la Commission des Liqueurs cherchent les propriétaires.

LONGUE CHASSE

Un mécanisme des plus compliqués pour la fabrication des alcools vient d'être découvert par les officiers du Service Préventif de la Commission des Liqueurs à Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata. Il s'agit, paraît-il, d'une des plus grosses distilleries exploitées par les contrebandiers dans cette partie de la province. Personne n'a encore été arrêté en rapport avec cette affaire mais nous apprenions hier soir que les détectives étaient à la recherche d'un individu qui se serait enfui dans les bois en apprenant l'arrivée dans la place des officiers du Service Préventif. C'est l'inspecteur Jos. Dionne et un de ses assistants qui ont découvert cette distillerie jeudi après-midi au cours d'une enquête qu'ils étaient à faire dans le village de Notre-Dame. Sans éveiller les soupçons, l'inspecteur Dionne pénétra dans l'établissement et là se trouva vis-à-vis d'un énorme alambic pouvant distiller en une seule journée au moins 200 gallons d'alcool. Tout indiquait que les occupants de la maison avaient fui en hâte car une partie du mécanisme était encore en mouvement quand les officiers se présentèrent. On fouilla la bâtisse de haut en bas mais sans pouvoir découvrir l'endroit où pouvait bien être cachée une partie des provisions. Communiquant immédiatement avec le major Braun Langelier, sous-chef du Service Préventif, l'inspecteur Dionne le mit au courant de sa découverte et le major Langelier avertit aussitôt les officiers du Département des Douanes qui sont généralement chargés de conduire les enquêtes dans pareils cas. Un groupe de douaniers s'est rendu dès hier à Notre-Dame du Lac afin de poursuivre les recherches. Les bois des alentours ont été longuement fouillés et, paraît-il, au cours de la soirée, on était sur une bonne piste.

CAUSERIES PAR MM. VEZINA ET POISSON

M. Roger Vézina, E.E.D., et M. Gustave Poisson, E.E.D., sont les conférenciers au comité des Etudes Juridiques.

ETUDES INTERESSANTES

Deux intéressants travaux ont été présentés par MM. Roger Vézina, E. E. D., et Gustave Poisson, E. E. D., à la séance du comité des Etudes Juridiques tenue hier soir dans la Cour du Magistrat sous la présidence de M. Arcadius Denis, E. E. D. M. le Magistrat-en-chef Ferdinand Roy était présent et ses vastes connaissances ont contribué à éclairer les points difficiles des questions exposées par ses élèves.

M. Roger Vézina traita la question de la vente : le consentement dans la vente, la chose vendue et le prix. Le conférencier parla surtout du consentement de vente. Il démontra que l'écrit n'était pas nécessaire à la perfection de ce contrat : il prouve la vente seulement, et sert à l'enregistrement dans le cas de ventes d'immeubles. La théorie de la réception du consentement par correspondance est également acceptée aujourd'hui par les tribunaux, et il en est de même pour la vente par télégramme. Dans la vente par téléphone, la perfection du contrat a lieu à l'endroit où l'acceptation est donnée. Enfin M. Vézina parla de la chose qui doit être dans le commerce pour être vendue et du prix de vente. Son travail fut émaillé par ses mots d'esprit...et ceux de ses confrères.

Les empêchements diriments au mariage firent le sujet du travail présenté par M. Poisson. Le conférencier se plut dans le paradoxe, et grâce à sa belle imagination, il exposa à ses confrères des situations amusantes. M. Poisson traita en particulier du consentement au mariage, élément principal du mariage, et enuméra les cas où un mariage est soit complètement nul, soit annulable. Evidemment cette question fut exposée au point de vue du droit civil.

M. le Magistrat en chef Ferdinand Roy prit aussi la parole à la suite de ces élèves et précisa plusieurs points de droit difficiles.

LA POLICE REMERCIE

Le sergent Doyon et le constable Faucher, du poste de police No 9, adressent leurs remerciements aux personnes suivantes qui leur ont envoyé du tabac et des cigares à l'occasion des fêtes: M. Geo. Richard, de l'hôtel Commercial, la Roch City Tobacco, M. Roussel et M. le Dr Brunet, de la rue St-Joseph.

Cueillir dans un jardin, au nord de Québec, des pensées (des fleurs et pas de rétorique) au beau milieu de janvier, voilà qui n'était jamais arrivé. Et 1932, même lorsqu'il aura eu de nombreux successeurs, sera probablement le seul à avoir enregistré ce curieux phénomène, à moins que le Gulf Stream, grâce à un vol pratiqué quelque part au Mexique (les indigènes peuvent se passer de cette chaleur, eux qui en ont à revendre), ait réussi à augmenter définitivement le nombre de ses degrés Fahrenheit.

Cette cueillette de pensées à laquelle nous faisons allusion n'est pas une "peur" : elle a été faite dans le jardin du presbytère de la paroisse de Sainte-Catherine. Certains ne voulaient pas croire à une récolte aussi prématurée, mais ils ont du se rendre à l'évidence quand on les a mis en présence des pensées qui baignaient leurs tiges dans un bocal. Le fait nous a été rapporté au presbytère même de Ste-Catherine.

Si des fleurs nous passons maintenant aux sports, il nous faut dire que l'on a joué à la balle au camp quelque part à Lauzon. Le compte-rendu de la partie est publié dans notre page sportive.

C'est cela, ou à peu près, que nous a apporté le 15 janvier 1932. Mais c'est le beau côté de la température dont nous avons joui. Nous ne devons pas passer sous silence la pluie qui est tombée une partie de la journée d'hier. C'était à se demander vraiment, si le "bonhomme hiver" n'avait jas perdu la carte, ou si, complètement brouillé avec nous, il n'était pas parti pour ne plus revenir. Heureusement, hier soir, le bonhomme a commencé à nous faire sentir qu'il ne nous perdait pas de vue, malgré tout. Aussi, plusieurs ont profité de cette occasion pour prédire un gros froid, mais que celui-ci ne tarderait pas à être supplanté par un autre "doux temps".

La dépêche suivante, que nous reproduisons du "Wall Street Journal" semblerait confirmer ces pronostics:

"Washington (U. P.). — On doit probablement à des courants chauds du Gulf Stream, à l'absence de banquises durant la dernière saison et à un faible courant du Labrador, l'hiver tempéré dont jouissent les Canadiens et les Américains sur les côtes de l'Atlantique, ont déclaré les quartiers-généraux du service côtier.

Les eaux de surface au large de Terre-Neuve, spécialement, sur le prolongement des pointes extérieures de l'Ile, sont chauds contrairement à ce qui avait lieu dans le passé, et le Gulf Stream est de plusieurs degrés plus chaud cette année que précédemment.

Le Gulf Stream semble couler plus près qu'auparavant des côtes de la Nouvelle-Angleterre et du Canada.

Les secousses sousmarines récentes au large de Terre-Neuve peuvent être cause de la diversion du courant d'eau chaude, mais les gouvernements n'ont encore établi aucun fait scientifique sur ce point. On s'attend que l'hiver tempéré qui règne ainsi près des côtes de la Nouvelle-Angleterre et des états situes sur les côtes de l'Atlantique, continue, et qu'il soit probablement suivi par un printemps hâtif et chaud.

Au cours de la dernière saison on n'a rapporté aucune banquise dans la zone où se faisait la patrouille. C'était la première fois depuis que des registres sont tenus, que l'on constatait l'absence de banquises dans le chenal utilisé par les vaisseaux voyageant par le nord de l'Atlantique".

A tout événement, la pluie de ces derniers jours n'a pas été sans causer certains embarras, voire même quelques dégâts.

Ainsi, à Saint-Joseph de Beauce la rivière Chaudière est sortie de son lit, inondant particulièrement la cave de l'hôtel Bellevue. Mais il n'y avait plus aucun danger hier soir.

A Valley Jonction, la glace accumulée à un endroit a fait se déverser l'eau et les glaces dans le chemin conduisant à la gare.

A Beauceville, à Sainte-Marie, à Saint-Joseph, et à divers autres endroits, où un de nos représentants a logé des appels téléphoniques hier soir, le niveau de la rivière était élevé, mais cette situation n'offrait aucun danger, la glace étant disparue.

A Saint-François d'Assise, le niveau de la rivière Lairet a monté considérablement, à tel point que l'on a dû démolir l'écluse qui avait été érigée au travers de la rivière. A l'extrémité du Boulevard des Alliés, le trottoir a été condamné, mais la situation promettait de redevenir normale hier soir.

La rivière Jacques-Cartier a aussi monté, mais elle n'a pas causé de dégâts.

Point n'est besoin de dire que cette pluie a aussi gonflé les rivières de nos rues, et le froid s'étant mis de la partie, la situation est passablement délicate. Les automobilistes doivent redoubler de prudence avant de s'engager dans une pente. La rue Sa'aberry, en bas de la rue St-Jean, et la rue Scott, pour n'en nommer que deux, sont très dangereuses, et plusieurs automobiles qui n'avaient pas de chaines y ont dérapé hier. Il est heureux qu'aucun accident de personne ne s'y soit produit. Que messieurs les automobilistes aient donc l'oeil ouvert.

OCTROI DE $1,200

Le département de la Voirie versera à la ville de Beauceville-Est une indemnité de $1,200 pour réparer les dommages causés à un égout en bois par des travaux exécutés à un pont jeté sur la rivière Chaudière entre les municipalités de Beauceville-Est et celle de Beauceville-Ouest.

Cette ordonnance, qui est conforme à l'offre faite à la ville de Beauceville-Est par le ministre de la Voirie, l'hon. M. Perrault, a été rendue par la Commission des Services Publics. La ville réclamait une indemnité de $1,611.

POUR LES MISSIONS

Deux jeunes Missionnaires Franciscaines de Marie ont quitté lundi dernier la gare du C.P.R., pour les missions étrangères.

Après un séjour à New-York, les deux jeunes missionnaires partiront à destination de leur nouveau champ d'action.

L'une d'elles, Mère St-Aldéralde, fille de M. Joseph Girard, du faubourg St-Jean-Baptiste, faisait ses derniers et touchants adieux à sa famille réunie autour d'elle, sans espoir de retour.

Réconfortées par la grâce d'état, les deux jeunes missionnaires semblaient heureuses de pouvoir répondre à l'appel du Divin Maître, afin de se dévouer aux soins des lépreux de la Chine, ou des petits sauvages d'Afrique.

Quoique désolée par cette cruelle séparation, la famille Girard se console à la pensée que Mère St-Adéralde poursuivra là-bas ses oeuvres de prédilection pour le salut des âmes.

AU RADIO DU C. N. R.

Le service de la radio du Canadien National annonce les concerts suivants:

Lundi, 18 janvier. Chaine de l'est 9.30 à 10.30: "Le roman de Suzon", de Henri Mi.

Mercredi, 20 janvier. Chaine transcontinentale. 10.00 à 10.30 p.m. Orchestre de concert du Château Laurier.

Jeudi, 20 janvier. Chaine transcontinentale. 10.00 à 10.30 p.m. musique moderne.

Dimanche, 24 janvier. Chaine transcontinentale. 5.00 à 5.30 p.m : —5.00 à 5.15 M. Grattan O'Leary: Le Canada d'aujourd'hui; 5.15 à 5.30: Norman Wilkes, pianiste.

9. à 9.30 p.m. poste CFCF, orchestre du Château Laurier et Norman Wilkes.

DRAMATIQUE INCENDIE JEUDI A ST-ISIDORE

Nous annoncions brièvement hier qu'une grange avait été détruite par le feu à St-Isidore, comté de Dorchester. C'est M. Georges Poulin, cultivateur de l'endroit, qui a été éprouvé par cet incendie. M. Poulin était dans sa maison lorsqu'on est venu lui dire qu'une épaisse fumée s'échappait de la grange. Sa première pensée fut pour un de ses enfants, âgé de 4 ans, qui jouait dans la bâtisse avec un bambin du voisinage. Quand il arriva sur les lieux, les flammes déjà sortaient par les ouvertures. Il trouva les deux enfants qui étaient assis dans une charrette et pleuraient à fendre l'âme. On croit qu'ils avaient mis le feu, bien involontairement, en jouant avec des allumettes. M. Poulin eut beaucoup de peine à les sauver et il se brûla au visage. Pendant ce temps, les voisins accourus avaient opéré le sauvetage des animaux, dans une autre partie du bâtiment. La grange fut en grande partie détruite et la maison faillit avoir le même sort. C'est une lourde perte pour M. Poulin.

LA CLINIQUE DENTAIRE DE L'H. DE VILLE

Le rapport de ses activités pour 1931 est soumis au conseil.

11,021 EXTRACTIONS

5,673 enfants ou adultes se sont présentés. — 1,016 traitements.

LES ANESTHESIES

Le rapport des opérations de la clinique dentaire municipale de Québec, du 1er janvier 1931 au 1er janvier 1932, a été présenté au conseil de ville, hier soir.

Au cours des douze mois écoulés, le nombre d'enfants et d'adultes traités a été de 5.673. Le nombre d'enfants pauvres traités se repartit dans cinquante-neuf institutions enseignantes de la ville. Les extractions de dents se totalisent à 11,021

La clinique dentaire municipale, on le sait, a pour directeur M. le Dr A. Lantier, lequel est assisté de M. le Dr Georges Laroche.

Voici maintenant le texte du rapport présenté hier soir:

Rapport des opérations de la clinique dentaire municipale de la cité de Québec

Du 1er janvier 1931 au 1er janvier 1932

Nombre d'enfants pauvres traités à la Clinique Dentaire Municipale repartis dans les écoles suivantes:

Ecole Bonaventure, Refuge Dom-Bosco, Ecole Ange-Gardien, Ecole des Remparts, Ecole Colomb, Ecole Modèle, rue Champlain, Ecole Morissette, Ecole Ste-Anne, Ecole St-Maurice, Maitrise Notre-Dame, Couvent St-François d'Assise, Ecole, rue Hermine, Ecole, rue St-Jean, Ecole Stadacona, Ecole Victoria, Couvent Bon Pasteur, Académie Notre-Dame, St-Malo, Académie St-Malo, (frères) Orphelinat St-Sauveur, Dispensaire Tuberculeux, Couvent St-Roch, Patronage Laval, Académie St-Jean-Baptiste, Couvent St-Sacrement, Notre-Dame de Lourdes, Soeurs Oblates, Ecole Ste-Thérèse, Ecole Immaculée Conception, Hospice St-Charles, Patronage, Côte d'Abraham, Ecole St-Roch kFrères) Académie St-Joseph (Frères), Académie Jocques-Cartier, Ecole du Palais, Ecole St-Louis de Gonzague, Ecole St-Sauveur (Frères) Ecole St-Charles, Notre-Dame de la Garde, La Providence, Académie Mallet, Ecole St-Antoine, Ecole St-Joseph, Ecole St-Alexandre, Ecole Kirouac, St. Brigit's Home, Ecole St-Luc, Ecole St-Patrick, Académie Ste-Marie, Académie Notre-Dame (des Oblats) La Goutte de Lait, Victoria School, Ecole Sacré-Coeur, Ecole St-Coeur de Marie, Séminaire, Académie Notre-Dame du Chemin, Ecole Notre-Dame des Victoires, Jardins de l'Enfance, Enfants ne fréquentant pas l'école et adultes pauvres et chômeurs.

Nombres d'enfants et adultes traités	5673
Extractions	11021
Anesthésies générales	54
Anesthésies locales	10834
Obturations (plombage)	956
Traitements	1016
Prophylaxies	1099

OBSEQUES DE MME J.-VITAL DUPUIS

Madame Dupuis, mère du major G.-A. Dupuis, du Royal 22ième Régiment, a eu d'imposantes funérailles hier matin.

A ST-JEAN-BAPTISTE

Hier matin, en l'église St-Jean-Baptiste, avaient lieu les imposantes obsèques de madame Dupuis, née Délia Dassylva, épouse de M. J.-Vital Dupuis, décédée le 12 janvier dernier, à l'âge de 69 ans.

Une foule nombreuse de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle et assisté à la cérémonie funèbre.

A l'église, c'est M. l'abbé Léandre Chabot, vicaire à St-Roch, qui a présidé la levée du corps: Le service a été chanté par M. l'abbé Henri Garant, petit-cousin de la défunte, assisté de Messieurs les abbés Adolphe Moreau et A. Déry. Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par Messieurs les abbés Lé-ondre Chabot et Léo Paquet.

A l'orgue, la chorale de la paroisse et la petite maitrise ont fait les frais du chant. L'orgue n'a pu fonctionner faute de pouvoir électrique. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J.-Vital Dupuis; son fils, le major G.-A. Dupuis, commandant en second du Royal 22e Régiment; son beau-frère le Commandeur A.-B. Dupuis, son petit-fils, M. Yves Dupuis; ses neveux MM. Joseph Morency Arthur Dupuis Hector Dupuis Donat Lapointe Irenée Giguère, Henri Bilodeau; ses petits-neveux, le Dr Alphonse Giguère, MM. Léonidas et

(Suite à la page 14)

L'APPARITION PONTIAC '32

Le Pontiac "32, le "chef des valeurs", fera ce matin son entrée triomphale à Québec. — Invitation de la Quebec Motors Sales.

UNE MERVEILLE

Le Pontiac "32, le "Chef des Valeurs", fera ce matin, son entrée triomphale dans notre ville. Les automobilistes qui l'attendaient impatiemment pourront le voir aujourd'hui même dans les salons de la Quebec Motors Sales and Supply Co. Ltd, 279 rue St-Joseph, les vendeurs autorisés de la General Motors.

La Quebec Motors Sales and Supply recevra ce matin trois modèles qui permettront aux visiteurs de se rendre compte des nombreuses caractéristiques nouvelles qui font du Pontiac une merveille dans l'industrie de l'automobilisme. Le Pontiac "32 créera toute une sensation aujourd'hui dans notre ville. Les vétérans de l'automobile lui feront assurément l'accueil enthousiaste qu'il mérite.

Le Pontiac "32 est chef par sa plus grande puissance, sa lubrification améliorée, sa transmission synchronisée et silencieuse, son régulateur du confort, son empattement prolongé, la beauté extraordinaire de ses lignes et de sa carosserie et l'isolement complet de toutes ses parties mécaniques. Le nouveau Pontiac possède encore de nombreuses qualités qui lui sont spécifiques. Mentionnons seulement ses coussins de caoutchouc à 47 points différents qui permettent à l'automobiliste de se débarrasser de toute vibration provenant des parties en mouvement.

La plus cordiale bienvenue est assurée au Pontiac "32. Il sera pour le public automobiliste une véritable révélation. La Quebec Motors Sales, qui n'a rien épargné pour assurer aux visiteurs la plus cordiale réception dans ses salles, invite le public à constater et admirer les nouveaux perfectionnements du Pontiac qui en font un char de luxe et lui assureront le choix de tous les connaisseurs.

Les directeurs et le personnel de la Quebec Motors Sales and Supply, 279 rue St-Joseph, ont mis à la disposition de tous ceux qui s'intéresseront à l'achat du nouveau Pontiac un char de démonstration. Les vendeurs se tiendront constamment sur les planchers afin de recevoir le public et de lui démontrer la valeur et la suprématie du Pontiac "32.

LE RAPPORT DU CHEF BEAULIEU

Le chef de la brigade du feu a transmis son rapport annuel au maire. —Chiffre officiel des pertes par le feu en 1931.

$8.44 PER CAPITA

Le chef de la brigade du feu, M. Rosaire Beaulieu, a soumis au maire le rapport officiel de son département pour l'année 1931. Le rapport, dont nous avons donné les grandes lignes hier, était accompagné de la lettre suivante:

Québec, janvier 1932.

M. le maire H.-E. Lavigueur,
MM. les membres du Comité Administratif,
Hôtel de Ville, Québec, Qué.

Messieurs,

Il nous fait plaisir de vous présenter les rapports du Département des Incendies et du Commissaire des Incendies. S'ils ne vous l'ont été au début de la nouvelle année la raison en est qu'il nous faut nécessairement attendre le règlement par les compagnies d'assurances, des incendies se produisant les derniers jours de l'année, et comme dans certains cas ces règlements sont effectués après quelque délai, la préparation de nos rapports en est d'autant retardée.

Comme les chiffres composant ces rapports parlent par eux-mêmes, nous n'avons pas cru nécessaire de faire de commentaires.

Nous croyons toutefois devoir mentionner que durant l'année écoulée 131 enquêtes assermentées ont été entendues à la Cour du Commissaire des Incendies au cours desquelles 561 témoins ont été entendus sous serment, et qu'à la suite de ces enquêtes 4 personnes ont été condamnées à la prison ou au pénitencier pour avoir allumé des incendies criminels.

Le tout humblement soumis,
Vos tout dévoués,
R. BEAULIEU, chef,
Département des Incendies.
Eug. LECLERC,
Commissaire des Incendies.

Les pertes par le feu à Québec, en 1931, se sont élevées à $1,265,909.61. Voici maintenant les pertes per capita des dix dernières années:

		Per capita
1922—	$1,111,380.73	$ 9.26
1923—	955,160.20	8.06
1924—	949,024.56	7.91
1925—	1,317,845.28	10.59
1926—	341,612.18	2.68
1927—	202,951.26	1.59
1928—	570,544.68	4.26
1929—	638,635.51	4.65
1930—	674,592.16	4.96
1931—	1,265,909.61	8.44

LE MONTCALM DOIT PARTIR AUJOURD'HUI

Le brise-glace se dirigera vers Sydney. — Voyage d'une semaine.

DEPART DU SABLE !

La glace tient ferme en haut de Sorel. — Chenal jusque là.

SURVEILLANCE

Retenus à leur quai, toute la journée d'hier, par une brume des plus intenses, le brise-glace Montcalm et le Sable I laisseront le port ce matin si la température est belle. Le Montcalm a quitté l'embouchure de la rivière St-Charles hier matin, mais s'est ensuite arrêté au milieu des battures de glace de Beauport en attendant que la brume disparaisse. Vers la fin de l'après-midi, le capitaine Hearn a conduit son navire près du N. B. McLean et les deux navires ont passé la nuit à proximité l'un de l'autre.

En quittant Québec ce matin, le Montcalm se dirigera vers le port de Souris, I. P.-E. A cet endroit, il fera une escale de quelques heures pour prendre à son bord des passagers et une forte quantité de malle qu'il débarquera aux Iles de la Madeleine. En quittant ce dernier endroit, pour se diriger vers Sydney, le Montcalm passera à une faible distance du phare isolé de l'Ile aux Oiseaux et, à l'aide du sémaphore, demandera au gardien de la lumière s'il possède la quantité de provisions suffisante pour la rude saison. On croit que le Montcalm sera rendu à destination dans une semaine environ.

Hier, sur le lac St-Pierre, les deux brise-glace du gouvernement qui se trouvent dans ces parages se sont rendus jusqu'à la bouée blanche, soit à mi-chemin entre Trois-Rivières et Sorel. Un chenal est donc ouvert jusqu'à cet endroit, mais, en amont, la glace tient encore sur une énorme distance. Les vaisseaux ont travaillé toute la journée avec grande difficulté au milieu du brouillard et de la pluie et, à la nuit tombante, ils retournaient s'ancrer dans le port de Trois-Rivières.

Le Nouveau Hupmobile est Arrivé

Venez le Voir

EN EXPOSITION

dans nos

Salles de Ventes

En plus de toutes ses nouvelles caractéristiques

LE NOUVEAU HUPMOBILE

est la plus simple expression de l'Art Moderne dans l'Automobile

Universal Auto Limited
27 Rue de la Couronne
Tél. : 5112 QUEBEC

Nous croyons que le Hupmobile est le meilleur char dans sa classe au monde

Amusements

AU THEATRE CAPITOL

RAIMU, l'éminent artiste, qui tient le rôle de César, dans la célèbre comédie de Marcel Uagnol: "Marius" qui passera au Capitol demain, lundi et mardi seulement.

César, Marseillais pur-sang, possède dans sa ville natale un petit bar bien achalandé où afflue tout le jour la pittoresque clientèle du port. Il a cédé à Honorine une partie de la petite terrasse de son établissement et elle y a installé un petit éventaire où elle vend ces savoureux coquillages que l'on désigne, sur les bords de la Méditerranée, sous le nom pittoresque de "fruits de mer".

Honorine a une fille, Fanny, qui est très éprise de Marius, le fils de César. Quand ils étaient enfants, Marius et Fanny formaient un couple si gentil que leurs parents ont bien souvent songé qu'on pourrait peut-être un jour les marier. Mais Marius, qui serait pourtant en âge de songer à s'établir, semble avoir oublié tous ces beaux projets. Pourquoi? C'est qu'il est tourmenté par le désir de s'embarquer, de partir au loin, de connaître la vie aventureuse de ces marins qu'il voit venir depuis tant d'années chez son père Et pourtant il aime tendrement Fanny.

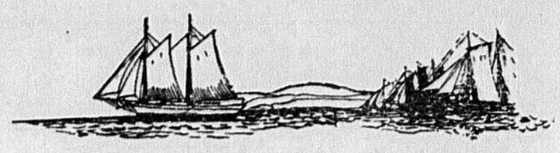

Qui l'emportera: son amour pour Fanny ou sa passion de l'aventure et des voyages? Abandonnera-t-il Fanny qui s'est donnée à lui de tout l'élan de son coeur?

C'est ce que vous révèlera "MARIUS", qui passera demain, lundi et mardi au Capital. Marcel Pagnol a voulu adapter lui-même à l'écran sa célèbre comédie et a collaboré à la mise en scène qu'a réalisée Alexandre Korda.

Toutes les scènes d'extérieur tournées à Marseilles, se déroulent dans une ambiance empreinte de "couleur locale", impossible à réaliser au théâtre et que les prestigieuses ressources du cinéma pouvaient, seules, permettre.

Tous les créateurs de "MARIUS" au Théâtre de Paris: Raimu, Pierre Fresnay et Arane Demazis en tête, interprètent à l'écran, la comédie de Marcel Pagnol, entourés de Charpin, Alida Rouffe et Mihalesco.

NOTE. — Etant donné la longueur du film MARIUS, il ne sera montré qu'une fois en matinée, à 2 h. 20 lundi et mardi, la représentation commençant à 2 h., par les sujets courts; le soir, la première représentation commencera à 6 h. 30 au lieu de 7 h., et la seconde représentation complète sera à 8 h. 40. Demain, la représentation sera continue de 1 h. 30 à 11 h. comme d'habitude.

AU CANADIEN

Lucien Muratore, le plus célèbre chanteur du monde, dans "Le Chanteur Inconnu", avec Simone Cerdan, Jean Max et Jim Gerald.

"Le Chanteur Inconnu", le grand film parlant et chantant français qui met en vedette l'illustre ténor Lucien Muratore, passera en primeur à partir d'aujourd'hui, au Théâtre Canadien.

La voix magnifique de Lucien Muratone fait merveille dans ce film pathétique, mystérieux, émouvant. Tourjansky, le réalisateur de cette production Osso, a superbement utilisé les qualités lyriques et dramatiques de Lucien Muratore. Le scénario de Diamant-Berger est excellent et donne lieu à une action pittoresque et remplie d'imprévu.

Aux côtés de Muratore nous voyons Simone Cerdan, Jean Max, Jim Gérald, Matrilon, Simone Simon, et la petite Denise Guilloux. Cette excellente distribution nous révèle deux artistes nouveaux, et qui font des débuts sensationnels, en la personne de Simone Simon, une jeune fantaisiste de grand talent, et Denise Guilloux, assurément la moins âgée des vedettes françaises puisqu'elle n'a que trois ans et demie. Le film comporte plusieurs chansons qui ont été écrites spécialement pour Lucien Muratore. Parmi celles-ci il faut citer: "Quand je suis loin de toi", "Cauchemars", "Le plus joli nom", "Puisque je t'aime" et "Monella".

Lucien Muratore interprète le rôle d'un chanteur d'opéra, Claude Ferval, disparu en mer et recueilli par une barque de pêcheurs. Il est découvert, quelques années plus tard, en Russie, par un camel et français qui devient son impressario et le fait engager pour chanter au poste de T. S. F. de Riga. La voix merveilleuse du Chanteur Inconnu fait sensation dans toute l'Europe. Cette voix arrive un soir dans un luxueux intérieur, chez Hélène Corbigny, qui est stupéfaite de reconnaître la voix de son mari. Toute l'intrigue roulera dorénavant sur cette tragique situation et les événements se compliquent d'autant plus que Claude Ferval a perdu la mémoire au cours de sa disparition en mer.

Le programme qui entoure le film principal a été préparé avec le plus grand soin et comporte les intéressantes actualités françaises du Pathé-Journal, les dessins animés en musique, et autres courts sujets de premier choix. Il ne faut donc pas manquer d'aller voir ce programme où il y a du mystère, de l'émotion, de l'humour, et la voix magnifique de Lucien Muratore dans "Le Chanteur Inconnu".

A l'avenir il y aura représentation continuelle de 1 h. à partir du samedi.

A L'EMPIRE

"La Pente" vue parlante tout en français avec Joan Crawford et Clark Gable pour 4 jours commençant aujourd'hui.

La direction du théâtre Empire n'épargne rien pour offrir au public de Québec un programme varié de ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché du cinéma.

Commençant aujourd'hui pour 4 jours le théâtre Empire présentera un film parlant en français Metro Goldwyn ayant pour titre "LA PENTE" qui est la version française de Dance, Fools, Dance. Vous y trouverez dans les mêmes rôles que la version anglaise plusieurs de vos artistes favoris dont Joan Crawford, et Clark Gable. Ce film vient enregistré à Paris jusqu'à date par les films parlants français tournés aux Etats-Unis.

Le fait d'entendre ces deux vedettes en français attire beaucoup la curiosité de leurs admirateurs. Le succès que remportera cette vue à l'Empire est déjà assuré par le nombre considérable d'appels téléphoniques reçus au contrôle depuis lundi. Comme tous les grands spéciaux montrés à L'Empire "La Pente" ne sera présenté dans aucun autre théâtre d'ici plusieurs mois et on fera bien de venir dès les premiers jours car ce film ne pourra être à l'affiche que quatre jours jusqu'à mardi inclusivement. Les matinées sont à 2 heures et les représentations du soir à 7.30 et 9.15. Dimanche, il y aura représentation continuelle de 1.30 à 11 hrs.

AU CAPITOL

"LADIES OF THE BIG HOUSE"

Sylvia Sidney, dont l'excellente interprétation dans "An American Tragedy" lui a valu des commentaires très élogieux de la part des critiques, a le premier rôle de "Ladies of the Big House", qui sera la principale attraction au Capitol pendant deux jours à partir de cet après-midi.

Ce film est l'adaptation cinégraphique du roman d'Ernest Booth—une histoire empoignante au plus haut degré.

"Ladies of the Big House" est venu à la suite de "Street Scene", une production United Artists dans laquelle Miss Sidney avait aussi le premier rôle. Elle eut aussi le premier rôle dans "An American Tragedy" et "Confessions of a Co-Ed."

Dans "Ladies of the Big House", Miss Sidney a pour partenaire Gene Raymond qui a conquis la célébrité dans "Personal Maid' et "Young Sinners".

L'histoire de "Ladies of the Big House" en est une d'amour et de régénération dont l'intrigue se concentre autour des deux personnages principaux.

AU CARTIER

A partir de demain, Greta Garbo apparaitra au Cartier dans son plus récent succès, "Susan Lennox, Her Rise and Fall". Dans ce film Greta apparait aux côtés de Clark Gable, qui est un nouveau venu à l'écran mais que la faveur populaire portera sans doute, dans un avenir rapproché au rang d'étoile. La distribution comprend en outre, Jean Hersholt, John Miljan, Alan Hale, Hale Hamilton et Ian Keith.

"Skyline", le second film au programme a pour principal interprète Thomas Meighan. C'est l'histoire fiévreuse et agitée de New-York, la métropole cosmopolite de l'univers. Une délicieuse histoire d'amour s'y trouve mêlée, et tous trouveront ce film, beau et intéressant. En plus de ce programme double, une bonne comédie et un documentaire vous amuseront et vous intéresseront.

AU VICTORIA

La délicieuse Gloria Swanson, nous revient au Victoria à partir d'aujourd'hui, dans une superbe production dramatique intitulée "To Night or Never". Ce film fut produit avec toute la splendeur des productions Samuel Goldwyn. C'est le plus récent succès de David Balasco à la scène. Son interprétation à l'écran est encore mieux réussie.

Mlle Swanson s'y révèle la grande artiste que tous connaissent, dans son rôle de chanteuse d'opéra et elle s'y est taillé un succès grandiose. Ses nombreuses toilettes charment l'oeil. Voyez une Gloria différente de celle que vous vites dans "Trespasser" et 'Indiscret' Melvin Douglas, premier rôle masculin en est à sa première apparition à l'écran, quoiqu'il eut joué le même rôle lors de la présentation de la pièce à New-York.

Plusieurs sujets courts complètent ce programme, qui devrait plaire aux habitués du Victoria.

AU CLASSIC

La Direction de ce théâtre présentera trois jours à partir de demain deux belles grandes vues dont la première est "A Mi-Chemin du Ciel". C'est une oeuvre dramatique puissante dont les péripéties se déroulent dans cette ambiance toute spéciale des gens de cirque.

La seconde est intitulée "Renegades" interprétée par les artistes suivants: Warner Baxter, Myrna Loy et Noah Beery.

(Comm.)

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
Le TRIOMPHE DE LA CROIX
Par Julien Daoust
Matinées. 25c
Soirées. 35c
Matinées les mercredi et samedi

CAPITOL THEATRE MATINEE tous les Sièges 25¢
Dernière Fois Aujourd'hui
SYLVIA SIDNEY
Gene Raymond, Wynne Gibson
"LADIES of the BIG HOUSE"

3 JOURS Commençant DEMAIN
La célèbre comédie de
"MARIUS"
de Marcel Pagnol
l'auteur de TOPAZE
La meilleure pièce française portée à l'écran avec toute la troupe parisienne originale.
L'éminent artiste
RAIMU
dans le rôle principal de César
PIERRE FRESNAY
dans le rôle de Marius
ORANE DEMAZIS
dans le rôle de Fanny
et
Fernand Charpin, Mihalesco, Paul Dulac, Alida Rouffe
Tout le tendre roman de Fanny et de Marius se déroule dans une atmosphère pittoresque. D'amusantes figures de vieux marins, des types bien caractéristiques de Marseillais à l'inépuisable faconde et à l'allure bon enfant succèdent aux scènes d'émotion et de tendresse et sont du plus amusant comique.
LISEZ BIEN CECI:
Etant donnée la longueur du film Marius, il ne sera montré qu'une seule fois en matinée lundi et mardi à 2.20, la représentation commençant à 2 h.
Le soir, les représentations commenceront à 6.30 et 8.40 heures.
Demain: représentation continue de 1.30 à 11 heures, comme d'habitude.
"DRESSERWARE" TOUS LES SAMEDIS SOIRS

L'EVENEMENT VOUS OFFRE CHAQUE SEMAINE 120 BILLETS GRATIS POUR LES représentations au
Théâtre Empire
VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de dix lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:...
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez un billet de deux admissions, valide seulement le soir même pour la représentation du Théâtre Empire.
REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHEZ VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION DE
AUJOURD'HUI
La Plus Récente innovation dans le monde Cinématographique
JOAN CRAWFORD et CLARK GABLE
Dans une vue parlante en français
"La Pente"
VERSION FRANCAISE de
DANCE, FOOLS, DANCE

THEATRE IMPERIAL THEATRE
AUJOURD'HUI
"LA MAISON JAUNE DE RIO"
avec Charles Vanel, et
"LOTTERY BRIDE"
avec Jeannette McDonald
"FLEUR D'AMOUR"
Par Raoul Léry
Vaudeville et Comédie

CLASSIC LE THEATRE PAR EXCELLENCE
3 Jours commençant demain.
Une belle vue française
Enrique Rivero, le plus séduisant des jeunes premiers avec Janine Meerey et Marguerite Moreno, la plus versatile des comédiennes dans
'A MI-CHEMIN DU CIEL'
C'est une oeuvre dramatique puissante dont les péripéties se déroulent dans cette ambiance toute spéciale des gens de cirque. En plus: Warner Baxter, Myrna Loy, Noah Beery dans
"RENEGADES"
Actualité et comédie

THEATRE FRANCAIS
DEMAIN et LUNDI
"Trader Horn"
Vue Parlante Française
— aussi —
Nancy Carroll
— dans —
'Personal Maid'
NEWS et COMEDIE
BIENTOT
Maurice Chevalier
— dans —
"Smiling Lieutenant"
Copie Française
Dernière Fois Aujourd'hui
Les quatre frères Marx
— dans —
"MONKEY BUSINESS"
et
JOAN CRAWFORD
— dans —
"Laughing Sinners"
MATINEE .10
SOIREE .15

UNE FEMME DE GLACE Qui se LAISSE ATTENDRIR
Elle était froide, glaciale, en face de la vie... Mais un jour elle a dû capituler et s'avouer qu'elle était une femme sensible et aimante, comme les autres.
SAMUEL GOLDWYN presents GLORIA SWANSON in 'TONIGHT OR NEVER'
UN FILM UNITED ARTISTS
Aussi Eddie Gribbon dans "The Potsville Palooka", "Harem Secrets", dessins animés et actualités Universal.
Commençant Aujourd'hui
VICTORIA

PRINCESS
AUJOURD'HUI
"THE MAN FROM DEATH VALLEY"
— aussi —
SWIFTY ET CAROLINE

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 Jours Com. DEMAIN
La plus séduisante des opérettes
"MON COEUR.... INCOGNITO"
Avec Jean Angelo
et Mady Christians
Aussi actualité, caricature et comédie
Seulement à 11 Heures
Ce Soir
A la demande générale, nous donnerons une représentation spéciale des deux comédiens inséparables LAUREL & HARDY dans leur grande vue entièrement parlée française.
"Les Carottiers"
et sujets courts.
Admission 15c

Aujourd'hui: Wm. Haines dans "Just a Gigolo", Adolphe Menjou dans "The Great Lover" et comédie.
CARTIER
Demain, Lundi et Mardi
Un programme double
THOMAS MEIGHAN dans 'SKYLINE', etc.
GRETA GARBO in Susan Lenox (HER FALL AND RISE)
A Metro-Goldwyn-Mayer PICTURE

MATINEES: 25c SOIREES: 30c et 40c
CANADIEN
FOYER DU FILM PARLANT FRANCAIS
LUNDI: SOIREE D'ARGENTERIE
LE PLUS GRAND TENOR DU MONDE DANS SON 1er FILM PARLANT ET CHANTANT
Lucien MURATORE
dans une émouvante production d'Adolphe Osso
"Le CHANTEUR INCONNU"
AVEC
SIMONE CERDAN, JIM GERALD
JEAN MAX et SIMONE SIMON
Un grand artiste lyrique dans un film remarquable, dramatique et pittoresque.

COMMENCANT AUJOURD'HUI
EMPIRE
La Plus Récente innovation dans le monde de la Cinématographie
VOS ARTISTES AMERICAINS FAVORIS
Joan CRAWFORD
CLARK GABLE
CLIFF EDWARDS
WILLIAM BAKEWELL
NATALIE MOORHEAD
LESTER VAIL, ETC.
DANS une VUE PARLANTE en FRANCAIS
LA PENTE
Version Française
DE
"DANCE, FOOLS, DANCE"
Présenté par Metro-Goldwyn
Remarquez nos Prix Populaires
MATINEE 2.00 - - - .25 SOIRS 7.30 - 9.15 .35
DIMANCHE: CONTINUEL 1.30 A 11 HRS. P. M.

Théâtre IMPERIAL
DEMAIN - LUNDI - MARDI
PROGRAMME DOUBLE
GRANDE VUE PARLANTE FRANCAISE
Un SOIR Au FRONT
Un Drame Poignant dans le Cadre même de la Guerre -- 9 parties
Aussi WILLIAM HAYNES dans
"TAILOR MADE MAN"
VAUDEVILLE SPECIAL
LUNDI, 18 JANVIER
"LA TRAHISON"
drame en 1 acte par LERY
"SUR LA PLAGE"
Comédie par TIZOUNE
TIZOUNE - RAOUL LERY et Cie.
Vue Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Programme double
"THE BAT WHISPERS" aussi "UN SOIR AU FRONT"
Chester Morris Jeanne Boitel
MATINEE: 25c — SOIREE: 35 cts
REGARDEZ NOS ANNONCES pour la SEMAINE PROCHAINE

Théâtre - PRINCESS
DEMAIN - LUNDI - MARDI
"TOM TYLER"
DANS
"FANTOME de L'OUEST"
Premier épisode de la grande série de l'Ouest jamais montrée.
Aussi Ep. 9—"EMPREINTES DIGITALES"
GRANDE VUE PARLANTE EN 6 PARTIES
"PARTNERS of the TRAIL"
Avec "TOM TYLER"
VAUDEVILLE par "Swifty" "Caroline" "Exhaust"
ADMISSION: 25 CTS TOUJOURS

Théâtre ARLEQUIN
M. JULIEN DAOUST & CIE
'LA CONSCIENCE D'UN PRETRE'
Par J. DAOUST
MATINEES: MARDI, JEUDI et SAMEDI

La construction

MECANIQUE ELECTRIQUE

Tous les travaux de cette catégorie peuvent être faits par

GOSSELIN & BELANGER

La carrière et l'expérience des fondateurs de l'établissement.

CONSTRUCTION

L'électricité est l'âme de la vie moderne contemporaine de là la nécessité d'avoir à notre disposition des électriciens experts, compétents, renseignés et bien expérimentés. Vous trouverez dans la personne de MM. Gosselin & Bélanger, experts électriciens, dont la spécialité est le remontage des moteurs, des générateurs, et les filages électriques de toutes sortes.

M. LIONEL GOSSELIN, le populaire et estimé mécanicien de chez Gosselin & Bélanger.

M. Lionel Gosselin, électricien de réputation, naquit à Lévis et vint, très jeune encore, s'établir à Québec après avoir obtenu une situation au service de la maison Fortunat Gingras, plombier-électricien. Dès l'ouverture de l'Ecole Technique, il y suivit des cours. Il se transporta ensuite à Lauzon où il entra au service de la maison George Davie. De là, M. Gosselin se rendit aux usines de Montmagny où il travailla tout le temps de la guerre. De 1919

M. J.-B.-W. BELANGER, un expert électricien de réputation remarquable.

à 1921, il tint à son compte à Lévis. Ensuite, il fut appelé aux moulins de Beaupré. Il fut tout-à-tour maître électricien pour la Bishop, la Cornstock et la Ste-Anne Paper dont les dirigeants et administrateurs lui donnèrent leur entière confiance. Plus tard, il entra au service de la maison Goulet & Bélanger où il demeura trois ans à la suite desquels il s'associa avec M. J.-B.-W. Bélanger pour fonder les établissements Gosselin & Bélanger.

M. Gosselin a donc vingt ans d'expérience dans l'électricité. M. J.-B. W. Bélanger, lui, en a vingt-quatre. Il était depuis 16 ans au service de la maison Goulet & Bélanger où il occupa les fonctions de gérant des brûleurs à l'huile et d'assistant surintendant du département de l'électricité. C'est dire qu'il était bien qualifié. D'ailleurs, après avoir débuté chez F.-X. Drolet et être passé chez Louis Lavoie, il fit un stage de trois ans à l'Ecole Technique. Il fit un séjour d'un an et dix mois à Montréal où il se perfectionna et travailla également chez Bignell Contracting Electric. M. Bélanger a eu la surveillance des travaux de plusieurs édifices. C'est lui qui a dirigé l'installation du système électrique de L'Evénement, de l'hôpital du Saint-Sacrement, et celle du téléphone de la Commission du Havre. M. Bélanger fut des années durant contremaître chez Goulet & Bélanger, il est donc évident que MM. Gosselin & Bélanger sont des experts-électriciens à qui il convient de confier l'installation de votre système électrique et tout ce qui a trait à l'électricité.

UNE MAISON DE CONFIANCE

Quelle sécurité pour un acheteur de traiter avec une maison où l'on met à sa disposition une expérience approfondie depuis de nombreuses années. Le bois de construction est particulièrement difficile à acheter pour quiconque n'a pas de connaissances spéciales en cette matière.

La Cie Jos. Lefrançois, Ltée, se fait toujours un plaisir de renseigner ceux qui requièrent ses services. Ses nombreux clients sont là pour attester la valeur et l'efficacité de ses suggestions.

Monsieur J.-M. Dessureault, le distingué président et gérant de cette firme, est un expert dans le commerce du bois, dans la matière de le traiter et de le préparer. Sa haute compétence en cette matière en fait une autorité, et il est avantageux de le consulter lorsqu'il s'agit de choisir le bois qui convient aux divers usages.

Sous sa ssurveillance assidue, un personnel courtois, empressé et expérimenté, travaille à l'exécution des commandes, et en assure une prompte livraison, quelle que soit leur importance.

Le stock de bois est considérable, et l'assortiment, varié et complet : Bois brut ou préparé, Bois de grandes dimensions pour charpentes, Epinette, Pin, Cèdre, Bruche, Merisier, Chêne, Pin de la Colombie, Latte, Bardeau, Merisier et Chêne à plancher, Portes, Panneaux de veneer en Acajou, en Cotonnier, en Merisier et en Pin de la Colombie, Moulures, Celotex, Bestwall, Beaver Board, Donnacona Board, etc., ainsi que du Bois de Chauffage.

LA CIE LEFRANCOIS LTEE, apporte une attention particulière au département de la préparation du Merisier à Plancher. Elle possède le seul moulin à Québec s'occupant de la fabrication du plancher en bois dur. Son installation consiste en un grand séchoir, et en machineries modernes embouvetant le bois dans les bouts. Elle produit du bois de plancher qui peut se comparer avec avantage avec celui venant de l'étranger. Elle mérite donc d'être encouragée de préférence aux manufacturiers du dehors, qui viennent ici chercher notre argent, mais n'en font aucunement gagner à notre bonne classe ouvrière de Québec.

Si l'extension de cette branche importante de son commerce s'accentue toujours, la Compagnie devra songer bientôt à augmenter son outillage, en l'améliorant encore, si possible. Ce département équivaudra à lui seul à une industrie de grande importance, industrie qui s'impose dans un centre comme Québec.

Que les acheteurs continuent d'encourager ce commerce, et ils auront largement contribué à doter la vieille capitale d'un établissement dont nous aurons raison d'être fiers.

LA CIE JOS. LEFRANCOIS, LTEE, a ses bureaux à 172 Chemin de la Canardière, Tél: 4-4601 et 4-4602.

UN BUNGALOW MODERNE D'UN CHARME PARTICULIER

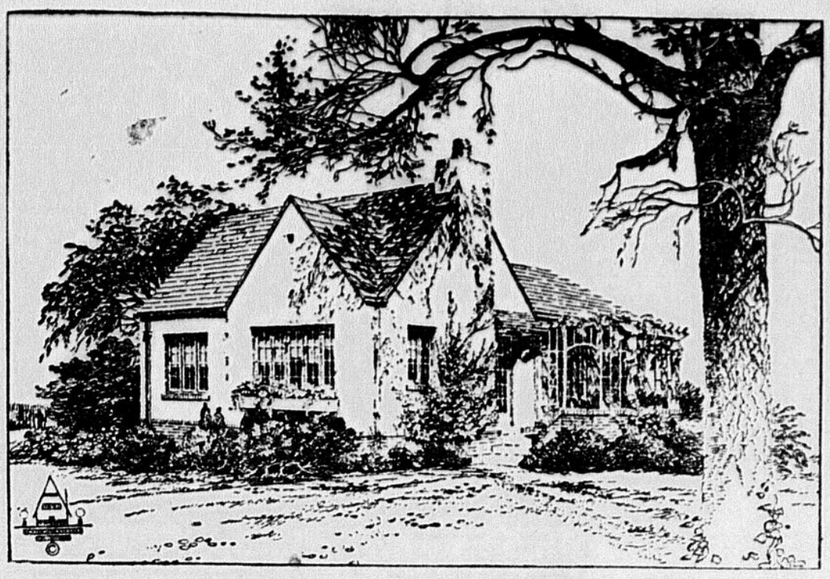

Le plan inclut des particularités très désirables.

Les particularités de l'extérieur sont : Porche ouvert à treillis ; fenêtres par groupes ; murs de stuc à rang de brique à la base ; toit à pignons et à corniche étroite.

Les particularités de l'intérieur sont : Cheminée de brique ; ouverture entre le vivoir et la salle à manger ; alcôve de cheminée ouvrant sur la cuisine ; entrée avec escalier descendant au soubassement, près de la cuisine ; deux chambres à coucher et chambre de bain groupées autour du hall; porche de repos.

Des spécifications détaillées des plans de maison illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Evénement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des Etats-Unis.

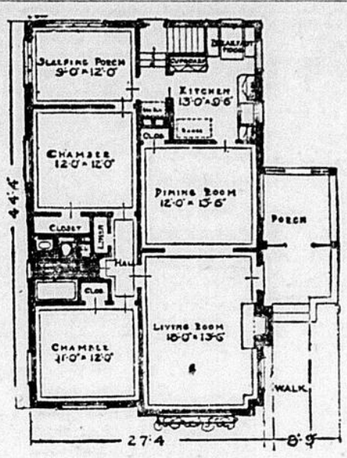

Plan 6-B-20

Le hall qui sépare les chambres à coucher des autres pièces leur donne de l'intimité. Le porche de repos fournit un accès immédiat aux chambres à coucher, de la cuisine, ce qui est toujours commode pour la ménagère.

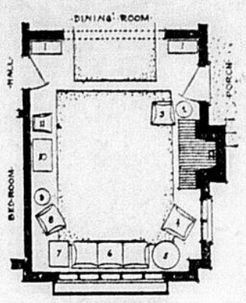

Le Vivoir

Cette pièce est bien conçue pour la disposition facile et agréable des meubles. Pour avoir des explications détaillées sur la manière de la meubler et de la décorer, on pourra écrire au rédacteur de cette page en incluant une enveloppe adressée et affranchie. Ce service est gratuit.

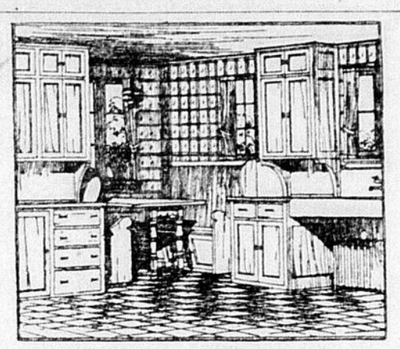

L'alcôve à Déjeuner

La manière ordinaire de couvrir cette maison aurait dû être un toit à pignon allant de l'avant à l'arrière. En faisant avancer légèrement le vivoir, l'architecte a fourni un moyen de disposer le vivoir de la manière ici illustrée tout en donnant une plus jolie apparence à l'extérieur.

Construction : De la tuile creuse pour la toiture, murs de stuc avec base de brique ; pourrait être à charpente de bois avec maçonnerie de brique vernissée.

Façade : Au sud ou à l'ouest.

Grandeur de l'emplacement : Environ 45 pds.

Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

La Commodité dans la Cuisine.

Lorsqu'on construit une nouvelle maison, c'est chose facile d'avoir une cuisine bien agencée et commode. Quand il s'agit d'une maison refaite ou réparée, c'est plus difficile, mais pas impossible, même quand on n'a qu'un budget limité. Laissons d'abord la ménagère elle-même déterminer la grandeur de sa cuisine. La grandeur de cette pièce variant avec la grandeur de la maison et le nombre des membres de la famille, pour une maison et une famille moyenne, une cuisine oblongue de 10 pieds par 11 est suffisamment grande, et une plus petite cuisine suffit à une plus petite maison.

L'aménagement est de plus grande importance. Prenons, par exemple, la simple opération du lavage de la vaisselle. A quelle distance se trouvent l'évier et la table de cuisine de la salle à manger? Quelle distance entre l'évier et le buffet, ou l'armoire à vaisselle; entre le poêle et la glacière ? En considérant ces distances, tirez un plan de divisions, marquant la place de chacun des cinq, plus importants item, commençant par l'évier, puis continuant par le poêle, le refrigérateur, le buffet et la table de travail. Tracez ensuite sur ce papier la ligne de marche en portant les plats et les mets sur la table de la salle à manger, et voyez quelle est la longueur à parcourir, comment les pas se croisent. Puis, toujours sur le papier, faites un autre arrangement et voyez quelle différence il y a.

Quelle que soit la grandeur de la cuisine, placez à courte distance les cinq principales parties de l'équipement. Près de l'évier, qui se trouve ordinairement sous une fenêtre, mettez le refrigérateur, car c'est ordinairement entre ces deux choses qu'on marche le plus. Le buffet où se préparent la plupart des mets, devrait être à portée de la main, la meilleure place étant à gauche de la planche d'égouttement de l'évier, le poêle étant à droite de l'évier, le refrigérateur le long du mur, à gauche, près du garde-manger. Une armoire d'emmagasinage pour les gros pots et les casseroles peut être placée contre le mur droit, près du poêle, les coins de la pièce étant utilisés à des armoires d'utilité générale, et le centre de la pièce étant occupé par la table. Cette disposition permet d'installer dans le mur qui se trouve du côté de la salle à manger une planche à repasser ou une alcôve à déjeuner. La table devrait avoir des roulettes reversibles de manière à pouvoir être facilement changée de place.

Ce ne sont pas les objets eux-mêmes mais leur soigneux agencement qui font le plus pour l'économie de temps, de pas et de nerfs. Un autre point important est de voir à ce que toutes ces choses soient à portée de la main. Une table ou un évier trop bas peuvent annuler tous les autres avantages.

Vient ensuite par ordre d'importance un équipement de grandeur appropriée, ni trop grand ni trop petit. Le poêle devrait avoir un fourneau d'au moins 18 pouces, l'évier devrait avoir 30 pouces avec une ou, si possible, deux planches d'égouttement de 18 ou 24 pouces, tandis que le buffet devrait avoir une surface d'au moins 22 pouces avec armoires d'au moins 15 pouces au-dessus. Qu'il y ait au moins 5 pieds cubes d'espace pour le refrigérateur, et beaucoup de placards, de tiroirs et de tablettes.

Copyright 1932. The Architects Small Hous Service Bureau, Inc.

MONTMAGNY

Funérailles de Mme Charles Mercier. —Lundi le 28 décembre dernier est décédée après une bien courte maladie, Mme Célina Robin, épouse de M. Charles Mercier, à l'âge de 75 ans et 3 mois.

Mme Mercier laisse pour déplorer sa perte outre son époux, M. le Capitaine Charles Mercier, cinq filles: Mme Joseph Deladurantaye, Albertine, du Cap St-Ignace, Mme Emile Ouellet, Lucille, St-Pacôme; Mme Cléophas Garant, Maria, de Nashua, N. H., Mme Charles Eugène Mercier, de Montmagny; un fils, M. Charles-Eugène Mercier, comptable de la Maison P.-A. Boutin de Québec; une soeur, Mlle Wilhelmine Robin, du Cap St-Ignace; deux frères: Mme C.-H. Robin, de la Maison J.-B. Lalliberté de Québec et Albert Robin, de Chicago; un beau-frère, M. Georges Mercier de Harryville, N. H.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 31 décembre, en notre église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Robert Côté, assisté de MM. les abbés Nap. Garièpy et Marius Paré, comme diacre et sous-diacre.

Mgr Paré assistait au choeur.

Portait la croix: M. Aubert Dubé;

Portaient le corps: MM. Joseph Gazé, Joseph Francoeur, Joseph Paré et Philémon Robin.

M. Albert Thibault portait le trophée du Tiers-Ordre.

Portaient les coins du drap mortuaire: Mmes Philémon Robin, Joseph Paré, Ludger Thibault et Joseph Dion, quatre dames tertiaires, société à laquelle appartenait la défunte.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Charles Mercier, son fils M. Charles-Eugène Mercier, de Québec, ses gendres, MM. Joseph Deladurantaye, Cap St-Ignace, Emile Ouellet, ing., St-Pacôme, son frère, M. C.-H. Robin, Québec; ses neveux: MM. Prof. Jean Bart, Québec, Napoléon Létourneau, Marcellin Létourneau, L'Islet, Laurin Létourneau, Geo.-N. Garant, Québec.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Rosaire Robin, Maurice Paquet, représentant la maison P.-A. Boutin, Québec, Louis DeLadurantaye, Cap St-Ignace, Jos. Méthot, Alfred Paradis, Télesphore Coulombe, Lucien Couloime, Wellie Paquet, Emile Deladurantaye, Odilon Gaudreau, Pamphile Laurendeau, Antonio Laberge, Alfred Poulliot, Horace et Adélard Bélanger, Jos. Fournier, Gédéon, Alfred et Jos. Blouin, J.-Adolphe Bernier, Maire, Dr J.-Ths. Gosselin, Ludger Thibault, Réné Paré, Eddy Gaudreau, Capt. L. Fournier, Evariste Laflamme, William Walsh Roméo Lespérance, Télesphore Gendreau, Elzéar Dion, Philippe Guay, Laurent Fortier, Hercule Tétu, Damase Beaudoin, Xavier Catron, Raymond et Jules Paré, Léo Dion, Wenceslas Nicole, Marius Casault et une foule d'autres.

Nous prions la famille si cruellement éprouvée, de bien vouloir accepter l'hommage de notre sincère sympathie.

Liste des offrandes déposées sur la tombe de Mme Mercier.

Tributs floraux.— M. et Mme P.-A. Boutin, Québec; le Personnel du Bureau P.-A. Boutin, Québec.

Offrandes de messes.— MM. et Mmes Chs.-Eugène Mercier, Québec; Jos. Deladurantaye, Cap St-Ignace, Emile Ouellet, St-Pacôme, Lucien Pichette, Québec; MM. et Mmes A.-C. Pichette et Raoul Darveau, Québec; Marcellin Létourneau, L'Islet, Mlles Laurette Bélard Québec; Georgette Garant; Famille Napoléon Létourneau, Le Prof. et Mme J. Bart, Québec, MM. et Mmes Geo. Thériault, G.-N. Garant, Québec, J. Deladurantaye, Sr, Cap St-Ignace; M. et Mme C.-H. Mercier, Lévis; M. et Mme Lamontagne, Québec; M. et Mme Napoléon Fournier; Mme Narcisse Lachance, Mlle Alice Bélanger.

Bouquets spirituels.— M. et Mme Jos. Guilmette, Québec; Mme J.-H. Poitras, Mont-Joli; Mmes Cléophas Garant, Nashua; Charles Picard, Québec; Mlle Yvette Mercier, Québec; Mme Nap. Garon; Mlle Claire Deladurantaye; Mme Napoléon Picard; Jos. Boulet, Marie Napoléon Picard; Jos. Boulet Familles Samuel Blanchet; Aubert Dubé; Antonio Laberge; Alfred Dion; Joseph Gazé et Ludger Thibault.

Cartes de sympathies.— M. l'abbé Alfred Guilmette, Québec; MM. et marchand; Juge P.-A. Choquette Québec; Wellie Paquet, Roméo Lespérance; Paul Collin; Jos. Casault, ville; Jos. Plante, Québec; Oscar Fournier, O. Lapointe, Québec; A. Pinet, Québec; J.-A. Fortier, Théophile Mercier; Xavier Caron; C.-Eug. Furois, Ernest Boulet, Cap St-Ignace; Alfred Blouin, Emile Deladurantaye, Amable Bouchard, Ph. Laurendeau, Antonio Couillard, J.-L. Langlois, Québec, Ph. Prévost, Québec; Adélard Emond, Laurent Fortier, Capt. Ludger Fournier, Rosaire Boutin, Chs.-E. Benoit, Ferdinand Gagnon, Maurice Walsh, Philippe Guay, Emile Gaudreau, Cléop. Gagné, Siméon Garant, J.-Raoul Boulanger, J.-Rodolphe Mercier, Adélard Gamache, J.-A. Marquis, Gustave Coulombe, F.-A. Fournier, Désiré Gaulin, Philémon Robin, Nap. Bernier, W. Gosselin, William Masson, Philippe Roy, Raoul Corriveau, J.-Ths. Gosselin, Jos.-C. Hébert, Familles Jos. Francoeur, Jos. Paré, Jos. Vézina, J.-B. Poirier, P.-H. Gaudreau, Gédéon Blouin, Raoul Lacombe, Louis Robin, Geo. Robin, Québec, Emile Bernier, Horace Bélanger, Emile Boulanger, Elz. Gaudreau, Elzéar Dion, Onésime Guillemette, J.-Alp. Boulet, David Collin, F.-X. Gagnon; Adélard Emond, Fortunat Gendreau, Télesphore Coulombe, Télesphore Garent, St-Pierre, Louis Rousseau, Jos. Picard, Amédée Boulet, Jos. Gazé, Mmes Albert Talbot, J.-A. Garneau, Montréal, J.-A. Larose, Ulderic Roy, J.-B. Caron, W. Walsh, Joseph Gagné, Elzéar Vézina, Québec Godias Godin, J.-B.-A. Renault, Joseph Picard, fils, Elzéar Bernier, Georges Robin, Mlles Hélène Robin, Delphine Desjardins, Marguerite Deladurantaye, Délia Bernatchez, Julienne et Eléonore Boulet, Etiennette et Alice Michon; Thérèse Delia durantaye, Simonne Létourneau, Anna-Marie Collin, Ange-Marie Robin, Aglaé Destimauville, Murielle Létourneau, Irène Renault, Maria Létourneau, Irène Renault, Maria Létourneau, Cordélia Robin, Judith Caron, Marie-Ange Caron, MM. Cléop. Garant, Nashua, N. H.; J.-Amédée Létourneau, Québec, J.-B. Moreau, Paul-Aimé Proulx, J.-Nérée Poulin, Jos. Fournier, Adolphe Picard, Cap St-Ignace, Capt Elzéar Boulanger, J.-Albéric Caron, Québec; Major Chs.-Eug. Bourgeault, Bienville, etc.

Baptêmes.— Le 31 décembre dernier a été baptisée Marie, Cordida, Andrée, enfant de M. et Mme Edgar Cloutier, née Marie Reine Collin. Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Sauvageau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 2 janvier courant a été baptisé Jean, Claude, enfant de M. et Mme Philippe Dionne. Parrain: M. Amédée Ouellet; marraine: Mlle Jeannette Dionne, soeur de l'enfant.

—Le 3 janvier a été baptisée Marie, Béatrice, Elizabeth, enfant de M. et Mme Joseph Clouston. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Léo-K. Laflamme.

—Marie-Blanche, Annette, enfant de M. et Mme Nazaire Robin a été baptisée le 4 janvier courant. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bernatchez, grands parents de l'enfant.

Notes locales.— Mme Paul Collin, de Berlin, N. H., est venue passer quelques jours en visite chez son père, M. David Collin, à l'occasion des fêtes.

—Mme Pierre Eugène de Québec, a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de sa soeur, Mme Ernest Proulx.

—Mme Ulric Proulx et ses enfants, Madeleine et Marguerite et Antonin, sont allées à St-Vallier, en promenade chez Mme Louis Latulippe et à Québec en visite chez des parents et amis.

—Mme Freddy Boulanger, de Québec, est venue passer quelques jours chez des amis.

—M. et Mme Marcel LaRue, de St-Raymond, M. et Mme Henri Provencher, de Rivière du Loup, sont venus passer le temps des fêtes chez M. Maurice Rousseau, avocat.

—M. et Mme Alfred Renaud et Mlle Marguerite Laurendeau sont revenus d'une promenade à Terrebonne et Montréal.

—M. et Mme Edouard Caron et Mlle Jeannette Caron, de Chicoutimi, ont passé quelques jours chez M. Edmond Bernatchez au temps des fêtes.

—Mlle Charlotte Gagnon, de Québec, a passé quelques jours dans sa famille à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle M.-Jeanne Gagnon, de Québec, a passé quelques jours de vacances chez son père, M. Edmond Gagnon.

—M. Philippe Grondin est allé passer ses vacances dans sa famille à Beauceville.

—M. et Mme Raoul Lévesque sont revenus d'une vacance dans leur famille à St-Mathieu de Rimouski.

—Mme Gérard Boulet de St-Léonard de Nicolet, passe quelque temps chez son père, M. Roch Fradette.

—Mlle Marie-Paule Lacombe est actuellement en promenade à Québec, chez des parents et amis.

LOCKOUT INDUSTRIEL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Stockholm, Suède, 15—Les patrons des industries métallurgiques ont déclaré hier un lockout qui affectera environ 90,000 personnes à partir du 24 janvier, à moins que d'ici là le problème des salaires ne soit réglé d'après les termes déjà acceptés par les propriétaires des usines. Ces termes renferment entre autres choses une réduction de salaier de 8 pour cent.

CLINIQUE DU CONSTRUCTEUR

Un service technique par malle pour la construction des maisons est fourni par l'Architects' Small House Service Bureau. Ce service est gratuit pour les lecteurs de ce journal. Adressez toute demande au rédacteur de cette page incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Les bardeaux à l'épreuve du feu.

Q.—Quels sont les bardeaux les plus à l'épreuve du feu ?

R.—Probablement ceux en ciment d'amiante.

Le coût d'un ouvrage en plâtre

Q.— J'ai reçu une facture d'un plâtrier. En l'examinant, j'ai constaté qu'il n'avait rien enlevé pour les espaces pris par les fenêtres et autres ouvertures. Est-ce correct ?

R.—Oui. Il en coûte autant pour finir le tour d'une ouverture qu'il en coûterait pour plâtrer la même surface.

Pour empêcher les crevasses

Q—Ces deux hivers drnirs, nous avons éprouvé beaucoup d'ennuis causés par l'eau qui pénétrait sous les bardeaux de la toiture lorsque celle-ci était couverte de neige et que les gouttières étaient pleines de glace. L'eau coulait à l'intérieur sur les murs et aux plafonds. Comment y remédier ?

R.—Il devrait y avoir une bande de feutre imperméable à l'eau d'environ cinq pieds de largeur. Il faudra enlever tous les bardeaux pour poser ce feutre, mais il est impossible d'éliminer autrement ce défaut.

Orientation des pièces

Q.—Veuillez me dire quel serait la meilleure manière de distribuer les pièces par rapport à leur orientation.

R.—La salle à manger au sud-est, le vivoir au sud-ouest, la cuisine au nord-est. Les chambres à coucher devraient être placées de manière à ce que les brises d'été y pénètrent librement. Si vous prenez votre petit déjeuner dans la cuisine, elle devrait être du côté de l'est.

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Ingénieurs Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre. Escaliers Extérieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

Tél. : 3-2852. 228, rue du Roi, Québec.
J.-E. GUILLEMETTE, Ltée
Contracteurs-Electriciens Licenciés
Manufacturiers d'Ascenseurs de passagers et fret
SPECIALITE : MOTEURS D'ASCENSEURS

E.-T. NESBITT Enr.
LUCIEN HAMEL, Gérant
Bois de toutes sortes
Manufacturier de Portes, Châssis, Moulures, Boites, etc.
74, 10e Ave Limoilou, Tels. 2-6550 — 2-6551

Le COUVRE-JOINT "AIRTITE" empêche complètement le FROID, l'EAU et la POUSSIERE d'entrer par les joints des portes et des châssis
DISTRIBUTEUR :
E.-E. TREMBLAY
Fabricant d'Articles de Menuiserie :
PORTES, CHASSIS, ARMOIRES, ETC.
70, 10ème AVENUE Tél. 4-2052 QUEBEC

Moulures Faites avec les Machines
les plus perfectionnées.
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

Atelier de travail artistique sur verre.
Décorations d'églises, théâtres, Salles publiques, Etc.
Verrières — Show Case, Plate Glass
Téléphone : 4-4142
JOS. BERNARD
125, Rue Grant, QUEBEC
Vitres pour automobiles.

E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

Office 6890 Téléphones Rés. 7996 et 3-4816
GOSSELIN & BELANGER
ELECTRICIENS-EXPERTS
Spécialités : Remontage de moteurs, générateurs, etc. Filage électrique de tous genres
57, RUE STE-MARGUERITE, QUEBEC.

Bureau : Tél 6583 Tél. Rés. : 2-7060
APPELEZ TOUJOURS
JACQUES SAVARD Enrg.
241, Rue ST-OLIVIER
Pour vos travaux de menuiserie ou réparations, vous aurez, pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.
AUX MEILLEURS PRIX
J.-O. Savard, Prop.

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard", d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

Tél.: Bureau 4-4491
Rés. 4-4934 — 4-4417.
VICTOR COTE & FRERE
ENTREPRENEURS
TAILLEURS DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

LA SCULPTURE ORNEMENTALE ENR.
SPECIALITES : Sculpture, Tournage Découpage, Dessins, achèvement de Constructions Nouvelles et REPARATIONS GENERALES
215½ Rue STE-MARGUERITE
Téléphone : 4-3380. Québec

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

Tél. Bureau : 2-1847 J.-A. Grenier, Gérant Tél. : 2-5209-22
JOSEPH GRENIER Ltée
Marchand de Bois de Construction en Général.
Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général
Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donacona, papier à couverture et à lambris, etc.
Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-5209-22

Bois de Construction
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET d'épinette, Pin Blanc, "B.C.Fir" brut et préparé ainsi que Merisier à plancher aux plus bas prix du marché.
Nous prenons un soin tout particulier pour les ordres de la campagne.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD et DAULAC, QUEBEC. TEL. : 8687

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE: Brûleurs à l'huile de tous genres, Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Brûleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine; Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean. Québec Tél. 2-6506

LE BEL ESSOR DE LA LIGUE DE SECURITE

(Suite de la page 11)

Presse, nous allons continuer notre campagne générale d'éducation en matières de sécurité.

Je ne puis terminer ce compte-rendu, messieurs, sans exprimer ma gratitude personnelle envers mes collaborateurs du Comité Exécutif qui se sont dévoués sans compter pour mener notre barque à bon port, et envers notre secrétaire général, M. Gaboury, dont l'expérience et la furieuse énergie ont été pour moi d'une valeur incalculable.

Enfin, je dois exprimer mon appréciation des services de notre dévoué secrétaire local, M. Plante dont la loyauté a été admirable dans des circonstances quelques fois difficiles.

A tous ceux qui nous ont aidé de leur appui moral ou financier, j'exprime les remerciements de la Ligue, avec l'espoir que les résultats accomplis jusqu'à présent vont les encourager à nous continuer leur support.

Messieurs, j'ai l'honneur de proposer l'acceptation de mon rapport pour l'année 1931.

PAUL-H. DUBAR,
Président.

M. Paul-E. Plante, secrétaire local de la Ligue de Sécurnté, résuma les activités de l'année dans un rapport du plus haut intérêt qu'il nous fait plaisir de reproduire. On verra que la Ligue de Sécurité de Québec a mené à bien les initiatives qu'elle a prises.

Voici le rapport de M. Plante:

Les activités de la Ligue de Sécurité pour l'année 1931 débutèrent un lunch causerie qui fut un succès complet, succès tant par le nombre et la qualité des personnes qui y ont pris part que par la valeur des discours qui ont été prononcés.

L'honorable M. Joseph - Edouard Perreault, ministre de la Voirie et des Mines, était au programme pour la fin du déjeuner et il n'a pas manqué d'intéresser ses nombreux auditeurs en les entretenant de ce que son ministère emploie pour assurer la sécurité sur la route de notre Province. La réunion ne perdit rien en intérêt quand le président M. Paul-H. Dubar présenta à l'assistance l'honorable M. Maurice Dupré, C. R., C. P., Solliciteur - Général du Canada, qui prononça une brève allocution. M. A.-G. Penny, Président de la Chambre de Commerce et M. A.-E. Cunningahn de Montréal y adressèrent aussi la parole.

Le 15 janvier dans une entrevue qu'il accorda aux journaux, M. Dubar au nom de la Sécurité, suggère au gouvernement d'amender la Loi des véhicules - moteurs pour que la route nationale devienne un boulebard de circulation.

A la fin de janvier la Ligue reçoit de Montréal des système de signaux d'arrêt en usage sur les boulevards d'Outemont. Les journaux publient les photographies et donnent tout leur appui à ce mouvement de sécurité élémentaire.

Le comité de circulation, le 30 janvier se rend en délégation chez M. le maire Lavigueur et auprès des autorités policières auquels il soumet son projet de faire de la Grande-Allée un boulevard. M. G. Russell et M. le Major A. Thériault exposent les avantages des boulevards au point de vue de sécurité pour les citadins et les touristes lors de la belle saison où la circulation se trouve souvent gênée.

A une réunion du 27 février au Château Frontenac, le sous-chef A.-S. Bigaouette annonce qu'il demande au comité administratif de convertir en boulevards non seulement la Grande-Allée tel que l'a demandé la Ligue mais aussi les rues St-Jean et St-Joseph où la circulation est très active. La Ligue applaudit au mouvement du sous-chef A.-S. Bigaouette et M. G. Russel propose un vote de remerciement au Sous-Chef.

Le Secrétaire de la Ligue obtient dans une entrevue du sous-chef A.-S. Bigaouette de sages conseils pour la prévention des accidents qui deviennent plus nombreux avec l'arrivée du printemps. Il souligne surtout l'audace de certains chauffeurs à passer à gauche des tramways.

Il déclare aussi qu'il se rendra sous peu au désir de la Ligue de faire installer des zones de sûreté.

M. Gaboury de passage à Québec, le 17 avril, donne une causerie au Château Frontenac sur la prévention des accidents avec projections lumineuses. Il félicite le sous-chef Bigaouette d'avoir établi les zones de sûreté.

A un lunch à l'Hôtel St-Roch, le 23 avril, M. Frs. Nolin est élu président du Club des Chauffeurs et MM. R.-L. Jess et T. Grenier, Vice-Prés., prudents des véhicules commerciaux. Le 28 du même mois, MM. P.-H. Dubar et A.-S. Bigaouette, prononcent des causeries au radio. M. Dubar traite des piétons et M. Bigaouette des automobilistes.

Une nouvelle invitation à la prudence est faite alors que le Club des Chauffeurs prudents des véhicules commerciaux se réunit à l'Hôtel St-Roch le 8 mai sous la présidence de M. Frs. Nolin. M. le Lt.-Col. J.-L. Boulanger, M. Geo. Russell, et M. R.-L. Jess font d'intéressantes suggestions.

Vient ensuite une semaine de sécurité sous le patronage de Son Hon. le maire Lavigueur, du Chef de Police, M. Emile Trudel et du sous-chef A.-S. Bigaouette. Cette semaine dure du 1er au 6 juin. M. Arthur Gaboury, secrétaire - général, donne des détails intéressants sur la campagne de prévention des accidents poursuivie dans la province et dans notre ville.

M. le Juge Choquette Mme Juge Tessier, l'Hon Cyclle Delâge, le Dr W.-P. Percival, J.-L. Boulanger et M. E. Joncas présentés par M. L.-O. Morency adressèrent la parole chaque soir aux Québecois pour leur donner des conseils de sécurité. De même que le Club Rotary, le Club Kawanis a son orateur en la personne de M. W.-O. LeBer qui traite lui aussi de sécurité. Durant cette semaine 10,000 enfants signèrent la promesse de sécurité.

Les 3 et 4 uin, M. A. Gaboury et M. P.-H. Dubar se rendent chez M. Frs. Nolin pour donner des conseils à ses chauffeurs de camions et les inviter à la prudence.

Le 9 juillet, à un déjeuner au Château Frontenac, le président de la Ligue de Sécurité ainsi que M. George Russell insisteront pour que la force constabulaire soit augmentée.

Au mois d'août, la Ligue avec le précieux concours des journaux, organise une campagne de recrutement de chauffeurs sans accident.

En plus des compagnies déjà entrées telles que: la maison Frs. Nolin; le Quebec Carthage dont M. R.-L. Jess est le gérant; la maison J.-B. Renaud avec M. Victor Châteauvert; nous enrégistrons les Taxis de luxe dont M. le Lt.-Col. T. Grenier est le gérant; La Laiterie de Québec, avec M. Jules Gingras; La Laiterie de Québec, avec M. Jules Gingras; La Laiterie Laval, M. Jules-H. Côté; F. Canac Marquis; Molson's Brewery, Chs. LaVallée; Taxis Red Diamont, M. E. Renaud; Boswell Brewery; Th. Hethrington Dan Kane; et enfin 2,2000 avec M. Fortin.

Ce qui fait plus de trois cents taxis et camions qui portent des emblèmes de la Ligue de Sécurité.

A un déjeuner - causerie le 29 octobre, on décide d'organiser des patrouilles scolaires. M. le Commandeur Joseph Picard déclare qu'il est en faveur du mouvement et lui accordera tout son appui. M. le docteur W.-P. Percival promet la même chose pour les écoles anglaises. M. Gaboury les remercie tous les deux et les félicite de leur appréciation au mouvement de sécurité de l'enfant.

Enfin le 28 décembre, La Ligue suggère que les associations des terrains de jeux qui jusqu'ici ont exercé leurs activités que pendant l'été deviennent permanentes et fonctionnent également l'hiver. Pour la protection de l'enfant, la Ligue demande à la Ville de fermer certaines côtes pour y laisser glisser les bambins le jeudi toute la journée de classe à certaines heures seulement.

Paul-E. Plante,

M. Arthur Gaboury, de Montréal, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, était présent au lunch et il fut invité par M. P.-H. Dubar, président, à dier quelqus mots. Profondément convaincu de l'utilité, de la nécessité même de lo'euvre poursuivie avec un succès remarquable par la Ligue de Sécurité de cette province, M. Gaboury exposa en résumé par quels moyens ses collaborateurs et lui s'occupent de faire l'éducation du public pour l'inciter à se mieux protéger contre les accidents. Au poste CKAC, l'oncle Joe distribue une fois la semaine de précieux conseils aux automobilistes et aux piétons et au poste CHRC de Québec il y aura sous peu le cousin Jacques.

M. Gaboury parla aussi de plusieurs organisations qui seront en pleine activité sous peu, comme le comité de fumigation, établi à Montréal. Le secrétaire général termina en demandant à tous l'union et la collaboration pour l'extension du mouvement de sécurité dans notre province.

Avant la fin de la réunion, trois résolutions furent adoptées: la première proposée par M. L-O Morency, secondée par M Arthur Gaboury, pour remercier la presse de son appui; la deuxième proposée par M. Geo. Russell, secondée par M. R.-L. Jess, pour remercier le poste CHRC de son précieux concours et une troisième, proposée par M. Frs Nolin, secondée par M. A. R. Wade, pour remercier les autorités municipales de Québec de leur collaboration effective.

Au cours du lunch, M. P.-H. Dubar, président, avait à ses côtés, M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité, M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, le sous-chef A.-S. Bigaouette; on remarquait aussi MM. Evan Turner, de Whitehead & Turner, George Russell, de la Banque Canadienne Nationale, L.-O. Morency, de la Citadel Brick, A. R. Wade, de Motors Limited, R. L. Jess, de la compagnie Quebec Carthage, Frs Nolin, de la maison Frs Nolin, A. Rochette, secrétaire du ministère de la Voirie, P. Tondreau, commis intermédiaire au ministère de la Voirie, Arthur Genest, du Québec Power, Paul-E. Plante, secrétaire de la Ligue de Québec, Henri Dutil, du "Soleil" et Gérard Picard, de "L'Evénement".

OBSEQUES DE MME J.-VITAL DUPUIS

(Suite de la page 11

Hector Godbout; ses cousins MM. Edouard Gagné et Georges Gagné; ses petits cousins, MM. J.-D. Dupuis et J.-E. Beaulieu.

Venaient ensuite: MM. J.-E. Samson, M. P.P., le Commandeur R.-E. Lefaivre, J.-E. Drolet, avocat, le colonel Taschereau, président de la Légion Can., le colonel J.-C.-J. Robitaille, le colonel Archambault,, le Colonel G.-E. Marquis, le Colonel D. Gendron, le Major G.-R. Bouchard, le Colonel Grenier, le Major L. Lacroix, le Major L. Lambert., le Capitaine F.-M. Deschênes, le Capitaine R. Roy, le Capitaine G. Larue, le Capitaine J.-A McKay, le Capitaine Chs Gauvreau, le Capitaine Bélanger, le Major P. Ouellet, le lieutenant A. Larue, le lieutenant R.-H. Alleyn, le lieutenant Paul Gendron, le Dr C.-O Samson, le Dr Alphonse Giguère, M. J. Boiteau, du Bureau des Vétérans, Ernest Robitaille, de la Légion Canadienne, le sergent L. Leclerc, P. Marois, Abel Turcotte, A.-C. Routhier, Joseph Glode, Georges Hudon, Phydime Drolet, H.-A. Dauphin, G.-A. Tardif, J.-E. Dion, P.-A. Laliberté, Joseph Morency, Jean Leclerc, L. Roy, Charles Delechaud, W. Bédard, Paul Audet, A.-P. Deschênes, Charles Auger, Ernest Morency, Charles - O. Gagnon, J.-P. Veilleux, P. Paquet, J. M. Paquet, C.-A. Paquet, P. Loiselle, E. Pagé, P.-H. Lamontagne, J. - A. Plamondon, A. Rousseau, J.-A. Rinhard, Mathias Roy, F. Couture, F.-E. Brousseau, Langis Brousseau, A. Gagnon, Pierre Veilleux, Charles Gagnon, Paul Laliberté, J.-L. Laliberté, J.-L. Paquet, L. Giguère, F.-R. Laliberté, R. Lefaivre Jules Fréchette P.-L. Boutet, M. Falardeau, Josaphat Bilodeau, J.-A.-G. Latulippe, G. Dechênes, Joseph Marmette, P. Garneau, Edouard Lefebvre, J.-A. Feuiltault, Guillaume Gingras, Antonio Lachance, J.-L. Roy, Magloire Falardeau, Joseph Richard, des Casques d'Acier, Georges Lachaine, P. Drouin, Albert Drolet, L.-P. Nolet, J.-A. Gauvin et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

L'Evénement réitère au Major Dupuis ainsi qu'à toute la famille en deuil ses plus vives condoléances.

2 PELERINAGES A SAINTE-ANNE

Le premier aura lieu aujourd'hui et le second, aller et retour celui-là, mardi prochain. — Une pressante invitation.

GRANDS AVANTAGES

Ces pieux voyages, qui rappellent ceux de nos pères aux siècles passés, jouissent d'un regain de faveur qui croît de jour en juor. A Montréal, sous l'impulsion de M. Barsalo, des foules d'hommes prennent le chemin de l'Oratoire de Saint-Joseph. A Québec, M. C.-A. Paradis, ne craint pas d'affronter avec ses équipes la distance qui sépare la capitale du Santuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

On part le matin à neuf heures et demie du Calvaire de l'Alverne et l'on va communier aux premières messes qui se célèbrent là-bas le lendemain. Ces randonnées supposent une foi et un courage peu communs. Mais il y a de sérieux avantages qu'il convient d'envisager. Du point de vue spirituel, la bonne Sainte Anne peut elle refuser ses faveurs à des fidèles qui s'imposent de tels sacrifices pour venir la saluer?

La joie rayonne sur ces fronts couverts de sueur. On en a vu qui, par une nuit de pluie inattendue, passaient plus d'une heure devant le tabernacle sans songer au confort qui est dans la mode du siècle.

Voilà une courageuse réaction contre le culte du bien-être et de la mollesse. Aussi bien, la fatigue physique améliore l'état moral de ces âmes, nos pèlerins se sentent mieux disposés, par la suite, à faire des efforts pour devenir meilleurs chrétiens et résister énergiquement aux passions avilissantes.

A'outons que le tempérament physique trouve son compte dans ces longues marches. Les médecins se plaignent que la génération contemporaine use à l'excès des mille véhicules créés par le progrès mécanique.

On ne marche pas assez Ce ne sera pas vrai pour les phalanges qui se procureront un tel entraînement. D'ailleurs, ces exercices sont-ils comparables à ceux des troupiers d'Europe qui parcourent, sac au dos et ceinturon aux flancs, jusqu'à quarante kilomètres, soit à peu près vingt-sept milles, traînant sur eux une soixantaine de livres. Quel élément de santé. Outre les pèlerinages à pied qui se font chaque samedi matin, une des prochaines manifestations de ce genre aura lieu mardi prochain le 20 courant par un pèlerinage à pied aller et retour à Ste-Anne, pour obtenir un regain de piété, de justice et de saine économie chez les catholiques et la cessation de la crise actuelle.

Donc, samedi matin le 16 courant, départ du Calvaire de l'Alverne à neuf heures et demie du matin, et à dix heures précises du Pont Drouin. Renseignements chez le Promoteur, qui accompagnera les pèlerins à 320 de l'Alverne. Tél.: 3-4803.

VIATOR

UN DEUIL A NOTRE-DAME DES ANGES

M. Jean Châteauvert, un des pionniers de cette paroisse du comté de Portneuf, est décédé jeudi soir à l'âge de 75 ans.

VIFS REGRETS

L'un des pionniers de Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf, M. Jean Châteauvert, a succombé jeudi soir à une longue maladie. Le défunt, qui était âgé de 75 ans et 10 mois, a joué un grand rôle dans sa paroisse où il a dirigé pendant de longues années un important poste commercial, s'est occupé d'oeuvres charitables et a rempli la charge de marguillier.

Feu M. Châteauvert avait épousé en premières noces madame Joseph Montambault et en secondes noces Mlle Rose-Anna Rochette qui lui survit. Il laisse en outre deux fils: MM. Théodule Châteauvert, maire du village de Notre-Dame des Anges, et Raoul Châteauvert, comptable à l'agence de la Banque Nationale. Le défunt laisse aussi de nombreux petits-enfants.

Les funérailles de M. Châteauvert auront lieu lundi prochain à 9 heures en l'église de la paroisse Notre-Dame des Anges.

L'Evénement prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses plus vives condoléances.

Votre femme vous attend.
Je vais vous faire arrêter pour avoir troublé la paix publique.
(Muskete, Vienne).

THETFORD MINES

Décès et Funérailles de Madame F.-X.-A. Roy.— Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme F.-X.-A. Roy, née Marie Gagnon, décédée, le 28 décembre 1931 à l'âge de 55 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil: Son époux: M. Fl.-X.-A. Roy, marchand, ses enfants: MM. Emile Roy, son petit fils, Jean Roy; ses frères: M. Télesphore Gagnon de St-Michel de Bellechasse, M. Alfred Gagnon de Thetford Mines; M. Alphonse Gagnon de St-Hyacinthe; M. Philibert Gagnon, de Los Angeles Californie, M. Zéphirin Gagnon de Québec; ses beaux-parents: M. et Mme Aurèle Roy sr, ses belles-filles: Mme Emile Roy, Mme Robert Roy; ses belles soeurs: Mme Télesphore Gagnon, de St-Michel de Bellechasse; Mme Alfred Gagnon de Thetford-Mines, Mme Alphonse Gagnon de St-Hyacinthe, Mme Zéphirin Gagnon de Québec; Mme Adélard Marceau, Mme Aristide Roy, Mme Urbain Roy, Mme Joseph Roy, ses beaux-frères: M. Adélard Marceau, Avila Roy, Urbain Roy, Aristide Roy, Joseph Roy de Sanford Maine.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Alphonse de Thetford le 31 décembre à 9 heures parmi une nombreuse assistance de parents et amis.

La levée du corps fut faite par M. le Curé G. Sauvageau qui chanta aussi le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Rousseau et A. Malouin.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Philibert Cloutier et Pierre Gravel.

La dépouille mortelle fut portée par MM. les échevins de Thetford Jos Turcotte, Léonce Vermette, Jos. Argouin, Antoine Genest, Georges Fillion, Alphonse Doyon.

Porteurs d'honneur: MM. les Constables Ouellette, Michel Côté, Doyon, E. Huard.

Tenaient les rubans de la tombe: Mmes Arcadus Blais, Onésime Grégoire, Israel Létourneau, Napoléon Beaudoin. Le maire de Thetford Mines M. Tancrède Labbé ouvrait la marche.

L'échevin Louis Michaud portait la croix, La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Joseph Tanguay et Onésime Grégoire. Tenaient les rubans: Mmes Napoléon Jobin, Adélard Dutil, Georges Boivin, Léonidas Beaudoin. La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Arcadus Blais et Eugène Demers.

Tenaient les rubans: Mmes Joseph Lamonde, Eugène Demers, Emile Binette, Octave Godbout.

La bannière des Canados était portée par M. Archélas Morin. Tenaient les rubans: Mmes Mathias Martel, Léonidas Binette, M. Perron.

La bannière de l'Union St-Joseph était portée par MM. Joseph Boulanger et Joseph Fortier. Tenaient les rubans: Mmes Eugène Lamonde, Paul Turgeon, Eusèbe Larose, Michel Garneau.

Le deuil fut conduit: par son époux M. F.-X.-A. Roy, ses fils: Emile Robert et Daniel Roy; ses frères: MM. Télesphore Gagnon de St-Michel; Alfred Gagnon, M. Alphonse Gagnon de St-Hyacinthe; M. Zéphirin Gagnon de Québec; son beau père, M. Aurèle Roy, sr; ses beaux frères: M. Joseph Roy de Sanford-Maine, MM. Aristide Roy, Urbain Roy, Avila Roy, Adelard Marceau; ses neveux: M. Adjutor Gagnon de St-Michel, M. Wilfrid Gagnon de Lyster, M. Joseph Gagnon de Québec, M. Gustave Gagnon de Lyster, MM. Léonce Gagnon, Jean-Paul Roy, Léopold Gagnon, Gérard Marceau, Valmore Roy de Sanford, M. Lucien Roy, P.-Auguste Roy, William Charest, Adélard Lachance, Dollard Roy de Sanford.

Dans le cortège on remarquait: L'Honorable Lauréat Lapierre, MM. Léonard Demers, Dr J.-E. Beaudet, Dr Eugène Lacerte, Jos. Demers, Dalma Landry, avocat; Antonio Beaudoin, avocat, J.-Emile Marcoux, Dr C.-B. Delage, Joseph Poiré, J.-Bte Normandeau, Cléophas Adams, Thomas Poiré, Dr J.-A. Marcoux, Arcadus Blais, Z. Aubin, Arthur aBillargeon, Herménégi de Beaudoin, Louis Lessard, Eugène Larochelle, Georges eBaudoin, Alphonse Blais, Jos. Vallières, P.-E. Beaudoin, J.-A. Béliveau, Léon Bernier, J.-D. Faucher, Emile Bertrand, Jos. Lafontaine, Maurice Beaudoin, Alphonse Beaudoin, Antoine Grégoire, Louis Huard, Georges Lafontaine, Charles-Auguste Grégoire, Elzéar Payeur, A. Roy, J.-A. Trottier, M. Dessert, E. Bilodeau, Henri Landry, Emile Binette, Georges Payeur, Hervé Bisson, Léopold Bissonnette, Roméo Chamberland, Auguste Gagné, Lucien Bizier, Jos Blais, Gérard Blais, Robert Chamberland, Jules Lemay, Ernest Boucher, Louis Blais, Ernest Blanchette, Louis Deshales, J.-E. Landry, Ludger Garneau, J.-E. Caouette, Ernest Carreau, J.-A. Champeau, Narcisse Cantin, Jos Carrier, Ferdinand Châteauneuf, Thomas Cloutier, Ovide Garneau, Henri Caouette, Les Frères des Ecoles Chrétiennes, MM. Alphonse Corriveau, Gérard Couture, J.-D. Marcotte, Gédéon Couture, Pierre Roy, Edmond Croteau, Dr Oliva Cyr, Horace Morin, oJs. Daigle, Jos. Dalaire, Gédéon Delisle, Eugène Demers, Pierre Marceau, Philippe Dion, Joseph Deblois, Sam. Deschamps, Nazaire Demers, Thomas Labranche, Alph Roy, J.-E. Deveau, Léonidas Dion, Wilfrid Dodier, Léo Dostie, A. Dostie, Léonard Doyon, Jos.-T. Beaudoin, Alfred Drouin, Ernest Pofrier, Alphonse Tanguay, Cyrille Doyon, Philias Polrier, Alphonse Tanguay, Cyrille Doyon, Philias Tanguay, Jos. Poirier, Jos. Dussault, Maurice Emond, Euclide Ferland, J.-E.-A. Perreault, Georges Fillion, Edouard Fillion, Jos. Tanguay, T.-P. Gagnon, J.-N. Mongeau, oJs. Fortin, MM. Phillas Boissonnault, Honorius Gilbert Eddy, Vallières, Oliva Dussault, Néré Gingras, Paul Emile Lagueux, Ernest Vallières, Lauréat Dussault, Wilfrid Rioux, Jos. Roberge, Wilfrid Goulet, Jos. Grégoire, Léo Grégoire, Roméo Verreault, Treffié Jobin, Jos. Labbé, Lucien Nadeau, Arthur Lachance, Thomas charest, William Lafleur, Lucien Lafond, Ferdinand Lapierre, Patrick Lachance, Eusèbe Larose, Emile Maillhot, Léo Marcoux, Baptiste Martin, Raoul Mathieu, Georges Pinet, Allyre Roberge, Léopold Savoie, Michel Setlakwe, Louis Simonneau, J.-O. Savoie, Edmond Simard, Pierre Topping, Evariste Trottier, J.-U. Turcotte, Télesphore Dion, Théodule et Eugène Turcotte ainsi que plusieurs autres dont les noms nous manquent.

Offrande de fleurs.— MM. Emile Robert et Danie. Roy, la famille Adélard Marceau, la famille Aristide Roy, Jean-Paul Roy, Adélard Lachance, Avila Roy, La Cité de Thetford Mines.

Offrandes de messes.— M. et Mme Alfred Gagnon, M. et Mme Alphonse Gagnon de St-Michel, M. et Mme Adélard Marceau, la famille Aristide Roy, M. et Mme Urbain Roy, M. Léonce Gagnon, Les Dames Canados, La famille Alphonse Biais, la famille Antoine Genest, Les Dames de Ste-Anne, Le club de gouret, "Le Carillon", La famille Joseph Tanguay M. Eugène Lamonde, Le Cercle d'Etudes St-Alphonse, Sherbrooke, Mlle Germaine Blais, Mlle Cécile Paquet.

Télégrammes de sympathies. — Berthe et Lucien Gagnon de Montréal, Famille du Dr Prévost du Lac Mégantic, Mlle Léonie Delisle, Lac Mégantic; M. J.-A. Lévesque voyageur, Montréal.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Aurèle Roy, père, M. et Mme Gérard Marceau, La famille Zéphirin Gagnon de Québec; M. et Mme Sylvio Verret, de Québec, M. et Mme J.-A. Dallaire, de Québec; M. et Mme William Charest, Mlle Gertrude Roy, La famille J.-A. Campeau, La famille J.-B. Daigle, M. et Mme Marcel Lemaire, La famille Amédée Lagueux, la famille Joseph Lamonde, M. et Mme Henri Roy, La famille Hervé Bisson, M. et Mme Adjutor Prévost, M. et Mme Octave Godbout, M. et Mme Adjutor Prévost, M. et Mme Octave Godbout, M. et Mme Ludger Garné, M. J.-C. Roy, La famille Télesphore Lafleur, M. et Mme Paul Emile Hudon de Québec.

Offrandes de sympathies.—M. et Mme Joseph Roy de Springvale, Mlle Marina Roy de St-Anselme, M. et Mme Moïse Leblond, MM. Roland et Adrien Poiré, Mme Philéas Garné, La famille Arcadus Blais, Mlle Alexina Leblond M. et Mme Eusèbe Larose, Mme et d'Est-Angus, M. et Mme Georges Couture, M. et Mme Arthur Argouin,, La famille de Mme Philéas Gagnon, M. Treffié Perron, M. J.-Napoléon Lessard, Mle L. Gingras, M. et Mme Emile Bélanger, M. et Mme J.-T. Beaudoin, M. et Mme Henri Roberge, Mlle Juliette Doyon, Mlles Rhéa et Bertha Leblond, La famille William Lafleur, M. Emile Cartier, M. et Mme Antonio Roy de St-Anselme, Mlles Léonie, Hé.ène et Agnès Roy de St-Anselme, M. et Mme Eugène Longtin de Montréal, La famille Genest de Montréal, Le Conseil de la Cité de Thetford Mines, Le personnel de la Banque Canadienne de Commerce de Thetford, L'Oeuvre de la Jeunesse, Les Dames de l'Union St-Joseph, La Fraternité du Tiers Ordre, M. Dr O. Cyr, M. et Mme Antoine Grégoire, La famille Onésime Grégoire, M. et Mme Jos Poirier, M. et Mme Georges Lafontaine, Mme Joseph Roberge, La Ferronnerie Demers Ltd, M. et Mme Eugène Bégin, M. et Mme Joseph La.berté de St-Isidore, La famille Joseph Delisle, M. et Mme J.-E. Marcoux, M. et Mme Jean Marie Mathieu, La famille Mathias Martel, M. et Mme Napoléon Hébert, Mlles Aimée et Eugénie Lemieux, M. et Mme Eugénie Demers, La famille Arthur Paquet, M. L. Groleau, M. et Mme Ludger Fugère, la famille Arthur Paquet, M. L. Groleau, M. et Mme Ludger Fugère, La famille Louis Binette de Québec, M. et Mme Robert Chamberland, M. et Mme Pierre Marceau, M. et Mme Philippe Gagnon de St-Hyacinthe, M. et Mme Paul Gagnon de Montréal, M. et Mme Ludger Leblond, M. Georges-Henri Landry, La famille Norbert Savoie, La famille Edouard Marceau, M. et Mme Auguste Gagné, Mlle Fernande Delisle, Mlles Clarisse et Thérèse Salmon, Mlles Jeannette et Noella Brulotte, M. et Mme Alfred Allaire, M. Théodore Trudel, M. et Mme Ernest Perron, Perreault & Cie Ltd. La famille Nazaire Demers, M. et Mme Fernand Châteauneuf, M. Rosario Fillion, La famille Joseph Turcotte, la famille Ernest Poirier, M. J.-M. Boissonnault, M. et Mme J.-A.-D. Marcotte, la famille Joseph Fortin, M. et Mme Philibert Desrochers, M. et Mme Josaphat Nolet, Mlle Yvette Marceau, M. et Mme Joseph Gagné, Mlle Lucienne Charest, Mme Bissonnette, Mlles Cécile et Fernande Gagné, M. et Mme J.-A. Trottier, M. et Mme Roméo Chamberland, La famille Pierre Roy, M. Napoléon Cyr, M. Edouard Bélanger, La famille Philippe Morin, la famille Alfred Frenette, M. Louis-Philippe Couture, M. G.-A. Sirois de Lac Mégantic, Mlle McLeod de Lac Mégantic, M. Paul-Emile Daigle, La famille J.-O. Savoie, M. et Mme Jules Lemay, Mlle Jeannette Rousseau, La famille Léonce Dostie, La famille Ernest Boucher, M. et Mme Henri Genest, M. Alphonse Deschamps, Mlles Jobin M. et Mme J.-E. Trottier, M. et Mme Napoléon Boisvert, M. Sam. Deschamps, M. et Mme Rosaire Gagné, M. et Mme Evangeliste Guenette, M. et Mme Henri Mercier, M. et Mme Henry Dubois, La famille Thomas Poiré, Mlle Imelda Camden, La famille Ferdinand Dutte Alexandre Blais, M. J.-Dalma Landry avocat; M. et Mme Joseph Dussault, La famille Josaphat Hébert, Mlle Yvonne Valée, M. Jean-Louis Grégoire, M. et Mme Dominique Gonthier, La famille Joseph Poiré, La famille J. Jacob, M. et Mme L. Garneau, M. et Mme Joseph Charest, M. et Mme J.-E. Caouette, Mme Edmond Fugère, Honorable Lauréat Lapierre, La famille Tancrède Labbé, La famille Donat Dupuis, M. et Mme J.-G. Lafontaine, L famille L. Dussault, Mme M. Délisle, La famille Jean Beaumont, La famille Thomas Lagrnon, La famille P.-M. Boisvidoin, La famille Jos. Demers, M. et Mme Alfyre Roberge, Mlle Blanche Lessard, M. Charles-Auguste Grégoire, La famille Jean Noel, M. J.-E. Guenette, M. et Mme Napoléon Mercier de Black-Lake, M. et Mme Georges Beaudoin, M. et Mme L.-H. Huard, La famille Joseph Gagnon, M. et Mme Ernest Vallières, M. Augustin Salmon, fils, M. et Mme Emile Binette, la Lamille Cyprien Morissette, La famille Edmond Bourret, M. et Mme Joseph Duquette, M. et Mme J.-A. Faucher, La famille Amédée Bacon, M. Antonio Beaudoin, Mme J.-E. Bernard, La famille Honoré Poulin, M. et Mme Nil Picard, Mlle Marguerite Lamonde, La famille J.-N. Mongeau, La famille Napoléon Jobin, M. et Mme T.-P. Gagnon, Mlle Henriette Delisle, La famille Alphonse Dodier, M. et Mme Joseph Tanguay, Mlle Anita Bernard, M. et Mme Jean-Bte Perreault, Mlle Cécile Prévost, M. et Mme Lucien Fugère, Mme Vve C. Cyr, M. et Mme Edouard Létourneau, M. Alexandre Groleau, M. Georges Payeur, M. et Mme Israel Létourneau, M. et Mme Richard Bizier, M. et Mme Roméo Cloutier, Mlle Blandine Drouin, M. et Mme Alphonse Bizier, Mlle Georgette Gagnon de St-Hyacinthe, Mlle Mimi Roberge, Mlle Marie-Aimée Paradis, M. et Mme Alphonse Doyon, La famille Jos. Dalgle, M. et Mme Alphonse Beaudoin, M. Pelletier de Lac Mégantic, Mlle Simonne Drouin, M. et Mme Patrick Lachance, Mme Damase Gagnon de St-Michel, M. et Mme B. Charest, la famille Philéas Tanguay, M. et Mme Gédéon Fillion, Mlle Germaine Vachon, M. P.-E. Lageux, M. et Mme J.-A. Carrier, La famille J.-O. Vallières, Bilodeau & Bizier, La famille Henri Girard, M. et Mme Siméon Croteau, M. et Mme J.-E. Deveau, M. et Mme Hilaire Grégoire, M. et Mme Adélard Fournier, M. et Mme Raoul Paré, M. et Mme Laurent Ouellet, M. et Mme Napoléon Beauchemin, M. et Mme Eugène Larochelle, M. et Mme Arthur Lachance, M. et Mme Omer Métivier, M. et Mme H. Beaudoin, M. et Mme Claude Gingras, La famille Ferdinand Lapierre, Mlle Irène Grégoire, Résolution de sympathies du Conseil No 2088 des Chevaliers de Colomb. Greenshields Ltd., de Montréal.

L'Evénement présente ses plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Naissances.— M. et Mme Alfred Houle née Rose-Aimée Jacques font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée le 1er janvier sous les prénoms de Marie-Irène, Pauline, Gislaine. Parrain: Delphis Leclerc; marraine: Irène Houle tante de l'enfant.

—M. et Mme Philippe Leblond (née Mary Pageau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 2 janvier sous les prénoms de Marie, Cécile, Monique, Gaétane. Parrain: Victor Leblond; marraine: Aline Leblond frère et soeur de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Ernest Perron, née Sara Bissoo font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 6 janvier sous les prénoms de Joseph, Alfred, Jean-Claude, Emmanuel. Parrain: Alfred Lapointe; marraine: Marie Perron, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Carim Shaito née Antoinette Abdelmessik font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 6 janvier sous les prénoms de Marie Laurice Jacqueline. Parrain: Michel Setlakwe; marraine: Katoon Stock.

Décès et Funérailles de M. Evangéliste Mathieu.— Mardi, le 5 janvier à 8 heures, avaient lieu en l'église St-Alphonse, les funérailles de M. Evangéliste Mathieu, époux de Dame Demerise Racine, décédé le 2 à l'âge de 67 ans 10 mois. Il laisse dans le deuil son épouse et ses enfants: Joseph, Raoul, Elzéar et Alfred Mathieu sa fille Mme Wilfrid Royer; ses frères, MM. Marc Arthur, Philias Mathieu de Biddeford Maine, ses soeurs: Mmes Joseph Carrier, Edmond Constin, Doris Compagna, E. Bérard, Pierre Pelletier, Valère Lemieux, ses belles-filles: Mmes Elzéar Mathieu, Joseph Mathieu, Raoul Mathieu, Alfred Mathieu, son gendre: M. Wilfrid Royer, ses belles-soeurs: Mmes Arthur Mathieu, Marc Mathieu, Philias Mathieu, Davis Bérnabé, Jean-Baptiste Martin, Félix Jolin, Jos. Racine, Elzéar Racine, ses petits fils: Jean et Raymond Mathieu.

La levée du corps fut faite par M. le Curé G. Sauvageau qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés A. Rousseau et P. Cloutier, comme diacre et sous-diacre. Une messe à l'autel latéral a été dite par M. l'abbé A. Malouin.

A l'Elévation M. Antoine Grégoire chanta "Donnez-lui le repos éternel" de Rupès.

La dépouille mortelle fut portée: par MM. Joseph, Raoul, Elzéar et Alfred Mathieu, Wilfrid Royer et Roméo Mathieu.

"L'Evénement" offre ses sympathies à la famille en deuil.

Courrier de l'Oeuvre de la Jeunesse.— cours d'apologétique, M. l'abbé P. Gravel a enseigné son auditoire des Anges: Certitude divine de l'existence des anges. Les anges dans l'écriture, dans l'histoire du peuple-élu, dans les mystères du christianisme. Les anges et Jésus-Christ, les anges devant la raison humaine et l'histoire. Tous les peuples ont conservé la croyance aux anges: 1° Les anges furent crés avant l'homme. 2° Dieu les créa librement par pure bonté il les constitua dans la grandeur surnaturelle et les destina à une félicité éternelle. 3° Les anges furent soumis à une épreuve. 4° Cette épreuve quelle fut-elle. 5° Victoire des bons anges et révolte des mauvais. Nombre et hiérarchie des bons anges. Les neuf choeurs des anges.

Cours de religion.— M. l'aumônier explique les causes du péché impur, lesquelles sont: l'intempérance, l'oisiveté, l'immodestie des regards l'excès de recherche dans le vêtement, la licence des paroles et des écrits, la danse et les spectacles.

Cercle d'Etudes St-Alphonse.— Séance régulière du cercle St-Alphonse, sous la Présidence de M. J.-P. Lessard. Ouverture par l prière et lecture du procès-verbal, lequel est accepté tel que lu. Lecture par M. l'ab

Les programmes de ce soir, demain et lundi

SAMEDI

AU POSTE CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

Midi: Concert par la maison C. Robitaille Enrg.
5.30 p. m. — Cremex.
6.00 p. m. — L'Heure du Crépuscule.
7.00 p. m. — Musique de diner.
7.30 p. m. — Récital de piano.
7.45 p. m. — Narcisse et Paméla.
8.00 p. m. — Musique populaire hawaienne.
8.15 p. m. — L'Orchestre Philharmonique de Philadelphie, sous la direction de Léopold Stakowski.
10.00 p. m. — La joute de hockey, directement du Forum, à Montréal.
10.30 p. m. — Orchestre.
11.00 p. m. — Récital d'orgue, du théâtre Capitol. Organiste, M. Léonce Crépeault.

AU POSTE CKAC

10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la bourse.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques.
Danse des comédiens . . . Smetana
Menuet—Suite arlésienne . . Bizet
Sheperds Hey . . . . . Gainger
Ouverture: "Le secret de Suzanne" . . . . . Wolf Ferrari
"Deen River" . . . Shubert Barlow
"La fiancée" . . . . . Smetana
"Marche du couronnement", Le prophète . . . . . Meyerbeer
1er mouvement—"Symphonie en sol mineur" . . . . . Mozart
11 h. 30 à 12 h. p.m.—La bonne chanson française.
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal et N. Y.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale sous la direction de Rex Battle.
5 h. à 5 h. 45 p.m.—Orchestre.
5 h. 45 à 6 h. p.m.—Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
6 h. 30 p.m.—Température.
8 h. 15 à 10 h. p.m.—Orchestre Symphonique de Philadelphie.
10 h. à 10 h. 30p.m.—Description de la troisième période de la partie qui sera jouée au Forum entre le Canadien et le Boston. Résumé en anglais.
11 h. p.m.—Résultats du hockey.
11 h. à 11 h. 15 p.m.—Nouvelles au nord.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m.—Orgue.
11 h. 30 à 12 h. p.m.—Orchestre.

"AMOS'N "ANDY"

A 7 heures ce soir samedi, "Amos'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

MATHILDE HARDING

A 7 heures 30 ce soir samedi, Mathilde Harding, pianiste, sera entendue au poste WJZ, dans le récital dont voici le détail:
Sonate en sol majeur Opus 30 Beethoven
Tempo Di Minuetto
Allegro Assai

LEOPOLD STOKOWSKY

Ce soir, samedi, de 8 h. 15 à 10 h., le poste de Québec, CHRC, irradiera directement de Philadelphie, par le réseau Columbia, un concert de l'orchestre Philharmonique de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowsky.
Cette irradiation est présentée par courtoisie de la maison John Millen & Son, distributeurs des radios Philco.

LE HOCKEY SUIVI PAR LE MOYEN DU RADIO

Immédiatement après le concert de l'orchestre philharmonique de Philadelphie, ce soir, à 10 h., le poste CHRC se raccordera directement avec le Forum, à Montréal, pour irradier la fin de la partie de hockey.
Ceci est une présentation des fabricants des cigarettes Winchester, l'Imperial Tobacco Co. Ltd.

LEOPOLD STOKOWSKI

A 8 heures 15 ce soir samedi, Leopold Stokowski dirigera au poste WABC, le programme régulier du samedi soir, qui est sous les auspices de la Maison John Millen & Son Ltd.
Voici le détail:
L'or du Rhin, Richard Wagner . . . .
Entrée des dieux au Walhalla
Chanson des trois filles du Rhin
Rose Bampton, Contralto
Henrietta Horley, Soprano
Edwina Eustis, Contralto
La Walkyrie . Chanson des Walkyries
Wotan . . . . Abraham Robofsky, basse
Gerhilde . . . . Agnes Davis, Soprano
Ortlinde . . . Paceli Diamond, Soprano
Waltraute . . Rose Bampton, Contralto
Schwertleige . . Ira Petina, Contralto
Helmwige. . .Henrietta Horley, soprano
Siegrune. Ruth Gordon-Mezzo-Soprano
Grimgerde. . Edwina Eustis, Contralto
Rossweisse . . Ruth Carhart, Contralto
Siegfried . . . . .
. . . .Siegfried escaladant la Montagne
Paul Althouse, Ténor
Tristan et Yseult . . . . . .
. . . . . Duo d'Amour du 2e acte
Elsa Alsen, Soprano
Rose Bampton, Contralto
Paul Althouse, Ténor
Intermède
Le Crépuscule des dieux . . . . . .
. . . . Les Filles du Rhin et Siegfried
Wolglinde . .Henrietta Horley, Soprano
Welgunde. . .Rose Bampton, Contralto
Floeshilde . . Edwina Eustis, Contralto
Siegfried . . . . Paul Althouse, Ténor
La Mort de Brunehilde
Elsa Alen, Soprano

CHICAGO CIVIC OPERA

A 9 heures ce soir samedi, le poste WJZ, transmettra le programme du Chicago Civic Opera, qui sera irradié directement de la scène.

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir samedi, Ludwig Laurier, dirigera au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

JESSE CRAWFORD

A 11 heures 15 ce soir samedi, Jesse Crawford, organiste, sera entendu au poste WEAF, dans un programme choisi.

LEW WHITE

A 11 heures 45 ce soir samedi, Lew White organiste, sera entendu au poste WJZ, dans un programme choisi.

DIMANCHE

AU POSTE CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

12.00 p. m. — L'Heure de la pharmacie Brunet.
1.45 p. m. — Programme Faguy - Lépinay.
2.15 p.m.—Causerie sur la chiropractique.
2.30 p. m. — Le programme J.-R. Croteau.
4.00 p. m. — L'Heure Catholique de Québec, présentation de Lagueux & Darveau Ltée.
5.00 p. m. — Programme du Canadien National.
5.30 p. m. — Récital d'orgue.
6.00 p. m. — Programme de la Quebec Motor Sales.
6.30 p. m. — Musique du Diner.
7.30 p.m. — Chant populaire en français.
7.45 p. m. — Causérie sur les soins des cosmétiques.
8.30 p. m. — Grand Programme Crémex. Opéra "Le Petit Duc", par nos meilleurs artiste locaux. Accompagnement d'orchestre.

AU POSTE WABC

A 3 heures dimanche après-midi Bruno Walker, dirigera au poste WABC, la New-York Philharmonic Symphony Orchestra, dans l'interprétation du programme dont détail suit:
Concerto Grosso en Sol Mineur . . . . . .Handel
Symphonie No. 12 . . . . .Haydn
Symphonie Fantastique. . .Berlioz
Réveries et Passions
Le Bal
Scènes Villageoises
Marche au Supplice
Rêve d'une Nuit de Sabbat

CONCERT DU C. N. R.

M. Finley Campbell, basse - baryton, sera le soliste au concert transcontinental de la chaine de postes du Canadien National, dimanche après-midi de 5.00 à 5.30, le 17 janvier. M. Campbell chantera à la suite de la causerie de M. Grattan O'Leary sur le "Canada d'aujourd'hui". Parmi les morceaux au programme l'on remarque:
Le Moulin à Vent. . . . . .Nelson
Bonnie Leslie. . . . . .Moonie
Ah 'How Pleasant
This to Love . . . . . Purcell
Dans le second groupe de chansons l'on entendra:
Viens Aurore
Mother Mine. . . . . .McFayden
An Long Reubaidh. . . .K. Fraser

PROGRAMME CREMEX

A 8 1-2 heures, dimanche soir, le poste CHRC transmettra le programme Cremex, dont voici le détail:
a) Orchestre. Ouverture Lutzpiel.
b) Le Petit Duc.
L'Opérette spirituelle et toujours aimée du public, sera donnée au complet.
1 Choeur : Voici l'heure.
2 Choeur : Voici venir les deux époux.
3 Solo : Enfin, nous voici, ma petite.
4 Orchestre : Gavotte.
5 Duo : C'est pourtant bien doux.
6 Duo : Je t'aime.
7 C'est l'usage.
8 Choeur : Il a l'oreille basse.
9 Choeur : Mon Colonel.
10 Scène : Vous me suivrez.
11 Choeur : Que la trompette sonne.

ACTE II

12 Choeur : La leçon de chant.
13 Choeur : Solfège.
14 Solo : Ronde de la paysanne.
15 Duo : C'est une idylle.
16 Choeur : Couplets du départ.
17 Scène : Vous menacer.
18 Choeur : Ils ont c'qu'ils nomment.
19 Solo : Il était un petit bossu.
20 Choeur : La guerre, c'est donc ça.
21 Choeur : Pas de femmes.
22 Duo : Duc de la tente.
23 Choeur : Couplets de l'épée.

Au programme : 6 de nos meilleurs artistes formant la distribution complete. Choeur et orchestre.

PROGRAMME D'OPERA

A 6 h. dimanche soir, Howard Barlow dirigera au poste WABC, un programme composé d'extraits de l'opéra "Carmen", de Bizet. Voici le détail:
Prélude . . . . . .
Orchestre
Habanera. . . . . .
Carmen
Parle-moi de ma mère. . . . . .
Micaela et Don Jose
Seguedille. . . . . .
Carmen
Air de Toréador. . . . . .
Escamillo et choeur
La Fleur que tu m'avais jetée. . . .
Don Jose
Air de Micaela. . . . . .

CESARE SODERO

A 6 h. 30 dimanche soir, Viola Philo, soprano; Theodore Webb, baryton, et Nicholas Vasilieff, ténor, seront entendus au poste WEAF dans un programme qui sera sous la direction de Cesare Sodero.

LE CHOEUR INVISIBLE

A 7 h. 15 dimanche soir, le poste WOR transmettra le programme du Choeur Invisible, dont voici le détail:
In an Old Fashioned Town. . Squire
Chanson Hindoue. . . . . .Bemberg
If Flowers Could Speak. . .Mana-Zucca
A Flight of Clouds. . . . .Cariccioloo
Berceuse. . . . . .Brahms
Prélude de "Le Déluge" . . .St-Saens
Clavelitos. . . . . .Valverde
The Lost Chord. . . . . .Sullivan
My Love's an Arbutus. . . . . .
Question and Answer. .Coleridge-Taylor
Lassie o' Mine. . . . . .Walt
Hymne. . . . . .James

LES "SYLVANIANS"

A 7 h. 15 dimanche soir, le poste WABC transmettra le programme des "Sylvanians" dont voici le détail:
Cutest Kid in Town. . . . . .
Orchestre et quatuor
Dear Old Girl. . . . . .
Quatuor
Beyond the Blue Horizon. . . . . .
Orchestre et quatuor
Dancing in the Dark, de "Band Wagon". . . . . .
Orchestre et Quatuor
Woman in the Shoe. . . . . .
Quatuor
Bambalina. . . . . .
Orchestre et quatuor

CONCERT DU C. N. R.

A 9 h. dimanche soir, le poste CFCF transmettra un autre programme du C. N. R., au cours duquel on entendra M. Campbell dans "Il Lacerato Spirito", de l'opéra "Simon Boccanegra", de Verdi, "Le Coucher de Soleil", de Lenormand, "I Shall Awake", de Gramer, "The Merchants Are Riding", de Harris, "The Beaming Eyes", de MacDowell, et "The Garden".

MAURICE BARON

A 9 h. dimanche soir, Maurice Baron dirigera, au poste WABC, le programme que présentera la Roxy Theatre Symphony.

ANN LEAF

A 9 h. 30 dimanche soir, Ann Leaf, organiste, sera entendue au poste WABC, dans un programme choisi.

(Suite à la page 9)

LES APPAREILS STROMBERG-CARLSON

"Cette annee, les appareils récepteurs Stromberg-Carlson dont les prix varient entre $239.00 et $450.00, trouveront des marchés favorables sur tout le continent". Voilà ce que déclarait récemment, M. Georges A. Scoville, président de la Stromberg-Carlson Telephone Manufacturing Company of Canada.

Tous les modèles sont munis de l'adaptation Stromberg-Carlson du principe superhétérodyne, qui ajoute à la sélectivité et à la richesse de la tonalité, qui ont fait le bon renom de ces appareils récepteurs.

Quelques-uns des nouveaux modèles sont munis d'un contrôle automatique de volume et garantissent de ce fait une réception absolument parfaite.

M. Scoville déclarait encore: "Dans tous et chacun des domaines ou l'industrie humaine se développe et se perfectionne, il est des exceptions dont les produits atteignent les sommets de la popularité et de la perfection. Ceci est du au fait que les fondateurs de telle ou telle industrie ont eu depuis des générations, le souci constant de produire et de produire bien, sans égards aux sacrifices pécuniers qu'une telle ligne de conduite entraine parfois. C'est aujourd'hui le cas de la compagnie Stromberg-Carlson, dont le nom est synonime de perfection depuis 1894 dans le domaine de la téléphonie, et depuis 1924 dans celui de la radiophonie.

La politique de la compagnie fut toujours de donner au public les produits les meilleurs aux prix les plus bas possibles. C'est pourquoi aucun matériel de qualité secondaire n'est employé dans la fabrication des appareils récepteurs Stromberg-Carlson, qui sont construits sur les données d'experts en la matière, ce qui assure infailliblement à tout possesseur d'un radio Stromberg-Carlson, une réception cent pour cent satisfaisante.

GERARD PICARD
Vendeur autorisé des Radios General Electric
Réparations de radio.
318, RUE ST-JEAN
Tél. 2-3685

UN APPAREIL NOUVEAU

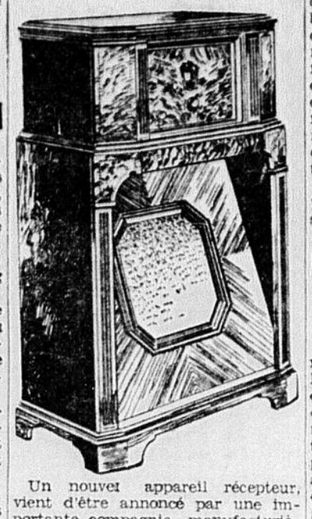

Un nouvel appareil récepteur, vient d'être annoncé par une importante compagnie manufacturière de radios. Les lignes comme le rendement seront absolument différents de ceux des appareils produits antérieurement.

Dans ce nouveau radio, le haut-parleur est monté sur un plan incliné, au lieu de la position perpendiculaire ordinaire. La projection du son est de ce fait meilleure et atteint plus facilement le champ auditif de ceux qui écoutent.

Cet appareil éliminerait aux dires des experts, une foule de légers bruits, qui se produisent en arrière de la personne qui est un microphone et que celui-ci transmet une fraction de seconde après les sons émis par l'artiste ou le narrateur, occasionnant ainsi une certaine confusion. Tous ces bruits sont éliminés par ce nouvel appareil et des expériences concluantes ont été faites à ce sujet.

Des droits de patente ont été obtenus pour ces appareils et d'autres sont actuellement en instance.

LE CARDINAL O'CONNELL ET LA RADIO

S. E. le cardinal O'Connell a dénoncé le genre amoralisant dans lequel versent nombre de directeurs de postes radiophoniques. Trop de chansonnettes ne sont pas simplement grivoises, mais graveleuses; trop de boniments sont d'une telle puérilité dans leur sans-gêne qu'on se demande si ceux qui les débitent ont encore quelque intelligence et le sentiment de la pudeur; à défaut de sanctions, il reste à ceux qui ont le respect de leur foyer d'interrompre ces réceptions indésirables. Et Son Eminence de faire observer qu'il éprouverait parfois le besoin, pour une récréation, d'écouter au poste, mais à cause d'un genre qui répugne, et qui est un défi à la décence, un défi à l'art, — il s'abstiendra.

Comme des milliers de jeunes gens n'ont d'autre chose à écouter, sauf "les rares programmes de bonne musique", que ces "beuglements auxquels on donne sans scrupule le nom de chanson, on s'imagine ce que cela vaudra à la nouvelle génération, ce que cela peut valoir pour la formation du coeur et de l'esprit.

Ce que le primat de l'Eglise aux Etats-Unis vient de dire, on peut le répéter de certains programmes exécutés chez-nous. C'est malheureusement le même laisser-aller. A côté d'auditions auxquelles on reconnaitra assurément de la valeur, il y en a qui, au point de vue de la langue dite du terroir, et par exemple de la représentation du type canadien, ne sont que platitudes, avilissement, éructation d'ignares cabots. C'est assurément le moyen de nous diminuer. Nos ennemis ne feraient pas davantage.

PROGRAMME PONTIAC OLDSMOBILE
Radio-diffusé vendredi le 9 janvier à 9 p.m.
Patronné par
GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA Limited
CFRB—TORONTO; CKOC—HAMILTON; CJGC—LONDON; CNRO—OTTAWA; CKAC—MONTREAL; CHRC—QUEBEC; CFBO—ST. JOHN; CNRA—MONCTON; CHNS—HALIFAX.

Dimanche Soir 8½ à 9½
POSTE CHRC
sera donnée, en entier, la spirituelle opérette, toujours aimée et appréciée de tous
"LE PETIT DUC"
de Charles Lecocq
au
CONCERT
CREMEX
Au programme:
Nos meilleurs artistes locaux,
Choeurs
Orchestre
Un véritable régal artistique pour plaire à tous
LE CLOU DE LA SAISON!

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.
Concours des Chanteurs au Radio
organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE
Je soussigné ayant écouté tous les artistes de chez nous présentés à votre concert donne mon vote de preférence à
M..... ....
Signé..... ....
CONCERTS
Le dimanche soir à 9 heures.
Le mardi soir à 8.30 heures.
Le vendredi soir à 8 heures.
UN SEUL VOTE PAR PERSONNE
Ce coupon seul, vaut un vote; accompagné d'un couvercle (carton) de bouteille de lait Brookside, il vaut deux votes; accompagné d'un couvercle de crème Brookside, il vaut trois votes.

ACHETEZ *VOTRE RADIO*
"NORTHERN ELECTRIC"
chez nous et recevez à titre gratuit un magnifique cadeau électrique
Toute personne achetant à nos magasins un appareil récepteur de marque Northern Electric, recevra à titre absolument gratuit un article électrique à son choix, parmi ceux mentionnés dans cette annonce en-dessous des différents modèles de radios qui y sont illustrés. C'est une occasion exceptionnelle dont nous vous invitons à prendre avantage sans plus tarder en venant aujourd'hui même choisir votre appareil à nos magasins.
Pictou $149.50
Lampe de bureau
Fer à repasser
Séchoir
Nettoyeur 'Vacuum'
Percolateur
Grilles à Pain
Rôtissoire.
Minaki $69.75
Un étui pour transporter cet appareil.
Une lumière de poche
Un Fer à friser

Lucerne 109.50
Chaufferette
Lampe de Table
Nipigon $89.50
Lampe de Bureau
Jasper $119.00
Lampe de boudoir
Rôtissoire
Chaufferette
Richelieu $97.50
Chaufferette
Lampe de boudoir
Réparation de Radios - Conditions Faciles de Paiement
ROBERT MORENCY
521-A rue St-Jean Tél. 2-1558 QUEBEC

Modèle **25** *de* **1932**
Prix **$239** *lampes comprises.*
$128. de moins que pour n'importe quel modèle console Stromberg-Carlson de 1932
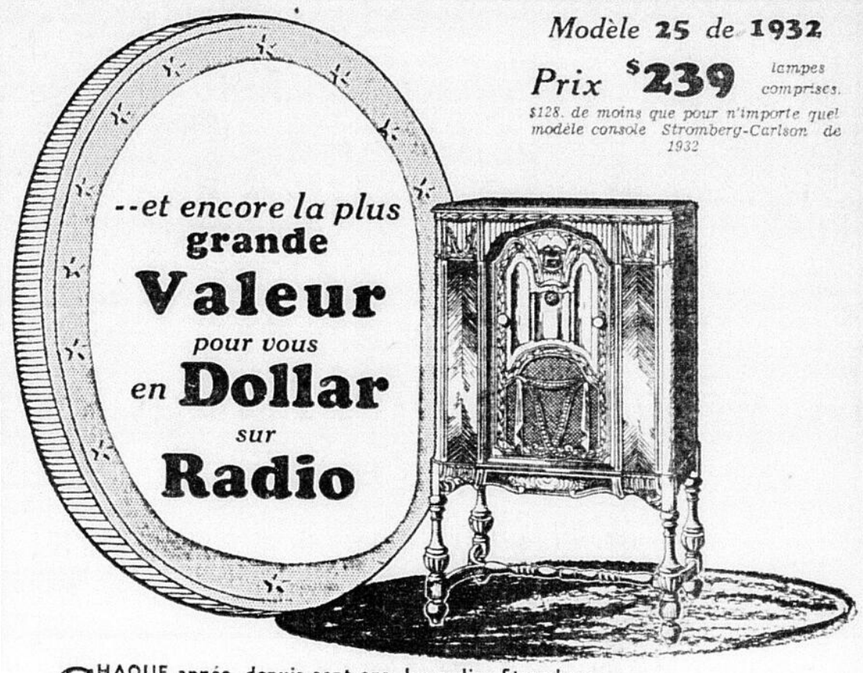
--et encore la plus
grande
Valeur
pour vous
en **Dollar**
sur
Radio
CHAQUE année, depuis sept ans, les radios Stromberg-Carlson ont donné plus à leurs possesseurs — à un prix inférieur. En 1932, chaque appareil Stromberg-Carlson offre une plus grande valeur pour votre dollar placé sur un radio que jamais auparavant.
Imaginez ce Stromberg-Carlson No 25 à $239.00 — un superhétérodyne dont les ondes n'iront pas incommoder les radios voisins, avec étage de syntonisation bi-résonateur. . . avec cadran bien calibré à surface mate . . . totalement protégé . . . à haut-parleur électro-dynamique de grandes dimensions, d'excellent fonctionnement . . . grand et lourd, cabinet et grille en bois de luxe à fini noyer (pas d'imitation en papier) . . . lampes screen grid . . . contrôle de portée. . . connexion de photographe permanente . . . basé sur le principe téléphonique.
C'est la sorte de radio dont la valeur SE RECOMMANDE D'ELLE-MEME? Parce que dans un Stromberg-Carlson, bas prix ne signifie jamais qualité inférieure, mais plus grande économie dans la production d'une plus grande qualité! Une seule considération domine la fabrication de tout appareil récepteur Stromberg-Carlson, c'est qu'il est toujours vrai de dire que:
"Il n'y a rien de supérieur à un Stromberg-Carlson".
Beaux modèles console Stromberg-Carlson, de $239. à $450. Radio Multi-Record (combinaison radio-phonographe automatique électrique) $866.50. Toutes les lampes sont comprises.
STROMBERG-CARLSON TELEPHONE MFG. CO. OF CANADA, LTD.,
211-219 Geary Ave., Toronto, Ont.
Radio Convertible No 25
Joue les nouveaux disques de longue durée

Demandez-en une démonstration à votre marchand.
CETTE ANNONCE EST PUBLIEE AVEC LA COOPERATION DES DEPOSITAIRES AUTORISES DE STROMBERG-CARLSON SUIVANTS:
C.-W. LINDSAY & CO., LTD, 201, rue St-Jean, Québec, Tél. 2-1389 Dr Chas. HOUDE, New-Carlisle, Qué.
1894 **Stromberg-Carlson** 1932
MAKERS OF VOICE TRANSMISSION AND VOICE RECEPTION APPARATUS FOR MORE THAN THIRTY-FIVE YEARS
FABRICANTS D'APPAREILS TRANSMETTEURS ET RECEPTEURS DE LA VOIX DEPUIS PLUS DE 35 ANS

TARZAN AU CENTRE DE LA TERRE

Episode No 77

Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Service)

Après un temps qui parut très long à Jason Gridley, l'étrange cavalcade sortit de la sombre forêt. Il vit alors devant lui un grand lac sur lequel se réflétaient les rayons du soleil fixe de Pellucidar. Comme il asprochaient, l'Américain vit des centaines d'Horibes qui attendaient sur les rives du lac. Aucun d'eux n'eut l'air de manifester le moindre intérêt aux prisonniers. Plusieurs des extraordinaires guerriers, qui portaient tous le masque bestial, arrachèrent Jason et Thoar de leurs montures.

Ils furent conduits le long du lac jusqu'à une berge quelque peu élevée. Jason fut horrifié au spectacle de ce qui se passa l'instant d'après. L'Horibe qui tenait Thoar lui plaça soudain une main sur la bouche et le nez, puis il plongea tête première dans le lac avec son prisonnier. Quelques instants plus tard, trois autres Horibes se jetaient à l'eau entrainant avec eux les trois Kosars. Il ne restait plus que Jason Gridley sur la berge.

Faisant un effort surhumain, Jason tenta de s'arracher des mains de l'Horibe qui le retenait. Mais celui-ci le tenait solidement. Soudain il plaça sa main sur la bouche de l'Américain et l'instant d'après le lac se refermait sur eux. Il tenta de nouveau d'échapper à l'Horibe, mais celui-ci l'entrainait maintenant rapidement vers le fond du lac. Tout-à-coup il sentit qu'il était trainé dans la vase.

Jason crut qu'il allait mourir. Il étouffait et la tête lui tournait. Puis la main quitta sa bouche et, suffocant, il constata qu'il n'était pas noyé. Au lieu de cela, il remarqua qu'il était étendu sur un lit de vase et qu'il aspirait de l'air et non de l'eau. Il faisait noir comme en pleine nuit dans l'endroit où il se trouvait. Il sentit un corps toucher le sein, puis un autre et un autre encore. Des êtres, des Horibes sans doute, passaient autour de lui, sortant de l'eau ou y entrant pour regagner la surface.

La deuxième position en jeu demain dans la Railway-Paper

La rencontre Soleil vs C.P.R. sera l'attraction principale demain dans la Rail-Paper

Ces deux clubs se disputeront la deuxième place du circuit que le C. P. R. déteint présentement avec un point de plus que Le Soleil. — Une défaite serait désastreuse pour les Journalistes. — Réussiront-ils enfin à vaincre le C. P. R. ? —John LaRoche fera jouer Pinkie Dinan demain, sur l'aile droite. —On anticipe un dernier come-back possible du C. P. R. contre l'Anglo-Pulp, dans la seconde partie. — En gagnant quatre fois de suite, les hommes de Lapointe ont une chance de détailler.

L'assistance sera encore plus nombreuse que jamais demain après-midi dans la ligue Railway-Paper, alors que les clubs joueront pour la sixième fois, le résultat de ces parties devant être presque décisif pour deux d'entre eux.

La première partie, qui commencera à deux heures précises, mettra en présence deux rivaux irréductibles, le C. P. R. et Le Soleil L'escouade rouge est actuellement en deuxième position, deux points en arrière du leader, l'Anglo-Pulp, et un point seulement en avant du Soleil. Une victoire donnerait la seconde position aux Journalistes qui n'auraient plus qu'un point en arrière de l'Anglo, si le C. N. R. gagnait la deuxième partie.

Il va sans dire qu'une défaite reléguerait Le Soleil en troisième position, trois points en arrière du C. P. R.

Le résultat de la partie Anglo-Pulp vs C. N. R. est absolument important pour le Soleil, car si l'Anglo gagne et que le C. P. R. continue sa série ininterrompue de victoires sur le Soleil, celui-ci verra ses chances de détailler un peu minces vraiment.

L'homme le plus dangereux sur la "kid line" du Soleil est Henri Gauthier. Pinkie Dinan jouera sa première partie demain pour le C. P. R., et se trouvera à jouer justement en face de Gauthier. C'est-à-dire qu'il aura la charge de le surveiller de près, car la vitesse et la ruse d'Henri sont redoutables pour les défenses et surtout pour le gardien de buts. Quand Gauthier lance, il y a Miville et Gravel qui sont toujours rendus au bon endroit pour prendre le rebound.

Wilfrid Turgeon sera à son poste comme depuis le début, et se promet de faire des merveilles demain pour donner une nouvelle victoire au C. P. R., contre Le Soleil qui, jusqu'ici, n'a jamais pu vaincre l'équipe de John LaRoche.

Le C. N. R. tentera demain après-midi un dernier come-back. Poursuivi par la guigne pendant trois des quatre dernières parties, le C. N. R. n'a pas eu la chance de se classer. Une victoire sur l'Anglo demain lui serait vraiment utile. Cependant, l'Anglo-Pulp n'a pas encore connu la défaite, gagnant trois parties et en annulant deux.

NOS CURLERS A BROOKLINE

Brookline, Mass., 16. — (P. C.) L'équipe du Victoria Curling Club de Québec a défait hier celle de Racebrook, Conn., par 18 à 10, dans l'une des parties de première ronde pour la coupe Stockton, l'un des événements du Bonspiel de Brookline. Les parties ont été jouées au Country Club, sur la glace artificielle.

Il manquait un homme sur l'équipe québecoise, et F. J. Oakes, jr, du Brookline Country Club, accepta de jouer comme "lead". Roméo Blanchet fut le joueur en évidence sur l'équipe de Québec qui avait le colonel A. de M. Bell comme "skip". A. G. Smith, aussi de Québec, fait partie de cette équipe.

En dépit de la chaleur, la glace était bonne. Sept autres clubs survivent à cette première ronde.

CONTRE CANADIENS

Boston, 16. — (P.C.) Percy Jackson, substitut gardien de buts des Boston Cubs, a reçu ordre hier de Art Ross d'arriver à temps à Montréal aujourd'hui pour pouvoir jouer ce soir contre les Canadiens. Tiny Thompson est forcé de se reposer pendant quelques jours à la suite de blessures reçues au cours de la partie avec Rangers.

LE CONCOURS RED CROSS SERA JOUE AUJOURD'HUI PAR LES CURLERS LOCAUX

Nous donnons ci-après le programme complet des matchs qui seront disputés aujourd'hui sur les glaces des clubs de curling Québec, Victoria et Jacques-Cartier, dans la compétition "Red Cross". A cette occasion on verra sur les dix glaces locales quarante-deux équipes appartenant aux trois clubs. Inutile d'insister sur l'intérêt que suscite ce petit Bonspiel.

Les glaces sont numérotées comme suit: 1-2-3, Quebec Curling Club; 4-5-6, Victoria Curling Club; 7-8-9-10, Club de Curling Jacques-Cartier. Les noms que nous donnons sont ceux des "skips" des équipes.

LE PROGRAMME

2 HEURES

1 C. G. Sewell vs Alp. Gingras
3 J. Thompson vs H. McGreary
4 J.-A. McManamy vs A. C.Smith
6 R. Morton vs J.-E. Poulliot
7 G. Jeffrey vs A.-E. Scott
8 A. W. Colley vs J.-U. Dubé

4 HEURES

1 C. H. Henley vs J. K. Hackett
3 P. Dale vs R. Langlais
4 J. Marnell vs C. Bignell
6 Maj. W. H. Petry vs J.-R. Bonhomme
7 W. G. Brown vs O. Drouin
8 P.-J. Delaney vs Horace Roy

6 HEURES

1 C. Holliday vs A. H. M. Hay
2 M. Holliday vs E. St-Amand
3 E. B. Rattray vs A. H. DeRome
4 E. B. Whyte vs F. Fleming
5 G. Parent vs Oscar Auger
6 T. Begley vs W. Samson
7 A. C. Cream vs L. Simard
8 G. Van Felson vs J.-E. Trottier
9 J. Perry vs S. Newton

Voici la composition des équipes du Jacques-Cartier:

4 heures, No 1:
L.-H. Côté,
H. Auger,
E. Labrecque,
J. K. Hackett, skip.
2 heures, No 1:
J.-B. Forgues,
L. Drouin,
L. Lavoie,
A. Gingras, skip.
4 heures, No 6:
C.-A. Emond,
L. Gagnon,
J.-A. Chantal,
J.-R. Bonhomme, skip.
2 heures, No 6:
E. Egan,
A. Déry,
E. St-Amant,
J.-E. Pouliot, skip.
2 heures, No 8:
J.-E. Garneau,
J.-B. Morin,
S. Barma,
J.-U. Dubé, skip.
2 heures, No 7:
F. Lachaine,
J. Jackson,
R. Talbot,
G. Jeffrey, skip.
4 heures, No 8:
G. Desrochers,
G. Drouin,
C.-A. Vézina,
H. Roy, skip.
4 heures, No 7:
G. Bazin,
P.-A. Catellier,
E. Morency,
O. Drouin, skip.
8 heures, No 7:
Lucien Côté,
C.-A. Drouin,
Alb. Bazin,
L. Simard, skip.
8 heures, No 6:
G. Brousseau,
G. Drolet,
J. Hackett,
W. Samson, skip.
8 heures, No3:
Odilon Lechasseur,
A. Déry,
J.-U. Dubé,
Art. DeRome, skip.
8 heures, No 5:
J.-E. Pouliot,
G. Jeffrey,
Osc. Auger, skip.
8 heures No 2:
J.-B. Forgues,
R. Talbot,
A. Gingras,
Ed. St-Amant, skip.
8 heures, No 8:
J. Jackson,
Os. Arel,
J.-R. Bonhomme,
J.-E. Trottier, skip.

HOCKEY

CE SOIR

N. H. L.
Boston vs Canadien
Canado-Américaine
New Haven à Boston
New-York à Springfield
Providence à Philadelphie
Internationale
Windsor à Cleveland
London à Buffalo

DEMAIN

N. H. L.
Montreal vs Chicago
Toronto vs Americans
Rangers vs Detroit
Canado-Américaine
Boston à New Haven
Internationale
Buffalo à Syracuse
Provinciale
Quebec à Chicoutimi
Trois-Rivières à La Tuque
Railway-Paper
Can. Pac. Ry vs Le Soleil
Anglo Pulp vs Can. Nat.

AU CHAMPLAIN

Ce soir, à la patinoire Champlain, il y aura patinage avec fanfare. La glace sera en bon état.

MEL ARAGON EST... "O. K."

La commission a accepté hier soir tous les contrats des boxeurs qui prendront part au programme de lundi au Colisée.

Le secrétaire Edouard Dion a de plus reçu la photographie de Mel Aragon, son record, ainsi qu'un duplicata de sa licence dans l'état de New-York. Il est bien recommandé.

S. H. le maire Lavigueur a accepté, de même que le chef de police, d'assister officiellement à la séance du promoteur Asselin.

Mel Aragon arrivera demain après-midi et boxera dans la soirée au Club Social.

NAP. COTE VA A CHICOUTIMI

Nap. Côté, l'un des propriétaires de l'Aréna, partira aujourd'hui avec les Castors et leurs mentors pour Chicoutimi ou le club des deux Lucien jouera une seconde fois contre Chicoutimi.

Nap. ira rendre visite à l'un de ses frères qu'il n'a pas vu depuis dix ans.

RAQUETTEURS J.-CARTIER

Lundi dernier, nos raquetteurs ont trouvé encore moyen de bien s'amuser ; après la marche habituelle, nous fûmes reçus par le président à un goûter, etc., et l'entrain ne manqua pas de régner. Le club offre donc de sincères remerciements à M. Plante et Mme Plante, sa mère.

Lundi prochain le 18 il y aura rassemblement au parc Victoria. Si la température n'est pas favorable l'on est prié de se rendre au chalet. Nous serons les invités de Mlle Annette Hamel, présidente de la section féminine. A nous donc de répondre nombreux à son invitation.

Secrétaire.
E. Chouinard,

JOUTE DEMAIN

Le club J. N. C. circuit Pouliot et le club Babin se rencontreront dimanche matin à 10 heures à la patinoire Bayard.

Dimanche soir, la Teinturerie Dorchester rencontrera le club J. N. C.

Rien à l'Arena

Nap. Côté nous a demandé d'annoncer qu'en vue des importantes parties qui se disputeront demain dans la ligue Railway-Paper, qu'aucune partie ou pratique n'aura lieu aujourd'hui à l'Arena. C'est pour cette raison qu'il cancella les joutes de la ligue Nationale hier soir.

Comme la glace a beaucoup souffert de la température excessivement douce des jours derniers, alors que la plupart du temps le thermomètre marquait 40 au-dessus de zéro, à l'intérieur de l'Arena, il ne veut pas prendre de risque, même s'il fait froid aujourd'hui afin de donner une glace parfaite demain après-midi.

Si le temps continuait à être doux, on assèchera la glace au moyen de grandes toiles, afin d'enlever tout l'eau.

Ainsi, ce soir, il n'y aura aucune partie dans la ligue interfaculté.

LA LIGUE DE BASKETBALL DE LA CITE DEBUTERA CE SOIR A 8 HRS AU Y. M. C. A.

Sept clubs appartiendront à la section intermédiaire, et deux à la section junior. G.-M. Murphy est élu président et A.-H. Stevens, secrétaire. Les premières rencontres auront lieu ce soir, au gymnase du Y. M. C. A.

La ligue de balle au panier de la cité comprendra neuf clubs et commencera ses parties cédulées dès ce soir au Y.M.C.A.

La présente ligue (Q.C.B.L.) fait partie de la ligue provinciale, laquelle est affiliée à la Canadian Amateur Basketball Association. Sous la direction de la ligue provinciale, la ligue de la cité pourra prendre part aux tournois qui se font chaque année pour le championnat du Canada. La section des clubs de balle au panier des femmes qui joue d'après les règlements des hommes, fait partie aussi de la ligue provinciale.

Les officiels de la ligue sont anxieux de développer le jeu de balle au panier parmi les amateurs de cette ville et feront tous les efforts possibls pour conduire la ligue vers des destinées intéressantes.

Les officiers de la ligue de la cité pour cette année sont les suivants: président, G.-M. Murphy, 1er vice-président, H.-W. Hughes, 2e vice-président, capt. P.-E. Bélanger, sec.-trésorier, F.-H. Webster.

Voici le nom des blubs de la section intermédiaire:
C.N.R.A.,
C.P.R.A.,
Granites A.C.,
Y.M.C.A.,
L'Evénement,
Royal 22e Régiment,
Commissioners High School.

Les clubs de la classe junior sont: Y.M.C.A. jr. et Commissioners H. S. jr.

Les parties cédulées se joueront comme suit:

Aujourd'hui: Granites vs Commissioners; Royal 22e Régiment vs C.P.R.A.

Mercredi, 20 janvier: C.N.R.A. vs Y.M.C.A.; C.P.R.A. vs Granites

Samedi, 23 janvier: Commissioners vs L'Evénement.

Le détail des autres parties de la cédule sera présenté la semaine prochaine à l'assemblée de la direction et publié plus tard.

Les clubs de L'Evénement, Royal 22e Rgt et C.P.R.A. sont des nouveaux venus dans la ligue et le Commissioners H.S. jr. l'est aussi dans la section junior.

Toutes les parties seront jouées au gymnase du Y.M.C.A., rue St-Jean, à l'exception du Royal 22e Rgt qui possède son propre gymnase à la citadelle.

Les équipes de la section intermédiaire concourront pour le trophée Scott et les équipes de la section junior, pour le trophée Windsor.

LE DOG DERBY DU LAC PLACIDE DU 4 AU 13 FEVRIER PROCHAIN

M. Louis-D. Hudon, secrétaire du comité du Dog Derby-Demonstration Olympiqupe, nous a communiqué hier la liste des entrées dans ce meeting qui se tiendra au lac Placide du 4 au 13 février prochain. On remarquera les noms de vedettes comme Emile St-Goddard, Leonard Seppala, Earl Brydges. Une seule équipe de Québec est entrée, et c'est celle d'un concitoyen bien connu, M. Rodolphe Marquis, équipe qui sera conduite par Gérard Pouliot.

Equipe	Adresse	Conducteur
1—Moseley Taylor	Boston Globe, Boston, Mass.	R. Haines
2—Brydges & Sproul,	Lac Placide, N. Y.	Earl Brydges
3—Jack Defalco	Ottawa, Ont.	Jack Defalco
4—Stuart H. Kelknap	Keene, Essex, Co. N. Y.	S. H. Belknap
5—J.D.McIlhenneyJr.	17th & Clearfield Sts, Phil.	H. Murphy
6—Dr F.-J. D'Avignon	Lac Placide, N. Y.	Jos Meilleur
7—New England Sled Dog C.	128 Sidney St, Cambridge, M	
8—Mme Milton Seeley,	Wonalancet, N. H.	Mme Seeley
9—Emile St-Goddard	Le Pas, Man.,	Emile St-Goddard
10—Harry Wheeler	St-Jovite Station, P.Q.	Harry Wheeler
11—Leonard Seppala	St-Jovite Station, P. Q.	L. Seppala
12—Rodolphe Marquis	Québec, P. Q.,	Gérard Pouliot

Règlements du Hockey

L'Evénement mettra gratuitement à la disposition des amateurs de hockey, au milieu de la semaine prochaine, une brochurette contenant les règlements officiels du hockey professionnel, dont la traduction en français a été faite par notre rédacteur sportif, M. Lionel LeBel.

On pourra se procurer ces pamphlets soit en s'adressant au bureau de la Circulation, ou par malle à ce même département ou au rédacteur sportif.

M. Nap. Côté, propriétaire du populaire magasin de sport au 28, rue St-Joseph, en aura aussi à distribuer aux clubs.

Le gérant de Mel Aragon demande des informations sur Lévy Duquet

Luis Guttierez, qui gère aussi le fameux Kid Chocolate, a demandé la photo et le record de Duquet avant de se décider à matcher Aragon avec le nouveau champion poids-léger du Canada. — En semi-finale de huit rondes, on verra Young Lebrun et Young Burns. — Ce sera une bataille à l'emporte-pièce. — Edmond Ouellet, l'un des grands favoris des amateurs de Montréal, figurera dans un six rondes contre le nègre Young Harry Wills.—René Cantin célébrera son retour à la boxe professionnelle après trois ans d'absence contre Biff Lemieux. — Joe Dick vs Joe Dundee et Lamothe contre Bernard.

Tous ceux qui ont pu voir entre les mains du promoteur Jos. Asselin le télégramme qu'il détient du Signor Luis Guttierez, le gérant du fameux boxeur Kid Chocolate, se demandent pourquoi Guttierez veut avoir les renseignements qu'il demande par son télégramme.

"Ce n'est pas une affaire montée, nous dit Asselin, voici le télégramme venant de New York ; il m'est bien adressé à moi personnellement, et il stipule bien que je lui envoie le portrait, et le record de Lévy. Maintenant, pourquoi ces renseignements, ce portrait et ce record ?

"On peut supposer bien des choses. J'ai remis à Lamontagne le message, en lui demandant de communiquer avec le gérant du fameux boxeur de renommée mondiale, Guttierez a-t-il entendu parler de Duquet et aurait-il l'intention de l'essayer dans une préliminaire à New York ? Maintenant voudrait-il voir par sa photographie, quel genre de boxeur est Duquet ? Le tout est une énigme ; j'ai hâte d'en avoir quelques nouvelles supplémentaires, car il dit aussi par son télégramme qu'une lettre suivra le message télégraphique".

Aragon avec les références sérieuses qu'il apporte, réussira-t-il à prendre la mesure de Duquet, ce que beaucoup, même presque tous n'ont pas encore réussi ? Je l'ignore mais sur garantie des autorités de New York, je suis porté à dire que si Lévy est capable de mettre un homme comme Aragon sur le tapis, qu'on dise ce qu'on voudra, qu'il soit beau boxeur ou qu'il ne soit pas beau batailleur, il a toujours ce qu'il faut dans son coup de poing, pour endormir son adversaire ; ce n'est pas parce qu'il est "canayen de Québec" qu'il ne peut pas avoir dans ses coups la force et le "knockout punch" qui peut lui donner une renommée toute aussi belle que celle de Foreman.

"Avec deux hommes comme ça en présence lundi soir, nous disait Asselin, "il me semble que l'un représentant l'habileté et l'expérience, contre la force du coup, je crois que la bataille devrait être intéressante au plus haut point. Aragon après quelques rondes, surtout s'il est touché durement par le gaucher local, essaiera probablement de le jouer au bout des poings en le tenant à distance, car il évitera d'être mis hors de combat en voulant trop mêler avec le champion canadien.

Il n'y a pas que la rencontre principale qui sera intéressante, loin de là car les deux hommes opposés en deuxième bataille sont très bien connus, et n'ont pas besoin de publicité ; quand on parle de Lebrun et de Burns, il n'est pas un seul amateur de boxe qui ne sait pas que ce sont deux batailleurs de la plus belle eau ; les deux hommes raffolent d'échanges et n'ont aucun instinct de boxe scientifique.

Lebrun est cependant le favori pour gagner par mise hors de combat, car il est plus fort que Burns, mais ce n'est pas tout le monde qui est prêt à dire que Burns ira au plancher.

Les amateurs se souviendront sans doute la fameuse bataille que livrait Burns contre Raoul Jobin il y a quelques années, alors que Jobin était le favori de 90 pour cent nous avons encore frais à la mémoire la grande bataille qu'il donnait à Brostoff au théâtre Impérial il y a 4 ans, contre un homme habile comme Leitham, aujourd'hui champion du Canada. Burns n'a-t-il pas obtenu une décision largement mérité ? Il n'y a pas deux mois, au Club Social Burns ne faisait-il pas paraître le même Leitham, comme un fou, dans une simple exhibition de trois rondes. Contre Villeneuve, contre Beaudin, contre Bélanger n'a-t-il pas, contre aussi un très grand nombre d'autres, livré les plus belles batailles qu'on pouvait voir ici, à Québec ?

Le promoteur n'a certainement pas ménagé ses amis en leur fournissant des préliminaires intéressantes au plus haut degré en commençant par une rencontre comme Edmond Ouellet et Harry Wills. On sait que Ouellet se bat à Montréal en semi-finale sur les programmes des promoteurs Racicot et Delisl.

Cette bataille devait même être donnée en principale à Trois-Rivières et pour des raisons incontrôlables, elle n'eut pas lieu et voici maintenant que le promoteur Asselin nous l'apporte en préliminaire.

Ouellet n'est pas le premier venu, c'est le "joyau" de Montréal, il est devenu l'attraction principale des amateurs de boxe de la Métropole et c'est précisément pour le même Ouellet que son gérant Adélard Pigeon, refusait de le faire rencontrer contre Lévy Duquet, donnant la bonne raison que Ouellet qui n'a que quelques mots dans la boxe professionnelle, est l'un des plus beaux prospects qu'on puisse trouver.

Edmond Ouellet de Montréal a toute la considération des amateurs de boxe chez lui, et la totalité nous annonce comme prédiction qu'il gagnera par mise hors de combat contre le noir Harry Wills, étant donné l'habileté avec lequel il délivre son fameux coup de poing de droite.

Une deuxième bataille qui n'est pas à rejeter dans le programme du promoteur Asselin est bien celle qui va nous ramener le "Sheik de Québec", René Cantin, contre Biff Lemieux, qui lui aussi a démontré qu'il peut en absorbé en quantité et même sortir du rond avec le sourire significatif qu'il peut en prendre encore.

Cantin, quoique n'ayant pas paru comme professionnel depuis près de 3 ans et demi, ne s'est pas tenu éloigné de l'arène et c'est ce qui lui a conservé sa popularité car il n'est pas ou presque pas de programme amateur où il ne figurait pas avec succès.

Une autre bataille intéressante sera celle qui mettra en présence Joe Dick, le "pt'it gars". Quand on voit Dundee, bien tranquille assis sur son banc, on ne croirait bien jamais que ce bon Dundee apporte autant de fougue que ça quand il est dans le rond ; c'est bien là pourtant qu'on peut voir la différence du même homme. Joe Dick, à qui sans s'en apercevoir quelqu'un demandait ce qu'il pensait de sa bataille avec Dundee, a tout bonnement répondu : "Je ne le connaissais pas dans ce temps-là, mais aujourd'hui je le connais" et il va s'appercevoir que ce n'est plus la même chose".

Comme lever du rideau, Lamothe, le préféré parmi les jeunes, mettra sa coupe en jeu contre Bernard avec lequel il est convenu de la défendre une deuxième et dernière fois. Plus de six cents personnes ont vu la première rencontre au Club Social, et c'est certain que tout le monde sera rendu à bonne heure afin de ne pas manquer cette belle préliminaire.

RECEPTION CE SOIR AU CLUB SOCIAL EN L'HONNEUR DES MARCHEURS DU MARATHON

Les vingt-et-un marcheurs qui ont pris part cette semaine au marathon dont on a tant parlé à Québec, et tout spécialement le vainqueur, Teddy Deguise, seront ce soir les invités du club Social à une réception qui sera donné en leur honneur dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Cette réception commencera à 10 heures. Il y aura grand banquet à la suite duquel seront distribués les prix à ceux qui se classèrent parmi les dix premiers. Le tout se terminera par une soirée intime dans la même salle.

Ces marcheurs seront évidemment admis gratuitement.

L'AIGLON RECEVRA TOUS LES RAQUETTEURS DEMAIN A LA CONVENTION A LORETTEVILLE

Demain le 17 janvier aura lieu à Loretteville la convention régionale de l'union des raquetteurs de Québec et district sous les auspices de l'Aiglon. Tous les gais lurons laisseront Québec, gare-union, à 9.15 a. m. et reviendra de Loretteville à 8.30 hrs par le Canadien National, où les raquetteurs rencontreront leurs confrères. Après l'arrivée du train il y aura parade à travers les rues et tous se rendront à la Salle Montcalm où il y aura réception civique et remise des clefs de la ville par M. Joseph Lavallée, maire de Loretteville; il y aura messe et visite à M. L. R. Morissette (curé de Loretteville), midi banquet aux délégués et invités.

Nous demandons à tous les clubs ayant des coureurs voudront bien donner leurs noms aux officiers de l'Aiglon. Ces courses seront sous les règlements l'Union Locale. Dans l'après-midi il y aura toutes sortes d'attractions, le chalet du club sera à la disposition de tous les raquetteurs. L'Orchestre L'Aiglon sera au chalet et fera les frais de la musique.

Bienvenue à tous les raquetteurs et au public.

Tous ceux qui désirent assister à la Grande convention des raquetteurs qui aura lieu à Sherbrooke pourront se procurer des billets chez tous les membres de L'Aiglon. Ce train spécial du Canadien National partira de Loretteville à 5 hrs a. m. samedi le 30 janvier, et laissera Sherbrooke dimanche soir, 8.30 hrs. Le prix sera de $4.25 aller et retour. Comme toujours le Canadien National mettra à la disposition des raquetteurs, char observatoire et salon.

LES ANNEAUX

Le St-Malo Ind a rendu visite au Raymond Léveillé et l'a défait par une majorité de 36 points.

Le St-Malo Ind a fait 5218 tandis que le Léveillé a compté 5182.

La meilleure partie fut faite par Deubiens du St-Malo au score de 992.

POUR avoir de la bière en bonne condition servie dans un verre taillé et propre, venez à la Taverne de l'HOTEL MONTCALM et du Manoir Montmorency.

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24.. COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

FU MANCHU

Episode No 191

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

Quand je repris mes sens après être tombé dans le piège de Fu Manchu, j'étais transporté, le long d'une sorte de tunnel à peine éclairé, sur l'épaule d'un des 'dacoits' de Fu Manchu. Mes mains et mes pieds étaient liés solidement. J'avais des nausées terribles.... Qu'étaient devenus Nayland Smith et l'Inspecteur Weymouth ?

Pendant mes premiers moments de conscience, il me vint à l'esprit l'idée folle que j'avais été transporté en Chine ; et pendant que je pendais la tête en bas, je crus que ces grosses choses que je voyais sur le sol n'étaient qu'une espèce de champignons géants particulière à ce pays. Je remarquai que le "dacoit" les évitait avec soin pendant qu'il me transportait à travers une succession de caves....

Passant sous une arche basse, l'homme me jeta brutalement sur le sol et retourna sur ses pas en courant. A moitié assommé, je demeurai sur le sol, regardant le "dacoit" s'éloigner à travers les caves. On eut dit que les murs et le plafond émettaient une faible lumière phosphorescente.

"Petrie !" prononça une voix faible. Est-ce toi, Petrie ?"

"Smith', parvins-je à dire en tentant de m'asseoir. En ce moment un bruit fait de coups terribles parvint à mes oreilles venant je ne sais d'où.

Le "dacoit" revint au bout d'un instant courbé sous le poids de son fardeau— le corps inerte de l'Inspecteur Weymouth. Mais derrière lui je vis un autre homme, grand, maigre et l'air menaçant, qui retint immédiatement toute mon attention.

"Fu Manchu !" murmura Nayland Smith toujours étendu sur le sol derrière moi.

LA GLACE ARTIFICIELLE A L'ARENA

LE VETERAN FABRE ET ARTHUR NEWTON DANS LE MARATHON DAWSON

Montréal, 16. — Que Paavo Nurmi, le "fantôme finlandais" et le plus grand coureur de tous temps prenne part au marathon ou non, deux fameux vétérans de la course seront tout probablement sur les rangs lorsque le marathon de raquettes Peter Dawson de 200 milles débutera à Québec dimanche le 31 janvier prochain et viendra finir au Parc Lafontaine une semaine plus tard, et se disputeront la bourse de $4,000 offerte par MM. Sam et Allan Bronfman, de la Distillers Corporation.

Ces deux grands vétérans sont Edouard Fabre, le plus grnad coureur que le Canada ait jamais connu qui a définitivement signé son inscription aujourd'hui, et Arthur Newton, la fameux coureur sud-africain, qui, à la suite d'une semaine d'entrainement, semble devoir venir sur la décision qu'il prit il y a déjà quelque temps et pourrait donner une inscription d'ici à quelques jours. Il y a un mois, Newton avait définitivement annoncé qu'il ne prendrait pas part au marathon de cet hiver, mais avec l'approche de la course, n'a pu résister à l'attrait du sport et a donné l'impression qu'il reviendrait sur sa décision.

Fabre ne participa pas au marathon à relais de l'été dernier, mais remporta une brillante victoire dans le marathon de raquettes en 1930, et s'inscrivit au marathon de l'an dernier, et croit avoir une chance réelle de répéter son exploit d'il y a deux ans, bien que ceci ne soit pas sa raison principale en s'inscrivant. Fabre sortit du lit pour prendre part au marathon de l'an dernier. Il était alité depuis une semaine avec la grippe, et se sentait très faible lorsqu'il partit, mais après avoir couvert trois étapes dut se retirer.

Deux nouvelles inscriptions sont venues s'ajouter à la liste déjà annoncée, ce sont Sammy Richmand, de New-York, et Tom Trottier, de Montréal, ce qui porte le nombre des inscrits à date à quinze.

DANS LA LIGUE DU BAS ST-LAURENT

SAYABEC VS MONT-JOLI

Le club Mont-Joli a disposé très facilement du club Sayabec, dimanche dernier, en le battant par le score de 1-0. Plusieurs diront que le score n'est pas imposant pour avancer une telle expression, mais il s'agit de considérer également le jeu vraiment sensationnel de Veillux, gardien de buts du Sayabec, qui fut une barrière vivante au club Mont-Joli. Veilleux mérite certainement des félicitations et fut sans contredit l'étoile et le joueur le plus utile à son club. L'étoile du club Sayabec fut également, quoique n'étant pas joueur, l'arbitre ex-officiel de la ligue, M. Raoul Pinault, de Rimouski, qui a vu le club Mont-Joli sortir vainqueur malgré son bon vouloir. Vraiment les spectateurs qui avaient déjà suivi le Mont-Joli au dehors, à Price, à Rimouski, n'ont pas été surpris des décisions et surtout des punitions infligées gratuitement par ce gentilhomme qui pose aux manières toujours innocentes ou offensées et dont l'esprit et la rancune sont vraiment sportifs. Vraiment, c'est déplorable pour notre sport et nous ne pouvons croire que des gens d'une aussi haute précision et d'une aussi grande justice que les têtes dirigeantes de la ligue ne puissent nous donner des hommes compétents en ce genre de sport. Que l'on continue ainsi, mais l'on ne se plaindra pas ensuite des ...bris de glace. Parlons un peu de ce que fut la partie. Très rapide, laissant la supériorité du commencement à la fin de la partie au club Mont-Joli. Le jeu fut pratiquement parfait, sans brutalité, sans rudesse et les punitions nombreuses. Coulombe, la défense du Mont-Joli, fut l'enfant gâté de l'arbitre pour se reposer. L'arbitre l'avait si bien dans l'oeil, que, même lorsqu'il n'était pas en offense, il le voyait quand même. Le premier point se produisit dans la première période, après dix minutes de jeu, dans une mêlée devant les filets de Veilleux, après une magnifique passe de Simard à Bernier. Coulombe, défense du Mont-Joli, fit de belles montées individuelles sensationnelles, et chaque fois le solide Veilleux fut ébranlé par le bolides de Coulombe. Les étoiles du Mont-Joli furent Bernier et Coulombe, sur la défense, Sirois, Viger Doucet et Lavoie sur les avants. Gagnon le gardien de buts n'eut pratiquement rien à faire, arrêtant facilement durant la partie environ dix lancers du Sayabec. Il était bien prêt à travailler mais l'ouvrage manquait. Sayabec a aussi sa part de mérite qui lui revient. Equipe vraiment surprenante tant par ses breaks que par la vitesse de ses joueurs et ils nous ont fourni du beau hockey. Les étoiles du club furent sans crainte de se tromper Oct. Fournier et Cattley sur la défense, Théo. Ringuet, Yvon Veilleux, René Veilleux et Zénon Bellavance sur les avants. Ils firent de l'excellent travail et ils auraient sans doute été récompensés si ce n'eût été la barrière infranchissable des défenses du Mont-Joli.

A L'IMPERIAL

A partir de demain, la direction du théâtre Impérial, présentera un magnifique programme double comprenant deux films d'une envergure sortant un peu de l'ordinaire. La première partie de ce programme consistera en une production française intitulée: "Un Soir au Front". C'est un drame vécu aux jours de la Grande Guerre et vous revivrez les scènes horribles qu'ont vécues plusieurs millions d'hommes des années durant.

Le second film au programme : "A Tailor Made Man" avec William Haynes est d'un caractère absolument différent. Les situations amusantes se succèdent sans interruptions et vous vous amuserez ferme, tout le temps que se déroulera sur l'écran les scènes de ce film qui est d'un genre tout à fait différent de ce que nous sommes habitués à voir; ce qui est une raison de plus de ne pas le manquer.

Tizounne, présentera, une nouvelle comédie intitulée: "Sur la Plage". Raoul Léry, Jean Nel et plusieurs autres font partie de la distribution. Raoul Léry présentera aussi un autre beau drame intitulé "La Trahison". Il sera assisté des principaux artistes de la troupe.

Comm.

AU RIALTO

"MON COEUR . . . INCOGNITO"

Pour trois jours à partir de demain le théâtre Rialto présentera "Mon Coeur... Incognito", production Tobis-Super-Film réalisation d'André-Paul Antoine avec Mady Christians, Jean Angelo, Roger Tréville et Jim Gerald.

"Mon Coeur... Incognito" est un film-opérette, en ce sens qu'il contient de nombreuses chansons et que son action est construite dans le genre des comédies-musicales. On y voit la reine d'un pays imaginaire devenir amoureuse du chef de la révolution de ce pays, tous deux ignorant l'identité de l'autre: d'où le titre "Mon Coeur... Incognito". Toutes les scènes du film traitées avec beaucoup d'esprit et les chansons très agréables à entendre. Parmi les scènes les plus saillantes, il faut citer les adieux de la reine à son régiment de hussards, la révolution, l'accident d'automobile, le cabaret à Paris, la fête à l'auberge.

Comm.

AU VICTORIA

GLORIA SWANSON, dans "Tonight as Never", son dernier succès, au Victoria à partir d'aujourd'hui.

AU PRINCESS

La direction du Princess, pour la satisfaction de ses patrons, retourne à son ancienne politique. C'est-à-dire qu'on y présentera maintenant un bon programme cinématographique, puis une bonne et amusante comédie musicale, avec plusieurs artistes et un choeur de jolies danseuses. Au nombre des artistes de vaudeville figureront: Swifty, Caroline, Hervé Germain, Ballounne, Caroline, etc., etc.

Le programme cinématographique sera changé deux fois par semaine. Pour la semaine commençant demain, on y verra sur l'écran, Tom Tyler dans un beau film de l'Ouest intitulé "Fantôme de l'Ouest". Ce sera le premier épisode de la plus grande série de l'Ouest qui ait jamais été montrée à Québec.

Puis, viendra Tom Tyler dans un autre grand spécial intitulé "Partners of the Trail".

N'oubliez pas de voir votre fournisseur, épicier ou boucher et de lui demander votre passe qui vous permettra d'assister aux représentations en matinée avec une autre personne sans payer plus que le prix d'admission pour une.

Comm.

L'installation du système va commencer aussitôt après la présente saison

Des inspecteurs sont venus à l'Aréna jeudi après-midi pour préparer les plans du système de glace artificielle qui sera installé dès le printemps. — Deux compagnies ont soumissionné pour ce contrat. — Le meilleur système que l'on puisse trouver sur le marché est acheté par les propriétaires de l'Aréna. — Agrandissement de l'Aréna, suppression de la plupart des piliers et déplacement de l'arène. — L'Aréna pourra contenir environ 10,000 personnes. — Deux aspirateurs électriques ont été installés hier dans les fumoirs. — Une dépense de plus de $50,000.

(Par LIONEL LeBEL).

Depuis quelques semaines, messieurs Amédée Demers et Nap. Côté, gardaient jalousement un précieux secret aux amateurs de hockey, et même aux journalistes. Mais cependant, jeudi soir, nous avons appris la nouvelle, un peu tard, il est vrai, mais encore trop tôt, car l'achat n'a été définitivement décidé qu'hier matin, après une entrevue des propriétaires de l'Arena avec leurs avocats. Honnêtement, nous ne pouvions en parler hier....!

Il y a plusieurs fois qu'une rumeur circule à cet effet, mais cette fois, c'est différent, et nous pouvons assurer la chose en toute sécurité.

Stimulés par les mauvais tours que la température nous a joués depuis quelques semaines, et surtout par l'encouragement exceptionnel du public, MM. Demers et Côté en sont venus à prendre cette importante décision qui contribuera à placer Québec sur un pied d'égalité aevc les centres canadiens et américains où il se fait du hockey.

Cette décision leur coûtera cependant plus de $50,000.00.

Cette nouvelle sera un encouragement, ou plutôt un calmant pour spectateurs et joueurs, quand, lorsque les parties se joueront dans l'eau, ils songeront que l'an prochain on n'aura plus à craindre les caprices de Dame Température.

La compagnie Lindy, représentée à Québec par la maison Brousseau & Frère, et qui a à son crérdit l'installation de systèmes au Forum, à Montréal, à plusieurs endroits dans les provinces maritimes, et au Toronto Garden, je crois, a été la première à soumissionner. Ce sont ses ingénieurs qui sont venus examiner l'Arena jeudi après-midi. La Cie Sargent, représentée ici par G.-A. Vandry, a aussi fourni des estimés.

Au bas mot, il en coûtera environ $30,000 pour installer à l'Arena un système du tout dernier cri. Il faudra environ deux mois pour faire cette installation et celle de deux puissants moteurs qui actionneront les machines. Durant la saison d'hiver, une seule machine suffira à la besogne.

Mais ls propriétaires de l'Aréna, voulant prévenir tout "sprint" possible dans le chiffre des assistances, ont décidé de plus de faire subir à leur vaste amphithéâtre des modifications qui coûteront près de $25,000.

Le mur de la section nord sera reculé d'une trentaine de pieds, et la surface de l'arène déplacée afin d'agrandir la bâtisse, dans le sens de la longueur. Les loges seront rapprochées de la rampe qui sera remise à neuf, donnant ainsi trois rangées de plus. Des loges seront construites aussi dans les sections nord et sud, tout comme au Forum.

Il est fort possible aussi que des balcons soient érigés au-dessus des sections est et ouest.

Mais chose certaine, c'est que la plupart des piliers seront supprimés. Comme la toiture n'est faite que de bois et de tôle, point n'est besoin d'une armature d'acier qui serait assez forte pour supporter quelque chose comme un engin en marche. On gardera tout juste kuatre colonnes, une dans chaque coin.

La façade de l'Aréna sera rajeunie et les chambres des clubs mises à neuf.

MM. Demers et Côté calculent qu'il en vaut la peine de faire ces dépenses lorsque le public donne comme cette année des preuves aussi éclatantes de sa sympathie pour l'Aréna.

La nouvelle de l'installation de la glace artificielle à l'Aréna accroîtra sûrement cette sympathie. Pour notre part, nous sommes heureux de féliciter MM. Demers et Côté de leur dispendieuse initiative. Ces messieurs font certainement preuve d'un excellent optimisme.

LES RAQUETTEURS

Si la température le permet, les raquetteurs du Frontenac se rendront au train pour 8.30 à la gare Union, dimanche matin.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 15. — Le cabinet a été convoqué et un programme de séances presque quotidiennes lui sera tracé pour la semaine prochaine, afin qu'il puisse préparer ses plans pour la prochaine conférence internationale des réparations, la conférence du désarmement, la réunion du conseil de la Société des Nations, et la convocation du parlement.

AU FRANCAIS

La direction du Français présentera demain et lundi un superbe programme double qui comprendra en premier lieu "Trader Horn", magnifique vue de la jungle sauvage africaine. C'est un film exclusif qui documente sur les moeurs des grands fauves de l'Afrique.

Le second film s'intitule "Personal Maid" avec Nancy Carroll. C'est une production absolument différente de la première qui plaira certainement aux habitués de ce populaire cinéma.

La direction annonce pour bientôt, le populaire Maurice Chevalier dans son dernier succès "The Smiling Lieutenant".

Comm.

EXCURSION A MONTREAL PAR LE CLUB LAPOINTE SAMEDI LE 30 JANVIER

Le 30 janvier prochain, au Forumm, à Montréal, deux clubs de la N. H. L. seront en lice. Ce seront le Détroit et le Canadien. Le Détroit, qui possède une très bonne équipe, vient justement de battre le Canadien à Détroit au score de 3 à 1.

A cette occasion le Club Lapointe de St-François d'Assise organise une excursion à Montréal, par le Pacifique Canadien. Le départ se fera de la gare du palais par le train régulier de une heure trente. Des chars spécialement réservés pour les excursionnistes seront attachés au train. Le coût du passage a été fixé à $5.65 pour les adultes et $2.85 pour les enfants. Les billets sont bons pour partir le samedi et le retour jusqu'au mardi soir par le train de nuit.

C'est réellement une aubaine pour tous ceux qui veulent voir au moins une joute de hockey professionnel, surtout de voir le Canadien à l'oeuvre contre un redoutable adversaire.

Nous nous permettons de dire que nous reparlerons de cette excursion qui est organisée par un club qui a déjà fait ses preuves dans d'autres organisations du genre et nous ne doutons pas un seul instant que cette excursion obtiendra un réel succès.

CANADIEN VS ST-VIATEUR

Le Canadien lance un défi au St-Viateur de Lauzon pour jouer à St-Romuald et espère que ce club lui donnera une réponse affirmative.

Le Canadien a perdu contre le St-Viateur au score de 4 à 1 dimanche dernier.

Le Canadien avait deux de ses joueurs blessés et fut surpris de se voir recevoir un peu trop rudement au commencement de la partie.

Le Canadien joue toujours pour le sport et non pour se battre, et il aime aussi être reçu en sport quand il va audehors.

Alors si le St-Viateur veut bien nous rendre visite il pourra voir que nous pouvons recevoir un club aussi bien et même mieux que lui et que nous sommes encore plus fort sur notre glace qu'à l'étranger.

Communiqué.

CANADIEN VS ST-PASCAL

Le Canadien de St-Romuald rencontrera le St-Pascal dimanche prochain à 2.30.

Le Canadien lance un défi à tous les clubs amateurs pour jouer le 23 prochain. S'adresser à Lionel Demers. Tél. 131 St-Romuald.

AU CARTIER

Une scène de "Suzan Lenox" avec Greta Garbo au Cartier, demain, lundi et mardi, avec "Skyline", avec Thomas Meighan.

DU BASEBALL HIER, A LAUZON

Croyez-le ou non

Oui, c'est vrai. De mémoire d'homme, et des plus vieux ! jamais, il ne s'est joué des parties de base-ball en hiver, et ce, dans des champs où il n'y a pas de neige en plein mois de janvier.

Le fait est et sera

Jeudi dernier, un groupe de jeunes gens ne sachant que faire de leur loisir, fouillèrent dans les valises où sont remisés, bâtons, gants, balles, etc., et à la grande stupeur des gens et moineaux, eux-même ahuris, se livrèrent à leur sport favori de l'été.

La partie fut jouée avec les règlements usuels et le score fut de 4 à 1.

La scène s'est passée dans un champ de Lauzon, qui ence moment était absolument découvert.

L'idée est pour le moins originale et mérite d'être mentionnée. Voici les noms des joueurs : Clément Ruel, Guy Paradis, Roger Poiré, Jacques Paradis, Roméo Bernier, Roland Poirier, Eddy Bargoné, Thomas Berrigan.

LE CLUB BOSWELL JOUERA DEMAIN A LA PERADE

Dimanche prochain le 17 janvier le club Boswell rendra visite au club La Pérade sur son terrain.

Le Boswell qui fit ses débuts de la saison dimanche passé seulement se sent déjà en forme pour lutter contre ses dangereux adversaires de dimanche à la Pérade.

Le Boswell lance un défi à tous clubs amateurs en dehors ou dans la ville. Préférence au Montmagny, St-Casimir, Portneuf, Valley Jonction, Rivière du Loup, Chicoutimi et Trois-Rivières.

Pour toutes correspondances ou communications s'adresser à Lucien Poliquin, Brasserie Boswell, Tél. Bureau: 2-6020 ou résidence 2-4720

LE CONCOURS DE SNOOKER TIRE A SA FIN

Le tournoi de snooker qui se joue actuellement à Québec en vue d'avoir un champion pour participer aux tournois d'élimination pour le titre canadien se terminera dans quelques jours. Demain, à midi et demi, Verret, qui est champion de la ville au pool, rencontrera Collette et le gagnant devra jouer avec Jos. Townsley, qui est à la tête du concours. Le gagnant de cette dernière rencontre ira jouer à Montréal au cours du mois de février, pour le championnat du Canada.

LAVAL VS 22EME

Demain après-midi, à 3 heures, si la glace est en bon état, le club de hockey de la Garde d'Honneur Laval jouera contre celui du Royal 22ème, sur la patinoire de l'Académie Commerciale.

A M. RAOUL PROULX

Voici l'adresse que vous nous demandez au sujet du promoteur du prochain marathon de la raquette: Armand Vincent, chambre 416, Edifice Amherst, rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

EMIL ST GODDARD

Le Pas, Man., 16. (P.C.) — Par le manque d'appui financier, Emil St-Goddard ne participera pas aux concours des derbies de chiens qui seront tenus au lac Placide cet hiver. Toutefois, St-Goddard participera au derby de Québec. Les parents de Henneth et de Earl Brydges viennent d'apprendre que les deux frères seront dans les concours du Lac Placide ainsi que tout probablement Léo St-Goddard, le frère d'Emil.

PRATIQUE DU C. P. R.

L'équipe du C. P. R. pratiquera de 2 à 3 heures cet après-midi, à l'Arena.

DEFI ACCEPTE

C'est avec plaisir que la Caisse d'Economie accepte le défi de la Banque Can. Nationale, cependant vu la douce température de la fin de la semaine, l'état de la glace ne permettra pas de jouer dimanche le 17 janvier, les joueurs de la Caisse d'Economie doivent gagner cette partie et comme ses équipiers sont tous en moyenne, des poids-lourds, ils ne peuvent donner toute leur capacité que sur une glace dure.

La date de la rencontre sera communiquée plus tard.

DEFI

Le Montagnard lance un défi au Feuille d'Erable, Jeune Castor et St-Charles pour jouer, demain après-midi. Communiquer avec G.-H. Bouchard, tél.: 2-5882.

TOMMY LOUGHRAN MIS "KNOCKOUT"

New-York, 16. — (P.C.) Steve Hamas, de Passaic, N. J., un jeune et sensationnel poids-lourd, a gagné par k.o. hier soir en deux rondes contre le vétéran Tommyy Loughran, à Madison Square Gardon. L'arbitre Gunboat Smith arrêta la bataille alors que Loughran était sur les câbles, sans défense, après avoir été envoyé deux fois au tapis.

Chicago, 16. — (P.C.) — George Nichols, le gaucher du Buffalo, a obtenu la décision sur Charley Bélanger, de Winnipeg, dans un assaut de dix rondes, en seconde ronde d'un tournoi éliminatoire de poids-lourds légers de la N. B. A.

LEVINSKY GAGNE

Chicago, 16. — (P.C.) King Levinsky a obtenu al décision hier soir sur Paulino Uscudum, en dix rondes.

LE MONTCALM

Le président P.-E. LaRocque a organisé avec le concours de quelques membres un service d'autos pour la convention régionale des raquetteurs qui doit avoir lieu à Loretteville, dimanche, le 17 courant. Le départ se fera de la résidence de M. J.-B. Dugas, 78 Côte d'Abraham, à 9.00 a.m. La réception civique à Loretteville ainsi que la remise des clefs aura lieu à 10.00 a. m. et la messe des raquetteurs à 11.00 a.m.

Le président compte sur le concours de tous ses membres afin que notre club soit dignement représenté en cette circonstance.

Dimanche soir, notre secrétaire archiviste et sa digne épouse vous recevront à notre chalet. En avant! Honni soit qui recule!

A AGUA CALIENTE

Agua Caliente, 16. — (P.C.) Les concurrents dans le grand tournoi annuel de golf d'Agua Caliente pour une bourse de $15,000, ont dû jouer la troisième ronde sur un course détrempé, ou plutôt sursaturé d'eau.

La finale de 72 trous sera jouée demain.

SOLDE FINAL !
de tout notre stock !

Les prix sont tellement bon marché que vous serez surpris — ce sont les plus grandes valeurs offertes depuis nombre d'années.

C'est maintenant le bon temps d'acheter votre nouveau PALETOT DE PRINTEMPS Pas d'hiver, cette année. Tous les paletots réduits de 25%. **$16.95** et plus

SOUS-VETEMENTS
Cee-Tee et autres fameuses lignes de sous-vêtements en laine de qualité supérieure.
MOITIE PRIX
Il vous sera profitable d'en faire provision pour l'année prochaine.

CHAPEAUX STETSON
DE 1931
Rég. $10.00 ..... **$6.85**

VALEURS EXTRAORDINAIRES en NOUVEAUX COMPLETS de PRINTEMPS pour HOMMES
Une grande variété de nouveaux tissus et de modèles— se vendant auparavant jusqu'à $45.00. Spécial pour cette vente **$25.95**

COSTUMES DE SKI
OLYMPIC
Pour garçons et filles. Aussi Chandails, etc.
MOITIE PRIX

E.-R. BELANGER
29 rue St-Jean

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 252

Copyright Public Ledger.

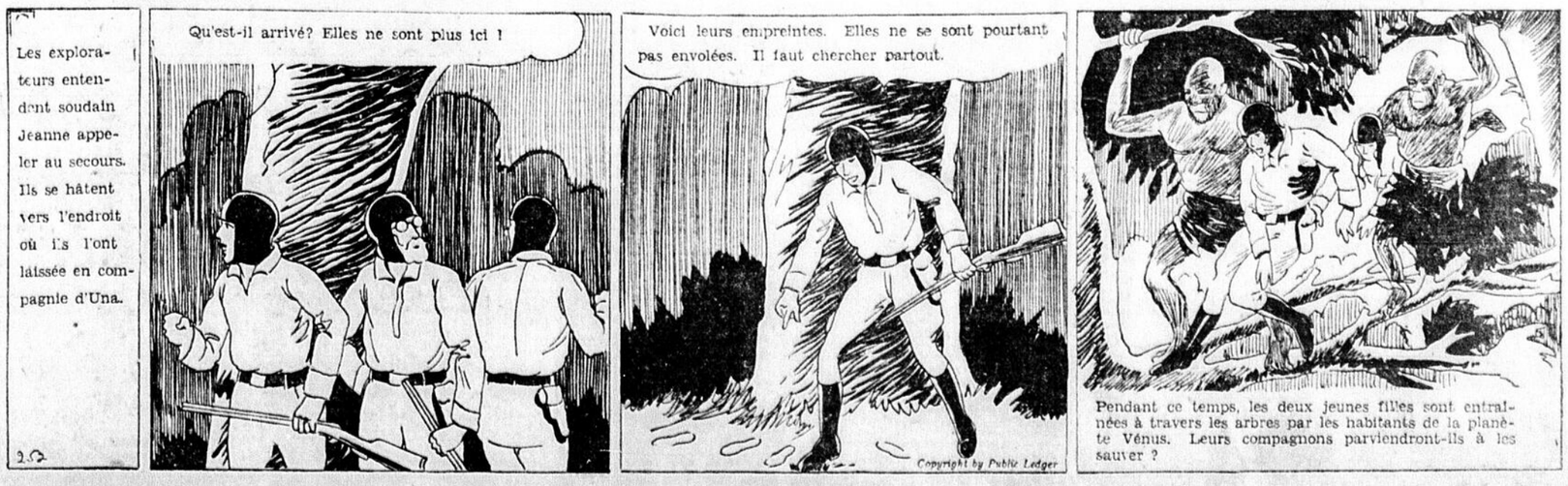

Les petites annonces de l'Evénement profitent également à l'annonceur et au lecteur

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport. . . . . Tél. 2-6230-F
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabagiste, 233, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 274 . . . . . Tél. 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél. 2-7700

PERDU

PORTE-MONNAIE perdu, contenant de $47.00 à $52.00. Récompense promise. S'adresser au No 183, 3ème AVENUE, Limoilou. Tél. 4-3159. 195-3—1

DEMANDES
ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE

AVEC $1,000.00 pour manufacture de robes. Seule à Québec, seul capable de faire compétition à la demande des maisons de gros et détail. L'intérêt de tous. Commerce comptant. Occasion extraordinaire. Capital remboursé 25 fois. S'adresser d'ici mardi A. JACQUES, No 241, 1ère Avenue, St-François d'Assise. 195-1—6

Delphis Sévigny, Beauport.

AVIS

CAPITALISTES, financiers ou hommes d'affaires. Attention ! Votre argent placé à 15 pour cent. Maison d'affaires bien établie, vendant ligne exclusive, très payant, ayant contrôle, désire entrer en relations avec vous pour se faire financer de $2,000 à $3,000. Remboursements mensuels ou part dans les profits. S'adresser à Casier 999, L'Evénement, Québec. 190-6—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre des portraits. Ecrivez pour catalogue. UNITED ART LIMITED, 162, John St., Toronto. 168-56—5

AGENTS DEMANDES pour vendre des cravates pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser une commission de 100 p.c. Ecrivez aujourd'hui pour demander des échantillons GRATUITS et plus de détails. ONTARIO NECKWEAR CO., Dept 506, Toronto 8, Ontario. 5—5

AGENTS. — Une vieille compagnie d'assurance-vie, solidement établie demande quelques agents capables de gagner $2,000.00 à $5,000.00 par année. Un contrat libéral sera accordé aux vendeurs compétents. Faire application en écrivant à Casier No 104, L'Evénement, Québec. 175-26—5

ARGENT DEMANDES

PETITES et grosses sommes d'argent demandées sur première hypothèque couvrant moins de la demi-valeur municipale. Mentionner taux et montant disponible. Ecrire à Casier No 65, L'Evénement, Québec. 190-6—6

COUTURE

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, dans confection pour dames, messieurs ou enfants; tout genre d'ouvrage. Réparation et habits refaits. Ouvrage de tailleur, garantti. 15 années d'expérience. S'adresser au No 10 COTE DU PALAIS, App. 5, Tél. 2-5835.

Mme A. Barthe, 91½ Ave. Bourlamaque

COUTURIERE bien recommandée. tout genre de couture, chez elle et à domicile; travaille aussi la fourrure. S'adresser à Mlle FOURNIER, No 21½, Côte Ste-Geneviève, Tél. 2-6048-J 194-6—9

DEMANDES
EMPLOIS DEMANDES

JEUNE HOMME, âgé de 21 ans, demande position immédiate, soit comme teneur de livres ou tout ouvrage de bureau. Peut fournir d'excellentes références sur demande. Pour plus d'informations, écrire à Casier No 115, L'Evenement, Québec. 192-6—9

ELEVES DEMANDES

ALLEN METHOD, 16 ans d'experience en Ontario, Angleterre. Leçons privées si desire. Apprenez l'anglais par conversation. L'enseignement rapide sans devoirs. Pour renseignements consultez Miss ALLEN, No 3, rue Collins, Québec. 145-2—11

Armand Dion, 110, de l'Eglise.

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490. 179-26—11

COURS DU SOIR PRIVES. — Conversation anglaise, comptabilité, sténographie, correspondance. Téléphone 2-2571-W. Professeur A.-J. Hiney, 8, rue Lachevrotière 190-6—11

ANGLAIS. Conversation anglaise, sténographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. BART SCHOOL, No 353, rue St-Jean, Tél. 2-5869. 172-26—11

GUITARE, mandoline, banjo, violon, enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. F.-X. LACROIX, No 452, rue St-Joseph, Tél. 3-1512. 24—11

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A. J. FORTIER, St-Ubald. Co. Portneuf.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Specialité : avec des heures au goût de l'eleve. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE. Tél. 9571.
Mme F.-Z. Falkenberg, 285 Ave. Laurier

PROFESSEUR D'EXPERIENCE demande élèves commençants pour donner des cours à domicile. Excellentes références. S'adresser à Tél. 2-8501

FEMMES DEMANDEES

FILLE GENERALE et fille de chambre demandées. S'adresser au No 85, RUE ST-LOUIS. 195-1—12

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à ONTARIO NECKWEAR CO., Dept. 184, Toronto 8, Ont.

SALON JULIETTE. Nous enseignons la coiffure. Cours complet pour $15.00. S'adresser au No 144, COTE D'ABRAHAM. Mme A. Turgeon. 12—12

HOMMES DEMANDES

HOMME AMBITIEUX, de bonne apparence, bonne éducation, pour représenter compagnie importante. Travail de connection avec médecins et hommes d'affaires. Ecrire à Casier No 122, L'Evénement, Québec, mentionnage, références et numéro de téléphone. 194-6—13

DE $15. Par Mois à $5,000

SUCCES GARANTI. Nous vous aidons. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, 40 moyens de réussir pratiques et sûrs. Peu de capital. Pamphlet explicatif, 25c, mandat seulement. ELITE BUSINESS SERVICE, B. P. 145, Québec. 195-6—13

VOYAGEURS et agents-solliciteurs demandés pour la vente des poêles Empire et des brûleurs à l'huile Tait. Commission libérale payée. Se présenter ou la CIE D'AGENCE QUEBEC, No 29½ rue de la Couronne. 193-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

CIGARETTES A .23

AVEC ACHAT d'un paquet de cigarettes de 25c, nous donnons un bon de prime d'une valeur de 2 sous échangeable en marchandise ou en prime aux PHARMACIES DUBE, 152, rue St-Jean et 243, rue St-Joseph. 193-26—16

NOUS ACHETONS cartes "British Consols". Payons 15c la série complète, ou 25c le cent mélangées. Mailer ou s'adresser aux PHARMACIES DUBE, 152, rue St-Jean ou 243, rue St-Joseph. 193-26—16

ON DEMANDE A ACHETER une maison en parfait ordre, dans $4,000.00, payable avec un montant et un auto 1931 ayant 10,000 milles, balance à 8 p.c. Ecrire à Casier No 120, L'Evénement ou Tél. 2-2446. 194-6—16

RAYONS DE BIBLIOTHEQUE

ON DEMANDE A ACHETER à bon compte des rayons de bibliothèque brun foncé. Tél. 2-7185.

A LOUER
APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Prêt à être occupé immédiatement. S'adresser au No 13 RUE HALDIMAND ou appeler Tél. 2-2512. 195-6—17

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE. — A louer, au 1er mai, un grand, un moyen et un petit appartement, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge, No 144 GRANDE-ALLEE, Tél. 2-4315-W. 188-26—17

A SOUS-LOUER jusqu'au 1er mai, grand appartement non meublé, au Château St-Louis, moitié du prix régulier. Possession immediate. Pour plus de détails, s'adresser à THE ROYAL TRUST COMPANY, No 58, rue St-Paul. Tél. 2-7831. 24 -17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 7ème AENUE, à 4-4350. 12—17

Mlle McGreevy, 298, Avenue Laurier.

APPARTEMENTS MONTCALM LIMITEE, No 115, rue Claire-Fontaine, logement chauffé, de 3 pièces. Service d'un concierge, eau chaude en toute saison. S'adresser à J.-H. BOISVERT, Tél. 3-1281. 195-6—17

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements, 5 et 7 chambres modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur, chambre de bain en tuile; aussi autres au No 37 des Remparts. S'adresser à C. FOURNIER, No 35, des Remparts, Tél. 2-4962. 192-26—17

CHATEAU ST-LOUIS — AYANT VUE SUR LE PARC DES CHAMPS DE BATAILLE. APPARTEMENTS DE CHOIX, ENTREE PRIVEE A L'EGLISE ST-DOMINIQUE, JARDIN, SERVICE CONTINUEL D'ASCENSEUR. LES APPARTEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE LA VILLE. S'ADRESSER AU SURINTENDANT. 195-26—17

"Le Petit Curieux" --- LE PREMIER DE L'AN --- Par Pim

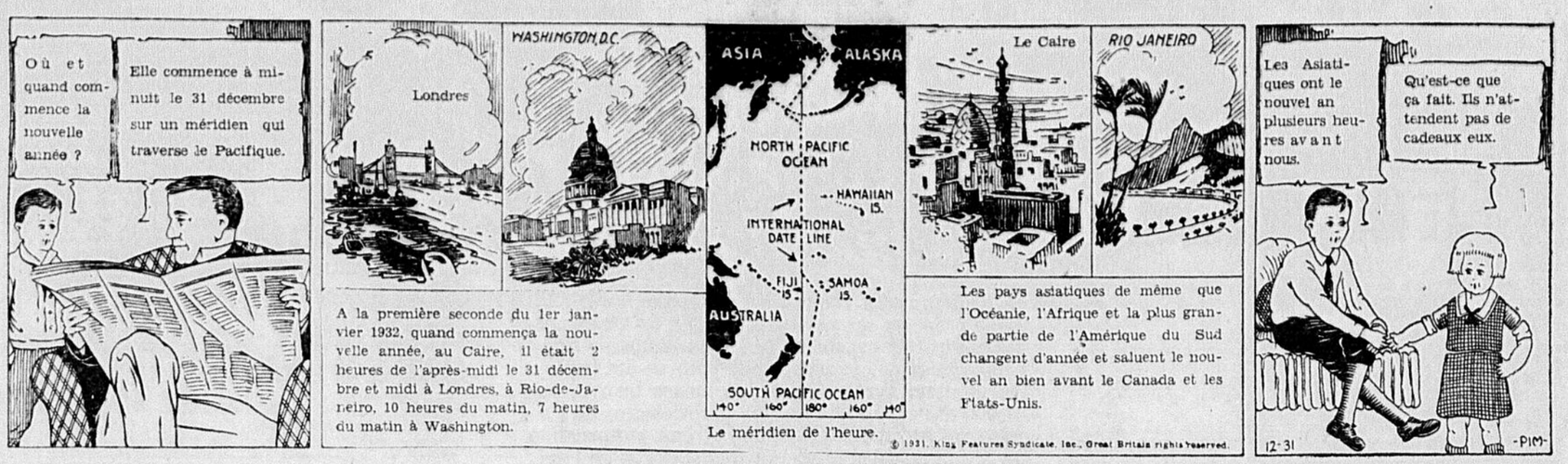

A la première seconde du 1er janvier 1932, quand commença la nouvelle année, au Caire, il était 2 heures de l'après-midi le 31 décembre et midi à Londres, à Rio-de-Janeiro, 10 heures du matin, 7 heures du matin à Washington.

Le méridien de l'heure.

Les pays asiatiques de même que l'Océanie, l'Afrique et la plus grande partie de l'Amérique du Sud changent d'année et saluent le nouvel an bien avant le Canada et les Etats-Unis.

© 1931, King Features Syndicate, Inc., Great Britain rights reserved.

A LOUER
APPARTEMENTS A LOUER

LOGEMENTS de différentes grandeurs, avec cuisinette et bain, chauffés, meublés ou non. Améliorations modernes. Service du concierge. S'adresser aux APPARTEMENTS COLINETTE, No 8, rue Collin. 190-26—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés au char à l'année, à "Elizabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables. S'adresser au concierge, sur les lieux, Tél. 2-1475; le soir, 3-4498. 188-26—17

469 A RUE ST-JEAN

NOUS AVONS des petits flats de trois et quatre chambres, meublés, chauffés. Deux logements de sept chambres, très spacieux. Prix raisonnables. Tél. 2-7550-F. 187-26—17

APPARTEMENTS ALICE

No 20, AVENUE LAURIER, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge, ou au TRUST GENERAL DU CANADA, No 71 rue St-Pierre. Tél. 2-0526. 187-26—23

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, très modernes. Conviendraient pour bureaux. Eau chaude à l'année. M. ROBITAILLE, No 574 rue St-Jean. 6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX. — Magnifiques bureaux avec voûtes, en plein centre des affaires. No 15, rue Buade, à bon marché. Possession immédiate. S'adresser à JULES LIVERNOIS, a-s Livernois Limitée, rue St-Jean. 193-6—18

BUREAUX ET ENTREPOTS

BUREAUX, planchers, ou entrepôts pouvant accommoder n'importe quel commerce. Avantages intéressants. Pour détails s'adresser à QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE, No 116, rue Dalhousie, Québec. 189-6—18

BUREAU A LOUER, coin des rues St-Paul et Dalhousie, éclairé et chauffé, premier plancher. Edifice Whitehead & Turner Ltd., No 40, RUE ST-PAUL, Tél. 2-7800. 6—18

PLAIN-PIED de bureaux à louer, voisin de l'immeuble de la compagnie d'assurance Metropolitan. S'adresser au LITTLE GREEN SHOP REG'D, No 47, rue St-Jean, Québec. 188-26—18

Mme A.-W. Hearn, 45, Ave. Moncton.

RUE ST-JEAN, No 7, bureau à louer, 2 chambres, usage de la salle d'attente si désiré. Professionnel ou homme d'affaires. S'adresser au Dr EMILE BEAULIEU, No 1, rue St-Jean. Tel. 2-7822. 187-26—13

CHAMBRES A LOUER

BELLES ET CONFORTABLES chambres avec améliorations modernes, en un lieu central. Prix raisonnables pour les mois d'hiver. Usage du téléphone. S'adresser à Mlle WRIGHT, No 1, rue Collins, Tél. 2-8780. 190-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38, RUE DAUPHINE, coin St-Eustache, Québec. 12—23

GRANDE CHAMBRE à louer, étage du bain et téléphone. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 192-6—20

MAGNAFIQUE CHAMBRE très ensoleillée, ameublement moderne, eau chaude, usage du téléphone. Prix modéré. S'adresser au No 14, RUE DES GRISONS, Tél. 2-2152-W.

RUE ST-JEAN, No 469-A, App. 6, belle chambre, au prix de $2.50 par semaine, au centre de la haute-ville, en face de l'église St-Jean-Baptiste. 193-6—20

RUE ST-JEAN, No 255, belle chambre double et simple, pour dame ou jeune fille distinguée, en face de Faguy-Lépinay. S'adresser sur les lieux, Augustin, Tél. 2-1078. 193-6—20

RUE HAMEL, No 7, chambres doubles et simples eau courante dans les chambres, meublées, bain sur chaque étage. S'adresser au nouveau propriétaire, P. DAIGLE, No 18, rue Hébert, Tél. 2-4839-W. 177-26—20

SOYEZ CHEZ VOUS — tout en étant en chambre. Plusieurs chambres, une grande pouvant convenir pour une ou deux personnes aussi petite, très bon marché, entrée particulière, chauffage à l'eau chaude, bain, téléphone Grand confort. No 80, RUE CREMAZIE, Tél. 8581. 192-6—20

2 APPARTEMENTS et cuisinette chauffés et éclairés, contenant poêle à gaz, et plancher couvert; usage du téléphone. S'adresser au No 76, RUE ST-JOACHIM, intersection à St-Augustin, Tél. 2-1078. 193-6—20

CHAMBRES ET PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE, très bien meublée, bien ensoleillée, coin de rue, avec 2 fenêtres, système de chauffage, bain et téléphone. Près rue St-Jean, haute-ville. Possession immédiate. Très bonne pension si désiré. Tél. 2-8386. 192-6—20

CHAMBRE et pension propre et confortable. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE, Québec. 192-26—20

CAFE CANADIEN. Nous servons le meilleur repas complet à 30c, ou 10 repas pour $2.50. Venez et amenez vos amis. Cuisine canadienne. No 30, RUE ST-NICOLAS. 24—20

COTE D'ABRAHAM, No 98, grandes chambres à prix très modique pour deux dans la même chambre, ainsi que pension à la semaine ou à la carte. Tél. 2-3691-W. 6—20

A LOUER
CHAMBRES ET PENSION

GRANDE-ALLEE, No 51, chambre à louer, avec pension si désiré. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, Tel. 2-4610. 12—20

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville. Amélioration très modernes. Prix pour chambre au mois, $15, en montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 173-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 categories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hopital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresser : Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 195-26—20

L'HOTEL VICTORIA, No 56, rue St-Jean, chambres à louer, $20.00 par mois en montant, ainsi que chambres et repas à des taux moderes. S'adresser au bureau. 175-26—20

RUE ST-JEAN, No 2361½, à louer grande et petites chambres, avec pension, eau chaude à l'année. Usage du bain. S'adresser à Tél. 2-4336. 192-6—20

GARAGES A LOUER

AVENUE MANRESE, No 70, garage chauffé à louer. S'adresser au No 96, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-3341. 192-6—21

LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5 pièces avec toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, chauffé, garage. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tel. 2-1752. 191-26—23

AVENUE BOURLAMAQUE, No 89, plain-pied, 6 chambres plus chambre de bain, plancher en marbrier, 1er étage, chauffé. S'adresser à Tél. 3-4184. 191-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 15, 17, 36, 41, 59, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes. Garage si désiré. S'adresser à EMILE FAUCHER, No 103, Chemin Ste-Foy, Tél. 7949, 3-4840, 6933. 186-26—23

AVENUE LEVIS, No 5, logement de 10 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, tuyaux en cuivre, garage chauffé, avec toutes améliorations modernes. S'adresser à H. LEGUEREAU, No 1, Avenue Lévis, Tele 5948. 194-6—23

AVENUE LEVIS, No 17, près monument des Braves, à louer logement de 6 chambres plus chambre de bain en tuiles, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, belle finition, avec garage. S'adresser à ANTONIO SEVIGNY, No 375, rue St-Olivier. 188-26—23

AVENUE BROWN, No 92, logement chauffé, 8 pièces plus chambre de bain. Plancher bois dur, améliorations modernes, eau chaude à l'année, garage. S'adresser à M. A. ROCHETTE, Tél. 3-4313 ou 6667. 185-26—23

AVENUE BROWN, Nos 70, 83, 87, 93, 7, 3 et 10 chambres. Avenue Moncton. Nos 27 et 29, 7 et 8 chambres. Rue St-Cyrille, No 408-B, 8 chambres. Tous modernes. S'adresser à J.-E. FRENETTE, No 167, Avenue des Erables, Tél. 6040. 12—23

AVENUE BOURLAMAQUE, logement chauffé, de 6 chambres plus chambre de bain, bien éclairé, libre le 1er mai. S'adresser à EMILE BROUSSEAU, No 255, rue St-Jean, Tél. 2-5768. 195-6—23

BEAU LOGEMENT de 7 pieces, endroit idéal, Avenue de Bernière, chauffé. S'adresser au No 20, AVENUE DE BERNIERE, Tél. 7504. 188-26—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 106, 116, logements, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, bain carré, avec douche, fini moderne. Dr DION, No 24, Côte du Palais. Tél. 2-2153. 195-6—23

CHEMIN STE-FOY, No 389, à louer pour le 1er mai, logements neufs, chauffés, de 7 et 8 chambres, eau chaude à l'année, frigidaire, garage. Pour informations, s'adresser sur les lieux, A. TESSIER, ou Tél. 2-0909 sonnez 6. 193-6—23

JOLI LOGEMENT de 7 chambres, eau chaude à l'année, pour le 1er mai. S'adresser à ADJ. GUILMETTE, No 42, Avenue Moncton, Tél. 3-2452. 192-6—23

J. Kirkwood, 88, Ave. Maisonneuve.

LOGEMENT A LOUER, 6 grandes chambres plus chambre de toilette, système de chauffage, situé au No 29, rue des Franciscains. S'adresser au No 149 RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 5434. 193-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES de 4 à 8 chambres, situés sur les Avenues Laurentide, Belvedère et Marguerite-Bourgeois, Cartier, Murray. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle, Tél. 5358, ou le soir, au No 148, RUE LOCKWELL, Tél. 6985. 187-26—23

LOGEMENTS de 6 et 7 chambres, planchers bois dur. Réparations à neuf, chauffés. Possession immédiate. Aussi 6 chambres avec bain, non chauffé. S'adresser au No 4, AVENUE CARTIER. 6—23

PAROISSE ST-DOMINIQUE, près Grande-Allée, 1 logement de 7 pièces plus chambre de bain, 3ème étage, chauffé, foyer ouvert, eau chaude à l'année, grande dépense, plancher bois dur. Sera rafraîchi sur demande. GEORGES PAQUET, No 59, rue St-Joseph, Tél. 4-4221. 194-6—23

PLAIN-PIED de 4 pièces et chambre de bain, non chauffé. S'adresser au No 34½, RUE STE-FAMILLE, Tél 2-5818. 192-6—23

A LOUER
LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

PLACE MONTCALM, No 3, près Grande-Allée, 2 plain-pieds, 1er et 2ème étages, 5 et 6 pièces avec chambre de bain, plancher dur, chauffage et neige compris, éclairage sur trois côtés, eau chaude à l'année. Le tout en parfait ordre. S'adresser au No 159, GRANDE-ALLEE, Tél. 3-2232. 192-6—23

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE, 4 logements modernes, 7, 6, 5 chambres et chambre de bain, plain-pied, garage, écurie. S'adresser à ALP. BOITEAU, No 190, rue d'Aiguillon, Tél. 3-1256. 195-6—23

PAROISSE ST-DOMINIQUE, plusieurs logements de 4 à 10 pièces plus chambre de bain, chauffés, tinis modernes, près de l'église et tramways. Pour renseignements, s'adresser au No 105½, AVENUE BOURLAMAQUE, Tél. 6501. 186-26—23

QUATRE GRANDS appartements, bien éclairés, chauffés, partie haute de la ville, pouvant servir comme bureau d'affaire. Visibles de 2 à 4 heures p.m. S'adresser au No 26, RUE STE-ANNE, Tel. 2-1146. 191-6—23

RUE ST-JEAN, No 411, appartement de 7 pièces et chambre de bain, 2 étages. Peut servir à la fois pour bureau et logement privé, chauffage économique à eau chaude, relié par galerie couverte à hangar en brique, sortie rue St-Gabriel pour voitures et piétons. S'adresser au No 159, GRANDE-ALLEE, Tél. 3-2232. Visible en tout temps. 194-6—23

Frs. Dion, 314, St-Joseph.

RUE D'AIGUILLON, No 112, grande chambre à louer, bien éclairée. Convenable pour deux personnes. Pension si désirée, usage du téléphone. Tél. 2-8008. 195-6—20

RUE CHARLEVOIX, No 15, logement, 5 appartements plus chambre de bain, chauffé, fini moderne. S'adresser au No 17, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-6589. 194-6—23

RUE ST-JEAN, No 404, 3ème étage, plain-pied de 6 chambres, y compris chambre de bain, chauffé, nombreuses accommodations, avec garage si désiré. S'adresser à N.-E PAPILLON, No 406, rue St-Jean, Tél. 2-1742. 194-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 428, maison de 12 pièces plus 2 chambres de bain. Rue Aberdeen. No 156, logement à 2 étages, 8 pièces plus chambre de bain, chauffé. Rue Fraser, logement 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser au No 420, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-4213. 6—23

RUE LOCKWELL, No 48, logement de 6 pièces plus chambre de bain, chauffé. Aussi 1 de 7 pièces et bain, non chauffé, situé au No 311, rue St-Valier. S'adresser au No 50 RUE LOCKWELL, Tél. 4-1963. 193-6—23

RUE ST-CYRILLE, Nos 510-512, 8 grandes pièces bien éclairées, plus chambre de bain, magnifique vue, fini moderne, garage. S'adresser au No 508, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-0838. 2—23

RUE ST-JEAN, No 195, logement à louer, le 1er mai, beau grand logement propre et moderne, chauffé, plus 2 chambres de bain. S'adresser à Dr J.-VICTOR LAVOIE, No 195, rue St-Jean. 192-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, joli logement de 5 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes, chauffé. S'adresser sur les lieux, ou Tél. 2-0366. 24—23

RUE GARNEAU, Nos 22 et 24, hauteville, maison de 9 pièces et chambre de bain. Visible en tout temps. Pour informations, s'adresser au No 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville. 192-6—23

RUE ST-JEAN, No 78, 2 logements de 5 appartements, dont 1 libre immédiatement, localité centrale. S'adresser au No 17, RUE ST-STANISLAS, Tél. 2-6533-W. 191-6—23

RUE LATOURELLE, No 35, bas de maison à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser sur les lieux. 194-6—23

RUE ST-LOUIS, No 77, maison à louer, 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à Tél. 3-1880. 186-12—23

RUE STE-URSULE, Nos 13 et 15. — Deux logements très modernes, six et sept pièces, meublés ou non meublés. Conversion facile en un seul logement de treize pièces. Possession immédiate ou au premier mai. S'adresser à J.-A. PAINCHAUD, Château Champlain. 191-26—23

RUE ARTILLERIE, logements de 4, 5, 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, système eau chaude à l'année. Maison neuve, avec toutes les améliorations modernes. Pour renseignements, s'adresser à LAUREAT BLOUIN, No 47, rue Artillerie. Tél. 2-1705. 188-26—23

RUE STE-JULIE, No 34, logements chauffés, de 5 chambres, en plus chambre de bain, dépense. Améliorations modernes, garages chauffés si désiré. S'adresser au No 215, AVENUE HOLLAND, Tél. 8242. 194-6—23

RUE ST-JOACHIM, No 101, logement à louer. S'adresser à Tél. 2-3134. 194-6—23

RUE ST-JEAN, No 12, logement de 10 chambres. Conviendrait pour médecin ou dentiste. S'adresser au No 14, RUE ST-JEAN, Québec. 195-6—23

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1354. 195-26—23

RUE DES FRANCISCAINS, Nos 44-48, logements de 7 chambres et chambre de bain, chauffés, clairs de neige et vidanges, très modernes, planchers bois dur. S'adresser au No 38½, RUE STE-MARIE. 195-6—23

RUE DE LA FABRIQUE, appartement de 4 pièces, meublé, poêle à gaz. Possession immédiate. Pour visiter, s'adresser au No 36, RUE STE-ANNE, Tél. 2-0804. 195-6—23

A LOUER
LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

RUE COUILLARD, No 52, 9 appartements, chambre de bain comprise, chauffé. S'adresser à QUEBEC ENGRAVING, No 52, rue Couillard. 195-6—23

ST-SACREMENT, Nos 221-223, rue Kitchener, 2 logements, 5 et 10 chambres, chambre de bain, chauffés ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser à ALP. BEDARD, No 23, rue Crémazie, Tel. 3-4670. 194-26—23

ST-SACREMENT, logements, 5 à 7 chambres, chauffés ou non, éclairés, modernes, planchers bois dur, garages chauffés si désiré. S'adresser à I. LAPERRIERE, No 86, Avenue Marguerite-Bourgeois, Tél. 3-3711. 181-26—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 2 plain-pieds, 2e et 3e étages, comprenant 11 bureaux et 1 logement privé, 8 chambres, chauffés, clair de neige. Pouvant très bien se convertir en salle d'échantillons ou magasin. Endroit idéal pour commerce, coin des rues St-Joseph et du Pont. Aussi 2 logements de 6 et 7 chambres, chauffés, clairs de neige, situés aux Nos 453-455, rue St-Joseph, rue St-Valier. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Québec.

A LOUER, logement de 9 pièces, y compris chambre de bain, dans centre de St-Roch. Chambres separées par un passage. S'adresser au No 70, RUE FLEURIE 195-6—23

AVENUE LAMONTAGNE, No 112. — $20.00 par mois, 5 chambres et bain, gaz, propre, chaud. Possession immédiate si désire. Aussi bas, 3 chambres et bain, chauffé. Tél. 4-2769. 195-6—23

A LOUER. — Appartements de trois pièces $6, et un de cinq pièces, $9. Nos 408 et 412 rue Champlain. S'adresser à FRANK CARREL LTED, 27 Buade, tél. 2-7200, et demander L.-A. Campeau. 192-6—23

CHARLESBOURG, logement à louer, 5 pièces, améliorations modernes. S'adresser à JOS MORENCY, No 209, rue Napoléon, Tel. 4-4794. 16—23

LOGEMENT A LOUER dans St-Roch, rue du Roi, 5 chambres plus bain, chauffé, $35.00 par mois. S'adresser au No 68, RUE DU ROI, Tél. 4-0110. 194-6—23

LOGEMENTS ET MAGASINS. — Logements, rue St-François, 4 chambres, 3 logements rue Dolbeau, 5, 6 et 9 chambres. Magasin No 137, rue St-Paul. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 195-6—23

LOGEMENTS A LOUER, Nos 87-89, 13ème Rue, 5 chambres plus chambre de bain, maison neuve. Nos 287-289, 3ème Avenue, 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser à L. FERLAND, No 75, 8ème Rue, Tél. 4-0852. 189-6—23

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser au No 306, RUE DU ROI, Tél. 3-3117. 195-3—23

MAGNIFIQUES PLAIN-PIEDS de 8 et 9 chambres, planchers bois dur, bien éclairés, deux sorties, balcon, galerie, $46.00 et $50.00, situés 3ème Avenue. S'adresser à B.-E. BARAKAT, No 164, 3ème Avenue, Tél. 4-1264. 191-6—23

MAISON NEUVE, coin rue Montmagny et Ste-Thérèse, 25 x 40 pieds, 5 pièces plus passage et chambre de bain, reservoir, eau chaude, gaz, plancher bois dur, vérandah sur la rue. Pour informations, s'adresser au No 115, RUE STE-THERESE. 194-6—23

PLUSIEURS LOGEMENTS de 6 à 8 chambres plus bain, près Boulevard Langelier. S'adresser à B. PARADIS, No 56, rue Charest, Tél. 3-3470. 191-6—23

RUE ST-AMBROISE, No 91½, 6 pièces plus chambre de bain, dépense, plancher bois dur, chauffé, eau chaude, galerie, balcon, toutes améliorations modernes. Possession immédiate ou le 1er mai. S'adresser à A. POUDRETTE, No 91½, rue St-Ambroise. Tél. 3-1481. 190-26—23

RUE DU ROI, No 92, logement de 5 chambres plus bain, avec ou sans garage, pour une, plusieurs machines. No 787 rue du Roi, 4 chambres. No 455, 3ème Avenue, 6 chambres plus bain, avec garage si désiré. P.-E. BEDARD, No 187, rue du Roi, Tél. 3-1634; Res 4-2381. 6—23

Mme J.-M. Duquet, 90, 5ème Rue.

RUE DU PONT, deux logements à louer un de 7 et l'autre de 9 pièces. S'adresser à Tél. 3-2657 ou au No 326, RUE ST-CYRILLE. 193-6—23

ST-FIDELE, 4ème Avenue, No 338, 2ème plancher, logement, 5 chambres plus bain, bien chaud et propre. Possession immédiate. S'adresser à JOSEPH PAQUET, No 98, Côte d'Abraham, Tél. 2-3691-W. 6—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 5 appartements, chambre de bain. S'adresser au No 171, BOULEVARD BENOIT XV, Tél. 4-2197. 191-6—23

ST-PASCAL-BAYLON, 2 logements, 5 et 6 chambres avec bain, endroit idéal. S'adresser par téléphone, le jour, à 7171, No 312, RUE ST-JOSEPH. 189-26—23

UN LOGEMENT de 4 appartements et cuisine d'été en plus, entrée par la cour, chaud; ferait très bien pour petit ménage. S'adresser par téléphone à 2-1073. 195-26—23

13ème RUE, Nos 14, 16, près église, en face du collège, 2 logements 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser à M. BEAUPRE, No 18, 13ème Rue, Tél. 4-3848. 194-6—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, No 14 et 16, 6e Rue, 4 chambres et chambre de bain, eau chaude. Très propres, bien éclairés. Cave et hang

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS toutes sortes de poêles à domicile. A vendre, poêles, bureaux, moulins à coudre vitrine, table à toilette, oreillers en plume, couchette d'enfant. JOS. BOURGET, No 111½ rue Ancien Chantier, Tél. 2-8721, (en face du C. P. R.) 195-6—41

ACHETONS A DOMICILE meubles, lingerie. Aussi à vendre, bureau, commode neuve, matelas, à vendre ou à échanger. Plus bas prix en ville. S'adresser à Mme G. SAVARD, No 190, rue Richardson. 6—41

MAURICE BOURASSA, No 128, rue du Pont. Avons en magasin meubles, poêles et articles d'occasion. Spécialité achat à domicile. Plus haut prix payé. Tél. 4-1449. 24—41

SET DE SALLE à dîner, comprenant 9 morceaux, sortant du magasin, à vendre pour $80.00. S'adresser à 109 Avenue Cartier. 190-6—41

SET DE ROTIN, meuble antique, manteaux de fourrure, piano, valise, habits et robes de soirée. Mme DENIS, No 156, Côte d'Abraham. Tél. 2-0026. 191-6—41

POELE A L'HUILE

TROIS BRULEURS, y compris fourneau portatif, n'ayant presque pas servi, à vendre à bas prix. S'adresser à GERARD CLOUTIER, No 138, rue Ste-Anne, 2ème étage, app. 1. Tél. 2-6421.

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 65, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. 4-2200. 186-26—42

LUDGER FERLRND, ENRG.

SPECIALITE : parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au bureau, No 105, 1ère AVENUE, Tél. 4-2920

STATION, remorquage, hivernement de batteries. Club Automobile Pièces Chevrolet 1917 à 1928; glycérine, alcool à radiateur, huile. Conduisez votre char à bonne heure afin de le préparer pour l'hiver. Achetons, vendons chars usagés. Conditions faciles. GARAGE LEVESQUE Nos 77-85, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-4561. 183-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS, CAMIONS USAGES, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons, terrains. Aussi pièces de rechange et pneus. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 14, rue St-Roch, Tels. 2-2725 et 4-1921. 188-26—42

AUBURN, $300.00. Essex, $150.00, avec licence. Bonne condition. Vendra à sacrifice, cause déménagement. S'adresser à J.-L.-R. LORQUET, No 95½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452. 188-26—42

CHARS USAGES. Buick, DeSoto, Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Graham-Paige, Reo, Studebaker, Chevrolet. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 186-26—42

CHARS USAGES. Buick 30, neuf; 2 Ford 31. Camion Rugby, dompeuse, $450.00. Dodge Sedan, $150.00. Pièces de rechange, marque Star Durant. S'adresser à QUEBEC DONNACONA AUTO SALES, No 491, rue St-Valler, Tél. 6928. 178-26—42

ESSEX SEDAN, 1929, usage 20,000 milles, en très bonne condition, 5 bons pneus et valise en arrière. $300. Ecrire à Casier No 117, L'Evénement, Québec. 193-6—42

PAIGE ROADSTER, modèle 615, 1929, avec 6 bons pneus, en parfait ordre. A peu servi cette année. A vendre. Visible au GARAGE BERTHELOT, Tél. 2-3696. 191-26—42

BOIS ET CHARBON

AVIS. — Bois de chauffage, érable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Slabs érable. Aussi charbon de toutes sortes. COUR A BOIS ECONOMIQUE, No 2, 1ère Rue, Limoilou, Tél. 4-2310. 180-26—46

ATTENTION ! Nous venons d'acheter d'une faillite 50 chars de bois de toutes sortes, qu'il nous faut vendre à tout prix, faute d'espace. S'adresser à SECURITY MFG., No 100, 3ème Avenue, ou No 112, 4ème RUE, Tél. 4-1561. 24—46

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier, slabs. Aussi charbon. S'adresser à A. FALARDEAU, gérant, No 112, 3ème Rue Tél. 4-1561. 24—47

THEO. VAILLANCOURT

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre; croûtes de merisier, bouleau, 4 pieds, $5.50 la corde; 2 pieds, merisier, érable fendu, $5.00 la corde, livré dans la cour du C. P. R., Québec, par char ou demi-char. THEO. VAILLANCOURT No 52, Côte du Palais. 181-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs de bouleau, croûtes, merisier, scie, $3.00; merisier et érable, 2½ pieds, $9.50, 2 pieds, $8.50. Charbon de bois franc, 30c. H. BOURASSA, No 154, rue Montcalm, Tél. 7815. 178-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173½, rue du Pont, Tél. 3-4822 ou 4-0811. 188-52—46

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon de toutes sortes. Bois franc, mou, croûtes de merisier, bois de 2, 2½, 3 pieds, slabs de bouleau. Aussi charbon de bois. S'adresser à P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787. No 1039 rue St-Valier. 171-26—48

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier, érable 1ère qualité, scié, fendu, livré, $3.50 la corde, 12 pouces. Erable 3 pieds, $8.50 la corde. ED. CONWAY, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 194-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs merisier, bouleau, épinette. Bois de 2 2½, 3 pieds, scié, fendu, à partir de $2.25 le voyage, en montant. CLEOPHAS TURCOTTE ENR., No 946, rue St-Valler, Tel. 9762. 186-26—46

CHARBON DUR Stove. Chestnut première qualité, 75c la poche, livré. Charbon de bois franc, 25c. Coke bien sassé, 25c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc. Tél. 6618. 186-26—46

CALENDRIER GRATIS avec chaque achat. Bon marché, bois franc, scié, fendu, $2.75 le voyage. Grosses croûtes, érable, merisier, $3.00. Blocs, $3.25, délignures de bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable, 2 2½ pieds, scié, fendu. CYRILLE BUSSIERES, No 49, rue St-Bernard, Tél. 6827. 24—46

CHARBON, grosse poche, Stove ou Chestnut, 75c. Coke, 4 poches pour $1.00. Charbon, la tonne, $15.50. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix, le voyage, $2.25 en montant. J. RACINE, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026 26—46

COKE LASALLE, $11.50 la tonne, délivré en sac. Téléphonez pour votre prochaine commande, à CONNELL ANTHRACITE MINING COAL CO. LIMITED, No 50, Avenue Conway, Tél. 4-4780. 186-26—49

CHARBON DUR de première qualité, Stove, Egg, Chestnut, 75c la poche. Charbon mou écossais, 50c la poche. Coke, 25c la poche. Charbon de bois à 25c la poche. ALBERT ROYER, No 171 rue Aqueduc, Tél. 6619 171-26—47

A VENDRE

BOIS ET CHARBON

CHAUFFAGE. — Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes, 4 pieds. Erable et merisier, $11.00 la corde, le voyage, $3.00. Moyenne grosseur, $10.50 la corde, $2.90 le voyage, et $2.75. Délignures d'érable et merisier, $9.00 la corde, le voyage, $2.40. Epinette, 4 pieds, $8.00 la corde, $2.30 le voyage. Bois de corde, érable 1ère qualité 2 pieds, $7.90 la corde; merisier rouge 2 pieds, $7.50 la corde. Charbon Stove garanti sans pierre, $15.75. Téléphonez à 9829, Côte Belle, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 171-26—47

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester. Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 185-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR. Pont Drouin Tél. 4-2821. Grand choix de bois de chauffage. Charbon de toutes sortes, à l'abri. Spécial, maintenant, bois mou, 2 pieds, $5.00 la corde, scié, livré. Faites-en l'essai. 185-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE, traîneau, travail, berlot de livraison, berlot-carriole, sleigh de promenade, Essex, Chevrolet, Chandler, peaux de carriole, capot de cnat. O. CLOUTIER, Ecurie de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tél. 9053. 24—46

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive présentement avec un char de jeunes juments pesant des meilleures fermes d'Ontario, à des prix très bas. Choix considérable. S'adresser à F.-M. BERNIER. 193-26—46

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE DE VAISSELLE et articles de fantaisie, établi depuis 20 ans, à vendre. Si vous êtes intéressé, vous achèterez sûrement le stock et l'ameublement. S'adresser au magasin même, No 311, RUE ST-JOSEPH. Aussi jument de 7 ans, en parfaite condition, à vendre avec voitures et harnais. 194-6—48

AGENCE A VENDRE

PATENTE DE CHASSIS. Magnifique occasion pour homme ambitieux. Marchandise en magasin pour $250.00. Prix du manufacturier dans les patentes de chassis. Distributeur exclusif de Trois-Rivières à Gaspé et Lac St-Jean. Pour plus amples renseignements, écrire à Casier No 119, L'Evénement, Québec. 193-6—48

POOL ET BILLARD

OCCASION IMMEDIATE pour homme sérieux. Endroit central, bien achalandé. Ameublement, tables, etc, neufs, à prix d'occasion. Comptoir de lunch, etc. Bail raisonnable à long terme. S'adresser à L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, No 21, rue Ste-Angele, Tél. 2-6864. 194-6—48

UN CHIC RESTAURANT (Café) à vendre, maintenant en opération et tout équipé à neuf, avec loyer très bas pour un long terme. Chance unique pour quelqu'un qui aimerait prendre commerce. Conditions faciles. Possibilité d'obtenir une option si désiré. Ecrire à Casier No 113, L'Evénement, Québec. 6—4d

FOURRURES

FOURRURES --- FOURRURES

L.-P. THIBAULT ENR., No 282, rue St-Jean, offre à sa clientèle un choix considérable de manteaux, Hudson Seal, Rat Musqué, Broadtail, Poney, Caracul, Mouton de Perse, enfin toutes les dernières créations au point de vue de coupe et de nouveauté. Le tout en stock, prêt à livrer et confectionné par nous à notre atelier, à des prix très raisonnables. Avons aussi un choix complet de tours de cou. Nous confectionnons sur mesure et sur ordre tout travail que vous nous confiez. Ouvrage garanti. Une visite est sollicitée. Merci. 179-26—50

MANTEAU DE FOURRURE neuf à vendre, cause de départ. S'adresser au No 88, RUE DE LA COURONNE, Tél. 9719. 191-6—50

PHILIPPE BRETON

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Transformation et réparation de manteaux à un prix défiant toute compétition. Je garantis tout manteau neuf fait sur mesure et garde un assortiment complet de fourrures. Retenez bien l'adresse : PHILIPPE BRETON, No 175, rue St-Olivier, Tél. 8656. 194-26—50

LIVRES

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE en français, à vendre à très bon marché. S'adresser à Tél. 3-2817. 195-6—37

MACHINERIES

EQUIPEMENT DE GARAGE, machine à tester, système électrique, tour de 24 pouces, avec moteur, drille, meule d'émeri avec moteur, transformeur, etc. Pour visiter, J.-L.-R. LORQUET, No 95½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452. 188-26—50

OCCASIONS

DEUX TABLES DE POOL, en bon ordre, à vendre. Pour visiter, No 436, rue St-Jean. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Québec. 194-6—52

SKIS avec bâtons, ayant très peu servi et en parfaite condition, à vendre à très bon marché. S'adresser à V. CHENARD, à L'Evénement, ou par téléphone à 3-0771.

4 TABLES DE POOL $350

4 TABLES DE POOL, 3 de 4 x 8, une de 5 x 10, le tout pour $350.00. S'adresser à SALLE DE QUILLES VICTORIA, No 65, rue St-Jean, Québec. 183-26—52

PIANOS A VENDRE

PIANO automatique en bonne condition à vendre à bon marché, marque "Faber". S'adresser à 353 Rue St-Jean. 193-6—55

RADIOS A VENDRE

RADIO COMBINE, 8 lampes, avec records, modèle 1931, à vendre pour $115.00. S'adresser au No 337, RUE ST-VALIER, Tél. 2-8239. 12—53

A VENDRE OU A LOUER

HOTEL A LOUER OU A VENDRE, 30 milles de Québec, (meilleur centre industriel), contenant environ 19 pièces presque totalement meublées. Le tout en parfait ordre. Chance réellement exceptionnelle. Ecrire à Casier No 118, L'Evénement, Québec. 193-6—58

MAISON à vendre ou à louer, Côte de l'Eglise, Sillery, 8 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser au No 51, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-4610. 189-26—50

MAISON A VENDRE ou à louer, 13 appartements, chambre de bain comprise, dont 7 chambres louées régulièrement. S'adresser à Tél. 2-3468. 194-2—58

A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE BROWN et Calixa Lavallée, maisons neuves de 2 et 3 logements de 9 et 10 chambres. Le tout très moderne et ensoleillé. S'adresser à EAST & MASSON, No 19, Avenue Cartier. Tél. 6761. 184-26—58

A VENDRE, maison en pierre et brique, 3 étages, 12 pièces, avec en plus grand grenier et cave, plancher bois dur, système de chauffage, deux chambres de bain, trois W. C., située à deux pas de la rue St-Jean. Pour prix et consultations, s'adresser au No 49, RUE ST-STANISLAS, Tél. 2-7897.

A VENDRE, cottage seul, sur ligne de Sillery, planchers en bois franc, fournaise, etc. $3,500.00 à termes. Notaire SAMSON, No 6, Côte d'Abraham, Tél. 5169. 190-6—58

A VENDRE, maison de 3 logements 6 chambre plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. $500.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser par téléphone à 8281. 24—58

A GIFFARD, Avenue du Monument, aux limites de Québec, un magnifique cottage de 8 chambres, en plus chambre de bain. Le tout fini à neuf. Vérandah, galerie vitrée, garage, écurie, terrain de 80 pieds carrés, à vendre ou à louer bon marché. Partie comptant, balance payable comme loyer.

AUSSI A BEAUPORTVILLE, magnifique résidence d'été, très moderne, tennis, grand terrain, beaucoup d'arbres, garage. S'adresser à F.-X. MARTEL, No 120½, rue Notre-Dame des Anges, Tél. 4-1557. 194-26—58

A VENDRE, maison avec petit poste de commerce, sur rue St-Olivier, $500.00 comptant, balance comme loyer. Notaire SAMSON, No 6, Côte d'Abraham, Tél. 5169. 190-6—58

A VENDRE, $100.00 comptant, $100.00 par année, pour résidence d'été à Château d'Eau. 15,000 pieds de terrain, au bord de l'eau. Notaire SAMSON, No 6, Côte d'Abraham, Tél. 5169. 190-6—58

COTTAGE A VENDRE, 6 chambres plus chambre de bain, chauffage à eau chaude, solage en pierre, lambrissée de brique, terrain 45 x 90. S'adresser au No 93 RUE GODBOUT, St-François d'Assise. 195-6—58

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer, 6, 8, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes; aussi foyer ouvert, situés sur l'avenue Ploermel, en face de Spencer Wood. S'adresser à L'IMMEUBLE PLOERMEL LIMITEE, No 351, Boulevard des oFssés, Tél. 5716; le soir 8038 ou 6954. 188-26—58

HOTEL, entre Québec et Trois-Rivières, route Nationale, rive Sud, très bien situé, près du fleuve, à vendre pour cause de santé. Ecrire à Casier No 116, L'Evénement, Québec. 186-26—58

MAISON A VENDRE, Nos 83-85, rue Bagot, 2 logements, Nos 1-3, rue Racine, 2 logements; No 346, rue St-François, 5 logements. EMILE PLANTE No 346, rue St-François 24—58

MAISON NEUVE à vendre ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1,690 par année. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser au No 100, 3ème AVENUE. Tél. 4-4321. 24—58

CHATEAU D'EAU

PROPRIETE A VENDRE, à Château d'Eau, maison de 11 chambres plus chambre de bain, avec douche, meublée, avec garage double. Peut être habitée toute l'année, en parfaite condition, grand terrain. Possession immédiate. S'adresser à HUBERT DUCHENE, Tél. 2-2105 ou 4-4432. 190-6—58

PROPRIETE, No 301, rue St-Cyrille, coin Avenue Parc, maison seule, 7 pièces, chambre de bain, chauffage à l'huile, garage. J.-L.-R. LORQUET, No 95½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452. 188-26—23

RUES ST-CYRILLE et CASOT, maison très moderne, 3 logements, 7 et 8 chambres, système à l'huile, plancher bois dur, à vendre. Revenu $2,340. S'adresser à Tél. 8281. 24—58

2 MAISONS ISOLEES, 13 et 17 pièces, 100,000 pieds de terrain chacune. Les plus belles constructions modernes, en pierre, à 10 minutes de Québec. Tél. 2-3210-W. 6—58

TERRAINS A VENDRE

CHEMIN ST-LOUIS, terrains des mieux situés, valeur 40c le pied, pour 15c le pied, grandeur 120 x 125. S'adresser au No 27, RUE JEANNE D'ARC, Tél. 8281. 24—59

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21
ARGENT A PRETER sur premiers hypothèque. 171-26—n.c

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25. à $35. par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No 878, rue St-Valier, Tél. 4-0479. 24—n.c

JEUNES GENS, JEUNES FILLES, faites-vous des amis par l'intermédiaire du Club de Sorrespondance International. Casier Postal No 15 Limoilou, Québec. Renseignements fournis sur demande. 191-6.—n.c.

Mlles LAVOIE, No 344, rue St-Jean. Un grand choix de robes pour toute circonstance. Valeurs exceptionnelles pour les ventes annuelles de janvier. Soldes à prix spéciaux dans les chapeaux, gants, bas, sacoches, lingeries, jupes, chandails, colleta, corsets, brassières, blouses, etc. Mesdames et Mesdemoiselles, voyez nos vitrines, elles sont intéressantes. 171-26—n.cl

VOIES URINAIRES

SYPHILIS, coeur et poumons; médecine générale. Dr L.-G. PERRIN, No 24, rue du Pont, Québec. Tél. 4-4871. 187-26—n.c.

RUE JEANNE D'ARC. — 2 logements à louer, premier plancher, 5 appartements, chambre de bain, buanderie, système de chauffage à eau chaude et garage, $35 ; deuxième plancher, 5 appartements plus chambre de bain, $28. S'adresser à 63, JEANNE D'ARC, tél. 6452.

DEUX LOGEMENTS de 10 et 5 chambres, endroit idéal, Avenue de Bernière, chauffés et eau chaude à la main. S'adresser au No 20, Avenue de Bernière. Tél. 7504.

LOGEMENT A LOUER. — 9 chambres plus chambre de bain, salle à jouer pour enfants, appartement pour lavage dans sous-bassement, garage chauffé, eau chaude à la main. Coin St-Cyrille et Avenue des Braves. S'adresser à 516 Rue St-Cyrille, tél. 3-4567.

LUCIEN DARVEAU
Avocat et Procureur
Tél. 2-0382
111, Côte de la Montagne

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

$1,000.00 COMPTANT pour maison de 6 logements, avec garage, ecurie et hangar, située sur la rue Colomb. Revenu annuel $1,416.00. Balance à discuter.

$1,500.00 COMPTANT pour maison de 2 logements, avec grand terrain; aussi deux garages, écurie et hangar, située sur le Chemin St-Louis, près du Pont de Québec. Balance à 6 p.c.

$1,840.00 COMPTANT pour maison de 2 logements, avec 2 garages, située sur l'Avenue Bigaouette. Balance payable comme loyers. Revenu annuel $660.00.

$2,500.00 COMPTANT pour maison de 6 logements, située sur la rue Richardson. Balance à 6 p.c. Revenu annuel $1,848.00.

$3,500.00 COMPTANT pour maison de 2 logements, construite en brique solide, située sur la rue de l'Aiverne. Revenu annuel $600.00. Balance sur hypothèque.

$4,500.00 COMPTANT pour maison de 4 logements de 5 et 6 pièces plus bain, avec garage, située sur la rue Ste-Marie. Balance à intérets. Revenu annuel $1,464.00.

$4,500.00 COMPTANT pour maison de 3 logements de 5 pièces plus bain, avec hangar, située sur la rue de la Ronde. Balance sur hypothèque.

$10,000.00 COMPTANT pour maison de 3 logements de 9 pièces plus bain, construite en pierre et brique, aussi 3 garages, située sur la rue d'Auteuil. Balance à discuter. Revenu annuel $2,628.00.

AMEUBLEMENTS de maisons de chambres situés sur les rues St-Joseph, McMahon, Ste-Ursule et des Remparts.

HOTELS situés sur la rue St-Paul, en face de la Gare Union, ainsi qu'à Limoilou, sur la 1ère Rue et la 2ème Rue.

RESTAURANT situé à la Basse-Ville, avec clientèle établie.

EPICERIES LICENCIEES situées dans la Côte d'Abraham, Avenue Cartier, et aux alentours du Parlement. Gros chiffres d'affaires.

MANUFACTURE de matelas. Très bien située.

TERRAINS avec prix spéciaux. Faites votre offre et elle sera considérée. Un très beau choix.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

162, RUE CREMAZIE, construction neuve. Revenu $180.00 parmois, système de chauffage Buck Wheat.

166, RUE CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.

MANUFACTURE et machinerie à vendre, No 28, rue Montcalm. 3,000 pieds de plancher. Possession immédiate; en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements, loué dans le moment. Conditions faciles.

CHANCE EXCEPTIONNELLE, Avenue Bougainville, prix spécial $8,800.00, demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6 p.c., balance $3,800.00 comptant. 3 revenus, $1,200.00 par année, 10 3-4 net d'argent.

HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.

TERRAINS A VENDRE
COIN DES RUES BOURLAMAQUE et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin.

R. DROLET
194, Avenue des Erables Tél. 3-4217. 186-26—58

OCCASIONS en PROPRIETES

RUE ST-VALIER, $6,500.00. Comptant, $1,000.00.
RUE MORIN, $3,000.00. Comptant, $1,000.00
2eme AVENUE, $8,500.00. Comptant, $4,000.00.
AVENUE TASCHEREAU, $6,000.00. Comptant, $800.00
RUE BAGOT, $3,200.00. Comptant, $1,900.00.
RUE BAYARD, $5,700.00. Comptant, $500.00.
RUE ST-MATHIAS, $1,500.00 comptant.
RUE MONTCALM, $1,500.00 comptant.

C.-E. MIGNER
Immeuble et Assurance
28, RUE MONTCALM
Tél. 8358 12—I

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

Non taxables:

		Off.	Dem.
5½	1 Nov 1933	100.40	101.00
5	1 Mar 1937	105.50	106.50
5½	1 Déc 1937	104.25	105.00

Taxables:

5½	1 Nov 1932	99.85	100.35
5½	1 Nov 1934	99.50	100.25
4½	1 Sep 1940	91.75	92.75
5	15 Oct 1943	95.50	96.50
4½	15 Oct 1944	89.50	91.00
4½	1 Féb 1946	89.00	90.00
4	1 Oct 1960	87.00	89.50

Conversion 1931:

4½	1 Nov 1946-56	87.50	88.50
4½	1 Nov 1947-57	87.50	88.75
4½	1 Nov 1948-58	89.25	90.25
4½	1 Nov 1949-59	89.25	90.25

Emprunt Service National 1931:

5	15 Nov 1936	96.50	97.25
5	15 Nov 1941	95.25	96.00

Obligations garanties du Dominion du Canada:

C N R	4½ 1951	88.50	89.50
C N R	4½ 1954	87.75	88.75
C N R	4½ 1956	88.00	89.00
C N R	4½ 1957	88.00	89.00
C N R	4½ 1968	87.50	89.00
C N R	4¾ 1955	90.25	91.50
C N R	5 1954	92.50	94.00
C N R	5 1968	96.00	97.00
C N R	5 1970	96.00	97.00
Mtl Har Com	5 1969	96.00	97.00

Compagnies:

Abitibi P & P	5 1953	37.00	40.00
Bell Tel	5 1957	100.00	103.00
B C Pow	5½ 1960	86.00	89.00
B C Tel	5 1960	89.00	90.00
Can Cem	5½ 1957	87.00	90.00
Can Steam	6 1941	30.00	35.00
C P R	4½ 1944	77.00	80.00
C P R	5 1954	85.00	90.00
Gatin Pow	5 1956	78.00	80.00
Mont Coke	5½ 1947	93.00	96.00
M L H & P	5 1951	99.25	101.00
M L H & P	5 1970	99.50	101.00
Mtl Tr Co	5 1951	92.00	94.00
Mtl Tr Co	5 1955	79.00	81.00
Quebec Power	5 1968	92.00	96.00
Shawinigan	4½ 1970	80.00	85.00
Shawinigan	5 1970	88.00	93.00
United Sec	5½ 1952	85.00	90.00

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue. Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du jour : lundi, mercredi et vendredi

AVENUE LATOUR, près de Grande-Allée, maison seule de 7 pièces plus chambre de bain. Garage.

CHEMIN STE-FOY, maison seule de 12 pièces, 2 foyers. A vendre au prix de l'évaluation municipale.

AVENUE LAURIER, deux nouvelles constructions de 6 logements, frigidaire. Prix raisonnable. Placement avantageux.

AVENUE BROWN, maison de 2 logements de 8 et 9 pièces. A échanger pour propriété seule dans partie haute de la ville.

AVENUE BOUGAINVILLE, 1 logement de 10 appartements. A vendre au prix de l'évaluation municipale.

RUE D'ARTIGNY, maison d'un logement de 8 pièces plus chambre de bain. Brique solide. Bonnes conditions.

AVENUE MANRESE, 3 logements de 7 et 8 appartements plus chambre de bain. Conditions raisonnables.

GEO. PAQUET
Immeuble et Assurance
59, RUE ST-JOSEPH
Tél. Bureau 4-4221. Rés. 6678

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre.

LOYERS.

LOTS A BATIR.

ESTIMES de construction.

PROPRIETES commerciales.

EVALUATIONS sur demande.

21 RUE STE-ANGELE
W. F. V. ATKINSON
Gérant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau 2-6864

MAISONS A VENDRE

13ème RUE, près de l'église, maison neuve, 6 logements. Revenu $2,160.00. Prix $16,500.00.

RUE TURGEON. $500.00 comptant, maison de 3 logements. Vrale aubaine.

AVENUE BROWN. Maison de 3 logements de 7 et 8 chambres plus chambre de bain, planchers en bois dur, foyer. Prix $15,500.00.

RUE DU ROI. Maison de 2 logements de 6 et 8 chambres. $1,000.00 comptant, balance à conditions faciles.

RUE GODBOUT. Maison seule, $800. comptant, balance comme loyer.

RUE JOLIETTE. Maison seule, $200. comptant, balance comme loyer.

32, 34, 36, 38, 40me AVENUE. Maison de 6 logements. Revenu $1,440.00. Bon marché.

AUSSI plusieurs maisons à vendre ou à échanger, dans toutes les parties de la ville.

PAUL EMILE BEDARD
187, RUE DU ROI
Tél. bureau 3-1649; Résidence 4-2381 173-24—I

OCCASION EN PROPRIETE

RUE BOURDON, No 34, quartier St-François d'Assise, maison neuve à 2 logements de 6 chambres chaque, avec chambre de bain. Garage pour deux autos, grand terrain de 50 pieds de façade, avec four et ruelle. Pour être vendue à bas prix.

A BEAUPORT, rue St-Cléophas, près du collège, de l'église et du couvent, et cinq minutes des chars, maison neuve, pour une famille. Extérieur complètement fini et l'intérieur non fini. Pourrait être divisée et finie au goût de l'acheteur; avec grand terrain de 50 x 120, ou si désiré 100 x 120. S'adresser à JOSEPH GRENIER LIMITEE No 531, Avenue Royale, Beauport, Tél. bureau 2-1847-J; ou le soir à 2-2580 s. 11 ou 2-5209 s. 22. 184-12—I

OCCASION D'ACHETER. Maisons pré Château Frontenac, ou plusieurs logements, St-Cyrille, St-Augustin, quartiers St-Sauveur, Limoilou, St-Jean-Baptiste. Prix, en bas de l'évaluation municipale. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tél. 9479. 24—I.

Sommaire du Wall Street Journal

Seance du 15 janvier 1932

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Les stocks de chemins de fer ont dirigé l'avance à New-York.

L'argent a baissé de 1-8 cent à New-York au prix de 30 1-4 cents. A Londres, la baisse a été de 5-16d au prix de 19 5-8d.

Les expéditions de bois ont été plus considérables que l'augmentation dans la coupe durant la semaine finissant le 9 janvier.

Julius Kayser a gagné 38 cents par action commune durant le dernier semestre de 1931 au lieu de $1.26 durant 1930.

Les nouvelles offres d'obligations ont été de $13,340,000. durant la semaine écoulée au lieu de $2,672,000. durant la semaine dernière et de $253,548,000. durant la semaine correspondante de 1931.

La production de plomb affiné des Etats-Unis a été de 36,706 tonnes courtes durant décembre 1931 au lieu de 35,491 tonnes durant le mois précédent et de 53,209 tonnes durant le mois correspondant de 1930.

Les ventes de Grand Union Company durant les 52 semaines finissant le 2 janvier ont été de $35,239,902. Durant la période de 53 semaines finissant le 3 janvier 1931, elles avaient été de $37,009,934.

Chase Harris Forbes s'est placé à la tête des syndicats qui ont financé des valeurs durant 1931 avec un total de $1,251,980,833.

La production d'acier s'est élevée à 483,000 tonnes en Allemagne, durant décembre 1931 au lieu de 744,000 tonnes durant décembre 1930.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Geoffrion & Cie, 105, Côte de la Montagne Québec.

Séance du 15 janvier 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	57½	59½
Amer Gas and Elec	39	38⅞
Amer Superpower	4¾	4¾
Assoc Gas and Elec	4½	4½
Brazilian Tract	11⅛	11
Cities Service	6⅜	6⅜
Cons Gas of Balt	63½	63½
Cons Gas of Balt	63½	63½
Cord	7⅜	7¾
Elec Bond & Share	12⅜	13¼
Ford Motors of Can A	11½	11⅝
Fox Theatre	1	1
Gulf Oil	30⅞	30
Imperial Oil	8¾	8¾
Int Utilities B	2⅜	2⅜
Mountain Prod	2¾	2¾
Nat Public Service	8⅝	8½
Nat Fuel and Gas	12½	12½
Niagara Hudson	6⅞	6½
Standard Oil of Ind	16⅜	16⅜
St Regis Paper	4⅜	4⅜
Stutz Motors	13½	13½
United Light and Pow	8¼	8

NAISSANCE

PAQUET. — M. et Mme Edouard Paquet (née Albéo Boudreault) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 12 janvier et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Aimé-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Boudreault, de Dosquet, grands-parents de l'enfant. Parteuse, Mme Henri Paquet, grand'mère de l'enfant.

POITRAS. — M. et Mme Lucide Poitras font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Eugénie-Gabrielle-Denise.

Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Sylvain, grands-parents de l'enfant. Parteuse, Mlle Germaine Sylvain, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

LAMONTAGNE. — A Limoilou, le 15 janvier 1932, à l'âge de 76 ans, est décédé Mgr Eugène Lamontagne, fils de feu François-Xavier Lamontagne et de Dame Adélaïde Rouleau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8

Il faut rendre à nos Canadiennes l'art de tisser au métier et de teindre les tissus

Toutes les Canadiennes peuvent apprendre les arts domestiques à l'école que dirige notre estimé concitoyen, M. O. A. Bériau.

L'INDUSTRIE DE NOS AIEULES

LE SOIN ET LA CULTURE DES PLANTES DE MAISON

Le terreau, l'empotage, l'arrosage, les jardinières et les insectes attirent d'abord l'attention de celui qui se livre à cette culture.

LES PLANTES FLORIFERES

Nos maisons sont beaucoup trop chaudes, beaucoup trop sèches pour la plupart des plantes, spécialement pendant l'hiver. Sous l'effet de cette chaleur et du manque de soleil, la végétation est faible, effilée et les plantes florifères perdent souvent leurs boutons. Il n'y a pas grand'chose que nous puissions faire à la maison pour modifier ces conditions, mais nous pouvons choisir des plantes qui s'en accommodent mieux. Beaucoup d'échecs dans la culture des plantes sont dus au mauvais égouttement, au mauvais arrosage, et aux attaques des insectes.

TERREAU. — Les gazons et le fumier de ferme mis en compost et que l'on laisse pourrir sont un superbe terreau pour les plantes. On peut y ajouter de petites quantités de feuilles pourries ou d'autres matériaux organiques. Lorsque l'on empote des fougères on devrait mettre beaucoup de terreau de feuilles.

EMPOTAGE. — Le meilleur moment pour changer les plantes de pots est le commencement du printemps. C'est à ce moment que l'on doit rempoter les géraniums, les bégonias, les coléus et les plantes de ce genre qui ont perdu leur forme. Il est rare que les plantes aient besoin d'être remportées pendant l'hiver. Ne changez pas trop souvent de pot. Les plantes florifères ne fleurissent librement que lorsque leurs racines se trouvent à l'étroit. En empotant ayez soin de veiller à l'égouttement. Un morceau de grès par-dessus le trou de drainage et une petite quantité de morceaux de grès, de gravier ou d'escadrilles est excellent. Nous ne recommandons pas l'emploi de boîtes de fer-blanc ou d'autres ustensiles au lieu de pots, mais ces boîtes lorsqu'elles sont employées, devraient avoir au fond un trou d'au moins un demi-pouce pour l'égouttement. Lorsqu'on empote, il est bon d'enlever une partie de la vieille terre et des racines. Posez les plantes ou les boutures fermement, en ayant soin de veiller à ce que les racines ne soient pas endommagées. Lorsque l'empotage est terminé, la terre devrait être à un demi-pouce du bord du pot.

ARROSAGE. — Après avoir empoté les plantes, arrosez-les généreusement puis attendez qu'elles aient besoin d'eau. Les plantes florifères exigent plus d'eau que les plantes à pousse lente, comme les palmiers. On voit sans peine quand les plantes ont réellement besoin d'eau. L'apparence d'une plante est une bonne indication de la quantité d'eau qu'elle exige. On peut aussi tapoter le pot avec les jointures des doigts, s'il y a beaucoup d'eau dans le pot, ce tapotage rend un son mat; si l'eau manque, le son est clair. Parfois l'emploi d'une seringue est utile, spécialement pour les fougères et les autres plantes à feuillage.

JARDINIERES.—La jardinière bien employée rehausse la beauté d'un plante, mais elle leur est généralement très nuisible par l'eau stagnante qui se ramasse dans le fond du vase, et qui cause ce que l'on appelle les "pied's humides". On peut surmonter cet inconvénient en plaçant quelques pouces de gravier ou une soucoupe renversée dans le fond, sur lesquels le pot repose.

INSECTES. — Les araignées rouges se plaisent spécialement dans les conditions de maison et il est difficile de les détruire. Nous avons obtenu de bons résultats à la Station expérimentale de Charlottetown en saupoudrant soigneusement avec de la fleur de soufre. On peut maîtriser les insectes suceurs au moyen de sulfate de nicotine, dont on met une cuillerée à thé dans un gallon d'eau, les insectes qui mordent, avec une cuillerée à soupe d'arséniate de plomb pour la même quantité d'eau. Quant aux insectes à boucliers sur les fougères on peut les détruire au moyen d'huiles minérales que l'on trouve actuellement dans le commerce.

Gordon C. Warren,
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, I. P. E.
Le 5 janvier 1932.
— 920—K.

EMPLOI DE LA SEMENCE CERTIFIEE

L'entretien de la récolte requiert beaucoup d'attention.

METHODES

Combattez les mauvaises herbes et les insectes.

GERMINATION

Plantez des semenceaux ou plantons (fragments du tubercules) gros, trapus, d'un bon type et ne pesant jamais moins de 1½ à 2 onces chacun. Il faut 30.2 boisseaux de semence pour planter un acre avec des plantons de 2 onces, en lignes espacées de 36 pouces, et à 12 pouces d'espacement entre les plantons. Cette quantité de semence est généralement avantageuse sur une terre qui est bien pourvue de matières organiques ainsi que d'éléments assimilables de fertilité et d'humidité.

Traitez la semence avant la plantation. Les bons tubercules atteints de gale et de rhizoctonie peuvent encore faire une bonne semence lorsqu'ils sont traités. Les pauvres tubercules hors-type et malades ne font jamais une semence satisfaisante, même quand ils son traîtés.

Servez-vous d'un bon plantoir; l'entretien d'une récolte trop claire coûte plus cher que celui d'une bonne récolte.

Ne laissez pas la semence exposée trop longtemps au soleil en plantant. Bien des vides dans la plantation viennent du fait que les plantons ont été exposés trop longtemps et se sont desséchés.

Pratiquez de bonnes méthodes de culture, combattez les mauvaises herbes et les insectes. Les tubercules en germination ne se déchaussent pas, c'est-à-dire ne sortent pas du sol, si le sol a été profondément ameubli et si l'on suit de bonnes pratiques de culture.

Une précaution indispensable, lorsque la récolte est exposée aux mildious et aux insectes qui rongent les feuilles, est de pulvériser avec une quantité suffisante de bouillie bordelaise pour les mildious et de substances arsenicales pour les insectes. Pulvérisez à fond; une demi-pulvérisation ne vaut rien; pourquoi perdre son temps et son argent à en faire l'expérience? Pulvérisez avant que le mildiou fasse son apparition et ne négligez pas les pulvérisations tardives.

Examinez la plantation souvent, en commençant de bonne heure, et enlevez tous les pieds suspects de maladie ainsi que tous les mélanges.

Le tubercule de la pomme de terre est en réalité une tige épaisse souterraine, portant de nombreux yeux ou bourgeons d'où naissent des tiges nouvelles, et reproduisant la pomme de terre végétativement. On peut ainsi perpétuer la vie d'un pied de pommes de terre bien des années de suite usqu'à ce qu'il s'épuise principalement sous l'effet des maladies. Des expériences bien conduites ont démontré que lorsque les pommes de terre sont cultivées dans des conditions favorables et soumises à de bonnes méthodes de culture, elles ne dégénèrent pas tant que la maladie ne s'y met pas.

Arrachez et traitez la récolte avec soin pour éviter de l'endommager. En arrachant le pied, il est bon de soutirer une certaine quantité de terre avec les tubercules, cette terre forme un coussin qui protègera les pommes de terre en les empêchant de venir en contact avec les parties fonctionnantes de la machine. Il faut en général faire fonctionner l'arracheur lentement, on est moins exposé ainsi à couper et à meurtrir les tubercules. Un tubercule endommagé pourrit rapidement. La peau intacte qui le recouvre est sa meilleure protection.

—Y avait-il un dentiste ici avant vous?

—Non, mon enfant.

—Alors papa a mâché. Le mien vient d'arracher une molaire au mien. (Karikaturen, Oslo).

SITUATION DU COMMERCE DU FOIN

La disparition des chevaux rend le foin beaucoup moins nécessaire.

LES IMPORTATIONS

On peut dire qu'un embargo existe aussi sur le foin.

LA RECOLTE

LA VALLEE D'OTTAWA REMPORTE DES PRIX SUR LE TREFLE ROUGE

Succès des Canadiens à l'exposition royale d'hiver de Toronto et à l'exposition internationale de foin et de grain de Chicago.

QUEBEC A L'HONNEUR

LES ARTS RUSTIQUES

M. O.-A. BERIAU, le distingué directeur de l'école des arts domestiques.

UNE CHASSE TRES FRUCTUEUSE

Bang, bang, bang, et trois orignaux sur sept mordent la poussière. On voit ici R.-W. Brett, de Shelburne, Ont., qui, avec Tom Rose, du même endroit, et Walter Dickie, de Toronto, ont abattu trois orignaux pendant une chasse récente.

EXPOSITION D'AVIONS DE SPORT

DES CONTENANTS POUR LES MIELS

Là comme ailleurs, il faut miser sur l'apparence.

LES POIDS

Les bouteilles en verre et les pots de fer-blanc sont en vogue.

NUMEROTAGE

(Notes des fermes expérimentales)

CONSERVATION

LA POMME DE TERRE

Pratiques essentielles pour leur bonne production.

LE SOL

Sa préparation doit être faite avec beaucoup de soins.

TUBERCULES

PRODUISEZ DU LAIT PROPRE

Le lait propre et sain, venant de troupeaux éprouvés à la tuberculine, coûte naturellement plus cher que le lait de ferme ordinaire. Cette question a attiré l'attention de la Chambre de Commerce de l'Empire, et cette Chambre fait remarquer dans son dernier rapport sur les recherches laitières, que la différence dans le prix de revient se monte jusqu'à six à huit cents par gallon, ce qui comprend une légère marge pour le cultivateur. L'investigateur à Oxford, Angleterre, met le montant à trois pences par gallon, tandis que le College-Universitaire des Galles du Nord considère que le chiffre de 4 pence est plus exact.

La Chambre de Commerce l'Empire présume vivement la production de lait propre et sain, non seulement au point de vue de la santé publique, mais aussi parce que ce lait fait mieux venir vers à la concurrence étrangère. Elle fait remarquer que lorsque la qualité du lait s'améliore, le lait étranger et les produits laitiers de propre douteuse disparaissent.